This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

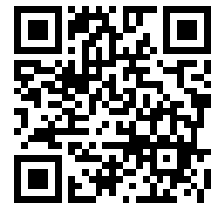

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073495846

Digitized by Google

0914
.1097
1.Ser.,v.10

Library of

Princeton University.

Theodore F. Savage Fund

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME X. — ANNÉE 1891

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

1891

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

TOME X. — ANNÉE 1891

AVIGNON
SEGUIN FRÈRES, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
13, rue Bouquerie, 13

1891

Digitized by Google

Digitized by Google

2-20-30 Sanitary (Gent) Stockert. Dave

Digitized by Google

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

APPLIQUÉE

A LA TOPOGRAPHIE ET A L'HISTOIRE

DES VILLES ANTIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

II

Barri-Aeria.

La montagne ou colline de Barri ou Barry forme un promontoire qui s'avance dans la grande vallée limitée au nord par les hauteurs de Donzère, au midi par celles de Bollène et de Montdragon. Son altitude au point culminant est de 314 mètres (1), et sa distance du lit actuel du Rhône est d'environ six kilomètres. A son extrémité, sur ses dernières pentes, est situé, du côté du midi, le village de St-Pierre-de-Sénos, dépendant actuellement du territoire de Bollène et occupant l'emplacement d'une ancienne ville romaine appelée *Senomagus*. Du côté du nord, à une distance d'environ quatre kilomètres à vol d'oiseau, se voit la petite ville épiscopale de St-Paul-trois-Châteaux, l'ancienne *Neomagus* ou *Augusta Tricastinorum* des Romains. Soit qu'on vienne de Donzère, soit qu'on vienne de Montdragon, soit qu'on suive le cours du Rhône, on est frappé des avantages de cette position stratégique et de l'aspect imposant de son vieux donjon, qui semble commander tout le pays d'alentour et même le cours du fleuve.

On ne saurait entreprendre une étude sur Barri sans songer au sphinx de la fable. Tout y est problème et mystère :

(1) Scipion Gras, *Description géologique du département de Vaucluse*, p. 423.

Digitized by Google

son nom d'autrefois, le nom, la topographie, les vestiges de la ville légendaire et disparue qui jadis était assise sur ses hauteurs ; les origines et les destinées des populations qui y ont vécu. Mais rien assurément n'est plus surprenant, plus merveilleux, que l'immense quantité des monnaies antiques de tous temps, de tous types, de toutes provenances que les profondeurs de son sol ont prodiguées aux explorateurs. Ces innombrables trouvailles constituent un phénomène numismatique peut-être sans exemple, et leur interprétation s'impose à tous ceux qui, dans notre pays, ont à cœur les questions d'histoire et d'archéologie locales. A la suite de mon étude sur *Cabellio,* elles viennent apporter une nouvelle preuve de leur utile concours pour dissiper les obscurités de l'histoire et de la géographie antiques et pour suppléer à l'insuffisance des textes.

Il faut tout d'abord que je décrive en peu de mots ces lieux chers aux archéologues et aux touristes. Il en est peu qui se présentent avec tant d'originalité, je dirais même tant d'étrangeté. Le flanc de la montagne est déchiré par une coupure large et profonde qui, en forme de fer à cheval, descend jusque dans la plaine de St-Pierre-de-Sénos. De loin on aperçoit, presque au sommet de ce vaste ravin, des rangées de petites maisons disposées en gradins d'amphithéâtre dans le rocher comme des baignoires dans une salle de spectacle, ou comme des niches dans un colombier. Ce sont des grottes à compartiments intérieurs creusées de main d'homme ou par l'œuvre de la nature, de vraies habitations de troglodytes, qui reportent aux temps d'Homère et de l'Odyssée. Quand on approche, tout paraît calme, silencieux, presque désert, et les rochers ont l'air vieux et ruiné, comme les habitations elles-mêmes. C'est que le village de Barri, qui possédait jadis une population d'environ deux cents personnes, se trouve actuellement réduit à une vingtaine. Il faut avouer que cette résidence est aussi peu sûre que peu commode ; on m'a montré une maison qui, dans ces dernières années, a été écrasée par la chute d'un énorme

Digitized by Google

rocher. Le malheureux couple qui logeait là fut broyé pendant son sommeil. Aujourd'hui, dans cette solitude, les deux ou trois familles qui jusqu'à présent sont restées fidèles à l'antique demeure des aïeux, y vivent en paix, abritées l'hiver contre le mistral qui gronde sur leurs têtes, mais l'été rôties par le soleil, malgré l'ombre chétive des amandiers. Une de leurs principales industries, il n'y a pas longtemps encore, était la chasse aux médailles; une autre industrie est la chasse aux truffes pendant l'hiver.

Au delà de l'amphithéâtre s'étendent sur le plateau de larges terrains en terrasse plus ou moins étagés par la main de l'homme, et présentant une multitude de monceaux de pierres, de substructions, de vestiges de remparts de diverses époques; enfin, le sommet est couronné par les restes vigoureux du château ou donjon moyen-âge, dont certaines parties laissent voir des traces d'appareil romain. Malheureusement cet ensemble, qui atteste l'existence de jadis d'une ville populeuse, se trouve, par suite des défoncements opérés pour la plantation des vignes et pour les fouilles archéologiques, avoir perdu de l'aspect caractéristique qu'il avait autrefois, et il est difficile de reconstituer dans ses détails la topographie de la cité.

De mes diverses explorations, j'ai emporté l'idée que la ville antique devait avoir une assiette extrêmement accidentée et largement espacée, divisée en plusieurs segments ou quartiers distincts. La disposition du sol en était la cause, et le grand ravin existant au milieu s'opposait à un périmètre régulier. Le point culminant, qui porte le donjon, se détache brusquement en forme de piton; la nature semble l'avoir destiné de tout temps pour des fortifications et pour un poste d'observation et de défense. Non loin de là, sur un autre rocher, qui se projette en manière de bastion, et qui était séparé du restant du plateau par un mur de rempart en grand appareil paraissant dater du Bas-Empire, se voient les ruines d'une église ou chapelle romane, qui a été refaite plusieurs fois et qui primitivement avait pu être un temple. Les par-

Digitized by Google

ties inférieures en sont reconstruites en maçonnerie grossière d'une basse époque; les parties hautes, au contraire, sont en belles pierres, paraissant la plupart d'appareil romain.

Sur tous ces lieux le mistral se déchaîne librement, et la situation, comme on l'a dit, était bien réellement aérienne; mais on sait que les Gaulois, race robuste et forte, ne redoutaient point pour leurs habitations les endroits battus des vents; on dirait même qu'ils les recherchaient; l'exposition au nord était le plus souvent préférée à celle du midi. Du reste, la ville était protégée par des pentes abruptes de toutes parts, excepté du levant. De ce côté, le sol, encore plus accidenté, présente de nombreuses entailles dans le roc vif, exécutées soit pour la défense, soit simplement pour l'extraction des pierres. Il faut remarquer que le reste de la montagne dans cette direction, soit sur ses pentes, soit sur son plateau, renferme un grand nombre de carrières fournissant la pierre à bâtir dite de St-Restitut. De ces carrières larges et profondes, les unes fonctionnent encore, les autres, abandonnées, sont de véritables latomies qui me faisaient penser aux latomies de Syracuse. Plusieurs puits ou excavations paraissent remonter à une haute antiquité, et cachés au milieu des bois devaient intercepter la marche et les surprises de l'ennemi.

C'est plus particulièrement dans les diverses terrasses du plateau, au levant et au nord du village et dans les plis de terrain qui aboutissent au levant du grand ravin, et enfin au voisinage des carrières, qu'ont été exhumées les innombrables trouvailles de monnaies, et aussi des stèles, des statuettes, des fibules et autres objets de métal. Je dois dire qu'on n'en rencontre plus guère aujourd'hui. Mais il faut bien reconnaître que dans le cours de ce siècle, et même dans le siècle précédent, les fouilles ont été incessantes. Or, si les productions de la nature sont inépuisables, le plus souvent, il n'en est pas de même des productions de l'homme. Quant aux débris céramiques, les fragments de poteries grecques ou gauloises se sont rencontrés à peu près dans les mêmes lieux

Digitized by Google

qui recélaient les monnaies ; ceux de poteries noirâtres carolingiennes ont été plus abondants du côté du donjon et de la chapelle ; ceux de poteries romaines un peu partout, mais principalement dans les terrains au bas de la montagne. Les objets de silex préhistoriques sont, comme d'ordinaire, disséminés sur les hauteurs, mais surtout au sud-est, dans la direction de Chabrières.

Quoi qu'il en soit, jusqu'à ces dernières années, les trouvailles de monnaies ont été si nombreuses, si variées, si précieuses souvent par la rareté, le mérite historique, la belle conservation, qu'il serait téméraire d'entreprendre dans cette étude une énumération méthodique et détaillée de toutes celles qui, d'une manière ou de l'autre, sont venues à ma connaissance. Tout s'est trouvé là : monnaies gauloises et massaliotes, monnaies romaines, monnaies du Bas-Empire et du moyen-âge, même des monnaies pontificales, épiscopales ou féodales ; mais le tout, bien entendu, dans des proportions différentes qui confirment ou élucident la vérité historique. On peut bien affirmer que, sans sortir du Barri, on aurait pu encore, il y a vingt-cinq ans, faire un cours complet de chronologie et de numismatique de notre pays, depuis les origines jusqu'aux approches des temps modernes. Aussi bien, l'illustre numismatiste de Saulcy avouait qu'il était redevable aux trouvailles de Barri de la plus grande partie de sa magnifique collection de monnaies gauloises, dont il a enrichi la bibliothèque nationale. Une circonstance toute spéciale qui cache un mystère difficile à expliquer, c'est que ces monnaies, si diverses d'époques et de lieux d'origine, ont été trouvées bien souvent dans un état de promiscuité ; en un même champ, presque à la même place, une excavation exhumait sans ordre de superposition des monnaies dont l'âge différait de beaucoup de siècles. Peut-être l'action des eaux pluviales en a-t-elle été la cause. Dans tous les cas, cette affluence, cette diversité sont une démonstration éloquente de l'importance et de la longue vie de la ville qui jadis était assise sur le plateau de Barri.

Digitized by Google

J'ai dit que le nom de Barri était un problème. Les uns l'écrivent Barry, du mot latin *Barriacum*, en français *Barjac*; les autres, Barri; les autres le font venir du nom de Bari, ville de l'Italie méridionale, possédée jadis par la famille d'Anjou. Mais on s'accorde généralement à lui donner pour origine le mot celtique *Bar*, rempart, muraille, lieu fortifié. Dans notre patois provençal, le mot usuel *barri* signifie rempart, et par extension la promenade du rempart. Ai-je besoin de rappeler, à présent, après combien de controverses le promontoire qui porte le donjon de Barri et ses restes de remparts a été identifié par le plus grand nombre des auteurs contemporains avec l'emplacement d'*Aeria*, la vieille ville gauloise disparue et devenue célèbre dans le monde savant? Dans une publication récente, un écrivain fort érudit a énuméré et discuté non moins de trente-deux attributions de cette ville insaisissable, à qui les ténèbres qui l'entourent ont valu une renommée exceptionnelle. Auparavant, un écrivain allemand avait prétendu que sur la rive gauche du Rhône, entre la Durance et l'Isère, il n'était pas de colline ou de montagne surmontée de quelques ruines, que les archéologues de la contrée n'eussent explorée, mais que chacun avait fait choix d'un endroit différent pour y placer son Aeria (1). De bonne heure, le nom de Barri avait donc été jeté dans la mêlée, et il rallia bientôt autour de lui de nombreux défenseurs. Dans ce tournoi scientifique trois attributions étaient restées debout en dernier lieu, mais avec des chances inégales: celle du Pègue près Valréas, soutenue par MM. Deloye et Aubenas; celle de Venasque, par M. Gilles; celle de Barri, par le regretté Florian Vallentin, et autres. Plus récemment encore, dans une étude remarquable, un jeune écrivain de talent a résumé les péripéties de la lutte et condensé en quelque sorte la discussion, et il a démontré que c'était bien à Barri et nulle autre part qu'il fallait voir le véritable emplacement d'Aeria. Moi-même, depuis quelques années, j'ai défendu cette opinion après qu'un examen plus attentif

(1) Herzog. *Galliæ Narbonensis historia*, p. 28.

Digitized by Google

m'eut fait reconnaître que l'attribution au Pègue ne se justifiait pas suffisamment. Il ne saurait entrer dans cette étude de débattre à nouveau des questions déjà longuement traitées. Quoi qu'il en soit, je considère le problème comme désormais résolu, et dans tout le cours de cet écrit j'identifierai Barri avec l'emplacement d'Aeria.

Le territoire qui s'étend des hauteurs de Donzère jusqu'à Bollène et à Mondragon formait au temps de la conquête romaine le pays des Tricastins, une des fractions de la confédération cavare (1). Tout porte à croire que Cavares et Tricastins étaient d'origine volke, c'est-à-dire appartenaient à ces peuples conquérants, qui, descendant du nord vers le VI^e^ siècle avant l'ère chrétienne, suivant certains auteurs (2), suivant d'autres, à une époque plus ancienne, avaient expulsé les Ligures ou les Ibéro-Ligures des riches plaines de la vallée du Rhône, et les avaient refoulés dans la région des montagnes. Alors déjà ils étaient pourvus d'armes de bronze et même de fer, tandis que les Ligures à cette époque paraissent n'avoir eu que des armes de pierre éclatée ou de pierre polie. D'après Strabon, autorité suprême dans les questions d'ethnographie et de géographie anciennes, tandis que les Saliens de l'autre côté de la Durance occupaient tout à la fois la plaine et les montagnes, les Cavares occupaient uniquement la plaine, et à côté d'eux les Voconces occupaient la région des montagnes (3). C'était sans doute un résultat de l'ancienne conquête. Du reste, la plus grande partie des conquérants avait poursuivi au-delà du Rhône sa marche envahissante, et avait formé le peuple Volke Arécomique, dont Nemausus était la capitale, et le peuple Tectosage Volke, dont la capitale était Tolosa. On sait que, malgré la différence d'origine, tous les habitants de la Gaule, les Grecs exceptés, étaient appelés du nom générique de Gaulois,

(1) Strabon, lib. IV ; Pline, lib. III ; Desjardins, *Géographie de la Gaule romaine*, t. II, p 226.

(2) A. Bertrand, *Archéologie celtique et gauloise*, p. 190 et passim ; d'Arbois de Jubainville, *Les premiers habitants de l'Europe*, p. 267, 268 et passim.

(3) Strabon, liv. IV, édit. Cougny. t. I, p. 94 et trad. Tardieu, t. I, p 305.

Digitized by Google

Galli, par les auteurs latins, et du nom de Celtes, Κελτοί, par les auteurs grecs.

Barri, après avoir été un simple refuge, un lieu fortifié ou *oppidum* des Ligures d'abord, des Cavares ensuite, dut acquérir une certaine importance et former un centre de population considérable; elle devint une véritable ville, toutefois, dans les conditions rudimentaires que présentaient les villes, dans les temps reculés. Plus tard Strabon, dans sa description méthodique du pays cavare, la mettait au nombre des plus grandes villes de la région, de pair avec Avenio et Arausio (1), tandis qu'il se gardait de mentionner les villes d'importance secondaire. S'il a nommé Vindalium, c'est uniquement à cause de la grande bataille qui fut livrée sous ses murs. Pline l'Ancien, dans la siècle suivant, la faisait figurer au nombre des villes latines (2). Or les villes de droit latin étaient de véritables cités; elles avaient conservé leur municipe, leur circonscription territoriale ou *pagus;* elles s'administraient librement, d'après leurs lois, toutefois sous l'autorité presque nominale d'un gouverneur de la province. Aeria avait dû sans doute ses développements aux avantages de sa situation éminemment favorable au commerce, tout près d'un grand fleuve et au milieu d'un vaste et riche territoire, dont elle était le chef-lieu; très probablement avant les temps romains, elle avait déjà dû recevoir sur ses hauteurs un comptoir massaliote, tout comme Cabellio, Avenio, Arausio (3); de même que plus anciennement elle avait dû recevoir quelque comptoir phénicien. Mais pendant longtemps les Grecs marseillais n'y furent que de simple trafiquants, sans aucun pouvoir effectif et n'ayant d'autre ascendant que le prestige de la richesse et de la civilisation. Ce qui le prouve c'est le témoignage de l'historien grec Apollodore, qui, écrivant environ 140 ans avant Jésus-Christ, appelait Aeria une ville celtique, Πολὶς Κελτίκη (4). Si à cette époque elle avait ap-

(1) Strabon, liv. IV. Edit. Cougny, t. I, p. 95.
(2) Pline, lib. III.
(3) Herzog, p 25.
(4) Apollodore, dans *Étienne de Byzance,* édition Pinedo, p. 25.

Digitized by Google

partenu aux Marseillais, le grec contemporain Apollodore se serait bien gardé de l'appeler une ville celtique. Les écrivains modernes qui ont avancé qu'Aeria était une ville de fondation marseillaise ont négligé de tenir compte de cette affirmation de l'auteur grec, qui me paraît devoir être prise en sérieuse considération.

Ce fut seulement vers l'an 75 avant Jésus-Christ que les Marseillais acquirent sur toute la région le pouvoir souverain, par suite des dispositions qu'édicta Pompée en leur faveur, pour les récompenser et pour punir les Gaulois. J'ai dit, au sujet de *Cabellio*, que César au contraire, devenu maître du monde à la suite de ses victoires sur Pompée, punit les Marseillais de la résistance qu'ils lui avaient opposée, et non seulement il leur ravit les avantages territoriaux concédés, mais encore il les dépouilla d'une partie de leur propre territoire et ruina leur puissance maritime et commerciale ; que, d'autre part, il conféra les plus grands avantages aux Gaulois, qu'il délivrait de l'oppression des Marseillais. Quoi qu'il en soit les villes d'Avenio, d'Arausio, d'Aeria avaient été conquises insensiblement par la civilisation grecque. Le langage écrit y était grec, le langage parlé y était un mélange de grec et de patois celtique ou ligure ; les mœurs et les coutumes y étaient grecques, avant de devenir romaines au temps de Strabon, et le monnayage marseillais y était universellement répandu. Il faut tenir pour certain que le développement d'Aeria provenait en grande partie de l'importance du marché, de *l'emporium*, que les Marseillais avaient fait prospérer et que peut-être même ils avaient obtenu d'y établir. Ce marché, qui est attesté par l'immense quantité de numéraire qu'il a laissée dans les profondeurs du sol, se continua dans les temps romains, dans les temps mérovingiens et même dans le moyen-âge, ainsi que les trouvailles de monnaies me permettent de le constater ci-après.

La ville devait être à son apogée à l'époque de l'avènement d'Auguste ; mais elle ne tarda pas à décliner rapidement ; la cause de sa fortune était devenue celle de sa décadence,

Digitized by Google

Pendant les troubles et les agitations qui étaient endémiques et continuels chez les peuples gaulois, sa situation inexpugnable, aérienne, selon l'expression des géographes (1), avait fait sa force et sa grandeur. Nulle autre ville de la région n'offrait de pareilles conditions de sécurité. Or, l'agriculture et surtout le commerce et l'industrie ne peuvent prospérer sans la sécurité. La paix profonde que le règne d'Auguste apporta au monde romain, et particulièrement à la Gaule méridionale, opéra une révolution sociale énorme. Les populations, au lieu de se retrancher comme par le passé sur les hauteurs les moins accessibles, recherchèrent les commodités et les avantages de la plaine; l'exécution des grandes voies romaines accéléra cette transformation. La voie d'Agrippa de Lyon à Arles, laissant de côté la vieille cité, malgré l'importance politique et commerciale dont elle avait joui jusque-là, lui fut funeste. Les habitants, en grande partie, allèrent s'établir en bas, c'est-à-dire à Senomagus et à Neomagus. D'autre part, Arausio sa voisine, devenue colonie romaine et la cité la plus populeuse de toute la contrée, lui fit une concurrence ruineuse. Tout cela va nous être confirmé et expliqué par les trouvailles de monnaies, et il ne faut plus s'étonner que les auteurs latins postérieurs à Pline aient négligé de la mentionner. Tandis qu'Arausio agrandissait son enceinte et s'embellissait d'édifices magnifiques, tandis que Neomagus, la nouvelle ville, acquérait le titre *d'Augusta*, Aeria se dépeuplait. Sa circulation monétaire s'affaiblissait de jour en jour; toutefois, sans cesser complètement, car l'habitude de fréquenter son marché était persistante chez les peuples du voisinage, et même de loin. Ainsi donc, ne cherchons pas à Aeria des restes de monuments comparables à ceux d'Arausio ou de Nemausus. Les grandes œuvres d'architecture ne datent, dans la Gaule Narbonnaise, que du règne d'Auguste et s'épanouissent surtout sous les règnes glorieux de Trajan, d'Adrien et des Antonins. Alors

(1) Artémidore, dans Strabon, *loc. citat*

Digitized by Google

Aeria était déchue ; mais viennent les jours de décadence de l'empire où la paix publique ne sera plus garantie, et où les populations, en face du fléau des invasions et des guerres civiles, auront à pourvoir, avant tout, à leur sécurité, la vieille ville reprendra quelque faveur, attestée encore par les trouvailles de monnaies. Aux III^e^ et IV^e^ siècles, la circulation monétaire y était redevenue relativement considérable. Plus tard, dans le malheur des temps et dans la misère générale, sous les Mérovingiens, les Carolingiens et même au moyen-âge, le promontoire de Barri se trouvait un refuge qui devait être recherché, et à l'abri de son donjon, les rares transactions commerciales d'alors s'y faisaient plus en sûreté qu'ailleurs. J'ajouterai qu'une circonstance insignifiante en apparence concourait à y entretenir un certain mouvement d'espèces. J'ai dit qu'aux environs du plateau de Barry il existait un grand nombre de carrières de pierres ; plusieurs d'entre elles paraissent remonter aux temps antiques. A côté de ces carrières, tout comme à côté de celles de Cabellio, il a été fait des découvertes de monnaies de divers temps, même de monnaies royales françaises et de monnaies pontificales.

Pour me conformer au programme que je me suis tracé, il faut maintenant que je donne l'énumération des diverses monnaies que j'ai moi-même acquises à Barri et qui sont en ma possession. Inutile de dire ici que cette liste ne présente qu'une bien faible partie des innombrables types qui y ont été exhumés. Quand j'ai commencé ma collection, la moisson était déjà presque faite, il ne restait plus qu'à glaner. Mais ces indications vont m'aider à remonter le passé de la ville disparue. J'aurai ensuite à justifier, au moyen des trouvailles de ces monnaies et, à défaut, au moyen d'autres trouvailles, les divers faits historiques que je viens d'exposer.

Digitized by Google

Monnaies massaliotes et gauloises :

Oboles, AR	7
1/2 oboles, AR	5
Lion passant, AR	7
Taureau cornupète, Æ	46
Taureau cornupète barbare, Æ	8
Type à l'aigle, Æ	2
Monnaies incertaines, voisines du type marseillais, Æ	6
Monnaies au bouquetin ou au cheval en liberté, attribuées aux Cavares, aux Voconces, aux Arécomiques, AR	22
Monnaies d'argent dites aux Dioscures, les unes sans légende, les autres avec des légendes diverses, AR	13
Monnaies d'Avenio, au taureau marchant, Æ	4
Monnaies de Cabellio, divers types, AR. et Æ	6
Monnaies de Nemausus, au sanglier, Æ.	6
Id. Id. COL. NEM., Æ.	2
Id. Volkes Arécomiques Æ	8
Monnaies allobroges, AR	2
Monnaies Volkes Tectosages, à la roue, AR.	2
Id. au type nègre AR	1
Monnaie arverne, à la cicogne, Æ	2
Monnaies celtibériennes Æ	2
Monnaies des Sequanes, types divers	8
	159

Monnaies romaines :

Consulaires, AR	4
De César, AR	2
De Lépidus, AR	3
D'Auguste, Æ	3
D'Auguste et Agrippa, Æ	6

Digitized by Google

Auguste, autel de Lyon, Æ.....	3
Suite de monnaies impériales, de Tibère à Commode, Æ.....	31
De Septime-Sévère à Constantin, argent, bronze, poterie, potin.....	53
De Constantin à Arcadius.....	38
	143

J'ai commencé par les monnaies massaliotes, mais je n'ai pas à parler de celles dites archaïques, c'est-à-dire antérieures au V^e^ siècle avant notre ère ; je n'en possède pas, et je n'ai pas la preuve qu'il en ait été découvert à Barri. Je puis en conclure qu'à cette époque reculée les commerçants marseillais n'avaient que peu ou point de relations avec Aeria. Au contraire, les oboles à la roue et les drachmes au lion passant s'y sont trouvées nombreuses. Quant aux petits bronzes au taureau cornupète, ils étaient en nombre infini. Pour ma part, je n'en ai pas acquis moins de 61 ; il m'eût été facile d'en acquérir davantage. Il faut ajouter quelques rares exemplaires à l'aigle, au trépied, au caducée ; il faut ajouter aussi les diverses monnaies plus ou moins apparentées aux types massaliotes, celles d'Avenio, celles de Cabellio, celles de Nemausus aux types du sanglier et de COL. NEM., celles des Volkes Arécomiques ; celles des Tectosages à la roue, parfois avec la figure aux traits d'un nègre ; celles des Allobroges à l'hippocampe ; puis celles des Arvernes, des Séquanes et peuples divers ; enfin, quelques rares celtibériennes. Les monnaies d'argent dites au bouquetin ou au cheval sauvage figurent au nombre de 22 dans ma liste ; elles sont attribuées par quelques-uns aux Cavares, par quelques-autres aux Voconces, par d'autres aux Arécomiques. Leur nombre relativement considérable m'est une preuve qu'elles appartenaient à la région.

L'extrême abondance des monnaies massaliotes des trois derniers siècles jusqu'au principat de Jules-César démontre quelle était à Aeria en ce temps-là l'importance du commerce

Digitized by Google

marseillais, et que ce numéraire devait être le plus usuel chez les Cavares et les Tricastins ; les monnaies de Nemausus et des Arécomiques témoignent de l'activité des relations avec la rive droite du Rhône ; les quelques exemplaires allobroges, arvernes, sequanes, etc., indiquent que vers le nord les relations s'étendaient encore assez loin. Je finis la période gauloise par un groupe de monnaies fort intéressant et qui a occupé beaucoup les numismatistes, sans que son interprétation jusqu'à présent ait été définitivement fixée. Ce sont les deniers d'argent *aux Dioscures*, c'est-à-dire représentant d'un côté une tête de guerrier casquée, et au revers un ou deux cavaliers au galop et la lance en arrêt. Ce revers est la reproduction d'un type romain de monnaies consulaires avec les divinités de Castor et de Pollux, lequel reproduisait lui-même des monnaies de Philippe, roi de Macédoine, père d'Alexandre. La légende porte divers noms, qu'on suppose être des noms de chefs gaulois, *Donnus, Auscrocos, Durnacos* gravés en caractères romains. Ces monnaies sont en général d'un métal assez pur et d'une assez bonne exécution apparentée avec l'art romain. Leur bon état de conservation avait de bonne heure frappé l'attention. On en a conclu qu'elles n'étaient pas restées longtemps dans la circulation et que, contemporaines des guerres de Jules-César dans les Gaules, elles avaient été bientôt démonétisées après la conquête et remplacées par la monnaie romaine ; on a supposé qu'elles avaient été émises à l'occasion de la levée de boucliers des peuples gaulois de l'Est pour résister à l'invasion du germain Arioviste (1), mais ce n'est là qu'une conjecture, et l'on peut y opposer que, dans ce cas, ces monnaies devraient se trouver de préférence aux environs de Lyon, du haut Rhône et de la Saône, tandis qu'on les a rencontrées presque toutes dans la région entre la Durance et l'Isère.

Parmi les monnaies consulaires, il faut remarquer que celles de Lépidus se sont trouvées assez fréquemment dans

(1) De Saulcy, *Lettres à de Longpérier*, p. 330.
Ch. Robert, *Monnaies gauloises*, p. 311, *contra*.
Barthélemy, *Revue numismatique*, 1re liv. 1883.

Digitized by Google

notre région. J'en possède moi-même trois : deux trouvées à Barri et une à Cavaillon, sans compter les petites monnaies autonomes de Cabellio au mot *Lepi* (1). Ceci vient confirmer l'affirmation historique qu'aux temps du triumvirat Lépidus séjourna assez longtemps dans notre pays. Les monnaies de bronze de la colonie de Nîmes avec les bustes d'Auguste et d'Agrippa et avec le crocodile et le palmier sont fort communes, ainsi que celles de Lyon avec l'autel de Rome et d'Auguste. On sait qu'Auguste avait interdit dans les Gaules la fabrication de la monnaie d'argent. Lui-même, à la fin de son règne, et après lui Tibère, supprimèrent aussi aux cités latines de la Gaule Narbonnaise la faculté de frapper des monnaies autonomes en bronze. Ce droit fut limité aux colonies de Nîmes et de Lyon, qui en émirent pendant assez longtemps des quantités considérables. Il arrive parfois de trouver des monnaies de la colonie de Nîmes fragmentées par moitié. Cet état fragmentaire ne saurait être attribué au hasard. On doit supposer que la cassure avait été faite pour avoir des monnaies fractionnaires, ou bien pour avoir un signe de reconnaissance ou de ralliement, ou bien encore des souvenirs d'amitié. Si ces monnaies se retrouvent fréquemment à Barri, c'est que sous le règne de Tibère la décadence d'Aeria n'avait pas encore eu le temps de s'accentuer, son commerce n'avait pas encore perdu son importance ; mais sous les règnes suivants le numéraire se raréfie de plus en plus. Tandis que sur divers points de la région les beaux grands bronzes de Trajan, d'Adrien, des Antonins se rencontrent souvent, Barri en a livré fort peu. J'en ai déjà indiqué la raison; mais, outre celle-là, il peut aussi y en avoir une autre d'ordre secondaire. Les grands bronzes, étant plus faciles à trouver et ayant aux yeux de la plupart des chercheurs une valeur plus grande, ont pu parfois être extraits les premiers.

Les monnaies de Gallien, de Posthume, de Tétrique, de Probus, soit en potin, soit en bronze, sont en abondance, et

(1) Duchalais, *Description des monnaies gauloises*, p. 21. Muret et Chatouillet, *Catalogue des monnaies de la bibliothèque nationale*, nos 2544 et suiv.

Digitized by Google

cette affluence se continue jusqu'à la chute de l'empire. Les malheurs du règne de Gallien et les épreuves que notre province continua de subir sous plusieurs de ses successeurs furent le signal d'une reprise en faveur d'Aeria. Il faut dire qu'à partir du règne de Gallien l'esprit public, les mœurs, les coutumes essuyèrent une transformation profonde. Les jours de suprême grandeur de l'empire romain avaient pris fin sans retour ; on ne croyait plus aux hautes destinées de la ville éternelle ; l'empereur Valérien était misérablement prisonnier chez les Perses ; Gallien, son indigne fils, était impuissant à refouler les invasions des barbares d'au-delà du Rhin et à comprimer des révoltes incessantes. Il y eut alors une révolution sociale presque égale à celle amenée par Auguste, mais en sens inverse cette fois. Sans doute les temps d'épreuves étaient passagers, mais ils étaient fréquents, et les populations interrogeaient l'avenir avec terreur. La bonne administration de Dioclétien, la gloire et la prospérité relative du règne de Constantin ne purent ramener la confiance. Néanmoins, comme, malgré les sinistres prévisions, le mouvement commercial existait encore, et que d'ailleurs le théâtre des événements était encore loin, les monnaies de Constantin et de ses successeurs se trouvent nombreuses à Barri, particulièrement celles de Valens et de Gratien, et celles d'un césar presque inconnu, Decentius ; et elles témoignent d'une prospérité relative. Puis tout à coup le monnayage cesse. Seule une petite monnaie de bronze d'Arcadius, le premier empereur byzantin, vient clore la période gallo-romaine et nous apprendre que le monde romain se meurt et qu'il est remplacé par la domination des barbares. Aeria, malgré ses défenses naturelles, succombait, après avoir vu périr autour d'elle *Augusta Tricastinorum, Arausio, Alba Augusta Helviorum.* On y aperçoit encore un certain nombre de blocs de pierre qui paraissent avoir été noircis, brûlés par quelque violent incendie.

Plus tard quelques survivants de l'ancienne ville vinrent se réfugier sur le plateau et y établir le simulacre d'un nou-

Digitized by Google

veau marché. Les trouvailles ont mis au jour quelques exemplaires de monnaies des temps postérieurs, qui prouvent qu'une agglomération d'habitants y a vécu sous les Mérovingiens, dans le moyen-âge et même jusqu'au seuil des temps modernes. Mais je dois rappeler que l'extraction des pierres avait dû concourir à amener là un certain mouvement d'espèces. C'est ainsi que j'explique la trouvaille à Barri d'une certaine quantité de l'ancienne monnaie pontificale frappée à Avignon dans les XVI^e^ et XVII^e^ siècles, ainsi que de sous en cuivre de Louis XIII. Quoi qu'il en soit, je n'ai point à étudier les temps postérieurs à la destruction d'Aeria ; ils ne rentrent point dans mon sujet. L'épigraphie n'y rentre pas davantage.

Cependant je ne puis m'empêcher de mentionner les inscriptions provenant de Barri qui se trouvent publiées dans le *Corpus inscriptionum latinarum* de M. Hirschfeld.

1227
P. APICIVS
MoDESTVS
AEREM
V

1229
NAEV//
VALENTINVS
ET LVCANVS
V· S· L· M·

1735
D· M· RVTIL/
CALVI L///
VET
M· H· F· C·

J'y ajoute celle trouvée à St-Paul-Trois-Châteaux :

1731
roMÆ ET AV//
TO
/hoRTENSIV//
/ R· POLIEN ///
/TPCHERM//
//CRIMIN //

Digitized by Google

La première de ces inscriptions, en un petit cippe ou dé de pierre, dont malheureusement la partie basse est tronquée, a vivement excité l'attention du monde savant ; car elle est jusqu'à présent le seul monument où paraît se trouver à peu près indiqué épigraphiquement le nom d'Aeria. Florian Vallentin, entre autres, l'a décrite et interprétée (1), et il traduit le mot AEREN par *Aerensis*. M. Hirchfeld, au contraire, croit voir dans la finale du mot AEREN une M au lieu d'une N, et il traduit par *ære multatitio*, produit des amendes (2). Dans ce cas, il n'y aurait plus à parler d'une reproduction épigraphique de l'ethnique AERENses.

Ce petit monument a eu de nos jours une destinée singulière. Il avait été découvert dans une ferme par M. Allmer, le savant épigraphiste lyonnais, qui en avait relevé et reproduit le texte. L'année suivante il avait disparu, et il resta perdu pendant longtemps. On craignait qu'il n'eût été détruit. M. Paul de Faucher, de Bollène, notre savant et dévoué collègue, possesseur d'une remarquable collection d'antiquités locales, a eu l'heureuse fortune de le retrouver et d'en faire l'acquisition. J'ai pu l'examiner tout récemment dans sa galerie.

M. Paul de Faucher possède aussi un grand nombre de monnaies de tous types provenant de Barri et des environs. Ces monnaies se sont présentées dans les mêmes conditions de trouvailles que les miennes : en général les gauloises, les massaliotes, les romaines du Bas-Empire, en haut, dans la partie orientale, ainsi que je l'ai déjà dit ; les romaines du haut empire dans les terrains de St-Pierre de Sénos et de Saint-Paul-Trois-Châteaux. J'y ai remarqué une monnaie byzantine ainsi que des deniers melgoriens.

Le donjon de Barri n'appartient qu'au moyen-âge, mais

(1) Florian Vallentin, *Notice sur la colonie latine d'*Augusta Tricastinorum.

(2) Le mot *multaticius*, selon Ducange (*Glossarium*) est synonyme de *collectitius*.

Digitized by Google

il avait dû être la reconstruction d'un *castellum* romain. Il s'y trouve, en effet, des pans de mur d'appareil romain. Ce *castellum* correspondait avec celui de Derboux. et celui-ci avec celui d'Uchaux. Tous les trois étaient destinés à protéger la voie romaine. J'ai acquis à Derboux plusieurs monnaies du Bas-Empire.

Il me reste à expliquer la coexistence de *Senomagus* et *d'Augusta Tricastinorum*, dans le voisinage et pour ainsi dire aux portes d'Aeria. Mes explications ne sont que de simples conjectures, et il n'est pas à ma connaissance qu'elles aient été présentées par d'autres ; mais elles me paraissent si vraisemblables que je ne puis les omettre ici.

On sait que sur les terrains occupés aujourd'hui par le village de St-Pierre de Sénos avait existé jadis une ville ou une station appelée *Senomagus* par les anciens géographes. Construit le long de la grande voie d'Agrippa, d'Arles à Lyon, sur des terrains fertiles qu'arrosaient les eaux du Lauzon, signalé par les itinéraires d'Antonin, de Jérusalem et par la table dite de Peutinger, Senomagus devait être le faubourg d'Aeria, la ville basse tout au plus, tandis qu'Aeria était la ville haute, la ville antique. Dix minutes suffisent pour descendre du plateau de Barri à St-Pierre de Sénos, au moyen d'un chemin ou sentier qui, d'après les apparences et d'après la tradition, a une origine antique. On l'a appelé, dit-on, *le chemin de la Reine-Jeanne.* La population qui, sur le plateau, n'avait à sa portée que de l'eau de citerne ou de sources chétives, avait dû de bonne heure, dans des moments paisibles, établir des maisons et des jardins dans ces lieux fortunés abrités par la montagne. Après la conquête romaine, un véritable faubourg ou quartier séparé dut s'y former, et le passage de la voie d'Agrippa lui valut une certaine importance. Les riches gallo-romains et ceux qui vivaient de l'industrie de la route, hôteliers, voituriers, muletiers, durent s'y installer. S'il est vrai qu'à St-Pierre de Sénos on a trouvé de nombreux sarcophages dans le voisinage de l'antique voie romaine, ces tombeaux,

Digitized by Google

en conformité de la coutume romaine, avaient sans doute été placés le long de la route, et leur grand nombre indiquerait qu'il s'agirait non point seulement de sépultures des habitants de la ville basse, mais encore de la ville haute, d'Aeria qui était tout près, et dont je ne crois pas qu'on ait trouvé ailleurs quelque autre nécropole. Senomagus me paraît avoir été particulièrement florissant dans les temps du haut empire, c'est-à-dire au temps de la décadence de l'ancienne cité. On n'y a trouvé que peu ou point de monnaies gauloises ou marseillaises, tandis que de beaux grands bronzes, m'a-t-on dit, ainsi que des débris de sculpture, notamment de grands chapiteaux corinthiens, des mosaïques et autres objets d'art de bonne époque, s'y sont rencontrés. Sous le règne de Gallien, pendant l'invasion de Chrocus et dans les temps qui ont suivi, les habitants durent délaisser ces lieux trop exposés aux ravages de l'ennemi et se retirer dans l'enceinte de la ville haute. Senomagus finit par disparaître au milieu des grandes invasions du V^e^ siècle. L'anonyme de Ravenne, qui date du VI^e^ siècle, n'en fait pas mention.

La ville de Neomagus, Augusta Tricastinorum, aujourd'hui St-Paul-Trois-Châteaux, indiquée par le géographe Ptolémée, sous 23 degrés 30 de longitude et 45 degrés de latitude (1), était située à une distance à vol d'oiseau d'environ quatre kilomètres du plateau de Barri-Aeria. Sa disposition dans un terrain de plaine, sans aucun accident de terrain assez fort pour la protéger, est, à mes yeux, une démonstration que la ville n'a pu être fondée par les Gaulois et qu'elle est, au contraire, de création romaine en quelque sorte officielle. Sur les encouragements, peut-être même avec la pression de l'autorité romaine, qui avait en haine les facilités pour la résistance que présentaient les villes établies sur les hauteurs, une partie de la population d'Aeria, conviée par l'attrait du bien-être et de la civilisa-

(1) Ptolémée, éd. Leipsick Tauchnitz. 1843, p 112.

Digitized by Google

tion, dut essaimer à Neomagus. C'est ainsi qu'au début des temps modernes, le cardinal de Richelieu d'abord, Louis XIV ensuite, faisaient démanteler les vieilles enceintes fortifiées, et obligeaient les populations à s'établir dans la plaine. La ville nouvelle reçut toutes les faveurs gouvernementales ; elle obtint le titre *d'Augusta* si envié ; elle devint ville de droit latin et chef-lieu du peuple tricastin, *Augusta Tricastinorum,* se substituant ainsi à l'antique principat de la cité gauloise. Elle dut même recevoir alors une partie du territoire d'Aeria, car elle n'aurait pu exister sans avoir autour d'elle un territoire d'une étendue suffisante, un *pagus*. D'autre part, il me semble incontestable que la vieille cité des anciens Tricastins, Aeria, l'oppidum en temps de guerre, le siège du pouvoir en temps de paix, avait dû jusque-là avoir en sa possession les terrains qui lui étaient contigus adjacents à la montagne : au midi la vallée actuelle de Bollène, au nord la vallée actuelle de St-Paul, qui lui fut enlevée au profit de la ville augustale. S'il est vrai que la création de Neomagus est de temps romain, ainsi que je vais le constater ci-après, où a-t-elle pu prendre les éléments de sa population quand elle a été grandie au rang de ville latine et augustale, si ce n'est dans le grand centre de population tricastine à qui elle était attachée et qui se trouvait tout près ? Où a-t-elle pu prendre son territoire si ce n'est par un démembrement de la même cité ?

Pline, qui écrivait son livre vers l'an 70 de l'ère chrétienne, inscrit les deux villes en même temps au nombre des villes latines. Le géographe grec Ptolémée, qui écrivait vers l'an 140, c'est-à-dire environ soixante-dix ans après, ne fait mention que de Neomagus et nullement d'Aeria. Il faut en conclure qu'à cette époque Aeria, ainsi que l'ont révélé les trouvailles des monnaies, se trouvait dans un état de décadence et d'amoindrissement. Les itinéraires ne font pas mention de Neomagus. C'est que, tout comme Aeria elle-même, la nouvelle ville se trouvait à quelque distance du tracé de la grande voie romaine.

Digitized by Google

A St-Paul-Trois-Châteaux les vestiges de monuments et d'édifices publics, et notamment ceux qui m'ont paru devoir être attribués à un temple d'Auguste, les restes de sculpture, les stèles épigraphiques, les mosaïques, les menus objets archéologiques, tout porte le cachet de l'art romain de l'empire, rien n'y rappelle les temps antérieurs romains ou marseillais. A leur tour, les trouvailles des monnaies, soit dans l'enceinte de la ville, soit au dehors, viennent apporter leur affirmation conforme. Ces monnaies appartiennent toutes aux temps romains et généralement au haut empire à partir d'Auguste; il ne s'y découvre aucune de ces monnaies gauloises ou marseillaises, ni même consulaires, si communes à Barri. Sous mes yeux il a été extrait de dessous une mosaïque un grand bronze paraissant appartenir à l'empereur Claude; d'autres monnaies impériales m'ont été présentées.

Le nom de Senomagus et le nom de Neomagus comparés viennent à l'appui des observations ci-dessus. Dans la langue celtique, ainsi que dans d'autres langues d'origine aryenne, le mot *mag, magos,* signifie lieu, enceinte, ville, et le mot *sen, sean, senex,* signifie vieux, ancien; Senomagus, quartier vieux, ville vieille, par opposition à *Neomagus,* ville neuve, sans doute parce que Sénomagus existait déjà depuis quelque temps, lorsque Neomagues fut fondée par les Romains pour recevoir bientôt après le titre d'Augusta.

Ainsi donc, la vieille capitale gauloise, le vieil oppidum tricastin, Πόλις Κελτική, a formé de sa substance les deux villes qui, dans des temps paisibles, se développèrent à côté d'elle. Mais cet enfantement l'avait épuisée, et elle ne reprit une prospérité relative, attestée par les trouvailles de monnaies, que lorsque ses deux filles, maltraitées à leur tour par le cours des événements, se trouvèrent elles-mêmes en décadence.

En résumé, au milieu du pays tricastin se trouvait, à l'époque romaine, un grand centre de population dont l'origine avait été sur le plateau de Barri et qui fournit trois agglomérations: Aeria, au sommet, Senomagus et Neomagus, au bas

Digitized by Google

de la montagne, l'une au midi, l'autre au nord. Aeria, la ville mère, la ville haute, continua de garder attachée à elle comme faubourg Senomagus, la ville basse. Au contraire, Neomagus, par la faveur des Romains, fut détachée d'Aeria, et, au préjudice de celle-ci, devint elle-même la ville chef-lieu des Tricastins jusqu'au temps des grandes invasions.

Digitized by Google

L'UNIFICATION DES HEURES

La vapeur et l'électricité ont, à un degré jusqu'ici inconnu, développé les moyens de communication et favorisé les relations internationales. De la multiplicité des rapports entre les peuples, soit dans l'ordre économique et commercial, soit dans l'ordre intellectuel et scientifique, est résultée une tendance générale vers l'unification de toutes les mesures. L'introduction successive du système métrique décimal dans la plus grande partie de l'Europe a déjà unifié les grandeurs les plus usuelles : remarquable progrès qui abrège les opérations du calcul et facilite les transactions du négoce. La physique, à son tour, a dû entrer dans la voie de la simplification : l'adoption du thermomètre centigrade et des calories est, de nos jours, à peu près universelle, et la création de nouvelles unités électriques (1881) a réuni à la fois les suffrages des praticiens et des savants.

Une nouvelle question s'impose aujourd'hui à l'attention publique : celle de *l'unification des heures*. Depuis quelques années, elle préoccupe les esprits ; elle a fait l'objet de sérieuses discussions au Congrès géographique de Venise (1881), au Congrès géodésique de Rome (1883) et à la Conférence internationale de Washington (1884). Mais déjà, de la sphère de la spéculation, le problème passait dans celle de la pratique. Dès 1883, les Américains inauguraient, sur tous les réseaux des États-Unis et du Canada, un nouveau système horaire, basé sur le méridien initial de Greenwich. Plusieurs nations européennes sont sur le point de suivre l'exemple du Nouveau Monde. La brutalité du fait accompli trancherait ainsi, sans la France et contre la France, une question qui intéresse tous les États; le méridien de

Digitized by Google

l'Observatoire anglais deviendrait le méridien initial cosmopolite.

L'honneur et l'intérêt de notre patrie lui commandent de ne point s'isoler de ce débat. Protester contre toute prétention égoïste et tyrannique ne suffirait pas à sa dignité; il faut qu'elle prenne sous son patronage (le temps perdu ne lui permet guère autre chose) une solution vraiment internationale, et s'efforce d'en assurer le triomphe.

Faire la lumière sur un sujet aussi complexe que délicat, apprécier la valeur des diverses opinions émises jusqu'à ce jour, proposer celle qui paraît la meilleure et la plus acceptable, tel est le but de ce travail.

I

LA PREMIÈRE UNIFICATION DE L'HEURE

Afin de mieux comprendre la réforme actuellement à l'étude, il faut nous demander quelle est l'origine et quel est le mérite du système chronométrique légué par le passé.

Aujourd'hui, l'heure est une unité d'une grandeur constante comme le mètre, le gramme, le franc. Pour obtenir cette quantité invariable, l'homme a dû passer par de longs siècles de tâtonnements. C'est aux Babyloniens, les plus anciens observateurs du ciel, que l'on doit la première idée de la division actuelle du temps (1). Deux mille ans avant notre ère, les habitants des bords du Tigre et de l'Euphrate partageaient le jour et la nuit en deux séries de douze heures chacune. Une série comprenait le temps pendant lequel le soleil est au-dessus de l'horizon; l'autre, l'intervalle qui s'écoule entre le lever et le coucher de cet astre. De là, diverses conséquences dignes de remarque. En un endroit donné, la première heure soit du jour, soit de la nuit, commençait tantôt plus tôt, tantôt plus tard. La valeur de l'heure variait suivant la durée du jour apparent; la longueur des heures diurnes était en raison inverse des heures noc-

(1) Hérodote, *Hist.*, livr. II, n. 109.

Digitized by Google

turnes ; elle atteignait son maximum au solstice d'été, son minimum au solstice d'hiver. Pour des villes situées à des latitudes différentes, la même heure, en un même jour, n'avait jamais une égale durée.

Cette supputation du temps passa de la Chaldée en Égypte, plus tard en Grèce, et enfin à Rome, vers l'époque de la première guerre punique (1). Mais son vice fondamental, le défaut d'uniformité, la rendait d'un usage difficile dans les observations scientifiques. Aussi devons-nous enregistrer, chez les anciens, une première tentative *d'unification* dans la mesure du temps. Les astronomes de l'École d'Alexandrie adoptèrent des heures dont la durée fut la même, dans tout le cours d'une année, soit pour le jour, soit pour la nuit. Elles égalaient la douzième partie du jour naturel de l'équinoxe ; pour cette raison, elles s'appelaient *équinoxiales,* par opposition aux heures variables, nommées *temporelles.*

L'unification ne put se réaliser dans la vie civile ; le peuple tenait aux heures inégales, et la routine s'enracina au point de persister jusqu'aux temps modernes. — Aussi, quand vers la fin du XIII^e^ siècle (2), les horloges à poids et à volant se répandent dans toute l'Europe, on les voit tout d'abord assujetties à une double condition : leur vitesse ne doit pas être la même pendant le jour et pendant la nuit ; la douzième heure, pendant toute l'année, devra marquer exactement le lever et le coucher du soleil. Difficulté insurmontable, contre laquelle les constructeurs luttèrent en vain et qui nécessita un changement de système.

La différence de durée entre les heures du jour et celles de la nuit fut à peu près sacrifiée. On se résigna à laisser marcher l'horloge avec une vitesse uniforme. Mais la première heure dut coïncider constamment avec le coucher du soleil. Pour obtenir ce résultat, on poussait chaque jour l'aiguille sur le cadran, soit en avant, soit en

(1) Pline, *Hist. nat.*, livr. VII. 60.
(2) Dante, *Paradiso*, cant. XXIV, v. 13.

Digitized by Google

arrière, suivant la saison. Cet inconvénient fit plus tard adopter l'usage de régler les pendules sur le *midi vrai*, c'est-à-dire sur l'instant précis où le centre du soleil passe au méridien du lieu.

C'était un pas en avant dans l'œuvre de l'unification. Mais qui eût pensé alors à détrôner le soleil de sa royauté séculaire? Quel blasphème de supposer sa marche irrégulière! Ce culte presque superstitieux pour l'astre du jour retarda l'adoption définitive d'un temps absolument uniforme. Le soleil varie sans cesse de vitesse dans son mouvement apparent; il ne pouvait donner une unité constante. Cette unité, Huygens l'avait obtenue par l'application du pendule aux horloges et par l'invention de l'échappement (1). Depuis la fin du XVII^e^ siècle, on possédait des chronomètres d'une grande régularité, qui, par conséquent, marquaient des heures égales.

Ce temps uniforme, appelé *temps moyen*, fut en usage dans les observatoires.

On imagina un *soleil fictif*, le *soleil moyen*, parcourant l'équateur céleste avec une vitesse constante, partant de l'équinoxe du printemps et arrivant à ce même équinoxe au même instant que le soleil vrai. L'intervalle, toujours le même, compris entre deux retours consécutifs du *soleil moyen* à un même méridien, reçut le nom de *jour solaire moyen*. L'heure d'un bon chronomètre est la vingt-quatrième partie de ce jour solaire moyen.

Une pendule bien réglée marque le temps moyen; elle est sans cesse en désaccord avec le soleil. Tant que le public repoussa ce temps uniforme, il fallut journellement avancer ou reculer les aiguilles des montres et des chronomètres, pour les faire marcher avec le soleil vrai. La ville de Genève eut l'honneur de renoncer la première à cette altération continuelle des heures. A partir du 1^er^ janvier 1780, ses horloges publiques marquèrent le temps moyen. Londres adopta le même usage en 1792; Berlin, en 1810, et Paris, en 1816.

(1) ***Hugenius*** (Huygens), *Horologium*, 1658.

Digitized by Google

Une première unification du temps venait de s'accomplir. L'homme avait enfin conquis l'*heure locale, l'heure uniforme,* unité absolument fixe et invariable, d'une durée perpétuellement constante, à toutes les époques historiques. Précieuse conquête dont nous devons maintenant étudier la valeur.

II

EXAMEN DU SYSTÈME CHRONOMÉTRIQUE ACTUEL

Le mérite essentiel et indiscutable du système aujourd'hui en usage, c'est l'égalité rigoureuse entre les heures du jour et les heures de la nuit, l'identité parfaite de leur longueur pendant le cours d'une année, ou plutôt, pendant le cours des siècles.

Mais cet avantage ne doit pas nous faire fermer les yeux sur les imperfections du système. Toutes les difficultés qu'il soulève proviennent d'un même principe: *la diversité des origines du temps moyen.*

C'est le minuit qui sert généralement de point de départ à la mesure du jour moyen. Or, n'est-il pas essentiellement variable? Chaque lieu a son minuit dans un instant physiquement différent, c'est-à-dire quand le soleil moyen est censé passer à l'anti-méridien de ce lieu. Ainsi le point initial du jour voyage autour du globe de l'orient à l'occident et se transporte successivement d'un méridien à l'autre. Comme ces grands cercles, les instants à partir desquels on change de date et l'on recommence, chaque jour, à compter les heures sont donc innombrables.

De ce fait découlent plusieurs conséquences : la coexistence de deux dates et de toutes les heures du jour sur notre planète, — la juxtaposition d'un nombre infini de journées locales et le défaut de synchronisme entre ces journées, — la variété des expressions horaires pour désigner le même instant physique, — enfin, le manque de rapport simple entre l'heure d'un pays et l'heure d'un autre.

Au même moment, les vingt-quatre heures du jour exis-

Digitized by Google

tent sur la terre. Quand nous avons midi, il est minuit à nos antipodes, six heures du matin à 90° O, six heures du soir à 90° E. Pendant qu'une journée s'achève sur une moitié du globe, le jour suivant commence sur l'hémisphère opposé. Les événements qui s'accomplissent de part et d'autre, durant cette période, eussent-ils été simultanés, auront fatalement deux dates différentes dans l'histoire. On mettra entre eux l'intervalle purement imaginaire d'un jour environ. Afin de nous rendre mieux compte de cette coexistence de deux jours différents, examinons ce qui se passe lorsque le dimanche commence à Paris: à ce moment précis, il n'est encore que samedi pour tous les pays situés à l'Ouest, 11 heures du soir à 15° O., 10 heures à 30° O., etc. Mais il est déjà dimanche pour tous les points à l'est de Paris, 1 heure du matin à 15° E, 4 h. à 60° E., etc.

De là il suit que chaque méridien a sa journée distincte de la journée d'un autre méridien. Pour tous les points qui ont des longitudes inégales, le même quantième, soit du mois, soit de l'année, ne peut jamais commencer et finir au même moment, et il ne saurait y avoir concordance entre les heures d'un même jour.

Conséquemment, les heures les plus diverses désigneront le même point de la durée, le même instant physique. Il se produit, par exemple, une éclipse d'un satellite de Jupiter ou une éclipse de lune, phénomènes visibles dans la même seconde pour tous les points du globe qui ont ces astres au-dessus de l'horizon. Ici l'éclipse aura commencé à 10 h. du soir, là à 2 h. du matin, ailleurs à 5 heures, etc.

Ce grand nombre d'expressions horaires pour énoncer le même temps n'aurait néanmoins que peu d'importance, si la traduction d'une heure locale en une autre était à la portée de tout le monde. Mais cette conversion exige une donnée, absolument indispensable, que l'on n'a pas toujours sous la main: la différence de longitude entre les deux pays dont on compare les heures. Une fois en possession de cette quantité, il reste à faire un calcul très élé-

Digitized by Google

mentaire. Mais tout le monde sait-il l'effectuer? La difficulté de cette opération vient de ce que la division actuelle du temps et de la circonférence, ce legs des peuples de la Chaldée, dérive de la numération duodécimale, arithmétique plus savante et plus compliquée que le système décimal.

Les diverses imperfections théoriques que nous venons de signaler dans la chronométrie actuelle produisent des inconvénients pratiques de plusieurs sortes. Il suffira de les indiquer.

La variété des heures locales peut donner lieu aux erreurs les plus regrettables, qu'il s'agisse soit de la hausse ou de la baisse des valeurs sur une place étrangère, soit de l'annonce de la haute mer ou du signalement d'une tempête, soit, en temps de guerre, d'un ordre de mobilisation ou d'un mouvement stratégique à exécuter.

Notre supputation du temps crée des difficultés aux administrations des chemins de fer. Dans chaque réseau, il a fallu adopter un temps uniforme pour l'usage du personnel; mais aux stations de jonction, on a deux heures différentes; d'où probabilité d'erreur et, par suite, manque de régularité et de sécurité dans le service.

Le télégraphe dont « les mailles, selon l'expression de « M. Sandford-Fleming, semblables à celles d'une toile d'a- « raignée, ne cessent de s'étendre et enserrent de plus en « plus la surface du globe (1), » a rendu palpable l'imperfection de notre système chronométrique. Ainsi une dépêche télégraphique qui serait transmise *directement* de Paris en Amérique, le 1er janvier 1892, à 4 heures du matin, arriverait à New-York le 31 décembre 1891, à 10 h. 55 du soir et à San-Francisco à 7 h. 41. Elle parviendrait donc à sa destination, si l'on s'en tient aux heures locales, la veille de son départ et l'année précédente.

Le fait suivant nous fait saisir les anomalies de notre système horaire. Un jeune lord, reçoit, *le 25 juillet 1889*, un télégramme de Yokohama lui annonçant la mort d'un

(1) Sandford-Fleming, *Rapport au Congrès de Venise*, 1881.

Digitized by Google

riche parent, qui l'avait institué son héritier universel. Il part aussitôt pour le Japon. A son arrivée, on lui apprend qu'il est déshérité par un testament daté du *26 juillet*. « C'est un faux, s'écrie le gentleman! Personne ne peut tester après sa mort. » — Il plaide et perd son procès. En effet, la dépêche était arrivée à Londres, le 25 juillet, peu avant minuit. A cet instant, c'était au Japon, le 26 juillet et 9 heures du matin. Ce jour-là, à 2 heures de la nuit, le vieux parent avait refait son testament et il était mort à 4 heures. Le télégramme, envoyé aussitôt, avait pu parfaitement parvenir à Londres le 25 juillet, avant minuit, heure de Greenwich.

Empressons-nous de reconnaître la rareté de pareilles surprises. C'est la science qui a surtout à souffrir de la multiplicité des heures locales. L'observation des divers phénomènes qui intéressent la physique du globe: mouvements sismiques, cyclones, orages magnétiques, perturbations atmosphériques, etc., exige la connaissance rigoureuse de leur durée. Dans bien des cas, la différence des heures locales met le savant dans l'impossibilité de se procurer cette donnée avec précision.

Ces divers inconvénients de la chronométrie actuelle ont fait naître la pensée de la modifier et d'unifier les heures. Les uns se contenteraient de l'unification intérieure et demandent des heures nationales. D'autres veulent une unification générale.

III

DES HEURES NATIONALES

Prendre l'heure d'un méridien national, ordinairement celui de la capitale, la substituer à toutes les heures locales, en faire ainsi, *par convention*, l'heure de tous les pays renfermés dans un État, tel est le système de l'*unification intérieure* ou de l'*heure nationale*. Pour la France, l'heure nationale est l'heure du méridien passant par l'Observatoire de Paris. Depuis quelque temps, on s'occupe de rendre

Digitized by Google

l'heure nationale obligatoire pour toutes les communes du territoire de la République. « Le 4 janvier 1888, M. le « Président nommait, pour étudier la question qui avait « attiré à plusieurs reprises l'attention du Bureau (des « Longitudes), une commission composée de MM. Bou- « quet de la Grye, Cornu, Janssen et Mouchez. M. Bou- « quet de la Grye a été chargé du rapport, qui a été ap- « prouvé par le Bureau. M. le Président a demandé ensuite « au ministre de l'Instruction publique de vouloir bien « soumettre cette question au Parlement, après avoir ob- « tenu l'assentiment des divers départements ministériels « intéressés. Tous les ministres ayant approuvé l'unifica- « tion de l'heure (1) », la Chambre des Députés a été saisie, d'abord le 20 novembre 1888, et par suite du renouvellement de ses membres, une deuxième fois, le 29 mars 1890, d'un projet de loi, en un seul article, ainsi conçu : *L'heure légale en France et en Algérie est l'heure temps moyen de Paris* (2).

Un bon nombre de municipalités françaises, pour satisfaire aux vœux des populations, ont déjà adopté l'heure de Paris, tant la réforme projetée s'impose aujourd'hui.

Depuis longtemps, les chemins de fer français ont réalisé, pour leur service, l'unification intérieure ; les horaires des trains sont fixés d'après une heure uniforme, théoriquement celle de Paris, en fait, celle de Rouen. Beaucoup de personnes l'ignorent encore, ce sont les cadrans extérieurs des gares qui marquent l'heure nationale ; ceux de la voie, doivent régulièrement avoir cinq minutes de retard sur

(1) *Annuaire* pour l'an 1889, publié par le Bureau des Longitudes.

(2) Depuis que ces lignes ont été écrites, la Chambre des Députés a adopté ce projet, après la déclaration d'urgence et sans discussion, dans sa séance du mardi 2 décembre 1890 Le Sénat a voté ce même projet, en première délibération, le mardi 17 février 1891. M. Faye, président du Bureau des Longitudes, nommé commissaire du gouvernement, a assisté le ministre de l'Instruction publique dans la discussion de ce projet, devant la haute assemblée. Voir : *Journal officiel* du 18 février 1891. — Le projet a été voté en deuxième lecture par le Sénat, le mardi 10 mars 1891. — Le *Journal officiel* a promulgué cette loi dans le numéro du 15 mars.

Digitized by Google

l'heure de Paris. Ce retard de l'heure intérieure, véritable régulatrice de la marche des trains, n'a plus aujourd'hui de raison d'être. Pourquoi ne pas le supprimer?

Ce sont les relations innombrables, créées par le développement des chemins de fer, qui ont rendu nécessaire l'adoption de l'heure légale. Aussi cette mesure, croyons-nous, sera-t-elle généralement acceptée avec faveur. Toutefois ses conséquences ne passeront pas complètement inaperçues. Dans toutes les localités situées à l'est du méridien de Paris, l'heure légale sera en retard sur l'heure vraie; à Nice, ce retard atteindra vingt minutes, à Bastia, vingt-huit minutes. Pour tous les pays qui sont à l'ouest de notre méridien national, le midi légal arrivera avant le midi vrai; à Brest, le temps légal sera en avance de vingt-sept minutes sur le temps local. A ces quantités il faut ajouter la différence de quinze ou seize minutes qui existe parfois entre le temps vrai et le temps moyen. On obtient ainsi, pour les points extrêmes de la France, un écart maximum d'environ trois quarts d'heure entre l'heure légale et l'heure locale vraie. Cet écart ne peut manquer d'attirer l'attention des populations et, dans plus d'un cas, il faudra en tenir compte; mais l'expérience des autres nations démontre qu'il peut facilement être supporté.

La plupart des puissances étrangères (1) ont, en effet, adopté un temps normal pour les chemins de fer et parfois dans les usages de la vie civile.

Dans la Grande-Bretagne, l'heure du méridien de Greenwich ne règle pas seulement les railways ; elle régit les actes de la vie ordinaire, depuis 1848. L'Irlande reconnaît comme normale l'heure de Dublin ; les télégraphes seuls ont pris celle de l'Observatoire anglais.

La Suède, depuis 1879, s'est donné un temps uniforme. Ce n'est pas Stockholm qui a l'honneur d'imposer son heure

(1) Cf. M. de Nordling, *Revue générale des chemins de fer*, 1888. — L. B. *Nature*, 1888. — M. Pasquier, *Mémoires de l'Union des ingénieurs de Louvain*. — — M. de Busshere, *Bulletin de la Société royale belge de géographie*.

Digitized by Google

à tout le royaume, mais le méridien situé à 3° 3' à l'ouest de cette capitale, à 15° E de Greenwich.

Dans l'Alsace-Lorraine, le Grand-Duché de Bade, le Luxembourg et l'Allemagne du Nord, les départs et les arrivées des trains sont établis d'après le temps local, dans les guides destinés au public; mais, d'après le temps moyen de Berlin, dans les graphiques et les horaires du personnel des voies ferrées.

La Bavière a deux heures normales : une pour le Palatinat, celle de Ludwigshafen ; l'autre pour le reste du royaume, celle de Munich.

A l'exemple de la Bavière, l'Autriche-Hongrie avait jusqu'à présent deux heures régulatrices pour ses chemins de fer : celle de Buda-Pesth pour les réseaux de la Hongrie, de la Galicie, de la Bukowine et de la Bosnie; celle de Prague pour les provinces occidentales et les chemins de fer autrichiens proprement dits.

En Italie, l'heure de Rome a remplacé les heures de Turin, Vérone, Rome, Florence et Naples qui existaient précédemment; les chemins de fer siciliens ont l'heure de Palerme; ceux de la Sardaigne, celle de Cagliari.

En Russie, c'est l'heure de St-Pétersbourg (observatoire de Poulkova) qui, depuis le 1er/13 janvier 1888, est appliquée à tout le réseau russe, abstraction faite de trois ou quatre lignes qui ont conservé le temps local.

Dans les autres États de l'Europe, Belgique, Hollande, Portugal, Espagne, Danemark etc., depuis longtemps, les administrations des voies ferrées emploient une heure unique, ordinairement celle de la capitale.

Aux États-Unis d'Amérique, le système des fuseaux, que nous expliquerons plus loin, a introduit quatre heures fondamentales, à la place des heures locales autrefois si nombreuses.

Au Japon, depuis le 1er janvier 1888, il n'y a plus qu'un seul temps pour toute la vie publique et privée; il est en avance de neuf heures sur celui de Greenwich.

Digitized by Google

En résumé, l'usage d'une heure nationale pour chaque État est presque général pour le service des chemins de fer, et ce temps normal a été adopté pour la vie civile en Angleterre, en Irlande, en Suède et au Japon. Cette mesure opère l'unification intérieure de l'heure. Mais si elle fait disparaître les inconvénients qui résultent de la variété des heures locales, ce n'est là cependant qu'une solution incomplète. Les difficultés relatives à certaines observations scientifiques ou inhérentes aux rapports internationaux subsistent encore dans ce système. Qu'il nous suffise de rappeler ce fait : le voyageur qui va de Paris à Constantinople, en chemin de fer, est obligé actuellement d'avancer neuf ou dix fois sa montre pour avoir, au-delà de la frontière bulgare, l'heure du réseau ottoman, en avance de 1 heure 52 minutes sur l'heure des gares françaises (1).

Pour remédier à la confusion produite par la diversité des heures nationales, on a proposé deux systèmes principaux : l'heure universelle et les fuseaux horaires.

IV

L'HEURE UNIVERSELLE

L'heure locale d'un point déterminé étant donnée, elle devient, *par convention,* l'heure de tout le globe terrestre. De même que l'heure de Paris sera l'*heure nationale* pour la France, lorsqu'on l'emploiera sur tout le territoire de notre pays, ainsi cette heure d'un méridien préalablement choisi, serait d'un usage universel et prendrait le nom d'*heure universelle.*

Avouons-le, c'est là la solution radicale. Elle établit une origine unique pour le temps ; éliminant ainsi la cause des difficultés de la chronométrie actuelle, elle en supprime les effets. Sur toute la surface du globe, la même heure exprime le même instant physique ; quand il est midi au méridien initial, toutes les horloges du monde réglées sur

(1) M. de Nordling, *Revue scientifique* (Revue rose). — M. Pasquier, *Mémoires des ingénieurs de Louvain.*

Digitized by Google

le temps universel devraient marquer midi. En outre, entre le temps universel et le temps moyen d'un pays quelconque, il existe un rapport constant. Une fois cette quantité connue, il est facile de convertir une heure locale en temps universel et réciproquement. La carte suivante, due à l'illustre P. Tondini, nous indique quelle serait l'heure locale à 15°, 30°, 45° etc., du méridien initial de Jérusalem, quand on aurait minuit en temps universel.

PLANISPHÈRE

INDIQUANT L'HEURE LOCALE ET L'HEURE UNIVERSELLE

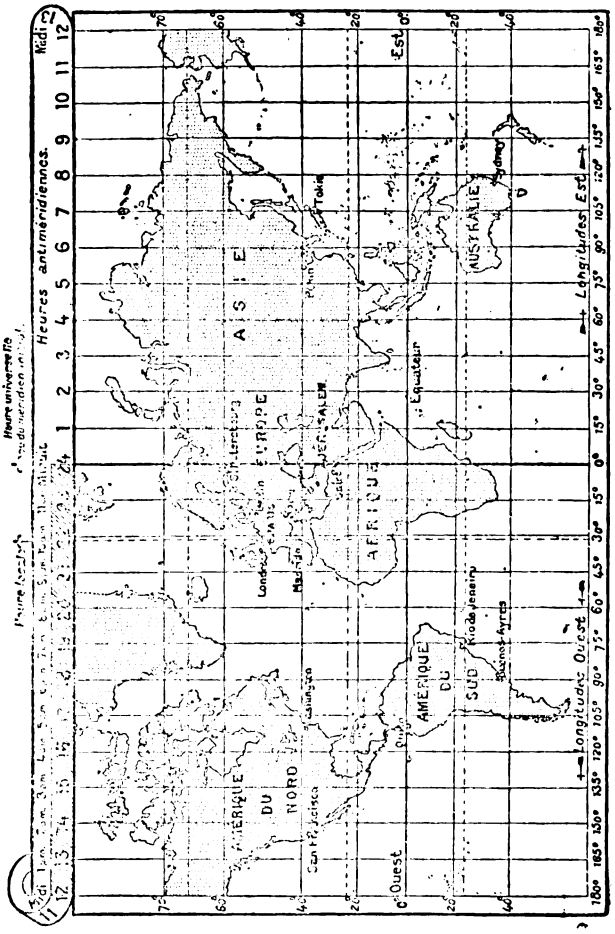

La solution qui nous occupe a le tort de faire trop bon marché du cours du soleil, régulateur perpétuel des occu-

Digitized by Google

pations humaines. L'adoption d'une telle réforme dans la vie civile jetterait le trouble le plus profond dans les habitudes de tout le monde.

Avec ces inconvénients pratiques, le système du temps universel implique aussi une opposition à la notion actuelle de l'heure. A un point de vue abstrait et absolu, l'heure est simplement la vingt-quatrième partie du jour solaire moyen, c'est l'unité dans la mesure du temps, abstraction faite de toute considération de lieu. Mais à un autre point de vue, l'heure contient un élément essentiellement relatif: elle exprime l'intervalle écoulé depuis le passage du soleil au méridien ou à l'anti-méridien d'un endroit déterminé. Le temps universel ne tient pas compte de ce côté relatif de l'heure. Au moment où se produit, en un pays donné, la culmination du soleil, il pourrait être, en ce pays, quatre heures, cinq heures, etc., et le jour civil, qui commence partout à minuit, commencerait, selon les localités, à l'aube, à midi, au crépuscule du soir, etc. Une pareille réforme serait un remède pire que le mal; comme l'a dit avec autant d'esprit que de raison M. de Nordling, « on pourra en reparler quand, dans le cours des siècles, « la civilisation aura changé de place, quand la circulation « entre l'Australie et l'Amérique, sera devenue l'équivalent du Paris-Versailles d'aujourd'ui (1) ».

Aussi les partisans de l'heure universelle ont-ils compris qu'elle ne devait pas se substituer aux heures locales et que son emploi devait être restreint. Voici dans quels termes elle fut soumise aux suffrages de la Conférence internationale de Washington (1884): « La Conférence propose l'adoption d'une heure universelle pour tous les « besoins pour lesquels elle peut être trouvée convenable; « cette heure ne devra pas empêcher l'usage d'une heure « locale ou d'une autre heure normale qui paraîtrait désirable. »

(1) *Revue scientifique.*

Digitized by Google

Cette résolution fut adoptée par vingt-trois voix. L'Allemagne et St-Domingue s'abstinrent (1).

Depuis lors, l'heure universelle a obtenu l'adhésion d'une société illustre, l'Académie royale des sciences de Bologne. Au mois de juin 1888, Bologne célébrait le huitième centenaire de son Université. La présence de nombreux savants, accourus de tous les pays, parut à l'Académie une occasion favorable pour inaugurer une campagne en faveur d'un méridien initial unique et de l'heure universelle. Rendons hommage, en passant, au zèle infatigable et au remarquable talent, avec lesquels les académiciens de Bologne ont défendu une idée scientifique généreuse et élevée. Leur représentant en France pour l'unification dans la mesure du temps, le docte barnabite Cæs. Tondini de Quarenghi mérite notre admiration pour son savoir et son intrépidité.

Dans une note, soumise par le célèbre délégué à l'Académie des sciences de Paris, l'Académie de Bologne propose « l'application de l'heure du méridien initial, *con-* « *jointement avec l'heure locale*, à la télégraphie, au profit « non moins du commerce et des relations internationales « que des observations scientifiques ».

Si l'heure universelle ne doit avoir d'autre usage que celui de figurer sur les télégrammes, à côté de l'heure locale, ses prétentions sont bien modestes. Ses défenseurs reconnaissent eux-mêmes qu'elle ne saurait convenir ni aux marins, ni aux topographes, ni aux astronomes, ni aux chemins de fer, ni à la vie civile. Aussi, malgré l'active propagande de l'Académie de Bologne, cette idée ne paraît pas gagner beaucoup de terrain, et le système américain des fuseaux horaires voit augmenter ses chances de succès.

V

LES FUSEAUX HORAIRES OU SYSTÈME AMÉRICAIN

1° *Origine du système.* Avant 1883, la plus extrême confusion régnait dans les systèmes horaires des États-Unis.

(1) *Nature*, 1885, p. 82. — *Annuaire de* 1886.

Digitized by Google

De l'Atlantique au Pacifique, il n'y avait pas moins de soixante-quinze heures différentes en usage sur les lignes ferrées. Il fallait sortir de ce chaos. « On proposa le sys-« tème des temps normaux réglés par les méridiens horai-« res ; ce qui devait éliminer totalement le temps local. Le « premier à émettre cette idée paraît avoir été Charles « Dowd, professeur à Saratoga, qui publia un article sur « les méridiens horaires, en 1870. Cette idée, dont la pa-« ternité est aussi réclamée en faveur du professeur Ben-« jamin Pierce, fut énergiquement défendue par la Société « américaine de météorologie, la Société des ingénieurs « civils et l'Institut canadien. A cet Institut, M. Sandford-« Fleming lut, en 1879, un travail où il exposait le projet « de 24 temps-types *(Standard-Times)*, qui devaient rem-« placer le temps local dans chaque section ; la différence « entre ces nouveaux temps et le temps du méridien ini-« tial, pris comme zéro, égalerait un nombre entier. Il pro-« posait de désigner ces temps normaux par les lettres de « l'alphabet (1) ».

C'est aux efforts persévérants de M. Allen, secrétaire de la « *General Railway Time Convention* » et éditeur de l'*Official Railway Guide*, que l'on doit la mise en pratique définitive de cette proposition. Le 11 avril 1883, les délégués de trente-cinq compagnies de chemins de fer du Canada et des États-Unis, composant la *General Time Convention*, se réunissaient à St-Louis. M. Allen leur exposa un projet qui divisait le territoire des États-Unis et du Canada en cinq fuseaux. Les temps-types, dans chaque fuseau, auraient successivement, de l'est à l'ouest, 4, 5, 6, 7 et 8 heures de retard sur le temps moyen de Greenwich et ne seraient autres que les heures des méridiens situés à 60°, 75°, 90°, 105° et 120°, de longitude ouest, de l'Observatoire anglais. Ces fuseaux prendraient le nom de *Provincial Time*,

(1) Dr Schram, « *The Observatory* », n° 161, april 1890. The actual state of the Standard Time question.

Digitized by Google

Eastern Time, Central ou *Mississipi Time, Mountain Time* et *Pacific Time.*

L'assemblée de St-Louis adopta le projet de M. Allen ; mais les décisions durent être soumises à l'avis individuel de chaque Compagnie. Dans sa réunion du 18 octobre 1883, la *Convention* décida que les horaires du service d'hiver seraient rédigés, conformément aux nouvelles heures régulatrices, sur toutes les lignes des Compagnies formant la *General Convention*. Six jours après, la *Southern Time Convention,* composée des délégués de trente-quatre compagnies, établies dans les États du Sud, vota une résolution analogue. Cette réforme fut inaugurée, le 18 novembre de la même année. New-York donna à toutes les autres villes de l'*Union* américaine le signal de son adoption. Plusieurs États déclarèrent légales les nouvelles heures normales, et l'observatoire de Washington promit de télégraphier gratuitement, chaque jour, à toutes les Compagnies, les heures des méridiens 75° et 90° de long O.

A en croire M. Allen, la gloire de celui qui, le premier, eut l'idée du système des fuseaux horaires dépasse celle d'Homère, car la plupart des villes des États-Unis revendiquèrent l'honneur de l'avoir eu pour concitoyen (1).

2° *Principe du système américain.* — Le système inauguré en 1883, aux États-Unis et au Canada, n'est que l'application partielle d'un projet général d'unification des heures s'étendant à toute la surface de la terre.

Le principe de ce projet consiste à réduire à *vingt-quatre le nombre infini des origines du temps moyen et à établir vingt-quatre heures normales pour tout l'univers.*

En voici les points essentiels :

Le globe entier est partagé en vingt-quatre bandes, d'un pôle à l'autre ; ces bandes, appelées en géométrie *fuseaux sphériques,* comprennent chacune quinze degrés en longi-

(1) Rapport d'avril 1884. — Almost every city in the country has recently discovered that within its borders dwelt the Father of Standard times.

Digitized by Google

tude. Supposons vingt-quatre demi-grands cercles passant par chaque pôle et également distants l'un de l'autre, la portion de la surface terrestre comprise entre deux de ces demi-grands cercles forme un fuseau. Une orange dont on a enlevé la peau ou un melon cantaloup nous en offrent une image parfaite.

Dans chaque fuseau, l'heure devient, par convention, la même pour toutes les localités qui y sont situées.

L'heure d'un fuseau est celle du méridien central ou médian ; elle se substitue aux heures locales de tous les points qui se trouvent à moins de 7° 1/2 à droite ou à gauche du méridien médian.

Par conséquent, deux fuseaux consécutifs diffèrent juste d'une heure.

On doit convenir d'un méridien initial, à partir duquel on commence à compter les heures normales. Aux États-Unis et au Canada, on adopta celui de Greenwich.

En résumé, dans le système américain, on divise la terre entière en vingt-quatre fuseaux, dans le sens des méridiens ; les heures régulatrices diffèrent d'un nombre entier de l'heure de Greenwich ; les minutes et les secondes concordent sur tout le globe.

La subdivision de notre planète en vingt-quatre fuseaux subirait nécessairement, dans la pratique, des modification qui auraient pour but de conserver une même heure dans toute l'étendue d'un État ; au lieu de suivre mathématiquement les méridiens, parfois les lignes de démarcation s'infléchiraient selon certaines frontières.

3° *Notation et numérotage des fuseaux.*

Comment désigner les divers fuseaux ? Plusieurs systèmes de notation ont été imaginés dans ce but.

M. Sandford-Fleming proposa de numéroter les fuseaux par l'emploi des lettres de l'alphabet anglais dans leur ordre naturel. Le dernier fuseau aurait été désigné par Z, le plus proche à l'est par A, et ainsi de suite (1).

(1) Dr Schram — Ueber das Stundenzonen-system der Amerikanischen Eisenbanhen — The Observatory, n° 161.

Digitized by Google

A la Conférence internationale de Washington (séance du 14 octobre 1884), M. Allen, délégué des États-Unis, demanda que l'on dénommât chaque fuseau au moyen d'un point géographique, sans avoir égard à la lettre initiale. Voici les noms qu'il proposait : Universal Time, Continental Time, Bosphorus T., Caucasus T., Ural T., Bombay T., Central Asian T., Siam T., East Asian T., Japan T., Australian T., New-Caledonian T., Transition T., Alascan T., Hawaï T., Sitka T., Pacific T., Mountain T., Central T., Eastern T., La Plata T., Brasilian T., Central Atlantic T., West-African Time.

La nomenclature de M. Allen ne permettait pas de trouver facilement la différence d'heures entre deux fuseaux ; le système de M. Fleming était trop abstrait. Le Dr Schram, *privat docent* à l'Université de Vienne, eut l'idée de fondre ensemble les deux projets précédents. C'est son mode de notation qui prévaut aujourd'hui. Il est préconisé par tous les savants qui ont le plus contribué à faire connaître à l'Europe les fuseaux horaires : en France, M. de Nordling, le R. P. Poulain, le Fr. Alexis-Marie ; en Belgique, M. Ern. Pasquier, M. de Busshere etc.

Dans cette notation, on désigne chaque fuseau par une lettre de l'ancien alphabet latin, suivant son numéro d'ordre, et en même temps par le nom d'un point géographique du fuseau, commençant par cette même lettre.

M. de Nordling appelle le premier fuseau le fuseau A, le second, en allant de l'ouest à l'est, le fuseau B. Quelle que soit la valeur des arguments apportés en faveur de ce numérotage, nous préférons celui du Dr Schram, à cause de ses avantages pratiques.

D'après lui, le fuseau fondamental serait le fuseau *zéro* ; on lui attribuerait la lettre U, lettre non latine qui désignerait le fuseau du *temps Universel, Universalzeit, Universal time.*

Le fuseau U comprend : la Grande-Bretagne, la France, la Belgique, les Pays-Bas, l'Espagne, le Portugal, le Maroc,

Digitized by Google

l'Algérie. L'heure U est en retard de 4 minutes sur l'heure des chemins de fer français et de 9 minutes sur l'heure de l'Observatoire de Paris. (Voir le planisphère ci-joint que nous devons à l'obligeance d'un savant géographe, le Fr. Alexis-Marie.)

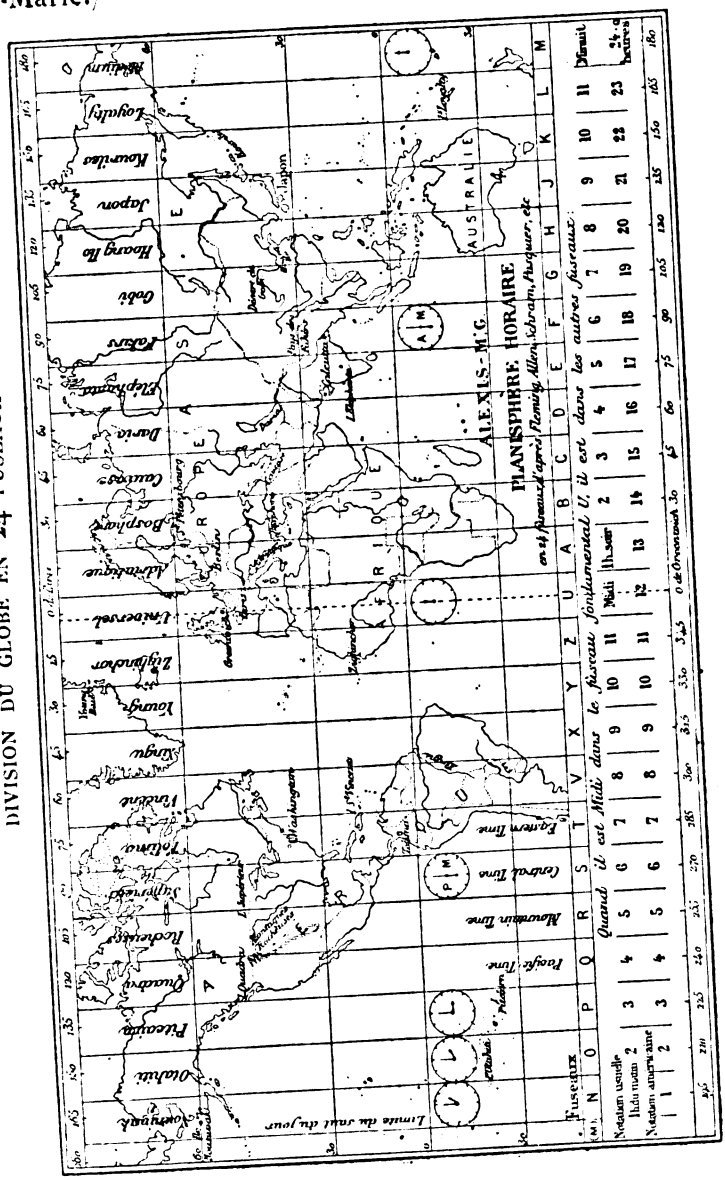

Digitized by Google

Après ce fuseau, en allant de l'ouest à l'est, vient le fuseau *A* ou fuseau *Adriatique*; il renferme la Suède et la Norwège, l'Allemagne, la Suisse, l'Italie, l'Autriche-Hongrie, la Serbie. — L'heure A est en avance de 7 minutes sur Berlin, de 3 minutes sur Prague, et en retard de 5 minutes sur Vienne.

Le fuseau *B*, fuseau du *Bosphore*, contient la Pologne, la Russie jusqu'à Moscou, la Roumanie, la Bulgarie, la Turquie d'Europe, la Grèce, l'Asie-Mineure, la Syrie, l'Égypte. — L'heure B est en avance de 4 minutes sur Constantinople, en retard d'une seule minute sur St-Pétersbourg.

Voici les noms des autres fuseaux :

C. Caucase.
D. Daria (fleuve du Turkestan, qui se jette dans la mer d'Aral.)
E. Elephanta (île près de Bombay).
F. Fakir (à cause de l'Inde, pays des Fakirs).
G. Gobi (désert sur la frontière nord-ouest de la Chine).
H. Hoang-Ho (le fleuve Jaune).
J. Japon.
K. Kouriles (îles près du Japon.)
L. Loyalti (îles dans la Nouvelle-Calédonie).
M. Médian (anti-méridien de Greenwich : il comprend la mer de Behring).
N. Nouniwak (petite île sur la côte de l'Alaska, au dessous du détroit de Behring).
O. Otahiti (île de Tahiti).
P. Pitcairn (îlot océanien).
Q. Quadra-et-Vancouver (île du Canada occidental).
R. Montagnes *Rocheuses* (États-Unis).
S. Lac *Supérieur* (Canada).
T. *Tolima* (volcan de Colombie).
V. Ile *St-Vincent* (Antilles).
X. *Xingu* (fleuve du Brésil).
Y. Baie de *Young* (Groënland.)
Z. Zighinchor (localité du Sénégal.)

Digitized by Google

4° *Avantages du système américain.* — Juste-milieu entre l'heure universelle et les heures locales, le système américain réunit les avantages de ces deux supputations du temps, sans en avoir les inconvénients.

S'il ne réalise pas l'unification absolue des heures, comme l'heure universelle, il établit celle des minutes et des secondes. Au même instant physique, les horloges, supposées bien réglées, devraient marquer, dans tous les fuseaux, les mêmes minutes et les mêmes secondes, et différer, d'un fuseau à l'autre, d'un nombre entier d'heures. Pour passer du temps d'un fuseau à celui d'un autre, il n'y a donc à faire qu'une addition ou une soustraction de nombres entiers.

Du même coup, disparaît cette multiplicité d'heures qui crée tant de difficultés dans les relations de la vie usuelle, dans les chemins de fer, les observations scientifiques, etc. Sur tout le globe terrestre, il ne subsiste plus que vingt-quatre heures normales, ou plutôt dix-sept, car sept fuseaux ne comprennent que des îles sans importance.

Cette unification modérée, consistant simplement à réduire le nombre des heures locales, a l'avantage de ne point bouleverser les habitudes des populations. L'écart entre l'heure normale et l'heure moyenne du lieu ne saurait jamais dépasser, *théoriquement*, 30 minutes: il faut espérer que, dans la pratique, on n'ira ordinairement guère au delà de ce chiffre. Or, l'expérience l'a déjà prouvé, en particulier en Angleterre, les habitants de villes importantes acceptent sans difficulté une heure régulatrice en avance ou en retard, dans certains cas spéciaux, d'une trentaine de minutes sur l'heure locale. En Amérique, un très grand nombre de villes ont adopté les nouvelles heures normales, même au contact des fuseaux où, par suite de l'application, parfois trop fantaisiste, du système par les compagnies des chemins de fer, les municipalités ont dû choisir des heures régulatrices, en avance ou en retard sur

Digitized by Google

l'heure du lieu de 40, 44, 46 et, dans un cas, de 66 minutes (1).

Le système des fuseaux tenant, en dehors de ces exceptions, suffisamment compte des usages traditionnels, son introduction dans la vie pratique rencontrerait peu d'obstacles, et son caractère d'universalité permettrait de l'étendre à toute la partie civilisée du globe. Un autre avantage, sur lequel on n'a peut-être pas assez insisté, c'est l'utilité des fuseaux pour l'enseignement de la géographie générale. Les enfants, c'est là un fait reconnu, comprennent difficilement les longitudes; ce sont pour eux des abstractions qui ne leur représentent rien de bien défini. Cessez de diviser les planisphères en 36 parties, tracez les méridiens de quinze degrés en quinze degrés; vous obtiendrez ainsi 24 fuseaux; vos longitudes de dix degrés en dix degrés n'avaient aucun rapport simple avec l'heure; maintenant elles s'adressent à l'imagination, et l'enfant saisit très bien que lorsqu'il est o heure au méridien zéro, il est 1 heure au 15e méridien, 2 heures au 30e, 3 heures au 45e, et ainsi de suite, en allant de l'ouest à l'est. Que, par convention, l'heure d'un fuseau de 15 degrés soit la même dans toute son étendue, vos cartes générales deviennent horaires. La lumière se fait dans l'esprit de l'élève. Demandez-lui où est le fuseau *C* du Caucase; il vous répond aussitôt: C'est le troisième. Faites une nouvelle question: Quelle heure est-il dans ce fuseau quand, dans le fuseau initial, il est huit heures du matin? — Il se dit à l'instant: $C = 3$; or $8 + 3 = 11$; il est donc 11 heures du matin.

Les réponses deviennent bien plus faciles encore, si, comme le propose un mathématicien éminent, le R. P. Poulain, dans un article très-remarquable, publié dans les *Études* des RR. PP. Jésuites, l'on forme quatre groupes de fuseaux, en les réunissant six par six. Il n'y a qu'à retenir le nom du premier fuseau de chaque groupe:

(1) Voir pour les détails un article de M. de Nordling dans le *Génie civil* du 21 juin 1890.

Digitized by Google

Fakirs, Médian, lac Supérieur; leurs numéros d'ordre sont 6, 12, 18. Que l'on vous demande à traduire en chiffres la lettre du fuseau T, par exemple. Au lieu de compter sur vos doigts à partir de U, A, B, vous n'avez qu'à vous dire: T vient après S; or S = 18, donc T = 19. Par conséquent, quand il est 0 heure dans le fuseau initial, il est 19 heures, soit 7 heures du soir dans le fuseau T (1).

Ces nombreux avantages ont déjà gagné beaucoup de partisans au système des fuseaux et les progrès qu'il accomplit deviennent de jour en jour plus rapides. Il nous reste à les signaler.

5° *Progrès du système américain. Etat actuel de la question.*

La mise en pratique de ce système est déjà commencée. Depuis 1883, les État-Unis et le Canada, nous l'avons vu, l'appliquent aux chemins de fer et un très grand nombre de villes américaines ont adopté les heures des fuseaux Q, R, S, T.

En fait, l'Angleterre et l'Écosse ont l'heure du fuseau fondamental, la Suède celle du fuseau A, la Russie, à une minute près, celle du fuseau B, le Japon celle du fuseau J.

L'Autriche et l'Allemagne sont sur le point de former le fuseau *Adriatique*.

L'Autriche-Hongrie vient, en effet, d'adhérer au principe des fuseaux. En novembre 1888, la Conférence générale de tous les directeurs des chemins de fer de la monarchie fut saisie par M. Julius von Ludwic, président du comité du railway de l'État en Hongrie, de la proposition de remplacer les deux heures régulatrices de Prague et de Pesth par une heure unique, celle du méridien 15° long. E de Greenwich. La conférence se rallia à cette proposition, et, le 7 septembre 1889, le gouvernement l'approuva en prin-

(1) Le premier qui a attiré l'attention sur les avantages pédagogiques du système américain est le Fr. Alexis Marie, auteur d'un grand nombre d'ouvrages d'enseignement très appréciés, ancien directeur d'une école normale.

Digitized by Google

cipe. Il y mettait une condition. Le nouveau temps normal devait être accepté par tous les États situés dans le même fuseau : l'Empire allemand, la Suisse, l'Italie, la Serbie. Une résolution tendant à cet effet devait être portée devant l'Union des chemins de fer allemands (1).

Pour répondre au désir du gouvernement autrichien, on présenta cette résolution au *Verein* allemand ou Union technique des administrations des chemins de fer allemands. Ce *Verein* n'embrasse pas moins de 73000 kilomètres de voies ferrées et comprend toute les lignes de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Hollande, du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Alsace-Lorraine, une partie des chemins de fer suisses et le Grand-Central belge. Une commission spéciale de ce *Verein*, composée des délégués de quinze administrations de railways, se réunit à Berlin, le 8 janvier 1890 et proposa de soumettre à l'assemblée générale les trois vœux suivants :

1° L'introduction de l'heure normale proposée est opportune au plus haut degré dans le service des chemins de fer ;

2° Il en est de même de l'usage de cette heure pour les horaires destinés au public ;

3° L'adoption générale de ce temps dans la vie civile doit être recommandée.

L'Assemblée générale du *Verein* s'est tenue à Dresde, le 31 juilet 1890. Elle comptait 295 délégués. A l'unanimité, elle a décidé que, pour le *service intérieur*, on doit, à partir du semestre d'été de l'année 1891, introduire le système des fuseaux horaires sur tout le réseau de l'*Union*, avec Greenwich pour méridien initial (2).

Elle recommande comme avantageuse l'introduction du

(1) M. de Busshere. — *Bulletin de la Société royale belge de Géographie.* — Dr Schram. — Standard Time question, from « *The Observatory* ». — Ueber das stundenzonen-system.

(1) M Pasquier. — *Ciel et terre.* — *Mémoires des Ingénieurs de Louvain.*

Digitized by Google

même système dans le service *extérieur* des chemins de fer et dans la vie civile (1).

En Belgique, le ministre des chemins de fer, M. Vandenpeereboom, a adopté le projet d'introduire l'heure de Greenwich dans le service des voies ferrées; *très probablement*, la mesure sera appliquée au début du service d'été de 1891 (2). (Voir *Ciel et terre*, n° du 1er septembre 1890.)

En résumé, les États-Unis d'Amérique et le Canada, le Japon, la Suède, la Russie, l'Angleterre et l'Écosse ont déja adopté le système des fuseaux; l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et la Belgique vont le mettre en pratique sur les réseaux des chemins de fer. N'est-il pas à croire que leur exemple entraînera les autres puissances?

VI

HEURES NATIONALES PAR MULTIPLES SIMPLES.

Les progrès du système américain ont amené les partisans de l'heure universelle à proposer un amendement, qui serait une transaction entre les fuseaux et les heures nationales.

Cette solution a paru, sous le nom *d'heures nationales par multiples simples*, d'abord dans la *Revue scientifique* (17 mai 1890), ensuite dans le *Cosmos* (6 septembre 1890); elle est défendue par l'Académie de Bologne.

D'après ce nouveau projet, chaque État choisirait une

(1) Dans un article publié par le *Génie civil* (15 novembre 1890) et reproduit par la *Revue scientifique* (29 novembre 1890), M. de Nordling ajoute : « Déjà, s'il faut en croire le *Fremdenblatt* de Hambourg, le gouvernement allemand s'occuperait de réaliser ce dernier vœu, en préparant un projet de loi à soumettre au Reichstag, lors de sa prochaine rentrée. »

(2) Le ministre des chemins de fer vient d'annoncer à la Chambre des Représentants, dans la séance du 10 avril 1891, l'adoption officielle par la Belgique du système des fuseaux et de l'heure de Greenwich. Ce résultat est le couronnement de l'active et intelligente propagande de M. Ern. Pasquier, professeur à l'Université de Louvain, si connu dans le monde savant, par ses beaux travaux sur les *Machines à vapeur*.

Digitized by Google

heure nationale; la différence entre deux heures nationales consécutives se réduirait juste à un quart d'heure; en d'autres termes, les écarts entre les diverses heures nationales seraient toujours des *multiples simples* de quarts d'heure.

Quelques exemples feront comprendre ce système. L'heure suisse est en avance de 26 minutes sur l'heure française; on adopterait pour toute la République helvétique 30 minutes d'avance. Entre Londres et Paris, on aurait 15 minutes d'écart au lieu de 9; entre Paris et Bruxelles, 15 au lieu de 8; entre Paris et Munich, 45 au lieu de 37. Rome a 40 minutes d'avance sur Paris, on en ajouterait 5. St-Pétersbourg est en avance de 1 h. 52 minutes sur notre heure nationale, on prendrait 2 heures juste.

Ce nouveau temps normal n'offrirait donc que des multiples simples par rapport au temps du méridien initial. Leur différence serait toujours exprimée par un nombre entier ou exact de quarts d'heure. C'est là un avantage qui rend ce système bien préférable à la complication actuelle. Les calculs pour passer d'une heure normale à une autre ne présenteraient aucune difficulté.

En outre, chaque État conserverait son heure nationale légèrement modifiée. Au lieu d'être déterminée par le méridien de la capitale, elle le serait par celui d'une localité située dans l'intérieur du pays, à 3°45', du méridien qui correspondrait à l'heure nationale du pays voisin. Dans un endroit donné, la nouvelle heure normale différerait très peu de l'heure locale; leur écart oscillerait entre de faibles limites et serait moindre que dans le système américain.

Mais ces divers avantages des *multiples simples* n'en rachètent pas suffisamment les inconvénients. Ce nouveau système laisse subsister, pour tout le globe, un nombre d'heures fondamentales égal à 24×4, soit 96, nombre relativement considérable et qui rendra difficile, ce semble, la création d'une nomenclature à la portée de la plupart

Digitized by Google

des intelligences et des mémoires. — D'ailleurs, à moins de convenir préalablement d'un méridien initial *absolument neutre*, quelle nation consentira à modifier son heure normale, de façon à la rendre un multiple simple de l'heure de la nation voisine?

Mais les partisans des autres systèmes n'ont pas le droit d'insister sur cette objection. Quelle que soit l'unification adoptée, elle suppose la reconnaissance d'un méridien initial cosmopolite.

VI

D'UN MÉRIDIEN HORAIRE INTERNATIONAL.

Jusqu'à ce jour, on n'a pu s'accorder sur le choix d'un méridien universel. Les divers Congrès, réunis pour aboutir à une entente à ce sujet, n'ont pas vu encore leurs efforts couronnés de succès.

Dès 1883, le Congrès Géodésique de Rome proposait aux gouvernements d'adopter pour méridien initial celui de Greenwich.

L'année suivante, le Congrès de Washington se laissa guider uniquement par des considérations utilitaires et vota en faveur du méridien national de la Grande-Bretagne. Les délégués de la France, M. Lefaivre et M. Janssen, soutinrent, avec autant de talent que de vaillance, une solution vraiment impartiale et scientifique. Mais c'est en vain qu'ils demandèrent la détermination d'un méridien neutre (1).

Le même parti pris a régné à la Conférence Géodésique réunie à Fribourg-en-Brisgau, le 15 septembre 1890.

Toutefois, ce que les Congrès n'ont pu accomplir l'adoption des fuseaux horaires est sur le point de le réaliser. La généralisation du système américain serait, en fait, l'établissement du méridien anglais comme méri-

(1) Annuaire de 1886.

Digitized by Google

dien universel. Pour prévenir cette éventualité, il ne reste, selon nous, d'autre ressource à la France, que l'acceptation du méridien initial, proposé par l'Académie de Bologne, celui de Jérusalem. Malgré le vote défavorable du Congrès de Fribourg, cette solution, conforme aux intérêts de la science, ménagerait l'amour-propre de tous les États.

Jérusalem est certainement le lieu le plus international du monde. C'est la ville sainte pour la plupart des peuples ; comme l'a dit un officier anglais, M. Conder, « toutes « les formes de religion, toutes les nationalités de l'Orient « et de l'Occident s'y donnent rendez-vous... (1). »

L'anti-méridien de Jérusalem est, dans la presque totalité, océanique; le *saut du jour* que l'on devrait effectuer à cet anti-méridien aurait donc lieu en pleine mer, à une vingtaine de degrés du méridien de Behring (2).

Une autre raison qui milite en faveur du méridien de Jérusalem, c'est la concordance parfaite qu'il établirait entre l'origine du temps universel et l'origine de notre chronologie. En effet, n'est-ce pas ce méridien qui marque, à quelques secondes près, le commencement de l'ère chrétienne. Celle-ci date, il n'est pas besoin de le rappeler, de la naissance du Christ à Béthléem; cet événement historique, à jamais mémorable, a eu lieu à minuit, et la différence de longitude entre Bethléem et Jérusalem (12 secondes en temps) est tout à fait négligeable. On peut donc dire que le premier jour de l'an 1 a commencé à l'instant précis où le soleil passait à l'anti-méridien de Jérusalem, instant qui était le minuit de cette ville. Cet instant-là est l'origine à partir de laquelle nous comptons les jours, les mois, les années et les siècles écoulés.

(1) Tondini. *Examen critique du choix du Méridien initial de Jérusalem.*

(2) Voici ce que l'on entend par le *saut du jour :* lorsque les navigateurs traversent l'Océan pacifique, vers le 180e degré de longitude du méridien initial, ils *sautent* un jour, s'ils viennent de l'Est, — ils *ajoutent* un jour à la date du bord, s'ils viennent de l'Ouest.

Digitized by Google

C'est donc le temps moyen de Jérusalem qui, dans les divers systèmes d'unification des heures, doit porter le nom de temps universel; c'est le méridien de la même ville qui doit servir d'origine pour la mesure du temps.

VIII

DE L'ATTITUDE DE LA FRANCE.

En présence des divers systèmes proposés pour unifier les heures, que fera notre pays?

Deux opinions s'y dessinent très nettement. Les uns demandent le *statu quo*; l'adoption de l'heure nationale leur suffit.

Les autres se déclarent hautement en faveur des fuseaux horaires.

Le Bureau des Longitudes paraît partager la première opinion. M. Caspari, ingénieur hydrographe, l'a défendue dans la *Revue générale des sciences pures et appliquées.*

M. de Nordling, avec une ardeur égale à sa haute compétence, s'est fait le promoteur du système américain. La rédaction de la *Revue scientifique* s'est prononcée pour le même système et pour le méridien anglais (1).

Des deux côtés, on fait valoir des considérations patriotiques.

L'adhésion de la France au système américain, disent les premiers, c'est la reconnaissance implicite du méridien de Greenwich et de la suprématie de l'Angleterre; c'est le sacrifice de notre méridien national et l'abandon de la cause de la neutralité, si éloquemment défendue par les délégués français, à la Conférence de Washington.

Le *statu quo*, répondent les seconds, c'est l'isolement de la France dans une question essentiellement internationale; c'est le concert européen ou plutôt universel s'établissant à bref délai, en dehors de nous et contre nous;

(1) *Revue scientifique*, n^os^ du 11 janvier 1890, du 21 juin 1890, du 29 novembre 1890.

Digitized by Google

c'est la France, créatrice du système métrique décimal, jusqu'ici apôtre de toutes les idées justes et fécondes, s'attardant aujourd'hui dans les sentiers de la routine, lorsque les autres nations marchent en avant dans la voie des utiles réformes.

Qu'y a-t-il de fondé dans ces deux opinions ?

Adopter le système des fuseaux purement et simplement tel qu'il est appliqué en Amérique, c'est accepter le méridien de Greenwich comme méridien initial horaire. C'est l'évidence même. Admettons que la France conservât le méridien de Paris dans toutes ses productions cartographiques. Le méridien anglais, reconnu comme origine de la mesure du temps, s'imposerait comme origine des longitudes ; tôt ou tard, la France serait forcée de le subir, pour ne pas s'exposer à perdre sa clientèle étrangère.

Mais d'un autre côté, comme l'a dit avec raison M. de Busshere, dans un excellent travail sur ce sujet, « l'adop-« tion du système américain des fuseaux horaires par toutes « les nations de l'Europe n'est plus qu'une question de « temps, nous pourrions presque dire une question de « mois. »

Placée entre l'alternative de sacrifier son amour-propre national ou de rester isolée des autres États Européens, la France hésite et n'a osé encore se décider pour aucun parti.

IX

CONCLUSION.

Pour nous, désireux d'épargner à notre pays l'une ou l'autre de ces humiliations, voici quel serait notre vœu.

Nous voudrions voir la France adhérer au système des fuseaux horaires et proposer elle-mème comme méridien initial universel le méridien de Jérusalem.

Le système des fuseaux nous paraît, au milieu des divers projets imaginés pour l'unification du temps, réunir la plus grande somme d'avantages. Il peut s'adapter à n'importe

Digitized by Google

quel méridien fondamental. Dès lors ce méridien horaire n'est-il pas tout désigné? celui qui marque le commencement précis de l'ère chrétienne. Pourquoi ne pas adopter comme méridien initial celui qui sert de point de départ pour la supputation du temps? Pourquoi s'obstiner à admettre une origine pour les heures régulatrices et une autre pour l'ensemble de notre chronologie? C'est une contradiction flagrante que les Américains n'ont pas su éviter.

La France nc peut accepter une inconséquence pareille : son esprit logique s'y oppose. Elle a d'ailleurs trop de grandeur d'âme et un trop vif amour du progrès pour suivre les conseils d'un étroit égoïsme et repousser une réforme qui a justement conquis les préférences des autres nations.

Beaucaire, 6 novembre 1890.

L'abbé ALBERT DURAND,

Professeur de Mathématiques au Petit Séminaire.

Digitized by Google

ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE

CAUMONT. — BONPAS. — L'AQUEDUC DE VAUCLUSE A ARLES

Derniers vestiges du village gallo-romain de Caumont : murs de soutènement ; statuette de femme, mascarons et pied humain, de grandeur naturelle, le tout en marbre blanc ; débris de plaques de revêtement en marbres de différentes couleurs ; petits cubes en verre bleu et vert, ayant appartenu à des mosaïques ornant les plafonds et les murs ; fragments d'appliques en terre cuite ; petits pavés en marbre blanc, en calcaire et en schiste ; tronçons de colonnes en marbre et en calcaire ; monnaies massaliètes et romaines ; tuiles et poteries ; tuyaux en argile ; cippes funéraires. — Voie secondaire faisant communiquer Caumont, d'un côté, avec Avignon, de l'autre, avec Cavaillon et la grande voie des Alpes Cottiennes ; autre voie secondaire qui, partant de la rive gauche du Rhône, à St-Gabriel, venait traverser la Durance à Bonpas. — Ancien et important passage de la Durance à Bonpas ; cette rivière desservie dans l'antiquité par une compagnie de bateliers. Les eaux de Vaucluse conduites à Arles, au moyen d'un aqueduc, dont on voit les traces dans la vallée de Vaucluse et sur le revers occidental des collines s'étendant de Bonpas à Morières, non loin de la ferme de Coupine et à Bonpas ; gros tuyaux en plomb trouvés dans le lit de la Durance, à Bonpas.

L'ancien *vicus* gallo-romain de Caumont *(de Cavo Monte)* (1) n'était pas sur l'emplacement du village actuel, mais sur la colline dite le *Serre,* qui le domine au couchant,

(1) Le nom latin *de Cavo Monte* est celui que porte le village de Caumont dans les plus anciens titres. *De Cavo Monte,* qui est une corruption de *de Calvo Monte,* désignait le piton rocheux et pelé, au-dessous duquel s'élève le village, et qui s'appelle aujourd'hui, en langue vulgaire, du nom correspondant de *Piue-Cau,* c'est-à-dire mont chauve. Le qualificatif *cau* correspond au latin *calvus* et se retrouve en une foule de lieux du Midi de la France ; c'est ainsi que près de Cassis existe le Cap-Cau, et près de Nice et de Bagnols-sur-Cèze, la montagne de *Mount-Cau ;* or cette der-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

et sur laquelle fut bâtie, au moyen-âge, la petite église romane de Saint-Symphorien. Le vieux village subsista, paraît-il, sur ces hauteurs jusqu'au XIV^e^ siècle; la chapelle était encore, à cette époque, entourée de maisons, et jusqu'au XV^e^, elle continua à servir de paroisse à l'agglomération. Sa situation à l'endroit où s'élevait primitivement le village gallo-romain amène à penser qu'ici, comme partout ailleurs, l'oratoire chrétien avait remplacé un édicule païen (1). C'est sur ces terrains, livrés aujourd'hui à la culture et complantés d'oliviers, qui s'étendent autour de la chapelle, et, vers le couchant, jusqu'au ravin de l'*Avau*, qu'on rencontre des vestiges de l'ancienne localité. Ils ne sont pas dépourvus d'intérêt, et nous avons cru devoir leur consacrer quelques lignes (2).

r ère dénomination n'est que le nom retourné et l'équivalent de *Cau- ount* ou Caumont.

Nous avons dans le Midi de la France un certain nombre de localités ae ce nom, qui correspondent aux Chaumont du Nord. Le chef-lieu de la Haute-Marne porte aussi dans les vieux titres le nom de *Calvus Mons* ou *Calvimontium*, et dans un article paru au *Bulletin épigraphique*, p. 173, M. Castan, bibliothécaire à Besançon, lui donne la même étymologie.

(1) J. Courtet, qui paraît avoir puisé ses renseignements dans les *Notices historiques* de Morénas, a écrit dans son *Dictionnaire des communes de Vaucluse*, au mot *Caumont :*

« Hors de l'enceinte de Caumont, sur une petite éminence, est une jolie chapelle romane du XII^e^ siècle, fort bien conservée. C'était l'ancienne église paroissiale sous le titre de Saint-Symphorien, desservie jadis par des chanoines réguliers et dépendant de l'abbaye de Saint-Symphorien d'Autun. Les guerres du XIV^e^ siècle forcèrent les maisons qui l'entouraient de chercher un abri dans le village, qui se ceignit de murailles. Cependant cette église servit aux habitants jusqu'en 1414, époque à laquelle Odon de Villars donna à la communauté un local dans l'enceinte du bourg. »

Cette chapelle aurait bien besoin d'être réparée, car ses murs sont lézardés et menacent ruine. Elle a dû remplacer une chapelle romane plus ancienne, qui elle-même avait été substituée à un petit temple païen. Il existe, autour de cet édifice, un très vieux cimetière, et la pluie, en ravinant ces terrains en pente, a mis souvent à découvert des tombes formées de *lauso* ou pierres plates.

(2) Nous devons à M. Gustave Ode, de Caumont, avec lequel nous avons

Digitized by Google

Si l'on en juge par les restes importants de murs soigneusement bâtis, avec revêtement en petit appareil, que l'on voit à différentes hauteurs sur les flancs de la colline, se dirigeant du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, le vieux Caumont s'y étageait, et ces murs n'avaient été construits que pour soutenir les terrains en pente (1). Dans la première direction, il en existe un très apparent entre la terre de Vilhon et celle de Gilbaud, non loin de la route départementale; dans la seconde, le premier mur que l'on rencontre, en partant du pied de la colline, se trouve dans l'enclos de M. Arnaud, notaire; il subsiste en partie sur un assez long espace, et a conservé, sur presque toute son étendue, son revêtement en petit appareil. A partir de ce premier mur, si l'on se dirige au Nord-Ouest, vers le sommet de la colline, on constate les traces de plusieurs autres, jusques et y compris celui qui les domine tous et qui couronne le faîte de ces hauteurs (2). Ce dernier est le mieux

parcouru plusieurs fois l'emplacement de l'ancien village, beaucoup de renseignements que nous avons utilisés, et dont nous sommes heureux de le remercier ici.

(1) On peut comparer aux murs de soutènement de Caumont ceux de l'ancienne petite ville de *Glanum* (Saint-Remy). Ces derniers, qui étaient aussi revêtus en petit appareil, bordaient les terrains situés au levant, le long du torrent ou *gaudre*, et qui, sans cela, se seraient éboulés. Ces murs existent encore en partie, et on peut en étudier les tronçons depuis le mas du nommé Paul Gros, au Sud-Est, jusqu'à l'angle formé, au Nord-Ouest, par la rencontre du *gaudre* précité et du *gaudre di Peiróu*. On peut voir, en cet endroit, par les pans de murs encore subsistants, qu'ils avaient été consolidés, à l'extérieur, par de petits contreforts rectangulaires. A Caumont, les murs de soutènement les plus haut situés l'avaient été, à l'intérieur, par des contreforts circulaires en forme d'alcôve.

(2) Chacune des terrasses qui s'étagent sur le versant de la colline du *Serre* était soutenue par un mur, et il n'y en avait pas moins de six. Au-dessus du mur romain de l'enclos Arnaud, on voit la base d'un autre, appuyé contre les terrains des sieurs Vilhon et Gilbaud. Plus haut encore, il en existait un autre au Midi de l'olivette du sieur Silvy, et le mur moderne qui s'y trouve repose sur les fondations de l'ancien. Un quatrième mur bordait, au Nord, la même olivette et soute-

Digitized by Google

conservé de tous : il ne mesure pas moins de 81 mètres de long sur 3^m 60 de haut; son épaisseur est de 0^m 90. Sa base, qui a une élévation de 0^m 30, se compose d'un simple blocage et est dépourvue de revêtement, ce qui fait supposer qu'elle était autrefois engagée dans le sol. A son extrémité orientale, ce beau mur de soutènement se divise en deux autres formant retour, l'un en avant, l'autre en arrière de son axe, et ayant soutenu autrefois deux terrasses superposées. La supérieure n'existe plus : les terrains en ont été abaissés, et l'on voit encore, à l'intérieur du mur et à la hauteur de l'ancien niveau, les amorces des anciens planchers en béton ou en mosaïque. Enfin nous devons signaler, à l'extrémité occidentale de ce même mur, deux curieuses dispositions : ce sont deux constructions en hémicycle, s'y appuyant à l'intérieur; l'une, la plus grande, a 18^m 65 de pourtour sur 3^m de haut, l'autre, beaucoup moindre, ne mesure que 5^m 40 sur 0^m 46. Dernièrement, en faisant des fouilles au bord septentrional de l'olivette qu'il vient d'acheter de M^me^ Monin, et qui est située en contre-bas du terrain précité, le sieur Silvy a découvert deux autres hémicycles comparables au dernier par les dimensions. Il est difficile de trouver l'explication de ces constructions, à moins de supposer qu'elles étaient destinées à buter contre la poussée des terrains et à donner au mur où elles s'appuyaient plus de solidité. Il est à remarquer que les deux terrasses dont nous venons de parler étaient beaucoup plus élevées que les autres et avaient plus besoin d'être soutenues. Ce genre de contrefort en alcôve a été quelquefois employé dans les monuments romains; on en verra des exemples dans l'*Abécédaire* de M. de Caumont, *Ère gallo-romaine,* p. 303 et 304 (1). En résumé,

nait le chemin conduisant de la source au ravin de l'*Avau*. Un cinquième, dont on voit ça et là les vestiges, longeait ce chemin au Nord. Un sixième enfin, le mieux conservé de tous, existe encore en entier et couronne la colline.

(1) Des contreforts de ce genre ont été reconnus dans les murs des théâtres antiques de Soissons, de Saintes, de Vieux et de Fréjus.

Digitized by Google

ces murs de soutènement ont pour nous cette utilité, qu'ils nous donnent une idée exacte de l'étendue et de la configuration de l'ancienne bourgade : elle occupait les terrains qui sont délimités, à l'Est, par la voie romaine ou ancien chemin d'Avignon à Caumont; à l'Ouest, par le ravin de l'*Avau;* au Sud, par la propriété de M. Albert de Laborde, ayant fait anciennement partie du lit de la Durance; au Nord, par la même voie romaine. C'est en effet dans ce périmètre qu'on a rendu au jour beaucoup d'antiquités. Le vieux village s'élevait sur ces pentes jusqu'au sommet du *Serre,* dominant la Durance et à l'abri de ses crues redoutables. Dans l'antiquité, la rivière venait baigner le pied de la colline : lorsque, au mois de juin 1890, M. Albert de Laborde fit construire un mur de clôture sur ses terrains, au bord de la route départementale, il trouva, à un mètre de profondeur, les anciennes laisses de la Durance. L'emplacement de la route formait donc, au Midi, l'extrême limite du vieux Caumont. On y remarque, à côté de la maison Estelon, sortant du talus des terres supérieures, un ancien mur de 0^{m} 50 d'épaisseur environ et sans parement d'aucun côté. Nous le considérons comme ayant appartenu à une habitation romaine, dont l'établissement de la route a nécessité la démolition.

C'est en cultivant les terrasses dont nous venons de parler, qu'on a mis à découvert des pièces de monnaie marseillaises, de la république et de l'empire romains (1), des

(1) M. l'abbé Richier, ancien curé de Caumont, aujourd'hui décédé, avait collectionné un certain nombre de monnaies antiques ramassées sur ces terrains ; mais elles n'ont pas été retrouvées parmi les objets de sa succession, et nous ne pouvons en donner la nomenclature. (*Lettre* de M. l'abbé Guigue, son exécuteur testamentaire, du 9 juillet 1890.)

M. l'abbé Richier avait aussi recueilli, devant le mur romain du sommet du *Serre*, une hachette en pierre polie.

M. l'abbé Armand, actuellement curé de Caumont, a bien voulu nous communiquer quelques pièces de monnaies récemment trouvées sur l'emplacement du village gallo-romain. Nous y reconnaissons :

Un denier d'argent de la République romaine, portant, à l'avers, une

Digitized by Google

morceaux de plaques de revêtement en marbres de différentes couleurs, blanc, gris, rouge, vert, violet; de petits cubes en verre bleu et vert, ayant appartenu à des mosaïques qui ornaient les plafonds et les murs des appartements; des fragments d'appliques en terre cuite, aux dessins variés, ayant formé des corniches, des lambris ou des bordures; des débris d'enduits à couleur vive, qui recouvraient les murs intérieurs des habitations; de petits pavés en marbre blanc, en calcaire ou en schiste, découpés en carré, en triangle ou en hexagone (1); beaucoup de tuiles et de poteries brisées, et quelques-unes encore entières (2); des silos creusés dans le sol et contenant des grains carbonisés; des tuyaux en argile (3); des tronçons de colonnes en marbre blanc, cannelées et rudentées (4); d'autres en calcai-

tête laurée de Jupiter à droite, et, au revers, avec l'exergue ROMA, une victoire couronnant un trophée; un moyen bronze d'Antonin le pieux, un petit bronze de Gallien, et un moyen bronze de Gratien.

(1) Nous avons vu de nombreux échantillons des différents objets qui précèdent dans la collection de M. l'abbé Armand, curé de Caumont.

(2) On a trouvé une urne avec anses dans la terre dite « de la Croix », au levant de la chapelle de St-Symphorien, et dans celle située au Nord, entre la chapelle et le vieux chemin d'Avignon à Caumont, plusieurs de ces grosses urnes qu'on appelait *dolium* et qui servaient à contenir les récoltes en grains ou en liquides. Parfois, pour les grains, on se contentait de creuser des silos dans le sol, comme ceux dont il est question ci-dessus.

(3) On voit au musée Calvet deux fragments de tuyaux antiques provenant de Caumont. Ils sont en argile et de forme parallélipipède. Ils ont l'un et l'autre $0^{m}15$ de diamètre total, et $0^{m}07$ d'ouverture. L'un fut trouvé par M. Renaux, ancien architecte du département, en 1844, et donné au musée en 1849; l'autre, découvert, il y a peu de temps, dans l'enclos de M. Arnaud, a été porté au musée par M. Gustave Ode.

(4) On avait trouvé, il y a longtemps, sur l'emplacement du vieux Caumont, un beau tronçon de colonne, en marbre blanc, de $1^{m}10$ de long sur $0^{m}52$ de diamètre, et décoré, comme nous le disons. Après avoir servi de bénitier dans l'église actuelle du village, il en avait été extrait, et lors de nos premières excursions à Caumont, nous l'avions vu gisant dans la rue. M. le curé Armand vient de le faire transporter de nouveau

Digitized by Google

re (1) ; une belle statuette en marbre blanc, sur laquelle nous reviendrons dans un instant ; deux mascarons et un pied de grandeur naturelle ; ces trois derniers objets également en marbre blanc (2). On peut juger par la plupart de ces trouvailles que le luxe n'était pas exclu de l'ancien Caumont et qu'il fut habité non seulement par de pauvres paysans, mais aussi par de riches familles (3).

On peut voir de nombreux débris de poteries dans le petit ravin situé au couchant de la chapelle de St-Symphorien, et au bas duquel est une source qui alimenta le *vicus* antique, comme elle fournit aujourd'hui son eau au village moderne. C'est dans ce ravin où ils sont tombés des terres

dans l'église et l'a fait placer dans la chapelle de St-Joseph, où il supporte une statue de ce saint.

Dans les récentes fouilles qu'il a faites dans son champ, le sieur Silvy a découvert un fragment de colonne semblable.

(1) On trouva jadis deux tronçons de colonnes en calcaire dans la terre appartenant aujourd'hui au sieur Silvy. Ils n'avaient pas moins de $1^{m}75$ de long.

(2) Un de ces mascarons représente une figure d'homme portant une longue barbe. Il fut trouvé, en 1839, par un nommé Loubière, en travaillant son champ, et fut acquis par le musée Calvet. Il est inscrit au *Catalogue* du musée sous la rubrique : *Statues, bustes et têtes, marbre et pierre (rez-de-chaussée)*, p. 210, n° 181.

L'autre mascaron, dont la partie inférieure manque, est la figure d'un satyre aux oreilles de bouc. Il mesure, en l'état, 14 c. de hauteur sur 12 de largeur. Il fut également trouvé en 1839 et acquis par le musée Calvet. Il a été porté au *Catalogue*, sous la rubrique : *Marbres et pierres des armoires vitrées, au 1^er^ étage*, p. 259, n° 168.

Le pied, de grandeur naturelle, mais très dégradé, a été trouvé dans la terre du sieur Silvy et donné au sieur Paraud, de Caumont.

(3) Comme en beaucoup d'autres lieux anciennement habités, on a souvent ramené à la surface du sol, sur l'emplacement du Caumont antique, des coquilles d'huîtres. Pareil fait avait été signalé pour *Glanum*, (St-Rémy). On sait que les Romains étaient aussi friands que nous de ce coquillage délicat : les huîtres de Baïes ou du lac Lucrin, en Italie, avaient une grande réputation. En Gaule, il en venait de l'Océan et de la Méditerranée. On en engraissait à Narbonne, dans l'étang de Vénus (étang de Vendres), et dans le Stomalimné (étang de l'Estomac), près de Fos (V. *Géogr. de la Gaule romaine*, d'Ernest Desjardins, t. 1, p. 453.)

Digitized by Google

riveraines, entraînés par les pluies, qu'à plusieurs reprises nous avons ramassé des fragments de poteries de toutes sortes, poteries blanches communes et poteries rouges, dites Samiennes, avec dessins et personnages. Ces dernières, qui étaient, comme l'on sait, les poteries fines, réservées au service de la table, témoignent encore, par leur abondance, de riches habitations (1).

Mais le morceau de beaucoup le plus remarquable du Caumont antique, celui qui mérite surtout d'être signalé et qui prouve mieux que tout le reste la beauté d'ornementation de certaines maisons, c'est la statuette de femme, en marbre blanc, qui fut trouvée par M. Renaux, ancien architecte du département, et donnée par lui au musée Calvet. Malheureusement, il y manque la tête et les mains. Ainsi tronquée, elle mesure 0^m 80 de haut. Le personnage est vêtu d'une robe tombant à plis droits sur les pieds, qu'elle recouvre entièrement, et par dessus, d'une draperie ou second vêtement ne dépassant pas les genoux et

(1) M. l'abbé Armand, curé de Caumont, a eu l'extrême obligeance de nous communiquer plusieurs fragments de couteaux en silex, de la dernière époque de la pierre, ainsi que quatre fonds de vases samiens, marqués de l'estampille du fabricant, le tout ramassé par lui sur l'emplacement de l'ancien Caumont. Ces estampilles se lisent comme suit :

SCOINI COSRVF GERMANIO LSG

Les belles poteries romaines, à la brillante couverte rouge qu'on n'a pu réussir jusqu'ici à imiter, ont reçu des antiquaires la dénomination de poteries samiennes, parce que les premières de ce genre provenaient de Samos ; mais ensuite, on en fabriqua dans une foule d'autres localités. Rien qu'en France, on a constaté les traces d'un grand nombre de ces fabriques. Nous citerons seulement, comme ayant été importantes dans la région du Midi, celle de Banassac (Lozère), dont le musée de Saint Germain a acquis trois cents vases, et celle de Vagnas (Ardèche).

Ces poteries, qui servaient chez les anciens de vaisselle de table, ont, la plupart du temps, la forme de nos assiettes, de nos plats ou de nos bols actuels, et sont ornées de palmes, de guirlandes, de sujets de chasse ou de combats de gladiateurs. Parfois, elles sont, comme quelques-unes de Banassac, décorées de devises.

Digitized by Google

mollement enroulé autour du corps; il est relevé par le bras gauche et forme sur la poitrine un *sinus* ou pli arrondi, sur lequel s'appuyait la main droite. Combien on doit regretter que cette statuette ne soit pas entière, car c'est une œuvre d'un travail délicat, probablement grec, et à coup sûr d'un habile artiste; bien qu'incomplète, c'est une des plus belles et des plus précieuses antiques du musée d'Avignon (1).

Cette statuette est le produit des fouilles que M. Renaux fit faire en 1844, à l'extrémité Nord-Est de l'emplacement de l'ancien village, au-dessus de la chapelle de St-Symphorien. Il la trouva dans les substructions de bains antiques qu'il y mit à découvert. Il s'agissait apparemment de bains dépendant d'une maison particulière. Nous aurions été bien aise d'obtenir communication des papiers de M. Renaux, afin de connaître le détail de ses fouil-

(1) La photographie de cette statuette, dont une épreuve figure en tête de ce travail, fut prise, il y a deux ans, par M. Michel, photographe, et insérée dans l'album que la ville d'Avignon fit faire pour l'exposition de 1889, parmi les plus beaux objets que le musée possède.

L'attitude donnée au personnage, consistant à faire reposer la main droite sur un pli de la robe, était particulière aux Grecs, auxquels elle fut ensuite empruntée par les Latins. Remarquons que les deux statuettes du père et de la mère des Jules qui surmontent le tombeau de St Remy, considéré d'ailleurs tout entier comme un travail d'architecture et de sculpture grecques, ainsi que les deux dévots, homme et femme, de la stèle votive des Baux, ont reçu la même pose. En raison de cette particularité et aussi de la délicatesse de ces œuvres, il faudrait peut-être les considérer toutes trois comme dues au ciseau grec. Dans ce cas, la statuette de femme de Caumont serait un charmant produit de cet art grec des bords de la Durance, qu'on peut regarder comme ayant été au Nord, la limite extrême du pays complètement hellénisé, sous l'influence de Marseille. Cette limite fut cependant quelque peu dépassée au profit des grandes villes qui devinrent florissantes sous les Romains ; comme preuves à l'appui, il nous suffira de rappeler ici les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange et la statue du *Diadumène* de Vaison.

(V. *Catalogue* du musée Calvet, p. 210, n° 134, *statues, bustes et têtes, marbre et pierre, au rez-de-chaussée.*)

Digitized by Google

les (1). L'heureux résultat par lui obtenu sur une faible étendue de ces terrains devrait être un encouragement, et nous fait croire que, s'ils étaient entièrement fouillés, on mettrait à nu beaucoup d'antiquités intéressantes; aussi, les classons-nous parmi ceux du département de Vaucluse dont l'exploration serait désirable.

Deux cippes funéraires, dont un en marbre blanc, proviennent de l'ancien village. Ils sont au musée Calvet. Les inscriptions en ont été publiées par M. Allmer, dans sa *Revue épigraphique du Midi de la France,* p. 284, nos 317 et 318 (2), d'après des estampages que nous lui avions envoyés. L'une d'elles, qui a été gravée sur un cippe en calcaire et renfermée dans un encadrement de grappes et de pampres, est ainsi conçue :

D M
EGnATIAE
MateRNAE
C·IVLIVS
ALEXANDER
CONIVGI·KARISSIMæ

« Aux Dieux Mânes d'*Egnatia Materna, Caius Julius Alexander* à son épouse chérie. »

(1) Notre excellent collègue, M. Niel, architecte, a bien voulu faire pour nous quelques démarches en ce sens, mais elles n'ont pas abouti.

Nous aurions été d'autant plus aise d'obtenir communication des papiers de M. Renaux, que nous n'avons trouvé mention de ses fouilles et découvertes ni dans le registre du musée ni dans les journaux locaux de cette époque; elles résultent seulement d'un écriteau placé sur le socle de la statuette et ainsi libellé: « Trouvé dans les fouilles des bains antiques à Caumont en 1844; donné par M. Renaux, ancien architecte du département, en 1849. »

(2) V. aussi *Insc. Gall. Narb. lat.*, nos 1037 et 1041.

Ce *corpus* contient en outre deux vestiges d'inscriptions provenant de Caumont, pages 707, n° 190, et 743, n° 546.

Le premier cippe est mentionné au *Catalogue* du musée, sous la rubrique: *Epigraphie romaine, salles du rez-de-chaussée*, p. 147, n° 48; il a $0^{m}90$ de haut sur $0^{m}70$ de large. Le second y figure sous le n° 49; il a $0^{m}42$ de haut sur $0^{m}38$ de large.

Calvet a parlé de ces deux cippes dans le 3e volume de ses *Manuscrits*, au fol. 70, verso.

Digitized by Google

L'autre, qui est tronquée en haut et en bas, ainsi que le cippe en marbre blanc sur lequel elle fut inscrite, a été entièrement restituée par M. Allmer et se lit comme suit:

d m
MAXIMIL
LAE·STATVTI·F
L·MAXIMIVS
VICTOR·OB
sequentissimæ
conjugi

« Aux Dieux Mânes de *Maximilla,* fille de *Statutus, Lucius Maximius Victor* à son épouse obéissante et dévouée. »

Ce qui avait contribué, dans l'antiquité, au développement de Caumont, c'était sa situation au bord de la Durance, navigable alors jusqu'à Pertuis, et parcourue par les bateaux d'une compagnie de nautes, *nautæ Druentici,* et aussi au croisement d'importantes voies secondaires, à peu de distance de deux grandes villes du pays cavare, Avignon et Cavaillon.

On a trouvé à Arles ou dans les environs plusieurs textes épigraphiques où est mentionnée la corporation des bateliers de la Durance. Nous nous bornerons à en citer deux. D'abord l'épitaphe si connue et si souvent publiée de St-Gabriel, où le défunt *Marcus Fronto Eupor* était patron de cette compagnie.... *patrono naut(arum) Druenticorum* (1); et, en second lieu, celle qui fut trouvée dans

(1) Sur l'inscription de St-Gabriel, *Marcus Fronto Eupor* est aussi qualifié de patron des utriculaires.... *patrono utriculariorum.* Certains antiquaires avaient cru jusqu'à présent que les corporations d'utriculaires, qui furent nombreuses dans le Midi de la Gaule, se composaient de bateliers naviguant au moyen de radeaux supportés et allégés par des outres, mais il est unanimement reconnu aujourd'hui que les *utricularii* étaient des fabricants d'outres, soit que ces outres servissent au transport du vin et de l'huile, soit à la navigation et à l'allégement des radeaux. (L. Renier, annotation à la *Recherche* de Spon, éd. 1857, p. 119; *Handbuch* de Marquardt, 7, p. 719; Allmer, *Insc. ant du musée de Lyon*, t. 2, p. 217.)

Digitized by Google

les marais de St-Gilles, et où le défunt était curateur de cette même corporation.... *nauta(rum) Druent(icorum), curator ejusdem corporis*. Les bateaux de la Durance ont dû servir surtout au transport des produits du pays. Les crues fécondantes de la rivière et ses riches alluvions ont fait sans doute de tous temps des localités riveraines, et surtout de Cavaillon et de Pertuis, des marchés importants de productions agricoles, de vin, d'huile, de blé, etc. Jusqu'au moyen-âge et ultérieurement encore, Pertuis fut un port de relâche pour les bateaux de la Durance : une charte du XII[e] siècle mentionne le *portus* de Pertuis et les *naves* ou bateaux qui s'y arrêtaient.

Caumont a été desservi, disions-nous, par d'importantes voies secondaires. D'Avignon on allait à Caumont, et de Caumont à Cavaillon, par l'une de ces voies qui, après avoir quitté les terrains de Montfavet et en se rapprochant de la Durance, venait aboutir, un peu au levant du rocher de Montdevergues, au bord méridional de la *Coustière*, c'est-à-dire du dépôt diluvien quaternaire, sensiblement surélevé au-dessus de la plaine environnante et met-

Pour le transport du vin les anciens se servaient aussi de tonneaux. On en fabriquait plus particulièrement dans certaines contrées de la Gaule, dans les Alpes, dans l'Ardèche Les fabricants de tonneaux ou *cuprarii* figurent parfois dans les inscriptions. Mais c'était surtout au moyen des outres qu'on transportait le vin et l'huile ; on les chargeait sur des mulets ou des bateaux. Actuellement encore, dans plusieurs pays où se sont conservées les anciennes coutumes, en Espagne, par exemple, le vin se transporte dans des outres, à dos de mulet. Il y a une cinquantaine d'années, avant l'établissement des chemins de fer, cet usage était général dans les contrées montagneuses de la France : les muletiers d'Auvergne et des Hautes-Cévennes transportaient dans le Midi, par l'antique voie du centre, les grains et autres produits de leur pays, et y rapportaient dans des outres les vins du Languedoc. Le vin des plaines de Vaucluse ne parvenait pas autrement alors dans la région montagneuse du Ventoux. (V., un peu plus loin, la note sur la prétendue tessère d'un utriculaire de Cavaillon.)

Digitized by Google

tant la chaussée à l'abri des crues de la rivière (1). Cette voie, actuellement dénommée *ancien chemin d'Avignon à Caumont,* gravissait, comme aujourd'hui, la pente occidentale de la colline, au quartier des *Saumo morto,* passait au Nord du Caumont gallo-romain, et, redescendant sur le versant oriental, allait se confondre, un peu plus loin, avec le chemin connu sous le nom significatif de *camin Roumiéu,* chemin qui mène à Rome ou chemin romain. Celui-ci, passant devant NotreDame-des-Vignères, conduisait d'une part à Cavaillon, en suivant, à droite, le tracé de l'ancienne route de cette ville à L'Isle, et de l'autre, allait s'embrancher, à la Tour de Sabran, avec la voie des Alpes Cottiennes (2). Nous avons dit ailleurs que cette dernière était une des deux grandes voies stratégiques du Midi de la Gaule et la plus directe pour passer de la Province en Italie. C'est

(1) Cette voie suivait le tracé du chemin vulgairement appelé *de la Fontaine couverte,* passait à côté de l'église de Montfavet, et, après avoir dépassé la localité de ce nom, sur l'emplacement de laquelle ont été trouvées des tombes antiques, (V. *Catalogue des ant.* du musée Calvet, p. 210 et suiv., n° 129), se détournait vers le Midi, pour suivre le bord de la *Coustière.*

(2) Jusqu'à l'époque d'Auguste, la ville de Cavaillon étant restée sur le mont Caveau, et même après, lorsque la plaine était inondée par la Durance ou le Calavon, on ne tardait pas à quitter le *camin roumiéu,* pour se diriger à droite, vers le rocher, dont on gravissait le versant septentrional. On y retrouve l'ancienne voie sur laquelle les roues des chars antiques ont creusé de profondes ornières.

Il y a peu de temps, en cultivant les terres situées à droite du *camin roumiéu,* au quartier de Notre-Dame-des-Vignères, et à 500 mètres environ avant d'arriver à la chapelle de ce nom, on découvrit les substructions d'une riche villa, ainsi que plusieurs tombes, dont une renfermait un vase contenant des monnaies romaines en bronze. Le nommé Manon Auge, de Caumont, ramassa dans ces terrains un denier consulaire romain, en argent, dont voici la description :

Tête de Pallas, à droite, avec le casque ailé; derrière, une petite Victoire qui la couronne, et la marque X.

Au revers, C. TER. LVC. ROMA. (*Caius Terentius Lucanus Roma*) Les Dioscures à cheval allant à droite.

Digitized by Google

celle que César suivit, lors de sa première entrée en Gaule (1).

La seconde des voies secondaires fort suivies, qui desservaient Caumont, est celle qui avait son point de départ à l'important carrefour de grandes voies qui existait à St-Gabriel, l'ancien *Ernaginum*. Celle-ci, qu'on appelle aussi du nom populaire de *camin Roumiéu*, parcourait obliquement la plaine, « en passant par le château du Breuil, Maillane, la Malgue, la Crau de Châteaurenard et d'Eyragues. De ce dernier point, la voie gravissait le plateau du Vignerais, passait entre les ruines de l'oratoire de Saint-Sulpice et la Font-de-Carpentin, sur un point du territoire de Châteaurenard où l'on découvre de nombreux vestiges gallo-romains; elle traversait le plateau de l'ouest à l'est, coupait à angle droit, au bord oriental du plateu, le *Carraire*, vaste passage de 16 mètres de largeur appelé *lou camin dis Abeié*, lequel, partant de Saint-Remy, suit la crête supérieure de la Petite-Crau, en passant par Notre-Dame-de-Font-de-Verquières, et qui, de toute antiquité, a servi de passage aux troupeaux pour se rendre des pâturages de la Crau à ceux des Alpes Dauphinoises. Le chemin Roumieu descendait ensuite vers Noves, en passant près de la Font-du-Loup, où l'on distingue encore les ruines d'une ancienne localité gallo-romaine, appelée le Petit-Tarascon *(Tarasconetum)* (2), et non loin d'une autre lo-

(1) V. notre *Etude sur la viabilité romaine dans le département de Vaucluse*.

(2) La petite localité gallo-romaine de *Tarasconetum*, Tarasconet ou Petit-Tarascon, était située sur le versant oriental de la colline de la Roque, près de la Fontaine-du-Loup, à 1 kilomètre au couchant du village de Noves On remarque en cet endroit des restes de constructions, des fragments de tuiles à rebords, et on y a trouvé un assez grand nombre de tombes construites avec des tuiles de ce genre. (*Statist des Bouches-du-Rhône*, p. 1077).

En 1849, on trouva non pas « derrière l'église de Noves », comme il est dit dans le *Catalogue* du musée Calvet, mais à 400 mètres environ au nord de cette église, et à 2 m. 50 de profondeur, dans un champ appartenant à un sieur Meynaud, l'image grossièrement sculptée et de gran-

Digitized by Google

calité située plus bas dans la plaine et désignée sous le nom d'Agellus (1), Parvenu en face de Bonpas, le chemin Roumieu se trouvait confondu avec le *Carraire,* et franchit avec lui la Durance pour se relier, sur la rive droite, avec la voie transversale qui joignait Avignon à Cavaillon. » (2) Parmi les voyageurs qui arrivaient en foule à

deur naturelle d'un monstre ressemblant assez bien à un ours par la conformation générale de son corps et de sa tête. Cet animal, qui est assis sur son derrière et dont la gueule entr'ouverte est garnie de dents aiguës, dévore un bras humain; les pattes antérieures du monstre s'appuient sur deux têtes humaines. Ces têtes sont semblables : les visages sont très maigres et allongés ; les yeux sont presque fermés et comme éteints par la mort. La lèvre supérieure est dépourvue de moustache, mais une longue barbe descend très bas sous le menton et se sépare en deux lobes.

L'aspect général de cette œuvre frappe à la fois par l'étrangeté de sa conception, par son caractère archaïque et la raideur de sa facture. Elle rappelle à ces divers titres les fantastiques créations du moyen-âge et les capricieuses fantaisies de ses sculpteurs ou imagiers. Peut-on dire cependant avec certitude que l'œuvre est de cette époque, et ne faut-il pas plutôt la faire remonter à une haute antiquité ? Il n'est pas aisé de se prononcer. A l'appui de cette dernière opinion nous ferons observer que ce monstre a été trouvé entouré de débris antiques, tels que coupes, patères, amphores, etc. A l'appui de la première, on peut faire valoir le voisinage du Petit-Tarascon, supposer qu'une ancienne chapelle ayant remplacé un temple antique, ce qui expliquerait la présence des poteries précitées, s'élevait sur le terrain de Meynaud, et qu'en souvenir de sainte Marthe de Tarascon et du bourg voisin de Tarasconet, on avait représenté dans cette chapelle l'image du monstre dompté par la sainte, suivant la légende, et appelé *Tarasque* du nom de la localité où les faits miraculeux s'étaient passés.

(1) *Agellus* signifie petit champ. Cette ancienne localité gallo-romaine était située à une demi-lieue au Midi du village de Noves.

Le quartier où elle s'élevait porte encore le nom de Pilon d'Agel. On y a trouvé des restes d'anciennes constructions et des tombeaux La porte des vieux remparts de Noves qui s'ouvre de ce côté s'appelle Porte d'Agel (*Statist des Bouches-du-Rhône*, t. 2, p. 1077.)

(2) Nous avons emprunté le tracé de cette voie secondaire au remarquable Mémoire de notre ami regretté, G. Charvet, intitulé : *Les voies romaines chez les Volkes Arècomiques*, p. 27.

Cette ancienne voie se retrouve encore à Bonpas, où on l'appelle *an-*

Digitized by Google

St-Gabriel, c'est-à-dire au plus important carrefour de grandes voies de tout le Midi de la Gaule, ceux qui voulaient entrer en Italie en passant les Alpes Cottiennes, au Mont Genèvre, suivaient la voie qui longeait le versant septentrional des Alpines, passait à *Glanum* (St-Remy) et traversait la Durance en face de Cavaillon ; mais ils pouvaient abréger le chemin en prenant la voie secondaire dont nous venons d'indiquer le tracé, et se diriger directement vers Bonpas. Aussi pensons-nous qu'elle a été beaucoup pratiquée et qu'un passage très important a existé de toute antiquité sur la Durance à cet endroit. Tout d'abord on traversa la rivière en guéant ou au moyen d'un bac, et ce qui n'avait été qu'un Malpas *(malus passus)* ou passage dangereux, soit à cause de l'absence de pont, soit si l'on en croit un vieux récit, à cause des dangers que faisait courir aux voyageurs une bande de brigands et de détrousseurs, devint un Bonpas *(bonus passus)*, lorsque la difficulté du passage eut disparu par l'établissement d'un pont ou par la dispersion des brigands (1).

cien chemin de Noves. Elle passait sur la propriété Perrot, dont les bâtiments ont autrefois servi d'auberge, sous le nom de Tartaille, et allait s'embrancher, un peu plus loin, à l'ancien chemin d'Avignon à Caumont.

(1) Au livre IV de sa *Géographie*, Strabon nous dit que, pour passer du pays des Saliens dans celui des Cavares, on traversait la Durance à Cavaillon, au moyen d'un bac.

Si, pour le passage de la grande voie des Alpes Cottiennes, il n'existait pas de pont sur la Durance, à Cavaillon, une des villes les plus importantes des Cavares, nous en concluons qu'il n'en existait pas à Bonpas, pour le passage d'une voie secondaire et en face d'un simple *vicus*, comme celui de Caumont. Il ne devait donc y avoir aussi qu'un bac.

Si l'on en croit un vieux récit reproduit successivement par tous nos historiens modernes, dès avant le VIII^e^ siècle, un pieux personnage, du nom de Sibert, serait venu s'installer à Bonpas, pour y vivre en ermite, aurait, avec l'aide de quelques soldats, mis en fuite la bande de brigands qui infestaient ces lieux, d'où le nom de *Malpas* qu'ils portèrent tout d'abord, et aurait le premier donné asile aux voyageurs C'est de cette époque que daterait la petite chapelle romane de Ste-Marie, en partie creusée dans le roc. On devait alors continuer à passer la Durance au moyen d'un bac.

Digitized by Google

Comme toutes les anciennes localités échelonnées le long de la Durance, le bourg *de Cavo Monte* occupait une position élevée et dominante ; c'est la rivière et ses terribles crues qui en étaient cause. La Durance a toujours été redoutée : si ses eaux débordées portaient la fertilité sur quelques points, elles en ravageaient beaucoup d'autres. En tête de son savant Mémoire sur le mistral, notre collègue, M. le capitaine Caziot, a rappelé le dicton bien connu :

Mistral, parlement et Durance
Sont les trois fléaux de Provence.

Il a montré ce que les anciens pensaient du mistral; voyons ce qu'ils ont dit de la rivière. Poètes et prosateurs

Enfin, au XII^e^ siècle, fut construit le pont en pierre qui n'a presque pas laissé de trace. Il résulte, en effet, d'une charte de 1166, qu'on peut voir aux *Archives départementales*, (fonds de l'évêché, registre des *Homagia diversorum*, p. 85), qu'à cette date, Gaufredus, évêque d'Avignon, vend à ceux qui construisent le pont de *Malpas*, (le nom de lieu primitif subsiste encore), la moitié du péage que l'évêché avait coutume de percevoir en cet endroit sur les marchands étrangers et tous ceux qui y passaient. Cette vente est consentie pour tout le temps que le pont durera. L'évêque cependant se réserve pour lui et ses successeurs son droit de souveraineté « sur le pont, sur ses piles, sur l'eau de la Durance, sur le sol, sur tout ce qui s'étend sur le pont et à côté. »

Les constructeurs du pont, auxquels la vente est consentie, sont désignés dans cet acte sous les noms de « *ministris et magistris et hospitalariis sive fabricatoribus pontis.* » Ces mots ont servi sans nul doute à désigner une de ces associations moitié religieuses, moitié laïques, dites Confréries du Saint-Esprit, qui s'étaient formées, au moyen âge, dans la région du Sud Est de la France, pour y bâtir des ponts et des *hospitia* ou maisons de refuge, à l'usage des voyageurs. Peut-être était-ce la même qui, précisément vers la même époque, construisit le pont St-Bénézet à Avignon.

Vers la fin du XIII^e^ siècle, les confrères du Saint-Esprit furent réunis aux hospitaliers de St-Jean-de-Jérusalem, et à ceux-ci, en 1320, furent substitués les chartreux.

Le pont en bois, qui existe actuellement à Bonpas, date seulement des premières années de notre siècle. L'ancien pont de pierre, dont on peut voir encore une culée contre la rive droite de la Durance, était à quelques centaines de mètres en amont.

Digitized by Google

ont dépeint sa rapidité et ses emportements : Pline en parle comme « d'un torrent qui n'a pas moins d'impétuosité que le Rhône (1). » Tite-Live a écrit que « de toutes les rivières de la Gaule c'est celle qu'on traverse le plus difficilement, soit en bateau, soit en guéant ; cela vient, dit-il, autant de la violence que de l'inconstance de son cours : privée de berges, elle se divise en plusieurs bras, et en forme sans cesse de nouveaux, creuse des gouffres, entraîne des blocs de rochers, et, lorsqu'elle est grossie par les pluies, elle roule ses eaux avec un grand fracas, et jette le trouble et l'effroi dans l'âme de ceux qui s'y aventurent (2). » Enfin, un poète, *Silius Italicus*, l'a décrite à peu près dans les mêmes termes : « Entraînant des troncs d'arbres et des fragments de rochers avec un bruit formidable, changeant continuellement les gués de place, et également redoutable pour ceux qui veulent la passer à pied ou en bateau (3). » L'impétuosité de la Durance était due alors, comme aujourd'hui, à l'énorme pente de son lit qui, dans un moment de crue, imprime à ses eaux un courant vertigineux : sur un cours de 300 kilomètres, les 70 derniers offrent une pente de 212 mètres. Malgré tous ces inconvénients et ces dangers, une compagnie de bateliers la remontait au moins jusqu'à Pertuis, desservant les localités échelonnées sur ses rives, telles que Barbentane *(Bellintum)*, St-Gabriel *(Ernaginum)*, où coulait alors une branche de la Durance (4), le Petit-Tarascon *(Tarasconetum)* et Agel *(Agellus)* sur la rive gauche ; Caumont *(de*

(1) Pline, III, V, (IV), 2.

(2) Tite-Live, XXI, 31.

(3) *Silius Italicus*, III, 468-476.

(4) L'ancien *vicus d'Ernaginum*, qu'a remplacé le hameau de St-Gabriel, était situé sur la rive gauche d'une branche de la Durance, appelée la Durançole dans les titres du moyen-âge. Ce bras ne s'attérit complètement que vers le XII^e^ siècle, où il devint le canal des Lônes. Il se séparait du bras principal de la Durance un peu en aval de Châteaurenard, et allait se jeter dans le Rhône en amont d'Arles.

Digitized by Google

Cavo Monte), Cavaillon *(Cabellio)* et l'ancien oppidum des *Caudellenses* ou le vieux Cadenet, sur la rive droite. Les bateaux s'arrêtaient successivement devant ces localités, dont la plupart ont survécu, et surtout devant la plus importante de toutes, Cavaillon (1), qui était unie à Marseille par les liens de l'amitié et du commerce, et où les négociants grecs de la métropole avaient sans doute un comptoir. Comme port commercial, Cavaillon était sur la Durance ce qu'Avignon était sur le Rhône (2). Dans nos temps modernes, le débit de la Durance a beaucoup diminué, par suite des changements climatériques et surtout des énormes saignées qu'on lui a faites, et cette rivière, qui fut navigable sur une notable étendue de son cours inférieur, n'a plus aujourd'hui assez d'eau pour porter radeau (3).

(1) Nous nous sommes occupé des utriculaires en parlant d'*Ernaginum* ou St-Gabriel; il nous faut y revenir à propos de Cavaillon, le plus important des ports de la Durance, dans l'antiquité En 1766, Calvet publia une longue et savante dissertation sur les utriculaires naviguant au moyen de radeaux allégés par des outres, à l'occasion d'une tessère munie d'une bélière qui fut, disait-on, trouvée dans le Léberon, près de Cavaillon, envoyée par lui au musée du Louvre, et aujourd'hui perdue. On y lisait cette inscription : COLLE. VTRI. CAB. L. VALER SVCCES; c'est-à-dire, d'après l'interprétation de Calvet, « Collège des utriculaires de Cavaillon, *Lucius Valerius Successus.* » Le savant antiquaire concluait en disant que *Lucius Valerius Successus*, du collège des utriculaires de Cavaillon, portait, ainsi que tous ses collègues, cette tessère suspendue à son cou ou à son vêtement, comme insigne de son état, de la même manière que les commissionnaires de Paris portent cousue à leur veste, comme marque de leur métier, une sorte de tessère en cuivre.

Cette tessère est aujourd'hui unanimement considérée comme l'œuvre d'un faussaire. Les abréviations de son inscription sont contraires à toutes les règles épigraphiques : COLLE au lieu de COLL ou COL, VTRI au lieu de VTR ou VTRIC (V. Hirschfeld, *Insc. Gall. Narb. lat.* p. 14 et suiv.)

(2) Artémidore et Etienne de Byzance qualifient Avignon et Cavaillon de « villes de Marseille », c'est-à-dire villes amies de la métropole et faisant le commerce avec elle

(3) Aux changements climatériques qui, d'une manière générale, ont

Digitized by Google

Reprenons, en terminant, une question fort intéressante que nous avions ébauchée dans un précédent travail ; ce n'est pas qu'elle se rattache directement à Caumont, mais elle peut se soulever ici, en raison des importantes constatations que nous avons eu occasion de faire dans son voisinage, non loin de la ferme de Coupine et à Bonpas. Dans une note de notre article sur la fontaine de Vaucluse (1), rapprochée, au point de vue de sa divinisation, dans l'antiquité, de celles du Groseau, près de Malaucène, et de Collias, dans le Gard, nous avons dit que, suivant une tradition encore vivante dans le pays, les eaux de cette magnifique source avaient été conduites jusqu'à Arles. Nous avons mentionné, avec plusieurs au-

influé, depuis l'antiquité, sur le débit des cours d'eau du Sud-Est de la France, il faut ajouter, à propos de la Durance surtout, les énormes saignées pratiquées pour le service des canaux d'arrosage. C'est à cela principalement qu'il faut attribuer la transformation qui s'est opérée dans le régime de cette rivière. Pendant les temps antiques et le moyen âge, la Durance, dans la partie inférieure de son cours tout au moins, avait servi à la navigation ; l'irrigation est devenue aujourd'hui son seul rôle. Elle n'est même plus flottable : les radeaux, qui la descendaient encore, il y a une quarantaine d'années, sont devenus impossibles.

De l'enquête qui a eu lieu, en 1887, sur le projet de loi tendant à réglementer les prises d'eau faites à la Durance, il résulte que cette rivière alimente actuellement 24 canaux (9 dans Vaucluse, 12 dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans les Hautes-Alpes, 1 dans les Basses-Alpes et 1 dans le Var). Les trois plus anciens remontent, savoir, celui de St-Julien, sur le territoire de Cavaillon, à 1171 ; celui de Châteaurenard, à 1216 ; et celui de l'hôpital d'Avignon, à 1229 Le canal de Sënas date de 1303, et celui de Cabannes, de 1352. Le volume total des eaux concédées se chiffre par 98,012 litres par seconde. Mais de tous ces canaux le plus considérable est celui des Alpines qui fut commencé en 1783 et qui absorbe 16,843 litres. Celui de Marseille, exécuté de 1838 à 1867, n'absorbe que 9,000 litres. Quant aux trois canaux du territoire d'Avignon, (l'Hôpital, Crillon et Cambis), le volume total de leurs eaux est de 7,800 litres. (V. à la bibliothèque d'Avignon, un opuscule grand in-8° de 32 pages, intitulé : *Réglementation des prises d'eau de la Durance.*)

(1) *Mém. de l'Acad. de Vaucluse*, 1886, p. 218.

Digitized by Google

teurs (1), les restes de l'aqueduc antique que l'on remarque dans la vallée de Vaucluse, sur la rive gauche de la Sorgue. Ce canal, qui passait par la galerie souterraine creusée à cette intention dans les flancs du rocher, à Vaucluse même (2), se retrouve à deux endroits différents de la vallée, d'abord un peu au-dessus de l'aqueduc de Carpentras, appuyé contre la colline, à plusieurs mètres au-dessus du sol, et plus bas, à côté de la petite chapelle romane de St-Nicolas, où on le voit construit et enchâssé dans le roc. Il nous a été dit, sur les lieux, que cet aqueduc passait ensuite sous le bâtiment et l'enclos du sieur Louis Doche,

(1) Voici en quels termes Guérin en a parlé dans sa *Description de la Fontaine de Vaucluse*:

« On voit par les restes d'un ancien aqueduc qui prenait son origine à l'extrémité de la voûte taillée dans le village de Vaucluse, (cette voûte faisait elle-même partie de cet aqueduc), que les Romains avaient profité d'une source aussi abondante et aussi limpide que celle de la Sorgue... On voit une partie de cette conduite encore très bien conservée, à un quart de lieue de Vaucluse, vis-à-vis de la papeterie de Jossaud. A cette petite distance de la source, l'eau est déjà soutenue à une hauteur de 4 toises au-dessus du niveau de la rivière. Le diamètre intérieur de ce conduit a 6 pieds de hauteur sur 5 de large; il a la forme d'un fer à cheval, un peu renflé vers le milieu. Ce canal est appuyé sur la pente septentrionale des collines qui bordent la Sorgue et en suit les contours.... On le retrouve à St-Nicolas, terroir de Lagnes, sur le chemin du moulin de Lagnes, sur celui de ce même village à l'Isle, dans le quartier des Fours, de la Couronne et vers St-Gervais, terroir de l'Isle, d'où il paraît prendre sa direction du côté de St-Remy. S'il faut ajouter foi à la tradition populaire qui me paraît très probable, cet aqueduc aboutissait à Arles On le nomme même à Vaucluse *Canal d'Arles*. Je suis persuadé que des recherches exactes viendraient à l'appui de cette tradition. »

A la fin de sa brochure intitulée: *Projet d'une carte topographique de la Gaule*, M. C. Moirenc, qui a cru à la vérité de la tradition de Vaucluse, a indiqué le tracé probable de l'aqueduc jusqu'à la Durance.

(2) Cette galerie, pratiquée dans le roc, à plusieurs mètres de longueur et de hauteur, pour livrer passage à l'aqueduc, a donné lieu à une légende. On raconte que c'est saint Véran, le pieux solitaire de Vaucluse, qui l'avait patiemment creusée de ses mains pour rendre accessible la rive gauche de la rivière. Pétrarque a consigné ce récit dans son traité *De vita solitaria*.

Digitized by Google

situés au midi de la chapelle, dans la propriété du nommé Baroyer, qui vient après, et que, quittant cette direction et tournant vers le couchant, il suivait le pied de la colline de Mousquety. Ces indications étaient exactes, car depuis, en faisant des travaux de terrassement au bas de cette colline, on mit l'aqueduc à découvert. De Mousquety, toujours selon l'enquête faite sur place, le canal serait descendu ensuite vers le Midi, et aurait passé au quartier de l'étang, au domaine de la Lone, à la Madeleine et à la Tour de Camp (1). Voici maintenant les nouvelles constatations que nous avons faites :

A mille mètres environ, au sud-est de la ferme de Coupine, terroir de Caumont, à mi-côte et sur le versant occidental de la chaîne de collines qui s'étendent, du Nord au Midi, du village de St-Saturnin à Bonpas, on voit un aqueduc qui sort de terre, sur 6 mètres de longueur (2). Il ne nous paraît pas douteux qu'il ne se continue au sein de la montagne, dans la direction de l'est. Ce qui est hors du sol est bâti en grand appareil à bossages qui rappelle celui du Pont du Gard, quoique de dimensions moindres, et a tout à fait l'aspect d'une construction romaine. Ces pierres ont 1^m 50 de long sur 0^m 70 de large, et 0^m 60 de haut. La cuvette mesure 1^m 10 de largeur sur 1^m 95 de hauteur. Par une disposition singulière, le canal s'évase à l'endroit où il s'enfonce dans la terre ; c'est peut-être le commencement d'un de ces petits réservoirs souterrains surmontés d'un regard qui sont ménagés de distance en distance dans ces sortes d'ouvrages et destinés à servir à leur curage. Rien ne s'oppose à ce qu'on puisse considérer cet aqueduc

(1) A la ferme de Soubeyras, un individu, qui avait été pendant longtemps fermier à la Madeleine, nous dit que, vers 1848, lorsqu'on fit le canal dérivé de celui de l'Isle, on mit à découvert l'ancien aqueduc de Vaucluse.

(2) Nous devons la connaissance de cet aqueduc à M. Achille de Félix, propriétaire du château de St-Laurent, situé à une petite distance de là.

Digitized by Google

comme la continuation de celui de la vallée de Vaucluse et du tronçon qu'on à mis à découvert à Mousquety. La vraisemblance équivaudra à l'évidence, lorsqu'on le rattachera aux faits qui vont suivre. Si, à partir de cet endroit, on parcourt le flanc de la colline en se dirigeant vers Bonpas, on trouve à un kilomètre environ avant d'arriver aux bâtiments de l'ancienne chartreuse, et à la même hauteur, une tranchée pratiquée dans le sol et de dimensions égales à celles de cet aqueduc (1). Cette tranchée contourne la montagne et finit au dessus des bâtiments précités. On peut voir renversée sur le bord une de ces dalles longues et plates, qui ont dû servir au recouvrement du canal (2). Il devait y avoir là un premier réservoir de fuite ou château d'eau, correspondant à un autre placé à la même hauteur, de l'autre côté de la Durance, que l'eau de Vaucluse traversait en siphon, au moyen des gros tuyaux en plomb dont nous avons déjà parlé dans notre note précédente, et qui furent découverts, il y a quarante ans environ, enfouis dans ses graviers. Cette trouvaille importante, qui

(1) Conformément à leurs habitudes, les Romains trouvant sur place les matériaux qui leur étaient nécessaires pour la construction de leur aqueduc, ouvrirent des carrières dans les dépôts de molasse de St-Laurent et de Bonpas. On y voit, en effet, d'anciennes carrières abandonnées.

Dans la propriété de St-Laurent, au quartier dit des *Peiriero* ou carrières, on a mis à découvert des tombes construites en pierres plates renfermant des poteries grossières, une lampe sépulcrale en argile, une cuiller en bronze et des débris de fioles dites lacrymatoires.

On a trouvé dans les mêmes terrains les monnaies ci-après : une drachme de Marseille, fourrée, assez fruste et percée d'un trou de suspension ; un denier consulaire en argent et aux bords dentelés, de la famille *Poblicia* ; un moyen bronze d'Auguste, un denier en argent de Trajan, un moyen bronze d'Adrien, un moyen bronze d'Antonin, un moyen bronze de Maximin, un petit bronze de Constance II, un denier d'argent de Crispine.

(2) Lorsque Guérin a écrit, dans sa *Description de la Fontaine de Vaucluse* : « On découvre des traces de cet aqueduc jusqu'auprès de la Durance », il faisait sans doute allusion à l'aqueduc de Coupine et à la tranchée qui existe sur la colline de Bonpas, mais il aurait dû les signaler d'une façon précise et ne pas se contenter d'une indication aussi vague.

Digitized by Google

vient encore étayer notre thèse d'une façon victorieuse, ne saurait être contestée : notre collègue, M. Bayle, et M. Gustave Ode, de Caumont, auquel nous devons déjà tant de renseignements, se rappellent fort bien les avoir vus, il y a une quarantaine d'années, dans la petite chapelle romane de Bonpas, où ils avaient été déposés, et il leur fut dit qu'ils avaient été trouvés dans le lit de la Durance (1). Sur l'autre rive de la rivière, l'aqueduc, pour se diriger vers Arles, inclinait forcément au sud-ouest, c'est-à-dire du côté de Châteaurenard et de l'extrémité occidentale des Alpines ; c'est en suivant ce tracé qu'il trouvait la pente naturelle du sol, et nous savons que, pour l'établissement de tous leurs aqueducs, les anciens étaient obligés de s'y conformer, dussent-ils faire d'énormes détours avant d'arriver à destination (2). Ici, depuis la fontaine de Vaucluse

(1) Guérin s'est donc trompé lorsqu'il a écrit dans l'ouvrage déjà cité :

« Mais ce canal passait-il, comme l'assurent les habitants de Vaucluse, sous le lit de la Durance ? Je ne le crois pas... Cet aqueduc, ainsi que celui du Gard, était élevé probablement au dessus de la Durance Il dut être détruit vers 730, époque où les Français disputèrent aux Sarrazins le passage de cette rivière. »

La découverte des tuyaux a prouvé que la tradition de Vaucluse était fondée. Les Romains avaient fait passer l'eau de Vaucluse en siphon sous la Durance, comme ils l'avaient fait passer sous le Rhône, pour alimenter le quartier de la ville d'Arles correspondant au faubourg actuel de Trinquetailles, comme ils avaient fait passer l'eau de la source du Groseau sous l'Ouvèze, pour l'approvisionnement de Vaison et sans doute aussi d'Orange.

Il est fâcheux que ces tuyaux n'aient pas été déposés au musée Calvet, où ils seraient restés comme un témoignage de la vérité de la tradition vauclusienne. Ils ont dû être vendus, depuis longtemps, comme vieux plomb, car les recherches faites à Bonpas pour les retrouver sont restées infructueuses.

(2) Afin de conserver la pente naturelle du sol, les aqueducs romains parcouraient le plus souvent des distances considérables. Pour ne parler que de celui d'Uzès à Nîmes, on lui a donné plus du double de l'étendue qu'il aurait pu avoir, s'il fût allé directement vers Nîmes. Il ne parcourait pas moins d'une soixantaine de kilomètres.

Digitized by Google

jusqu'à la Durance, le trajet parcouru par l'aqueduc était aussi direct que possible, et afin de le maintenir au même niveau et d'économiser les frais de construction, on l'avait appuyé, comme d'ordinaire pour ces sortes de monuments, sur le flanc des collines, celles de Vaucluse d'abord, et en second lieu, celles qui s'étendent de St-Saturnin à Bonpas. Seule, la plaine comprise entre la chapelle de St-Nicolas et Châteauneuf-de-Gadagne, de 14 kilomètres de largeur, avait dû être traversée, sur une partie de son parcours tout au moins, par des travaux d'art, c'est-à-dire par une série d'arcades supportant l'aqueduc. Aujourd'hui les restes de ces constructions ont à peu près entièrement disparu, comme ont disparu, dans le département de Vaucluse, une foule d'autres monuments antiques (1). On en est surpris tout d'abord, mais en y réfléchissant, cela s'explique. Le

Nous supposons que l'aqueduc du Vaucluse déversait ses eaux, à St-Gabriel, dans celui qui portait à Arles les sources du versant septentrional des Alpines, et qu'on retrouve encastré dans le rocher, au-dessus de la chapelle romane de ce hameau. Ainsi confondus, ils dirigeaient leurs eaux vers Barbegal, où venaient confluer les sources du revers méridional des Alpines, et entraient dans Arles par le levant. On voit encore de ce côté des vestiges de l'aqueduc, soit hors la ville, soit au pied même du vieux mur d'enceinte.

Les auteurs ont prétendu que, jusqu'à Constantin, Arles, colonie romaine depuis l'an 46, n'avait eu à sa disposition que les eaux de ses puits et du Rhône. Cela nous paraît difficile à admettre: « Fonder une ville sans la pourvoir d'eau, a écrit M. Allmer, n'était pas une idée qui pût se présenter à l'esprit des Romains. » On peut ajouter: alors surtout que cette ville était une colonie de droit romain, de l'importance d'Arles. Nous serions donc tenté de croire que les aqueducs des Alpines furent d'abord construits et suffirent aux besoins de la nouvelle colonie; puis, qu'au IVe siècle, Constantin y ayant fixé sa résidence et la ville étant devenue plus florissante et plus peuplée que jamais, on eut besoin d'un supplément d'eau, et on le demanda à Vaucluse, c'est-à-dire à la plus belle source des environs.

(1) Guérin dit bien qu'on trouve également des traces de l'aqueduc de Vaucluse, de l'autre côté de la Durance; mais, malgré nos investigations, nous n'avons rien constaté de semblable de Noves à Châteaurenard. Les matériaux en auront été, là aussi, complètement utilisés.

Digitized by Google

sol de ces fertiles plaines a été remué profondément et dans tous les sens, si bien qu'on en a extirpé tout ce qui gênait la culture. Ce que nous disons là est vrai surtout pour la garance, naguère encore principale industrie agricole du pays, et dont la culture exige un sol riche et profond. D'un autre côté, l'extrême fécondité de la terre et son morcellement à l'infini ont eu pour conséquence la grande densité de la population des campagnes ; on ne peut faire un pas à travers champs, sans trouver une habitation ou une ferme, et comme on a beaucoup bâti, on s'est servi des matériaux provenant des constructions antiques : il était bien plus avantageux, à tous les points de vue, d'employer les belles pierres toutes taillées et les moellons qu'on trouvait sur place. C'est ainsi qu'on a épuisé les matériaux de notre aqueduc, et qu'il n'en est resté que ce dont on n'a pu tirer parti, c'est-à-dire à peu près rien. Quoi qu'il en soit et malgré sa destruction presque complète, nous possédons, pour démontrer sa préexistence, quelques jalons extrêmement précieux, et en les reliant les uns aux autres, on peut rétablir son tracé jusqu'à la Durance. Ainsi se trouve confirmée la tradition universellement répandue en Provence et qui s'est perpétuée sur tout le parcours de l'ancien aqueduc, particulièrement à Vaucluse, à Caumont et à Arles. Pour beaucoup de gens elle était purement légendaire (1) ; par la constatation de ces

(1) La légende s'est emparée de l'aqueduc de Vaucluse, comme de tous les monuments grandioses de l'antiquité et du moyen-âge. Il n'en est pour ainsi dire pas un seul, en effet, sur lequel l'imagination populaire ne se soit exercée et qu'elle n'ait entouré de récits plus ou moins fantaisistes. On prétend que l'aqueduc de Vaucluse fut construit par un empereur romain d'Arles pour obtenir la main d'une princesse qui l'avait mise à ce prix ; mais que, l'ouvrage accompli, elle reprit sa parole et refusa de l'épouser.

Une légende analogue existe dans le pays d'Orange pour l'aqueduc qui, suivant la tradition locale, amenait dans cette ville les eaux de la Fontaine du Groseau. Voici ce qu'on nous a conté : Un prince assez laid demanda la main d'une jeune princesse d'Orange. Le père de la jeune

Digitized by Google

faits nouveaux et probants, elle prendra rang désormais parmi les vérités historiques.

L. ROCHETIN.

fille mit pour condition à son consentement que le prétendant amènerait les eaux du Groseau jusqu'au château. Le travail terminé, le prince rappela la promesse qu'on lui avait faite, et le mariage allait avoir lieu, lorsque la jeune fille, qui ne l'aimait pas, se pendit.

Digitized by Google

MOEURS ET MÉTAMORPHOSES

DE

L'*EMENADIA FLABELLATA* F.

(Insecte coléoptère de la famille des Rhipiphorides) (1).

En février 1890, nous récoltâmes, M. Nicolas et moi, à Morières (Vaucluse), un certain nombre de nids d'Odynère nidulateur (*Odynerus nidulator*, Saussure), dans le but de suivre les métamorphoses de ce curieux hyménoptère, qui, on le sait, bourre ses cellules avec les larves de la chrysomèle du peuplier (*Lina populi* L.) On sait aussi que pour édifier son nid il utilise tout simplement la cavité cylindrique du roseau de Provence (*Arundo donax*), qu'il divise en cellules au moyen de minces cloisons de terre.

Or l'un des roseaux tombés en ma possession ne contenait que trois cellules avec trois larves jaunâtres ne différant en rien ni des autres cellules ni des autres larves de l'*Odynerus nidulator*, et ne présentant absolument rien de particulier à un premier examen d'ensemble. Étudiées de près cependant, mes larves d'Odynère se trouvèrent plus blanchâtres que celles de l'Odynère nidulateur. De plus, le tampon terminal du roseau, fait de terre gâchée avec de petits fragments de bois chez l'Odynère nidulateur, se montra ici simplement composé de terre battue. Cette dernière remarque m'a été faite par M. J.-H. Fabre, le célèbre naturaliste vauclusien, lors d'une récente visite que nous avons eu le plaisir de lui faire, M. Nicolas et moi (2).

(1) Voyez *Comptes-rendus de l'Académie des sciences*, 1891. — Séance du 9 février.

(2) Cette remarque n'est cependant pas absolument exacte, car, ainsi que des recherches récentes me l'ont prouvé, l'Odynère nidulateur ne

Digitized by Google

Si la similitude des nids, la ressemblance des larves nous prouvent que j'avais bien affaire à un *Odynerus,* l'observation de M. Fabre nous montre qu'il ne s'agissait point de l'*Odynerus nidulator.* Quel pouvait donc bien être cet Odynère? C'est là un genre qui compte actuellement cent cinquante espèces, tant en Europe qu'en Algérie. Il m'est donc bien difficile de me prononcer sans avoir l'insecte parfait sous les yeux. Les environs d'Avignon sont fréquentés par plusieurs espèces d'*Odynerus,* entre autres par une espèce qui nourrit ses larves avec de petites chenilles. J'ai quelques raisons de croire qu'il s'agit de cette espèce. L'une des principales est que cet hyménoptère nidifie juste à l'époque de l'éclosion des œufs de l'Emenadie flabellée, c'est-à dire au mois d'août, tandis que l'Odynère nidulateur niche fin mai et commencement de juin. Quoi qu'il en soit, le seul point à retenir pour le moment, c'est qu'il s'agit ici d'un nid d'*Odynerus,* d'un nid de guêpe solitaire.

Au mois de mai, je fus fort étonné de voir ces trois larves ne pas se transformer en nymphe comme toutes celles de l'Odynère nidulateur, avec qui je les confondais encore. Pensant à quelque phénomène de sommeil léthargique, comme M. Nicolas en a cité d'intéresants et curieux exemples (1), je mis précieusement de côté le tube qui les renfermait, pour savoir ce qu'il en adviendrait.

Vers le commencement de juin, mes trois larves m'offrirent un spectacle tout à fait inattendu. A ce moment, elles étaient devenues d'un blanc laiteux, ce qui me semblait présager une nymphose prochaine. Un matin je les

bouche pas toujours son nid avec de la terre mélangée de fibres ligneuses : il le ferme souvent avec de la terre seule, quelquefois aussi avec de la terre mêlée à de petits grains arrondis de silex, abondants surtout dans la couche la plus externe du tampon. Je dois ajouter aussi que cet hyménoptère ne nidifie pas uniquement dans les roseaux horizontaux des haies de clôture, mais souvent aussi à l'extrémité de roseaux verticalement placés.

(1) Association française pour l'avancement des sciences, 15e session, Nancy, 1886, 2e partie p. 601-604. (*Mémoire sur l'arrêt complet de développement de certaines larves, etc.*)

Digitized by Google

trouvai portant chacune une petite larve parasite collée à leur face ventrale (qui était tournée en l'air), un peu au dessous de la tête, sur le troisième ou le quatrième anneau. Placée en écharpe sur le corps de sa victime, chacune de ces petites larves avait la partie postérieure de son corps appuyée sur le côté droit de celle-ci. Nuit et jour, elle en aspirait les humeurs avec une ardeur inimaginable. A travers ses téguments, on voyait son intestin se gorger par des aspirations rhythmiques, régulières, fréquentes. Au bout d'une dizaine de jours, elle avait complètement vidé sa victime, dont il ne restait plus dès lors que la peau et les mandibules.

La larve parasite avait alors à peu près le même volume que la larve dévorée; elle était apode, sans trace d'yeux, ni d'antennes, avec une bouche sans pièce bien apparente et paraissant disposée pour la succion; elle était blanche, formée de treize segments, avec quatre tubercules pointus à la partie dorsale des segments thoraciques et des premiers segments abdominaux, ce qui lui donnait un aspect hideux et repoussant.

M. Nicolas et moi nous pensâmes à une larve de quelque diptère, d'un *Anthrax* par exemple, et je négligeai malheureusement de la dessiner et de l'étudier plus complètement.

Quel ne fut pas mon étonnement quand, trois ou quatre jours après, j'aperçus la nymphe! C'était, à n'en pas douter, une nymphe d'*Emenadia* dont elle reproduisait très exactement la forme.

Du 4 au 6 juillet, j'obtins l'insecte parfait. Il s'agissait bien d'une *Emenadia,* et cette *Emenadia* était l'*E. flabellata* F. La loge antérieure du roseau était habitée par un mâle, les deux autres chacune par une femelle.

Deux jours après leur éclosion, ils laissèrent échapper de leur anus une abondante liqueur aqueuse et verdâtre, qui était leur méconium et qu'ils me parurent déposer sur la cloison de terre formant le diaphragme antérieur de leur

Digitized by Google

loge. Sous l'influence de ce liquide, la barrière terreuse se ramollit et devient une boue facile à déblayer. A l'état normal, ce doit être en ce point de moindre résistance que creusent les petits prisonniers afin de se frayer le passage qui les mènera à la liberté et à l'amour. Une observation plus attentive viendra probablement confirmer un jour cette hypothèse, car ce n'est là qu'une simple supposition.

Mon bout de roseau ayant été largement entamé sur l'un de ses côtés, afin de pouvoir suivre aisément ce qui se passait à l'intérieur, puis renfermé dans un tube de verre bouché à ses deux extrémités, mes parasites n'avaient rien à faire dans leur loge pour être libres. Aussi se gardèrent-ils bien d'entreprendre aucune tentative de forage contre la cloison de leur cellule. Il vinrent attaquer les deux bouchons situés aux bouts du tube de verre et s'escrimer à qui mieux mieux des pattes et des mandibules.

Tandis qu'ils émiettaient lentement et péniblement la porte de liège de leur prison, j'écrivis, pour lui faire part de ma découverte, à mon très savant maître, M. J.-H. Fabre, si connu par ses beaux travaux sur les métamorphoses des Vésicants et sur les mœurs des Hyménoptères de la Provence. Elle l'intéressa beaucoup, et il m'engagea vivement à profiter de cette occasion unique pour étudier ce curieux cas de parasitisme *ab ovo*.

C'est sans la moindre espérance de réussite, je l'avoue, que j'attaquai ce rude problème. La solution m'en fut donnée cependant aussi complète que je l'avais pu désirer.

Dans un grand bocal à fond garni d'une légère couche de sciure de bois grossière, bien propre et bien sèche, je plaçai des tiges fleuries du grossier panicaut des champs (*Eryngium campestre*), que je pris soin de changer aussi souvent que possible. C'est dans cette volière en miniature que, le 12 juillet, je lâchai mes trois *Emenadia flabellata* non encore parvenues à se libérer. Durant les quatre journées suivantes, je fus obligé de quitter Avignon et dans l'impossibilité de m'occuper de mes captifs. A mon retour, je ne trouvai

Digitized by Google

rien de changé dans le bocal. Une des deux femelles cependant avait perdu l'une de ses antennes. A cette mutilation, je la soupçonnai d'avoir subi les caresses du mâle.

Je ne me trompai pas, car, le 18 juillet, je lui vis effectuer sa ponte. Tout près de la paroi du bocal, elle allongeait l'extrémité de son abdomen de trois à quatre millimètres et l'introduisait entre les fragments de sciure. Elle paraissait fort affairée, plongeant et replongeant son oviducte, toujours à peu près dans le même point. A l'aide d'un petit fragment de papier gommé, que je collai contre la paroi du verre, je notai l'endroit précis où cette ponte venait d'avoir lieu, afin de pouvoir retrouver les œufs plus tard.

Quarante-huit heures après, cette femelle mourait. Le mâle, lui, avait achevé son existence à peu près à l'époque de mon retour, c'est-à-dire vers le 16 juillet. Quant à la dernière femelle, gardée prisonnière pendant quelque temps encore, elle ne manifesta point l'intention de pondre, n'ayant probablement pas été fécondée, et elle mourut quelques jours après sa compagne.

Quelques filaments de moisissure étant venus à se montrer dans le bocal, je pris avec précaution les fragments de sciure dans le point où j'avais vu pondre la femelle et je les transportai délicatement dans un petit tube de verre. Je n'y trouvai guère que de quarante à cinquante œufs, placés irrégulièrement les uns à côté des autres et légèrement adhérents à la sciure au moyen d'une liqueur albumineuse desséchée. Il n'y avait évidemment là qu'une faible partie de la ponte, qui doit se monter à près de cinq cents œufs, comme Rouget l'a constaté pour une espèce voisine, le *Rhipiphorus paradoxus* L., parasite de certaines guêpes sociales (*Vespa vulgaris* et *V. Germanica.*)

Les œufs de l'*Emenadia flabellata* sont d'un blanc opalescent, allongés, oviformes, c'est-à-dire légèrement renflés à un bout; ils sont longs d'un peu moins de trois dixièmes de millimètres, à peine perceptibles à l'œil nu.

Au bout d'une dixaine de jours, ces œufs, constamment

Digitized by Google

exposés à une température oscillant entre 20 et 30° C., subirent un changement de coloration : des cercles noirs et transversaux apparurent à leur surface et leur donnèrent une teinte foncée.

Le 3 avril, je vis, au microscope, un petit être s'agiter sous la pellicule transparente de l'œuf.

Le 4 août, j'aperçus un petit pou tout noir, à peine visible pour mes yeux, cependant excellents, qui se promenait sur un mince fragment de sciure, où l'on remarquait un certain nombre d'œufs. O bonheur! j'avais sous les yeux la première larve, le triongulin de l'Emenadie flabellée.

En voici une description complète d'après cet exemplaire et d'après les deux ou trois autres obtenus les jours suivants. Je pense que l'intérêt de la question m'en fera pardonner l'aridité et la sécheresse.

Larve hexapode, longue de trois dixièmes de millimètre, ovalaire vue d'en haut, aplatie de haut en bas et recourbée en arc à concavité inférieure vue de profil, avec sa plus grande largeur vers le deuxième segment de l'abdomen, atténuée aux deux bouts, noire vue à l'œil nu, enfumée avec les bords et les deux extrémités plus foncés à l'examen microscopique. Cette coloration brunâtre en rend la fine anatomie extrêmement difficile.

Tête assez volumineuse, ayant sa plus grande largeur près de la base, atténuée progressivement en avant avec l'extrémité tronquée, légèrement rétrécie en arrière, plus longue que le premier segment thoracique.

Antennes insérées près de la base de la tête, formées de trois articles allongés, le dernier constitué par une longue soie. Peut-être existe-t-il un article basilaire et quelque article supplémentaire que je n'ai pu voir.

Mandibules étroites, allongées, recourbées en forme de faucille, bien visibles en avant de l'espèce de museau que forme la tête.

Palpes maxillaires n'apparaissant sur la figure que sous forme d'un article court et arrondi à l'extrémité.

Digitized by Google

Je n'ai pu voir aucun autre détail dans la tête.

Thorax composé de trois segments, le premier un peu plus long que les autres, qui sont égaux entre eux. Ces trois anneaux sont arrondis sur les côtés. Le deuxième est un peu plus large que le premier et le troisième est un peu plus large que le deuxième.

Au nombre de trois paires, les *pattes* sont extrêmement robustes. Je n'ai pu voir ni hanche, ni trochanter, malgré leur existence certaine. La cuisse est fortement renflée, munie d'épines courtes et noires. La jambe est grêle, cylindrique. Un article unique et très court représente le tarse. Cet article se termine par un ongle très peu recourbé, muni de chaque côté d'une expansion membraneuse semi-circulaire. C'est là une véritable petite ventouse pouvant servir à la marche sur des surfaces lisses et polies, en tout cas parfaitement propre à une fixation énergique sur un objet mobile. Je ne suis nullement parvenu à voir trois ongles comme je m'y attendais, malgré un grossissement suffisant. C'est donc un triongulin avec un seul ongle à chaque patte, en sorte qu'il ne mérite pas du tout ce nom de *triongulin*.

L'*abdomen* est composé de neuf segments de longueur à peu près égale, sauf le dernier, qui est plus long que les autres. Le deuxième est le plus large; les suivants vont en diminuant progressivement de largeur. Chacun de ces anneaux se termine latéralement par un angle aigu en arrière, portant un cil court à son sommet. Le huitième segment porte deux cils, ayant une longueur équivalente à celle de quatre segments abdominaux réunis. Le neuvième est bilobé à sa partie postérieure et est muni de deux soies dirigées en arrière, qui ont presque la longueur entière du corps.

Je n'ai pas pu voir de *stigmates* ni sur le thorax, ni sur l'abdomen.

Je n'ai pas aperçu non plus d'*appareil fixateur* spécial, si ce n'est peut-être la bifidité du dernier segment abdominal.

Digitized by Google

C'est là de beaucoup le plus petit des triongulins jusqu'ici connus. Il se rapproche un peu de celui des *Sitaris* découvert par Fabre, tout en différant d'une manière extrêmement sensible.

Nous connaissons donc aujourd'hui la plus grande partie des métamorphoses de l'Emenadie flabellée, sur laquelle rien encore n'avait été publié, pas plus que sur aucune espèce de ce genre, car il faut désormais tenir pour tout à fait inexacte l'observation déjà douteuse de Farines, qui prétend (1) que la larve de l'*Emenadia bimaculata* F. vit dans les tiges de l'*Eryngium campestre* aux dépens de la moelle de cette plante. Mais l'examen attentif de la note de cet auteur, note qui n'est qu'un fragment d'une lettre adressée au comte Dejean, paraît prouver, comme je le montrerai bientôt dans le *Coléoptériste*, que l'Emenadie bimaculée est parasite d'un *Eumenes*, c'est-à-dire d'une guêpe solitaire comme l'Emenadie flabellée, ce qui me semble extrêmement probable.

Au sujet de cette dernière espèce, nous connaissons donc maintenant *de visu* :

1° La ponte ;

2° L'œuf ;

3° La première larve ou triongulin que l'on peut appeler *forme d'acquisition*, car c'est à elle qu'incombe la mission d'arriver jusqu'aux vivres : aussi est-elle munie de pattes, d'antennes, de plaques chitineuses dont elle est garnie comme d'une cuirasse, de tout ce qu'il faut en somme pour accomplir cette tâche périlleuse ;

4° La forme larvaire définitive, ou *forme de possession*, qui a pour objet d'emmagasiner et d'élaborer les matériaux de nutrition : c'est seulement une bouche qui aspire, un estomac qui digère, un corps qui assimile, presque sans déchets, les sucs de sa victime ; aussi a-t-elle perdu ses pattes, ses antennes et ses plaques cornées protectrices ;

(1) *Annales des Sciences naturelles*, 1826, VIII, p. 244.

Digitized by Google

3° La nymphe;

6° L'insecte parfait.

Du premier coup, l'histoire biologique de l'Emenadie flabellée se trouvre donc assez avancée. Elle n'est point encore complète cependant. Ainsi, comment se fait l'accouplement ? Comment le petit pou que nous venons d'étudier pénètre-t-il dans la cellule de l'*Odynerus* ? S'y fait-il charrier par la mère en s'accrochant à ses poils et en se laissant choir au moment voulu, à l'instar du pou des Méloés ou de celui des Sitaris? Pourquoi attend-il pour attaquer sa victime le moment où elle va se transformer en nymphe ? Dans quel recoin de la cellule se cache-t-il en attendant de commettre son brigandage? Enfin n'est-il parasite que d'une seule espèce d'hyménoptère? Ne s'attaque-t-il pas plutôt à toutes les espèces ayant une taille suffisante et une époque de développement convenable comprises dans le genre *Odynerus* ou même dans la tribu des Euménides, c'est-à-dire des guêpes solitaires ?

Un certain nombre de ces questions demandent de nouvelles études. Espérons que l'occasion ne s'en fera point trop attendre et que je pourrai bientôt leur donner la solution qu'elles réclament. Mais un certain nombre d'autres se trouvent résolues par les recherches des entomologistes anglais sur une espèce très voisine de celle étudiée ici, sur le *Rhipiphorus paradoxus* qui est, comme nous l'avons dit plus haut, parasite des guêpes sociales (*Vespa vulgaris* et *V. Germanica*).

Ces recherches, qui datent d'une vingtaine d'années, sont encore peu connues en France, au moins dans ce qu'elles offrent de plus intéressant. Je n'en dirai ici que quelques mots, en réservant l'étude complète pour un travail d'ensemble que j'ai entrepris sur les mœurs et métamorphoses de la famille entière des Rhipiphorides.

Le petit triongulin, issu de l'œuf du *Rhipiphorus paradoxus*, n'a été vu qu'une fois, par le docteur Chapman (1),

(1) *Some facts towards a Life-History of* Rhipiphorus paradoxus. *Annals*

Digitized by Google

à qui nous empruntons la plupart des détails qui suivent. Les observations de ce savant offrent le plus haut intérêt. Elles ont été pleinement confirmées d'ailleurs par les recherches de M. Murray (1), qui a publié plusieurs mémoires sur le parasitisme de ce coléoptère. Ce petit pou, très semblable à celui de l'Emenadie flabellé, se trouvait sur le corps d'une larve de guêpe encore jeune. A l'instar de la puce-chique *(Pulex penetrans)*, qui, dans les pays chauds, s'introduit sous la peau de l'homme ; à l'exemple des *Rhipidius*, insectes qui appartiennent précisément à la famille des Rhipiphorides et qui vivent dans le corps des Blattes (vulgairement cafards), ou de celui des Stylopides, qui se développent sous les téguments d'un grand nombre d'Hyménoptères adultes *(Polistes, Ammophila,* etc.), le triongulin du Rhipiphorus pénètre sous la peau de la petite larve de guêpe, probablement à la partie dorsale du second ou du troisième segment. Une fois parvenu dans l'intérieur de son corps, il commence à en humer les sucs, à s'en gorger, et il ne tarde pas à prendre une taille six à sept fois plus considérable. Les membranes incolores qui relient entre elles les différentes parties de sa cuirasse cornée, se distendent et permettent un accroissement très rapide. A cette période de son développement, il est assez facile à trouver sous la peau du dos de la larve de guêpe, qui, malgré cet hôte incommode, continue à se développer et à s'accroître. Une fois que celle-ci a atteint sa taille normale, elle s'enferme dans sa cellule de papier, ouverte jusqu'ici pour le passage des guêpes nourricières, en lui filant un couvercle de soie. Mais on voit qu'elle est malade, qu'elle ressent déjà les funestes atteintes du parasite logé dans son sein, car ce couvercle ne présente jamais une grande épaisseur, et c'est ce qui favorisera plus tard la sortie du *Rhipipho-*

and Magazine of Natural History, vol. VI, 4e série, mémoire XXIX, p 314-326, planche XVI.

(1) *Note on the Egg of* Rhipiphorus paradoxus. — *Annals and Magazine of Natural History*, vol VI, 4e série, mémoire XXX, p. 326-328.

Digitized by Google

rus à l'état parfait. Une fois que le couvercle de la cellule est filé, le parasite interne quitte le corps de son hôte. Il le traverse d'arrière en avant et vient sortir à la face antérieure du troisième segment thoracique. A ce moment, il change de peau, et la vieille dépouille qu'il quitte tamponne la plaie béante de sa victime et empêche quelque dangereuse hémorrhagie. Sa tête se dirige alors vers celle de la larve de guêpe, qu'elle harponne fortement au niveau du cou vers le premier segment thoracique. Elle se met alors en devoir de la sucer et de la vider jusqu'à la dernière goutte, comme nous avons vu procéder tout à l'heure la larve de l'Emenadie, à l'égard de celle de l'Odynère. C'est qu'au moment de se transformer en nymphe, à cette époque de refonte complète de l'organisme, la larve de guêpe n'est plus qu'une outre remplie d'un suc laiteux, dont l'absorption complète par simple aspiration est chose extrêmement aisée. Avant d'avoir achevé sa victime, la larve de *Rhipiphorus* change encore une fois de peau. Puis, son festin terminé, elle se métamorphose successivement en nymphe et en insecte parfait.

L'*Emenadia flabellata* procède évidemment d'une manière à peu près semblable, car tout ce que nous connaissons de sa biologie est absolument analogue à celle du *Rhipiphorus paradoxus*. Voilà donc pourquoi il n'apparaît à l'extérieur qu'au moment où sa proie va passer de l'état de larve à celui de nymphe. Et c'est caché dans le corps même de sa victime qu'il attend cette époque favorable.

Résumons maintenant la biologie de l'Emenadie flabellée, telle qu'elle résulte de ces recherches. A la mi-juillet, la ponte a lieu. Les œufs sont déposés dans le sol et recouverts avec un peu de terre. Ils éclosent dans les premiers jours d'août. C'est l'époque de l'approvisionnement des nids de l'Odynère. Le petit triongulin grimpe dans la toison de l'hyménoptère et se fait charrier jusqu'à son nid. Là il fait choix d'une cellule et s'y établit. Quand la jeune larve d'Odynère a acquis un certain développement, il pé-

Digitized by Google

nètre sous la peau de celle-ci et devient ainsi parasite interne. Ce n'est qu'au commencement de juin de l'année suivante qu'il apparaît à l'extérieur comme parasite externe. Sous cette nouvelle forme larvaire, il a bientôt fait d'achever sa victime. A la mi-juin, il se nymphose. Dès les premiers jours de juillet, c'est un insecte parfait qui va s'accoupler et confier à sa progéniture le soin de renouveler le cycle si curieux de ses métamorphoses.

Pour terminer, je me crois autorisé à tirer de cette étude les deux conclusions suivantes :

1° Les *Emenadia* sont parasites des guêpes solitaires (*Odynerus, Eumenes,* etc.).

2° Leur parasitisme, absolument analogue à celui du *Rhipiphorus paradoxus,* consiste à dévorer entièrement la larve de leur hôte, une fois qu'elle est arrivée à son complet développement et au moment précis où elle va se transformer en nymphe, en qualité de parasite externe, après avoir toutefois vécu quelque temps dans l'intérieur de cette larve comme parasite interne, à la façon des *Rhipidius* ou des Stylopides.

Avignon, le 6 décembre 1890.

Dr A. Chobaut.

Digitized by Google

LES COMTES DE PROVENCE

A AVIGNON

Le Palais Royal. — Les Palais de la reine Jeanne. — La maison du roi René

Au cours des longues recherches que j'ai faites dans les registres des anciens notaires d'Avignon, j'ai rencontré une série d'actes concernant le roi René. Il y est fréquemment question des emprunts contractés par ce prince, que sa libéralité inépuisable, mais souvent imprudente, mettait continuellement aux prises avec de grands besoins d'argent. Je me propose de publier ces documents, qui forment une page inédite et curieuse de la biographie des derniers comtes de Provence, et j'y joindrai d'autres pièces authentiques attestant combien le séjour de notre ville, où fleurissaient alors un grand nombre de littérateurs et d'artistes, était agréable au souverain qui protégea et cultiva lui-même avec tant d'amour les lettres et les arts. Mais ce travail serait incomplet s'il n'était précédé d'une notice sur les seigneurs provençaux qui, avant le roi René, possédèrent Avignon et y résidèrent. Eux aussi ont laissé dans notre histoire locale des traces de leur passage que le temps n'a point effacées, des traditions toujours vivantes dans la mémoire du peuple, mais auxquelles se sont mêlées inconsciemment de fabuleuses légendes. J'évoquerai tous ces souvenirs, en rétablissant la vérité historique cachée sous les fleurs que la poésie sème sur les ruines. Il y a là, et

Digitized by Google

amplement, la matière d'un livre qui verra le jour, si Dieu veut, prochainement; aujourd'hui je me borne à en détacher un chapitre.

* * *

L'histoire des comtes de Provence est intimement liée à celle d'Avignon ; quand ils en partageaient la souveraineté avec les comtes de Toulouse, et alors surtout qu'elle leur appartenait complètement, les princes angevins se plaisaient à visiter cette ville où un sénéchal, un viguier et des juges royaux représentaient leur autorité d'une manière permanente. L'aliénation consentie par la reine Jeanne, en 1348, en faveur de l'Église romaine, sous la pression d'impérieuses nécessités financières, ne brisa point les rapports affectueux des Avignonais avec leurs anciens seigneurs; les *rois de Sicile* aimaient toujours à séjourner parmi leurs anciens sujets, et ceux-ci les accueillaient toujours avec joie.

Il m'a paru intéressant pour notre histoire locale de rechercher, dans Avignon, les diverses résidences des comtes-rois, et de recueillir sur chacune d'elles quelques renseignements authentiques, en opposition avec des traditions erronées et des légendes populaires sans fondement.

Le Palais Royal

Il est à Avignon, tout à côté du Palais Pontifical, un reste d'édifice d'une très haute antiquité. Dans ces murs noircis par la rouille des siècles, se sont succédé tous les pouvoirs qui ont régné sur la cité vénécienne, depuis les colonisations phéniciennes et grecques, jusqu'au gouvernement papal. Là ont siégé les éphores de l'Ionie, les gouverneurs romains, burgondes, goths, franks et arabes; plus tard les parlements, les consuls, les podestats de la République impériale, les viguiers des comtes de Toulouse et de Provence, les juges de la cour royale, et plus récemment les vice-gérents. C'est là aussi que les souverains provençaux avaient primitivement leur demeure, quand ils ve-

Digitized by Google

naient à Avignon (1); ce ne fut que vers la fin du XIII^e^ siècle, après que le tribunal du roi et les prisons eurent été installés dans le *Palais royal*, que ces princes ou princesses se donnèrent d'autres résidences, dont je parlerai plus loin.

Cette ruine vénérable, enfouie et comme noyée dans un groupe de maisons modernes, est ce qu'on nomme aujourd'hui la *Vice-Gérence*.

Bien des événements mémorables se sont accomplis dans cet édifice, beaucoup d'actes importants y ont été conclus ; le peu qu'on en sait laisse entrevoir tout un monde de faits historiques voilés par les brumes de l'éloignement et de l'oubli.

A l'aide de documents conservés dans les archives des Bouches-du-Rhône, dans celles de l'Hôtel-de-Ville d'Avignon et dans les manuscrits de Peiresc, je vais essayer de reconstruire les bâtiments du Palais-Royal. Ils formaient un carré long autour d'une cour dallée ou *bardat*, cette cour où la légende nous montre la fameuse pierre qui fut la première assise du pont St-Bénézet. De vastes corps de logis s'étendaient à l'est et à l'ouest, parallèlement, et allaient rejoindre, au nord, une haute tour couronnée de

(1) On voit au Musée-Calvet, dans la salle du moyen âge, un curieux débris du palais primitif des comtes de Provence (*n°* 134 *du Catalogue des antiquités*). C'est un bas-relief en pierre représentant, au premier plan, un cavalier casqué, revêtu d'un manteau, portant sur l'épaule une lance avec un pennon armorié, et précédé d'un animal qui tire la langue comme un chien en chasse. Derrière lui, à demi caché par un mur crénelé, est un autre personnage qui tient un épieu ou une arbalète. Ces figures, d'une barbarie extrême de dessin et d'exécution, sont encastrées dans un fronton à plein cintre s'appuyant sur une corniche ornée de feuillages, et encadré d'un large rinceau de festons et d'oves. Ce fronton mesure 1^m^ 20 de hauteur et 2^m^ de largeur. Il était placé dans le mur de la grande salle de la Vice-Gérence, quand il fut donné au Musée, en 1834, par MM. Bosse frères, mais il paraît, par sa forme, avoir décoré le tympan d'une porte du vieux palais. On n'y lit aucune inscription, mais les armoiries du pennon rappellent les quatre pals des princes aragonais qui ont régné sur la Provence de 1166 à 1245. Ce blason est une date.

Digitized by Google

créneaux, dont on voit encore la partie inférieure. La porte d'entrée à plein cintre, visant le midi, s'ouvrait dans un mur crénelé et percé de meurtrières. L'aile droite, du côté oriental de la cour, était occupée par les divers services du tribunal ou, comme on disait au moyen-âge, de *l'audience royale* (1). Les juges siégeaient à l'étage inférieur, dans quatre salles voûtées. L'une servait aux enquêtes, deux autres aux affaires civiles ; le clavaire avait son bureau dans la quatrième. Tout à côté était l'habitation de l'exécuteur des hautes œuvres *(carnifex)* et de sa femme, chargés des fonctions de concierge. Sous l'escalier conduisant au premier étage, dans une chambrette, étaient déposées les *bulles* avec lesquelles les notaires de la ville étaient tenus de sceller leurs actes, moyennant un droit de trois deniers par expédition. Ces bulles ou sceaux portaient le nom du souverain régnant.

L'étage supérieur était affecté par moitié aux prisons des hommes, et par moitié aux prisons des femmes. Une grande salle donnait accès aux cachots des prisonniers. Elle était entourée d'un banc de bois servant de siège. Le geôlier était logé dans une petite cabine en planches posée dans un coin. On voyait aussi dans cette salle une corde, des pointes de fer, un anneau en fer scellé sur une grosse pierre, des entraves de fer et de bois et une lourde chaîne, le tout destiné à donner la torture aux malfaiteurs. Au dessus des toits était suspendue une cloche qui sonnait l'ouverture des audiences (2).

L'aile occidentale du palais renfermait de grandes salles où se réunissait le Chapitre de Notre-Dame-des-Doms, en des circonstances solennelles, et où le Parlement municipal de la ville d'Avignon tenait habituellement ses assemblées aux XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles. Une donation faite aux

(1) Un acte du 15 avril 1337, conservé dans les archives de l'hôtel-de-ville d'Avignon, boîte 83, n° 43, porte : *Actum Avenione in subtulo palacii regii, ubi jura redduntur publice.*

(2) Arch. des Bouches-du-Rhône, *Reg. B.* 1737, *B.* 1738. (Ann. 1347).

Digitized by Google

Frères du pont St-Bénézet par les chanoines de l'église de Ste-Marie, en juillet 1199, fut signée dans la grande salle du Palais-Royal (1), et, dans le même local, les habitants d'Avignon, le 27 février 1284, prêtèrent serment de fidélité au roi Charles II, comte de Provence (2). Les conseillers de la cité siègeaient alors dans des salles où certains prisonniers étaient détenus, où ils prenaient leurs repas et avaient leurs dortoirs. Cette promiscuité, qu'explique à peine la simplicité de mœurs *du bon vieux temps,* offrait divers inconvénients : les membres du Conseil emportaient souvent sur eux des hôtes incommodes, tels que ceux qui hantent encore aujourd'hui les prisons et les corps-de-garde. Les consuls adressèrent à ce sujet une supplique au pape Grégoire XI, conformément à une délibération du Conseil, et le pontife l'accueillit favorablement. (3).

Le Pape chargea son camérier de réaliser le vœu des Avignonais ; mais ce ne fut que bien des années plus tard (en 1447) que l'acquisition du palais du cardinal Audouin

(1) *Acta in Palatio Regio Civitatis Avenionis.* Fonds du Chapitre, aux Arch. départ.

(2) *Actum in Palatio Regio Avinionis et in aula ubi Parlamentum consuevit congregari, presentibus dno Raymundo Rupho milite majore judice Provincie et Forcalquerii, dno Pagano de Odonibus judice Avinionis,* etc. Arch. des B.-du-Rhône, *B.* 380.

(3) Voici le texte de cette délibération qui fut transmise à Grégoire XI par son camérier :

« Attentis eminentia civitatis Avinionis propter situm Sedis Apostolice « et Romane Curie, et statum ac nobilitatem personnarum consiliariorum « et Consilii et decentia eorum, et inhabilitate ac vilitate seu inhonestate « loci in quo tenentur consilia, quia locus est in quo jacent, sedent et co- « medunt incarcerati a quorum semine Consiliarii non recedunt alieni, et « quia etiam dominus Vicarius civitatis non habet locum ad quem decli- « nare possit pro sua habitatione facienda, supplicant domino nostro Pape « quatenus dignaretur pro sui munificentiam, propter honorem, honesta- « tem et decentiam civitatis et concilii, ordinare et vestre benignitati « mandare ut de pecuniis gabellarum emeretur quoddam hospicium quod « venale habetur usque ad quantitatem mille et quingentorum floreno- « rum auri pro habitatione domini Vicari moderni et futurorum et pro « tenendis consiliis et rebus concilii sicut decens fuerit et honestum. »

Digitized by Google

Auberti donna au Conseil de ville un siège convenable et permanent. N'était-ce pas aussi sur le rocher de la Vice-Gérence que les comtes de Forcalquier rendaient la justice dans ces assises solennelles tant glorifiées par les troubadours, et que la bonne comtesse Adélaïde tenait les plaids de la Cour d'Amour (1)? En témoignage de son ancienne destination et des grands souvenirs qui peuplent ses ruines, cette salle a conservé longtemps de fort curieuses peintures représentant les armoiries d'un grand nombre de chevaliers des plus illustres familles provençales, comtadines, languedociennes et italiennes. A côté de chaque écusson on lisait, en caractères gothiques, le nom du fief et le cri de guerre du gentilhomme à qui ce blason appartenait. On y voyait les armes des Baux, des Doria, des Ancezune, des Sabran, des Beaufort, des Aigrefeuille, des Puylaval, des Cays, des Pompadour, des Alais, des Durfort et d'une foule d'autres patriciens qui avaient rempli à Avignon les hauts emplois de sénéchaux ou de viguiers des comtes de Toulouse et de Provence, les premières charges de la magistrature municipale, ou quelque poste important dans la hiérarchie des officiers de la Curie Romaine, sous le pontificat de Clément VI. L'écusson de ce pape et ceux de ses parents et alliés décoraient aussi le grand *tinel* de la Vice-Gérence (2).

(1) Expilly, dans ses notes manuscrites, dit que l'antique hôtel-de-ville d'Avignon avait fait partie du palais des comtes de Forcalquier. — Lors de l'établissement de la papauté à Avignon en 1316, une partie des bâtiments du Palais royal fut affectée au logement du cardinal de la Tourroie et du cardinal Duprat. Après le départ des pontifes romains, *la livrée* de ces cardinaux devint la propriété du Chapitre de St-Pierre, qui la loua à Marie de Blois, reine de Sicile, pour le prix annuel de 20 florins. Les Galéans de Castelet l'acquirent plus tard. Elle appartint ensuite à M^me^ d'Oise et au duc de Villars Brancas, puis à la famille de Guyon de Crochans, qui la fit reconstruire sur un nouveau plan. (*Actes de l'Administration municipale d'Avignon avant* 1790, tom. I ; *Recueil sur Avignon*, par M. de Bertrand).

(2) Mss. de Peiresc à la Bibliothèque de Carpentras. Catalogue Lambert, tom. III, page 75.

Digitized by Google

Il appert d'un acte du registre *Crucis et Potentiæ* des archives des Bouches-du-Rhône (1) que le 26 octobre 1350, la reine Jeanne et son premier mari, Louis de Tarente, résidant alors dans la ville de Gaëte, nommèrent à l'emploi de châtelain ou gardien du *Palais royal* d'Avignon, Bertrand Raoulx de la Bréoule, chevalier, maître rational de la Cour Royale, avocat général de la Provence, secrétaire et conseiller royal, lieutenant du Protonotaire du royaume de Sicile dans les comtés de Provence et de Forcalquier, aux gages de deux sous coronats par jour, et avec l'autorisation de recueillir, pour en user à sa volonté, les fruits du jardin dudit Palais. On peut en conclure qu'en cédant Avignon au Pape, Jeanne s'était réservé la propriété de la maison de ses ancêtres ; mais elle ne tarda pas à l'abandonner aussi à la Curie Romaine, ainsi que l'attestent les peintures dont je viens de parler.

François de Conzié, archevêque de Narbonne, camerlingue du St-Siège, légat et vicaire-général d'Avignon, institua le tribunal du vice-gérent, par bulle du pape Jean XXIII, à la date du 20 novembre 1412 (2). Ce tribunal fut d'abord

(1) Fol. 120, v°.

(2) La Vice-Gérence, instituée, dans le principe, pour juger les causes ressortissant à la Cour de la Chambre apostolique, en ce qui concernait les Italiens résidant à Avignon, fut investie par Jean XXIII d'attributions plus étendues ; elle put procéder au civil et au criminel de la même manière que si la Cour de Rome eût été à Avignon. Un conflit s'étant élevé, au sujet de la juridiction, entre l'évêque d'Avignon et le vice-gérent, il fut convenu que ce magistrat pourrait connaître, juger en dernier ressort et mettre à exécution toutes les causes des submissions et celles qui concerneraient les exempts, familiers et officiers du Souverain Pontife et des cardinaux. On étendit dans la suite sa juridiction aux religieux, chevaliers de St-Jean de Jérusalem, docteurs, monnayeurs et toutes les personnes civiles et ecclésiastiques, séculières et régulières, exemptes des juridictions ordinaires à un titre quelconque et demeurant à Avignon. Le cardinal Aquaviva lui attribua en partie le jugement des procès intéressant les indigents, les veuves et les orphelins. Le vice-gérent était juge-né des appellations des sentences rendues par les tribunaux du Comtat ; on en appelait des siennes à Rome ou devant le Légat d'Avignon. Dans les cérémonies pu-

Digitized by Google

établi dans une maison appartenant à noble Charles de St-Saturnin, sise dans la paroisse St-Pierre, dans une rue « *allant vers le Portail-Matheron* », et près d'une tour dite *de la Bonne-Semaine* (1). Il fut transféré, je ne sais en quelle année, dans l'ancien Palais royal. Par suite de sa vétusté, cet édifice tombait presque en ruines et avait souvent besoin de réparations ; le cardinal Balthazar Cency, vice-légat d'Avignon, le fit restaurer en partie, en 1686. La tour, appelée *de l'Auditeur*, parce qu'on y avait placé pendant quelque temps l'audience de ce magistrat, dépendait de l'office du vice-gérent et servait pour ses prisons. En 1495, le Conseil de ville ayant fait ouvrir le rocher entre le Palais apostolique et celui de la Vice-Gérence (2), elle fut très ébranlée par les travaux de sape ; il fallut en raser la partie supérieure. Elle s'est pourtant conservée jusqu'à nos jours. Dans la nuit du 29 au 30 septembre 1835, à la suite d'un vent très violent, elle s'écroula presque entièrement. Elle était alors habitée par plusieurs familles d'artisans pauvres, et quelques-uns de ceux-ci furent écrasés

bliques, il marchait de pair avec le viguier, quelquefois avec le primicier de l'Université, et avait le pas sur les juges de la Cour de St-Pierre. Il était nommé à vie. Il avait sous ses ordres vingt-deux notaires et un procureur fiscal. Son sceau était à l'effigie de saint Pierre et de saint Paul.

(1) Il résulte de plusieurs titres conservés aux Archives de l'hôtel-de-ville d'Avignon (*Boite* 84. — *Lièvre des Directes*), que cette tour était située *rue Lamproy* (aujourd'hui *du Chapeau-Rouge*), et serait la même que la tour de l'*Officialité*, où l'évêque Alain de Coëtivi plaça les prisons ecclésiastiques et que l'on voit encore s'élever majestueusement dans la cour de l'*Hôtel du Luxembourg*. Il est dit, en effet, dans les titres susvisés, que la maison appelée la *vieille Vice-Gérence* confrontait : au Levant, une rue allant vers le *Portail-Matheron*, et au Midi, *la Pignotte*.

(2) Ce passage, nommé aujourd'hui *rue Peyrollerie*, fut ouvert en 1495. Il a été agrandi depuis à diverses époques pour faciliter l'accès de Notre-Dame des Doms et la circulation des voitures (*Comptes du trésorier de la ville*, 3 *juin* 1516, *mandat* 234 ; 24 *août* 1572 ; 1er *septembre de la même année*). Ce travail fut exécuté par des tailleurs de pierre de Villeneuve. On y revint en 1755 et en 1760 et on donna à la portion de la rue taillée dans le roc la largeur et le niveau qu'elle a actuellement.

Digitized by Google

sous ses débris. Depuis de longues années déjà l'antique palais de l'Acropole avignonaise avait reçu des hôtes qui l'avaient bien fait déchoir de son ancienne grandeur; en 1564, la Chambre apostolique en aliéna une partie, qui fut convertie en maisons particulières, et la construction de l'hôtel de Crochans, au siècle dernier, le mutila encore plus. Enfin, pendant la Révolution, le peu qui en restait fut vendu nationalement au sieur Bresseu, menuisier, qui le dénatura complètement.

Les Palais de la reine Jeanne

La légende populaire en compte trois. Le plus connu, celui dont le nom a force de chose jugée, tellement il est entré dans les habitudes locales, est de tous le moins authentique.

Du n° 22 de la rue St-Étienne au n° 10 de la Grande-Fusterie s'étend une vaste construction à l'aspect monumental et vraiment digne d'une demeure princière. Son architecture extérieure présente les caractères des édifices civils du XIV^e^ ou du XV^e^ siècle, malgré les remaniements modernes qu'elle a subis. Elle appartient pour plus de moitié aux Dames de St-Charles, qui y ont établi un pensionnat et des classes d'externes. Ces bonnes religieuses ne manquent jamais de dire aux personnes qui leur font une première visite, que leur couvent a été la maison ou le palais de la reine Jeanne, et elles montrent avec complaisance les plafonds peints du vestibule et d'une chapelle, qu'elles ont eu le bon goût de conserver, sans les couvrir d'un vulgaire parement de plâtre, comme des témoins de l'ancienneté de la noble habitation. Les archéologues sont indiscrets; ils aiment à démasquer les vieilles traditions et même à les déshabiller, pour les voir toutes nues et savoir ce qu'elles valent; j'ai eu, je le confesse, cette curiosité, et quand j'ai eu soulevé le masque, la réalité qui m'est apparue ne ressemblait en rien à la légende. Mais que les Sœurs de St-Charles se consolent ! au lieu d'une reine accusée

Digitized by Google

d'avoir fait étrangler un de ses quatre maris, je leur donne pour hôtes des princes de l'Église et un roi de la finance. Des ombres illustres hantent les salles où leur vie s'écoule paisible, entre le travail et la prière. Là fut jadis la *Livrée* du cardinal Jean de Comminges, archevêque de Toulouse, et après ce prélat, plusieurs autres cardinaux se succédèrent dans le palais de la Grande-Fusterie, jusqu'à Louis d'Albornoz, décoré de la pourpre par Clément VII (1).

Quand les Papes furent retournés à Rome, ce palais fut utilisé par les Légats qu'ils établirent à Avignon, pour divers services de chancellerie, et plus tard il fut vendu et divisé entre plusieurs propriétaires (2). A la fin du XV^e^ siècle, un riche banquier italien, Marc de Forli, acheta tout un groupe de maisons entre les deux Fusteries, avec un jardin contigu, et fit construire un vaste hôtel qui fut encore agrandi par son fils Jean et son petit-fils François. Cet hôtel, qui relevait de la directe seigneurie du Chapitre de St-Agricol, était vulgairement nommé *La Grande Maison* (3). Il avait deux façades, l'une sur la Grande Fusterie, l'autre sur la rue « qui est entre la Grande et la Petite Fusterie, et par laquelle on va de l'une à l'autre », disent les Terriers de St-Agricol. C'est aujourd'hui la *rue St-Étienne*. L'hôtel de Forli a été de nouveau morcelé et dénaturé, surtout à l'intérieur; mais sa physionomie extérieure subsiste en partie et le distingue des constructions voisines, qui qui n'ont pas le même caractère monumental, bien qu'elles soient aussi anciennes et qu'elles aient appartenu à de grandes familles (4). La portion qui porte le n° 22 est surtout

(1) Ms de Fransoy à la bibliothèque du Musée-Calvet.

(2) Ms. de Fransoy.

(3) *Notes brèves* de François Morini, Etude Reynaud, à Avignon. — *Liber laudimiorum pro venerabili Capitulo Sti-Agricoli*, Arch. départem. de Vaucluse, série G., n° 34. — *Terriers de St-Agricol*, Reconnaissances pour le Chapitre. Arch. départ.

(4) Voici quels étaient les voisins des Forli au XVI^e^ siècle : Noble Laurent Strozzi, Pierre de St-Sixt, Nicolas Tartulle, Colette de Presle, veuve de Guillaume Régis, notaire. La maison qui fait l'angle des rues Saint-

Digitized by Google

remarquable par des sculptures mutilées par le marteau révolutionnaire et qui représentaient, non pas les armes de la reine Jeanne ou celle d'un cardinal, comme beaucoup d'Avignonais le croient, mais une *Notre-Dame-de-Pitié* (une *Pietà*).

Comment en est-on venu à donner à l'hôtel des Forli le nom de *Maison de la Reine Jeanne ?* C'est une chose curieuse qui montre avec quelle facilité et par quelles singulières opérations de l'esprit se créent quelquefois les légendes. La rue St-Étienne, avant d'être ainsi nommée, s'est longtemps appelée : *La Fusterie Méjanne* (Médiane) ; on disait alors, pour désigner la *Grande Maison* des Forli, la *Maison de la rue Méjanne,* puis, un beau jour, on a dit : *la Maison de la Reine Jeanne,* comme on a fait du *Portail des Manganiers* le *Portail Magnanen,* du *Collège de Juzon* le *Collège de Dijon,* de la *Rue de la Boutique Rouge* la *Rue Rouge.*

Marc de Forli fut consul d'Avignon, en 1509, avec Laurent Strozzi et Astorge de Passis, et en 1517, avec Jean de Sade et François de Baronceli. De son mariage avec Dauphine de la Fougère il eut plusieurs fils, entre autres Jean, assesseur de la ville d'Avignon, père de François, capitaine et gardien des clefs de cette ville, et Pierre, qui fut successivement chanoine et capiscol de N.-D.-des-Doms, abbé de St-Eusèbe et de Sénanque, et évêque d'Apt (1er décembre 1541).

Des Forli la *Grande Maison* passa aux *Doni-Venasque,* autre famille italienne, réfugiée à Avignon au XVe siècle, après la découverte de la conspiration des *Pazzi,* dont elle avait suivi la fortune, et qui sut, dès son arrivée dans cette ville, s'y créer une grande position.

A la fin du XVIIIe siècle, cet hôtel, de nouveau morcelé, appartenait, pour une partie, à M. de Forbin-Gardanne et

Étienne et Grande Fusterie avait appartenu au cardinal Pierre de Foix, qui la louait à un mercier ayant un *Poupon* pour enseigne Elle fut achetée par François de Forli.

Digitized by Google

pour une autre à l'hôpital Ste-Marthe. Les dames de St-Charles l'ont acquis presque en totalité de 1814 à 1827.

Une autre tradition met la *Maison de la Reine Jeanne* sur la place St-Pierre, entre la rue de ce nom et celle de *l'Arc-de-l'Agneau*. C'était là que la Cour temporelle de St-Pierre avait son prétoire et ses prisons ; mais la reine Jeanne n'a jamais habité ce local. Son palais, car elle en avait un indépendamment de celui qui appartenait au domaine des rois de Sicile et dont j'ai parlé plus haut, était là où furent construits le collège et l'église de St-Martial. Ce palais avait appartenu aux rois de Majorque ; Jacques d'Aragon, troisième mari de la reine Jeanne, l'avait habité, et peut-être le donna-t-il à cette princesse, qui en fit la résidence de son sénéchal, Hugues des Baux, comte d'Avelin. Celui-ci en devint propriétaire, à titre onéreux ou par une libéralité de Jeanne, et le fit presque entièrement rebâtir. En 1362, il le vendit, pour payer ses dettes, aux Bénédictins de Cluny. Ces religieux possédaient le prieuré du Pont de Sorgues et y résidaient quand les affaires de leur couvent les appelaient à Avignon ; le pape Jean XXII s'en empara pour faire construire le beau château dont on voit encore aujourd'hui quelques restes. Les moines dépossédés furent alors obligés de loger dans des hôtelleries où ils se trouvaient mêlés avec des jongleurs et des femmes galantes. Pour mettre fin à ce scandale, Urbain V aida Androin de la Roche, abbé de Cluny, à acquérir le *Palais des Rois de Majorque*, et lui en donna l'investiture par une bulle du 16 des kalendes de mai 1362 (1). Cette bulle porte qu'Androin se charge de payer à Vanel Reynier, de Luques, citoyen d'Avignon, pour le prix *du fonds* dudit palais, 1500 florins d'or que lui devait le comte d'Avelin. De ce jour l'habitation des abbés de Cluny perdit son ancien nom et fut appelée dans les actes : *Magna Domus* ou *Domus principalis*

(1) *Chronicon Cluniacense*. De Andruino I, Abb. 34 (1351-1360). — *Histoire des Recteurs du Collège de St-Martial*.

Digitized by Google

Abbatis Cluniacensis. L'abbé Jacques de Caussans, troisième successeurd'Androin de la Roche (1374--1383), y fonda le collège de St-Martial (1).

La maison du roi René

Quand on lit la vie de René d'Anjou, on songe à ces drames douloureux qu'enfanta le génie tragique d'Eschyle et de Sophocle, à l'implacable fatalité qui poursuit les héros de ces sombres épopées. Si le destin les élève un moment au faîte des félicités humaines, c'est pour les faire tomber de plus haut dans des abîmes d'infortune.

Tout sourit d'abord au jeune et brillant époux d'Isabelle de Lorraine : son mariage scelle la réconciliation de deux provinces ; à côté de Charles VII et de Jeanne d'Arc, il prend une part glorieuse a la libération de la France ; un double héritage le fait deux fois duc, deux fois prince souverain. Mais la néfaste journée de Bulgnéville arrête le cours de ses prospérités. Le voilà captif du duc de Bourgogne ; traîné de prison en prison ; gémissant pendant une année dans la tour de Bar ; contraint, pour recouvrer sa liberté, de donner la main de sa fille aînée au fils de son ennemi ; obligé, deux ans plus tard, de reprendre ses chaînes, que son geôlier ne consentit à briser, après trois années, qu'au prix d'une énorme rançon et du mariage de Marguerite, seconde fille de René, avec le roi d'Angleterre, honneur funeste que cet héroïque princesse devait payer si chèrement dans les sanglantes scènes de la *Guerre des deux Roses*.

Le malheur s'acharne après lui et le frappe sans se lasser ; il perd, en quelques années, les plus brillants fleurons de sa couronne : le royaume de Naples et de Sicile, l'Anjou et le Barrois ; la mort lui enlève, coup sur coup, sa mère, Yolande d'Aragon, une de ses sœurs mariée au duc de Bretagne, son plus jeune fils, Louis d'Anjou, et son

(1) *Ibid.*

Digitized by Google

épouse bien-aimée, Isabelle de Lorraine. Le cœur déchiré par tant de cruelles blessures, mais chrétiennement résigné, ce prince, qui ne cessa jamais, dans les agitations de sa vie militaire, d'aimer ce doux pays de Provence qui avait tant d'amour pour lui, vint y chercher un refuge paisible, des amis fidèles et d'innocentes distractions. Renonçant désormais à tout rêve ambitieux, il se consacre entièrement au bonheur de ses sujets, à la culture des lettres et des arts, aussi bien de ceux qui contribuent à la prospérité des peuples par le développement de la richesse agricole et du progrès industriel, que de ceux qui agrandissent les facultés de l'âme, adoucissent les mœurs et charment les tristesses de l'existence. Cinq villes se partagent alors son affection et l'appellent tour à tour dans leurs murs : Aix, Marseille, Tarascon, St-Remy et Avignon. Si je nomme celle-ci la dernière, ce n'est pas qu'elle occupât le dernier rang dans les sympathies de René ; il avait, au contraire, pour elle une prédilection marquée; il y trouvait tout ce que son cœur et son esprit goûtaient le plus.

Je l'ai déja dit ailleurs, au XV^e^ siècle Avignon était véritablement la capitale intellectuelle de la Provence: ses facultés de théologie, de droit, de médecine brillaient d'un vif éclat par la science ou par l'éloquence de leurs professeurs, et attiraient un grand nombre d'étudiants, libres ou collégiés, venus de tous les pays de l'Europe. Une foule d'artistes: peintres, imagiers, enlumineurs, sculpteurs, graveurs, argentiers, brodeurs d'or et d'argent, fourbisseurs et nielleurs, y produisaient des œuvres d'un haut mérite et d'une grande richesse pour les églises paroissiales, les chapelles des couvents, les salons et les galeries des hôtels de la noblesse de robe et d'épée, et des bourgeois enrichis par le négoce ou par les opérations de banque. On peut bien comprendre dans cette aristocratie de l'art les maîtres habiles qui forgeaient, martelaient, ciselaient, fouillaient avec tant de goût et de perfection le fer et le cuivre, pour créer ces merveilleux ouvrages de

Digitized by Google

serrurerie dont nous avons tous admiré les précieuses reliques dans le beau musée de notre collègue et ami M. Biret. Et ne faut-il pas y ranger aussi les fabricants de ces damas et de ces velours si renommés que nous envièrent si longtemps nos voisins d'outre-Rhône et dont l'industrie avignonaise fut finalement dépouillée par Louis XIV ? On voit dans les comptes de dépenses du roi René qu'il s'adressait habituellement à des marchands avignonais pour acheter les objets de toilette ou de piété destinés à son propre usage, à celui de sa famille, ou dont il faisait présent aux dames de la cour; ses brodeurs, ses orfèvres, ses merciers préférés étaient à Avignon, comme ses peintres et ses sculpteurs.

Une autre cause d'attraction lui faisait aimer cette ville; il y avait à Avignon un grand nombre de couvents et de confréries, et les cérémonies religieuses y étaient, plus qu'ailleurs, entourées de cet appareil pompeux et un peu théâtral qui plaisait tant à René. La veille des grandes fêtes de l'Église, des monastères, des corporations d'arts et métiers, des troupes de mimes et de ménétriers parcouraient les rues et représentaient les actions les plus remarquables du saint que l'on voulait honorer ou des scènes de l'ancien et du nouveau Testament. L'arrivée d'un haut personnage était l'occasion, souvent renouvelée, de spectacles publics, jeux, farces et moresques exécutés par les confrères de la Passion ou par des acteurs bénévoles (1).

(1) On rencontre dans les cartulaires des Cordeliers divers articles de dépenses qui attestent le goût des Avignonais, aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, pour ces représentations :

Année 1372. Expendi pro festo sancti Elziarii pro mimis vel joculatoribus quum fuit facta processio per villam, 1 florin 4 s. (*Comptes du frère procureur*). Il s'agit ici de la fête de St Elzéar de Sabran, canonisé par Urbain V le 16 avril 1369.

Même année. Expendi in festo sancti Ludovici in mimis euntibus per villam, ut mos est, 1 flor. 4 s.

Année 1424. Sacrista et ego et confratres confraterie Sti-Francisci conduximus mimos et tubas ducentes.

Digitized by Google

René trouvait aussi dans notre ville de riches banquiers, chrétiens ou juifs, et de puissantes compagnies financières, telles que celles des Médicis et des Zampini, des Allemand et des Passis, des Brancas et des Baroncelli, et comme il était toujours à court d'argent, il en empruntait souvent en donnant pour garanties les revenus des baillages de Provence, et ceux des salines et des péages qui appartenaient au domaine comtal.

Y avait-il enfin à Avignon, comme aucuns le disent, d'après une ancienne et vague tradition, un autre aimant auquel l'âme tendre du bon roi ne savait pas résister? René eut assurément quelques faiblesses de cœur, les comptes de ses trésoriers l'attestent; mais si la *chaufferette* qu'il avait prise pour emblème de son amour pour Jeanne de Laval, avec la devise : *D'ardent désir*, laissa tomber quelques étincelles hors du foyer conjugal, l'épouse et la reine n'eurent jamais à se plaindre d'un affaiblissement de tendresse ou d'un oubli d'égards respectueux.

(A suivre). G. BAYLE.

Cette même année, Pierre de Saint-Mars et sa compagnie, dite *du Jeu de la Passion*, donnent un mouton au couvent pour la pitance des religieux. Cette libéralité n'était point sans doute gratuite ; les *bons Frères Menons*, comme dit un vieux noël du Recueil de Tornatoris, devaient quelquefois se donnner le pieux plaisir de voir jouer les mystères qui formaient le répertoire des confrères de la Passion.

A l'hôtel-de-ville, les nombreuses fêtes qui émaillaient le calendrier consulaire brillaient autant par les *Moralités*, les *Moresques* et les *Farces*, que par des festins pantagruéliques.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE MALACOLOGIQUE

REPRODUCTION ET AGRANDISSEMENT PAR PROJECTION

Dans toute description de mollusques vivants ou fossiles, en dehors même des difficultés d'une bonne définition, dont les termes ne peuvent laisser aucun doute sur les caractères distinctifs, il y a, en outre, la reproduction fidèle, exacte du sujet qui doit nous fournir, par cette image, une idée plus précise encore, et compléter le texte descriptif.

J'ai souvent appelé l'attention des classificateurs sur l'impossibilité de bien faire saisir leur impression, ce qu'ils voyaient eux-mêmes, soit par l'insuffisance des mots propres à ce langage, créés souvent pour le besoin immédiat de l'auteur, soit aussi pour trouver l'expression juste, rigoureuse, que la vue de l'objet fait naître dans leur pensée; mais encore faut-il qu'ils soient compris dans le même sens par tout lecteur ; en un mot, voir par les mêmes yeux de l'auteur, s'expliquer, se montrer ce que l'autre cherche à nous dépeindre.

De là, la nécessité d'ajouter un dessin aussi complet que possible de l'objet.

Mais ici se présente une autre difficulté, celle d'une reproduction parfaite.

Souvent le sujet est de très petite taille ; il est indispensable dans ce cas d'en augmenter les dimensions dans la plus stricte proportion, ce qui, sans cela, le défigurerait complètement, d'autant que c'est l'aspect seul du dessin qui peut nous faire apprécier les rapports et différences,

Digitized by Google

et nous faire connaître le degré de parenté qui le rapproche ou l'éloigne de tel ou tel groupe.

Eh bien! ce travail d'agrandissement exige une grande habitude, demande une sérieuse circonspection et présente généralement quelques dangers.

Il ne suffit pas, on le comprend, d'obtenir un bon dessin qui contente trop l'auteur quelquefois, nous allons voir pourquoi. Mais il faut surtout se mettre en garde contre cette tendance involontaire, inconsciente même, qu'on a d'exagérer, sous prétexte de mieux les faire saisir, les prétendus caractères que l'on tenait à mettre en évidence; c'est là l'écueil dangereux que je tenais à signaler, et cela est d'autant plus facile comme résultat, que l'on veut s'attacher à montrer des différences insignifiantes.

Tout dernièrement appelé à visiter la superbe collection de M. Gabillot de Lyon (1), je n'ai pas vu un seul Cochlostyla des Philippines, dont la forme de la bouche, l'enroulement et la hauteur des tours de spire raccourcie ou allongée, ventrue ou amincie, fussent exactement semblables.

Fallait-il pour cela créer autant de genres ou d'espèces?

Ce serait l'infini !!

Certaine école ne se gêne nullement pour se donner libre cours et même forcer tant soit peu qu'on voudra, et rendre plus saillantes, plus sensibles ces nuances, ces légères variations qui ne doivent en rien constituer les caractères distinctifs; ils arrivent ainsi à ne plus reconnaître eux-mêmes une différenciation qui laisse si peu de trace.

Surpris à l'improviste, combien de classificateurs n'ont pu éviter l'épreuve qu'on leur tendait, en donnant un nom différent à une espèce qui leur avait déjà été soumise?

Plus tard, pour parer à cet inconvénient, ils arrivèrent à ne plus renvoyer les types qui leur étaient adressés, en

(1) Pour ne parler que des *Limnea stagnalis*, les cartons de ce conchyliologue en montrent de 20 à 30 sujets pour toutes les tailles. Quelle belle occasion de donner un nom à chacun d'eux !!

Digitized by Google

ne donnant que la description en retour ; c'était plus sûr.

Cela venait tout simplement de cet entraînement à l'exagération de la forme, qui leur montrait tout différent quelques mois après le même sujet qui leur était représenté.

Certainement le premier souvenir avait disparu de la mémoire : l'impression s'était effacée.

Très involontairement j'ai contrôlé cette tendance, sans avoir nullement l'intention de mettre en doute la première classification.

Pour l'*Helix Aramonensis*, bien quelques noms m'ont été donnés : *Helix acosmeta, H. neglecta,* etc., suivant que je prenais une série dans la taille bien différente de cette espèce, variant considérablement dans ses dimensions.

Le groupe de l'*Helix Bolenensis* m'a fourni la même appréciation.

Sur le même carré de vigne exploré aux environs de Piolenc, un hectare à peine, j'ai eu en détermination les trois formes applaties et les six globuleuses.

Je n'avais eu, pour arriver à ce résultat, qu'à négliger de mettre un nom de localité ou bien qu'à transposer la provenance.

L'espace plus réduit encore, quelques éminées, fut des plus favorables à l'*Helix heripensis,* dont le groupe en comprend aujourd'hui 27.

Plus du 1/3 se trouva ainsi réuni.

L'*Helix arenarum* m'a présenté les formes les plus étranges, parmi toutes celles que je recevais sous ce nom et du seul classificateur à qui je m'adressais pour mes déterminations.

L'*Helix variabilis* offre des ressources encore plus inépuisables ; d'ailleurs, il fallait s'y attendre, puisque par intuition, dirais-je, l'auteur, Draparnaud, avait prévu le nombre considérable qui devait surgir de son *H. variabilis*, si bien nommée par avance.

J'ai démontré de même tout dernièrement en publiant

Digitized by Google

l'*Anodonta Culoxiana*, combien était illusoire le système de mensuration préconisé par quelques auteurs, où les dimensions à prendre ne permettent même pas de rétablir la forme de chacune des nombreuses variétés signalées.

Cependant il semblait que la seule inspection de ces chiffres rendait superflue toute description.

Mais il faudrait pour cela que chaque anodonte se moulât sur le gabarit de son espèce et ne s'en départît jamais !!...

On sait quelle inconstance elles affectent dans leur accroissement, ce qui est désespérant autant que décevant pour cette fixation gratuite qu'on leur impose dans leur taille, et avec quelle liberté indifférente elles s'en éloignent au gré du développement.

Nous reconnaissons qu'il serait inutile de nier la valeur de certaines formes, qu'un œil moins exercé ne peut découvrir; de plus, bien évidemment, les types qui ont servi aux descriptions peuvent offrir une importance toujours relative; mais, comme ces types restent en collection, qu'il n'est pas facile de les avoir en communication, il s'en suit qu'on est réduit à ne consulter que la description et le concours de la figure qui en est donnée, ce qui ne suffit pas toujours pour classer même en ayant une certaine habitude.

Or, pareille incertitude ne se présenterait pas si on était toujours sûr d'avoir sous les yeux un dessin irréprochable à côté d'une excellente description à suivre.

Certains prétendent qu'une description seule devait suffire. Nous ne cessons de répéter qu'il est bien difficile, si non impossible, de faire, avec des mots qui s'approprient mal, se prêtent de mauvaise grâce, une de ces peintures écrites dont quelques auteurs seuls connaissent le secret; et quand bien même fussiez-vous arrivé à cette clarté d'expression, pensez-vous que l'interprétation serait la même pour tous?

Je ne veux pas prendre des exemples ; il serait trop facile d'en trouver, sans compter que les termes propres, exclusifs, à mettre en usage font souvent défaut. De là des

Digitized by Google

phrases incomprises, pesantes, se traînant lourdement, diffuses, et n'expliquant rien, pour vouloir trop dire.

En réalité, si on arrivait à un parfait dessin figuratif, on suppléerait énormément, et, encore, faudrait-il faire un choix judicieux du sujet qui devrait servir de modèle. Cela n'est pas indifférent.

Chacun sait, d'ailleurs, combien il est laborieux de donner la préférence, lorsque plusieurs centaines du même sujet sont à notre disposition.

Non moins difficile est le triage à faire, lorsque, après une excursion et une abondante récolte, vous procédez à la répartition, pour des formes qui se rapprochent.

Si vous établissez, en principe, des séries réunissant les sujets qui vous paraissent identiques, vous n'arriverez jamais à les placer; jusqu'à la dernière coquille, il restera toujours un stock à épuiser, flottant entre telle ou telle de vos séries, que vous ne saurez plus distribuer aussi facilement qu'au début.

Tenant à la fois des unes et des autres, par des soupçons de parenté, vous serez très perplexe pour leur assigner une place, et plus le nombre à consulter sera considérable, plus l'embarras est extrême, à part que vous soyez entraîné à faire des espèces ou enclin aux multiples divisions.

J'ajoute qu'en pareil cas, il est difficile de s'en défendre, pour ceux mêmes qui critiquent sévèrement cette tendance. Ne serait-ce que pour flatter les personnes qui vous aident de leurs envois, on attache hardiment leur nom à la coquille que vous croyez nouvelle.

En se dégageant donc de toute inclination, on voit combien est périlleuse la route suivie par la science malacologique.

C'est toujours à la réalité, à la sincérité du dessin, ne laissant rien à désirer, qu'il faut avoir recours.

Je sais bien que je vais provoquer un hourrah formidable de la part des uns, tout en soulevant un *tolle* vigoureux de réprobation dans l'autre camp. Mais qu'à cela ne

Digitized by Google

tienne ; m'inquiétant peu de me heurter aux appréciations, de quelque côté qu'elles viennent, je tiens à dire le fond de ma pensée.

J'ai vu, donc, les dessins de nos meilleurs auteurs, et j'avoue que, souvent, j'aurais bien désiré m'assurer si la figure qui m'était donnée était bien la représentation fidèle du sujet représenté, surtout si c'est un agrandissement qu'il s'agit de comparer et de discuter.

Sans aucun effort, on conçoit que, pour augmenter les dimensions d'un petit objet, on est jamais sûr de rester dans le vrai.

La réduction peut aussi bien laisser dans le doute, quoique le procédé puisse différer.

N'envisageons que le premier cas.

Vous servez-vous du microscope, il faut absolument que l'œil conserve rigoureusement la sensation que reçoit la rétine pour permettre à la main de la transmettre intégralement sur le papier, car l'impression reçue par l'œil doit être interprétée fidèlement par le crayon. Mais êtes-vous bien sûr, dans ce transport, d'avoir conservé les dimensions entrevues ? Malgré toute l'habitude et l'habileté, peut-on se persuader et persuader les autres que rien n'a été changé, altéré, dans ce trajet, subtil passage, de l'œil à la main ?

Un de nos savants, dont l'autorité est indiscutable, craignait un grossissement considérable, qui, poussé plus loin encore, disait-il, jetait tout dans une nébuleuse vision ; brouillard mystérieux où l'on voyait de tout, pour me servir de son expression.

Je puis différer un peu, sans être du même avis, malgré la supériorité de cette opinion, ayant une confiance absolue dans ce précieux instrument, le microscope ; mais, au fond, il y a quelque chose de vrai dans cette appréciation de M. Fabre.

La photographie, qui semblerait réunir les meilleures conditions de concentration, n'arrive pas, on le sait, à la

Digitized by Google

rigueur mathématique, puisqu'il faut, pour elle, que tout soit dans le même plan ; il y a donc déformation légère, mais elle existe, pour si insignifiante qu'elle soit.

Dans la reproduction de mes insectes fossiles d'Aix (1), j'emploie la photographie, puisque, ici, leur écrasement les rend plats comme une feuille de papier.

Ces empreintes présentent ainsi une surface tellement unie, que leur agrandissement ne peut être plus rigoureusement obtenu.

Sauf quelques rares exceptions, nous reconnaissons qu'il y a un *desideratum* pour perfectionner la reproduction en grand des petits objets.

Malgré toutes mes tentatives, sans avoir la prétention d'une réussite complète pour résoudre le laborieux problème qui se pose et fait disparaître toutes les difficultés, je ne connais que la projection sur un écran qui se rapproche de l'exactitude ambitionnée.

Avec ce procédé, bien connu, mais qu'il n'est pas toujours commode d'installer chez soi, les agrandissements ne supportent aucune erreur ; les proportions sont gardées, les raccords, les courbes, les points de contact ne demandent qu'à être suivis et respectés pour obtenir la meilleure figure, une véritable copie.

En opérant avec des foyers lumineux, d'un grand pouvoir, cette lumière intense et puissante assure la pureté des traits et la vigueur des contours ; c'est la perfection, si vous ne vous éloignez pas du tracé donné.

Le succès est plus certain et ne laisse rien à l'arbitraire, si votre projection se forme sur un papier sensibilisé. Vous éloignez ainsi tout soupçon sur la fidélité de votre dessin.

Depuis quelque temps, j'ai adopté et adapté le système d'un verre double avec lentille, éclairé par une simple

(1) Ce travail, qui comprendra la description de plus de 150 espèces d'insectes fossiles du museum Requien, m'a déjà permis de rendre hommage à la mémoire du savant avignonais Requien, créateur de notre musée d'histoire naturelle.

Digitized by Google

lampe à pétrole. J'obtiens, de ce fait, des images légèrement diffuses sur les bords, avec toute la rigueur de reproduction en grand que je désirais garantir.

C'est par ce procédé que j'ai revu une foule de formes de très petites coquilles, telles que : *Hydrobia, Lartetia, Moitessieria* (1), etc., dont les dessins avaient été fournis par le microscope.

En comparant, j'ai trouvé pour la même espèce, des différences qui en modifient les formes et passeraient inaperçues sans cela.

Je ne saurais trop recommander l'emploi de cette méthode, qui ne livre rien au hasard, ne laissant aucune latitude au caprice du dessinateur et demandant le soin scrupuleux de suivre le trait renvoyé sur l'écran par la lumière, l'ombre de l'objet en un mot.

C'est à la fois simple et facile, d'un usage peu coûteux, d'une installation commode, nullement embarrassante, pouvant donner d'excellents résultats dans toutes les reproductions pour lesquelles un agrandissement est indispensable.

A l'appareil rudimentaire qui me sert, composé d'une caisse en bois, d'un foyer de lanterne magique et d'une lampe à pétrole, il serait certainement plus pratique de remplacer chacune de ces pièces par d'autres plus complexes ; changer l'intensité de la lumière, supposons ; substituer à ma caisse un compartiment donnant dans une chambre obscure ; avoir une vis de rappel portée sur une crémaillère pour obtenir ce point sans tâtonnements ; et placer une lentille achromatique ; appliquer en un mot toutes les innovations et transformations connues que la science met en pratique pour que la disposition de l'instrument soit complète (2).

(1) M. Coutagne, ingénieur des poudres à Saint-Chamas, en donne dans ses ouvrages.

(2) Il y a un appareil un peu coûteux qui remplit la plupart de ces conditions, c'est la *Lanterne universelle*.

Digitized by Google

En dehors des avantages énormes qui sont ainsi assurés, un des plus appréciables est l'exactitude et la conformité de la vue du même objet sur ses deux faces, en ce sens que, la projection le renversant, on a ainsi tout à la fois une face et l'autre juxtaposées, le pourtour étant le même pour les deux.

C'est précisément là où jamais je n'ai rencontré cette précision, lorsque l'auteur quel qu'il soit, vient à donner une coquille vue sur le dos et du côté de la face ou bouche.

On comprend qu'ainsi représentée ce doit être rigoureusement le même profil.

Je prends au hasard une de ces figures de deux faces qui devraient exactement s'appliquer l'une sur l'autre, le plan étant le même.

Or, les deux images de la *Bythinia Leberonensis* de Mayer-Aymard ne se recouvrent pas rigoureusement; vues sur le dos, la courbe du dernier tour forme un peu l'S, tandis que du côté de la bouche cette même courbe est continue; les inclinaisons des tours de spire se déplacent légèrement.

J'ignore comment ces figurations ont été obtenues, mais elles laissent à désirer.

Le *Pupa Ryllensis* de Deshayes, tout en ayant plus d'exactitude, envisagé sur ses deux faces, présente cependant quelques légères différences dans l'inclinaison des tours de spire.

Certaines figures des ouvrages du géologue si distingué, M. Matheron, ne coïncident que rarement.

Son *Helix Coquandiana* n'a aucune similitude, ainsi que l'*H. d'Orbignyana* ; le *Bulimus Aquensis* est plus correct, mais par contre le *Bulimus subcylindricus* ne présente aucun rapport; le *Cyclostoma Aquensis* se rapproche davantage; tandis que le *Bulimus Cristolinus* est parfait ; la *Physa Gardanensis* a son pourtour identique, et les tours de spire sont indépendants à leur rencontre. C'est bien dommage.

Digitized by Google

En général, il n'y a pas cette précision qu'on aurait obtenue par projection, et cela sans aucun effort ni attention particuliers, objet de soins minutieux.

La description de quelques fossiles du Danien, par M. Roule, est accompagnée de planches ayant les mêmes figures inexactes. Son *Anostomopsis rotellaris* est bien différent suivant qu'on l'examine devant ou derrière, les deux images données sont donc trop distinctes entre elles ; et cependant son *Cyclophorus Heberti* est rigoureux.

Mais toutes ces figures ont été dessinées de grandeur naturelle ; l'écart qu'elles affectent entre elles pouvait donc être facilement évité, tandis que, si nous envisageons le cas, et c'est bien celui où nous insistons, de l'agrandissement de la coquille, oh ! alors, la question devient si délicate quelle mérite toute notre attention.

Les dessins si remarquables publiés dans les ouvrages d'un de nos conchyliologues les plus ardents et les plus féconds, M. Bourguignat, ont une indépendance de ressemblance qui est bien en rapport avec les connaissances profondes de cet auteur.

Il connaît si bien ses coquilles qu'il est loin de se douter qu'on peut ne pas avoir la même pénétration.

Ses belles planches sont loin d'avoir cette rigueur de reproduction qu'on espérait y rencontrer, et plus que tout autre, ne pouvant invoquer un manque d'habitude, il devait s'y astreindre.

Les nombreuses publications qu'il livre à la science et à la critique n'ont rien à craindre, il est vrai ; néanmoins un desideratum dans l'exécution des planches est toujours une lacune à combler.

Loin de nous, l'idée d'enlever certainement à la valeur de ses travaux, car plus que tout autre, je me réjouis de ses immenses études, quitte à chacun d'en reconnaître l'importance ; mais nous ne pouvons oublier que ses reproductions y gagneraient, en ne laissant rien à la fantaisie du dessinateur.

Digitized by Google

N'est-il pas à craindre qu'il n'y ait autant de différence entre la coquille et sa reproduction qu'il y en a entre les deux figures qui nous la représentent ? Si elles se compensent, l'affaire est moins grave ; s'ajoutent-elles, l'erreur est double.

Traitées donc avec cette facilité, on peut émettre quelques craintes sur la sincérité des figures, et si cette précision s'évanouit, elle n'apporte aucune gêne au caprice de la forme ; le nombre d'espèces y gagne d'autant.

D'autres auteurs tournent la difficulté en nous assurant qu'un dessin est inutile, avec plus d'autorité ils reconnaissent eux-mêmes que la description suffit. Nous reconnaissons avec autant de franchise qu'ils ne pourraient jamais par des figures nous indiquer les différences qu'ils accusent dans le texte descriptif.

Il est bien rare, convenons-en, que les auteurs les plus renommés échappent à cette exactitude rigoureuse qui peut être obtenue si facilement par la projection. Je n'ai pu consulter aucun travail dans n'importe quelle publication sans trouver des dissemblances parmi les dessins que j'ai examinés.

Sans parti pris, les brochures déposées sur ma table de travail me fournissent ces observations, et tout comme les autres, j'ajoute mes propres dessins, antérieurs à cette époque, à ceux dont je reconnais l'imperfection.

La rectification serait possible si l'on pouvait consulter l'original, et c'est bien rare que cette facilité soit accordée, ai-je dit plus haut.

Un bon dessin est absolument indispensable, on ne peut l'éviter ; de plus, il ne peut être obtenu que par *projection*, qui seule nous amène à la reproduction fidèle de l'objet, surtout si vous en augmentez les dimensions.

L'auteur n'est plus libre d'aller suivant ses tendances, il est tenu de modérer son imagination en se conformant strictement au dessin qu'il a sous les yeux, qui d'ailleurs peut être contrôlé, et s'il s'éloigne volontairement, le peu

Digitized by Google

de confiance qu'il inspirerait alors dans ses descriptions le ramènerait forcément à la vérité.

On doit tenir compte de cette considération pour conserver une autorité scientifique en *Iconographie malacologique*.

H. NICOLAS.

Digitized by Google

DE LA POSITION DES ROSES

DES ARMES DU PAPE CLÉMENT VI

Ciaconius, et après lui divers auteurs, blasonnent les armes du pape Clément VI (1342-1352) : *d'argent à la bande d'azur accompagnée de six roses de gueules mises en orle* (1). Un manuscrit de la bibliothèque Calvet admet également la disposition des roses en *orle*. Reynard-Lespinasse, sans indiquer les motifs qui ne lui ont pas permis d'adopter ce système, admet que les six roses étaient disposées en *bandes* (2). On se trouve donc en présence de deux propositions. Toutes les deux sont inexactes.

Clément VI appartenait à la célèbre famille de Beaufort, dont les armes sont reproduites ou citées dans un grand nombre d'ouvrages. Les six roses y sont toujours figurées en orle. Toutefois, les uns donnent pour couleur aux roses l'*azur* au lieu du *gueules*, les autres considèrent l'émail de l'écu comme étant d'*or*. Ce sont là des erreurs évidentes. On attribue généralement aux premiers membres connus de la famille de Beaufort les mêmes armes que celles portées au XIV^e^ siècle par leurs descendants. Un biographe de Clément VI a soutenu, au contraire, que ce pape aurait adopté des roses dans ses armoiries, parce qu'il avait été baptisé dans la chapelle des Rosiers en Limousin. Quoiqu'il en soit de leur origine, les armes véritables du successeur de Benoit XII étaient : *d'argent à la bande d'azur*

(1) *Vitæ et res gestæ Pontificum Romanorum et S. R. E. Cardinalium.*

(2) *Armorial historique du diocèse et de l'État d'Avignon.*

Digitized by Google

accompagnée de six roses de gueules, trois en chef en orle, trois en pointe en bande. Trois preuves me serviront à étayer ma thèse.

1° Un poids en plomb d'une livre (système du marc de la Cour romaine) et du XIV^e^ siècle porte au centre et en creux les armes de Clément VI. Les roses sont disposées comme je viens de l'indiquer (ma collection).

2° En 1352, quatre ans après l'acquisition d'Avignon, Clément VI confirma les privilèges des ouvriers et des monnayers du Comtat-Venaissin. Un vidimus du XIV^e^ siècle (1) et une copie de 1556 (2) de ce document sont parvenus jusqu'à nous. Sur la copie de 1556, inscrite en tête du registre de la Monnaie, Clément VI est grossièrement représenté à la plume, de face et à l'intérieur d'un *C* gothique majuscule, entre la boucle et la barre de cette lettre. A droite se trouvent figurés un écu à ses armes et un écu aux armes de Clément VII (Robert de Genève). Les roses du premier écu sont dessinées trois en chef en orle et trois en pointe en bande (3).

3° On sait avec quelle activité Clément VI fit travailler à l'achèvement du célèbre palais des Papes à Avignon. Des écussons à ses armes, sculptés en divers endroits de ce monument grandiose, sont encore visibles aujourd'hui. Au-dessus de la porte d'entrée, sur la place du Palais, un écusson semblable a été exécuté, il y a 25 ou 30 ans à peine, pour remplacer celui qui s'y trouvait avant la Révolution (4) et qui avait été détruit à cette époque. Comme il est facile de s'en assurer, les trois roses en chef sont partout rangées en orle, les trois roses en pointe en bande.

Il serait aisé de citer un grand nombre d'armoiries

(1) *Archives départementales de Vaucluse. Chartularium Avenionense* t. I, 1151 *ad* 1649, n° 16

(2) (3) *Registre de la Monnaie*, à la bibliothèque Calvet.

(4) *Statuts de la Comté de Venaiscin*, de 1558 p. 109. « Clément VI..... commensa à édifier le palais d'Avignon, comme il appert par ses armoiries sur la grande porte du Palais..... »

Digitized by Google

appartenant à diverses familles, portant une bande ou une cotice accompagnée de *six* figures identiques : roses, besants, losanges, billettes, etc. Parfois la couleur ou l'émail de la bande ou de la cotice sont les mêmes que ceux des figures; le plus ordinairement ils sont différents. Quant à ces figures, on doit admettre qu'elles sont à peu près toujours disposées en orle. Elles sont rarement rangées en bande et moins souvent encore trois en orle et trois en bande. On peut citer pour ce dernier cas les armes de la famille dauphinoise Rigaud : *d'azur à la bande d'or accompagnée de six losanges de même, trois en chef en orle, trois en pointe en bande* (1). La position de six figures accompagnant une bande, telle que je viens de l'établir pour les roses des armes du pape Clément VI, quoique peu commune, se rencontre quelquefois; elle n'est ni contraire aux lois héraldiques, ni unique. Ma rectification s'applique également au blason du pape Grégoire XI (1370-1378).

Roger VALLENTIN.

(1) RIVOIRE DE LA BATIE, *Armorial du Dauphiné*, p 610.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. ROCHETIN

Président de l'Académie de Vaucluse

AUX OBSÈQUES DE M. ROUMANILLE

Joseph Roumanille, poète provençal, Capoulié *du félibrige, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Avignon, le dimanche 24 mai 1891, dans sa 73e année.*

Le mardi, 26 mai, ont eu lieu ses funérailles, au milieu d'un nombreux concours d'amis et de confrères en poésie. Parmi ces derniers, on remarquait l'éloquent prédicateur provençal, le Père Rieux Xavier de Fourvières, MM. Anselme Mathieu, de Berluc-Pérussis, Mouzin, Paul Mariéton, Huot, Arnavielle, Marius Girard, etc. Mistral, qui était à Venise, s'est excusé de ne pouvoir venir rendre les derniers devoirs à son vieil ami, et a exprimé ses profonds regrets dans un long et touchant télégramme.

L'Académie de Vaucluse, dont Roumanille faisait partie, était représentée par les membres de son bureau, MM. Rochetin, Mouzin, Cazlot, Bayle, Limasset, Tiquet, Chantron, et par un grand nombre de ses membres, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Sagnier, Mordon, Labande, Pignat, l'abbé Requin, Mascle, Pierre Grivolas, Cade, Verdet, Palun, de Félix, de Villeneuve-Bargemon, de Villeneuve-Esclapon, Schœdelin, etc...

Arrivé à la porte St-Michel, le corbillard s'est arrêté, et cinq orateurs ont pris successivement la parole : M. Huot, en provençal, M. Arnavielle, en languedocien, MM. Paul Mariéton, Rochetin et Fr. Seguin, en français. Le corps a

Digitized by Google

été ensuite transporté à St-Remy, pour être enseveli dans le tombeau de famille.

Nous publions ici le discours qui a été prononcé par M. Rochetin, comme président de l'Académie de Vaucluse:

Messieurs,

L'Académie de Vaucluse a fait en peu de temps deux pertes immenses : il y a un an, nous suivions attristés le cercueil de M. de Pontmartin ; aujourd'hui, nous rendons les derniers devoirs à Roumanille, au plus ancien et vénéré représentant de la littérature provençale, à celui qui fut le glorieux promoteur de sa renaissance.

C'est Roumanille, en effet, qui traça la voie à tous ceux de la pléiade poétique qui l'aidèrent, en l'imitant et en écrivant dans sa langue, à élever le félibrige à la hauteur où il est parvenu. Après avoir donné l'élan et fait fleurir ce renouveau de la muse provençale, c'est encore lui qui l'a vulgarisé. Son *Armana prouvençau* a été, depuis 1855 jusqu'à nos jours, l'organe le plus accrédité et le plus répandu de la littérature néo-romane. Avec ses jolis vers et les gaies facéties de ses récits en prose, cette petite publication annuelle a été vraiment, suivant l'expression du poète, la *joio*, le *soulas* et le *passo-tèms* de tout le peuple du Midi. Mais parlons de ses œuvres ; qui ne les connaît : *Li Margarideto, Li Sounjarello, Li Flour de sauvi, Li Prouvençalo,* et ses noëls et ses contes? Elles sont dans toutes les mémoires, aussi familières au lettré qu'à l'ouvrier et au paysan. C'est que le poète que nous pleurons a été populaire et par la langue et par l'idée, et cependant elles ont été toutes deux constamment pures et élevées. Il a chanté en vers émus les pieuses croyances de son pays provençal, les saintes intimités du foyer domestique ; il a écrit avec l'esprit qu'on sait les contes joyeux des veillées et des scènes de mœurs qui sont prises sur le vif, tant elles sont exactement et finement rendues. Voilà ses différents titres de gloire, on ne les oubliera pas.

Digitized by Google

Roumanille était né le 8 août 1818, à St-Remy, en Provence.

Il nous a dit, en un sonnet charmant, en tête de ses *Margarideto*, comment il naquit un beau matin, au temps des aires, dans un mas qui se cache au milieu des pommiers :

Dins un mas que s'escound au mitan di poumié,
Un bèu matin, au tèms dis iero,
Siéu na d'un jardinié 'mé d'uno jardiniero,
Dins li jardin de Sant-Roumié.

En terminant, il souhaite pieusement d'y mourir :

Vous n'en pregue, ô moun Dieu, que vosto man benido,
Quand aurai proun begu l'amarun de la vido,
Sarro mis iue ounte siéu na.

Son enfance s'écoula près du mas paternel, au milieu de ces marguerites dont il devait plus tard faire de frais bouquets. Il a raconté, ailleurs, comment l'idée lui était venue d'écrire en provençal : il s'était d'abord essayé en français ; mais sa mère, humble femme du peuple, à laquelle il lisait ses premiers vers, ne les comprenait pas ; il adopta dès lors la langue de son berceau. C'est ainsi qu'il posa la première pierre du monument que lui et ses émules devaient si magnifiquement décorer et qui fait aujourd'hui l'admiration de tous.

Depuis trois ans, Roumanille avait été placé à la tête du félibrige ; il en était devenu le *Capoulié*. Il en présidait les réunions. Avec quel plaisir il parlait de son épanouissement ! Comme il en était fier ! Liés depuis longues années d'une vive et inaltérable amitié, Roumanille et Mistral marchaient côte à côte, heureux du triomphe de leur cause. Si le maître illustre, l'ami dévoué n'est pas ici parmi nous pour dire à son ami défunt un dernier adieu, c'est qu'une distance considérable l'en sépare en ce moment. Pour lui, quel amer regret !

L'Académie de Vaucluse comptait avec orgueil dans ses rangs le doyen des félibres. Il nous illustrait par sa renommée. Plus d'une de nos séances privées ou publiques re-

Digitized by Google

çut un éclat particulier de la lecture d'un de ces contes tout pétillants d'esprit, qu'il disait si bien. Alors se déridaient les fronts, quelque peu assombris par les aridités de l'archéologie ou les froides spéculations de la science.

Il y a plusieurs mois, pendant ce rude hiver qui a fait hélas ! bien des victimes, Roumanille avait senti les premières atteintes du mal qui vient de l'emporter. Cependant il s'était rétabli ; il était revenu s'asseoir au milieu de ses amis et reprendre avec eux ses causeries si pleines de gaîté et de charmant abandon. Il semblait qu'il n'eût plus rien à craindre, mais la mort a été inexorable. Mercredi soir, il se sentit fatigué et fut obligé de s'aliter ; il ne s'est plus relevé. La paralysie lui laissa pourtant, presque jusqu'à la fin, la lucidité de son esprit, et son âme, calme et souriante, s'épancha longtemps avec les siens en nobles pensées, en poétiques souvenirs. Il récita *Le Crucifix* de Lamartine, des vers de Reboul et de lui-même sur la mort. Ces poésies, où la foi chrétienne a versé son baume, ont charmé ses derniers moments. Le prêtre lui apporta le saint viatique. En voyant sa belle tête reposer sur son lit funèbre avec tant de sérénité, je me rappelais ces vers de son poète préféré :

Son visage était calme et doux à regarder ;
Ses traits pacifiés semblaient encor garder
La douce impression d'extases commencées ;
Il avait vu le ciel déjà dans ses pensées ;
Et le bonheur de l'âme, en prenant son essor,
Dans son divin sourire était visible encor.

Nous tous, ses collègues et ses amis, que cette mort atteint douloureusement, nous déposons sur son cercueil l'expression de nos regrets. O poète, tandis que ta dépouille va dormir sous les fleurs, dans ce St-Remy que tu aimais tant, et que ton âme a pris son essor vers l'éternité radieuse, tu vivras toujours parmi nous ; nous parlerons de toi, de ton œuvre, de l'amitié qui nous liait ; nous réciterons tes vers, nous chérirons ta mémoire.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Extraits des Procès-Verbaux.

JANVIER-FÉVRIER-MARS-AVRIL 1891

Séance du 10 janvier 1891. — Présidence de M. Mouzin.

M. Sagnier lit une étude sur *Barri Aeria*. Il décrit les principales monnaies recueillies à Barri et démontre que l'emplacement d'Aeria ne saurait être fixé ailleurs que dans cette localité Aeria ne doit pas son origine aux Massaliotes, comme on l'a prétendu si souvent ; c'est une ville celtique. Une partie de ses habitants forma la colonie de Saint-Paul.

M. Bayle communique un travail de M. Nicolas sur l'importance des représentations en malacologie.

M. Vallentin donne lecture d'un mémoire sur le sceau orbiculaire d'un notaire impérial, André de la Croix, qui paraît avoir exercé à Avignon à la fin du XIVe siècle.

M. Mouzin présente une note de M. Ollier de Marichard sur un petit bronze trouvé à Quintonas (Ardèche), quartier de *Presles*, et représentant un *fullo* dans l'exercice de son métier.

Séance du 14 février 1891. — Présidence de M. Mouzin.

En l'absence de M. Rochetin, M. Mouzin lit le travail pour lequel M. le Président de l'Académie était inscrit à l'ordre du jour et qui a pour titre : *Avignon dans l'antiquité*. Cette étude, qui complète une communication antérieure sur le même sujet, offre beaucoup d'intérêt pour l'histoire de l'ancienne topographie de notre ville.

M. Caziot donne lecture d'un mémoire sur les différents niveaux de la mer pliocène à Roquemaure.

M. Torcapel confirme les observations si judicieuses contenues dans ce travail.

L'Académie entend ensuite une intéressante dissertation de M. Mouzin sur les diverses traditions relatives à Guillaume d'Orange, considéré au

Digitized by Google

double point de vue de l'histoire et de la légende. La question était des plus nuageuses ; M. Mouzin l'a élucidée autant qu'elle pouvait l'être.

M. le Président communique une note de notre collègue, M. Deydier, notaire à Cucuron, sur l'étymologie du nom de cette commune.

M. Bayle expose sommairement les formes légales suivies au moyen-âge, à Avignon et dans le Comté-Venaissin, pour la nomination et l'investiture des notaires apostoliques et impériaux.

M. le Président annonce le décès de M. Chauvet, de Monteux, ancien archiviste de la ville d'Avignon, un de nos plus anciens membres titulaires. L'Académie s'associe aux regrets qu'il exprime.

Sur la présentation de MM. Rochetin, Mouzin et Caziot, sont admis, en qualité de membres correspondants, M. Destandau, pasteur à Mouriès (Bouches-du-Rhône), et M. Aubert, juge de paix à Chénérailles (Creuse).

Séance du 7 mars 1891. — Présidence de M. Rochetin.

M. Torcapel fait hommage à l'Académie de deux brochures dont il est l'auteur : *La nature et les causes du mouvement du sol*, et *Note sur la géologie de la ligne de Vogüé à Prades (Ardèche)*. Ces travaux sont remplis de faits curieux et d'observations nouvelles

Notre savant collègue lit ensuite une étude sur les tempêtes et les tremblements de terre du mois de janvier 1891. Il y constate que la baisse barométrique concorde quelquefois avec la présence de mouvements séismiques, et il pense que cette coïncidence n'est pas un effet du hasard.

M. Sagnier communique un mémoire sur *Vindalium*, où il démontre que l'emplacement de cette ville était à Sorgues Les renseignements fournis par les anciens auteurs et les découvertes personnelles de M. Sagnier forment un faisceau de preuves irréfutables.

M. Limasset rend compte, en excellent termes, de l'ouvrage publié par M. Aubert, juge de paix à Chénérailles, sous le titre de : *Dictionnaire des Vauclusiens*. Il signale à l'auteur plusieurs notices incomplètes et des omissions qu'il conviendra de réparer dans une seconde édition.

Il est donné communication d'une demande de souscription à un ouvrage de M Emile Deschamps, membre de l'Académie de Vaucluse, sur l'Ile de Ceylan. Cette question est réservée.

M. Labande, conservateur du Musée Calvet, présenté par MM. Rochetin, Caziot et Bayle, est nommé membre titulaire de l'Académie, à l'unanimité des suffrages.

Séance du 11 avril 1891. — Présidence de M. Rochetin.

M. Chantron, trésorier, dépose le projet de budget de l'Académie pour l'année 1891. Il indique une situation financière satisfaisante. Des remerciements lui sont votés.

Digitized by Google

M. Mouzin, après avoir donné quelques explications orales sur les *gestes carolingiennes,* lit la *Chanson d'Ahimer-le-Chétif,* écrite par lui avec tant d'art qu'on la croirait l'œuvre d'un poète du cycle narbonnais

M. Bayle fait l'histoire du *Moulin de la Folie,* situé dans les environs d'Avignon, en prenant pour thème une lettre du docteur Calvet à l'abbé de Sade, et de quelques curieuses traditions populaires.

M. Vallentin explique la légende du sceau du frère Étienne de Marlhac, de l'ordre des Frères Mineurs, maître en théologie, sceau remarquable, découvert à Avignon en 1889, et acquis par M. le comte de Félix

Sur la présentation de MM. Rochetin, Caziot et Nicolas, M. de Kesling, lieutenant de dragons à Tarascon, est élu membre titulaire de l'Académie.

Le Secrétaire,
R. VALLENTIN.

Digitized by Google

NUMISMATIQUE

APPLIQUÉE

A LA TOPOGRAPHIE ET A L'HISTOIRE

DES VILLES ANTIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

III

VINDALIUM.

La ville gauloise de *Vindalon* où *Vindalium* était célèbre dans l'antiquité classique. Ce fut près de ses murs que le proconsul Cn. Domitius Ahenobarbus, en l'an de Rome 633 et l'an 121 avant l'ère chrétienne, dans une bataille mémorable, tailla en pièces la première grande armée gauloise qui s'était levée pour défendre l'indépendance du sol de la patrie. Cette victoire des Romains fut pour ainsi dire le premier acte du drame national dont les victoires décisives de Jules-César furent le dénouement. Depuis la renaissance des études historiques, la question de l'emplacement de la ville morte et disparue a excité un vif intérêt chez tous ceux qui ont eu à traiter des origines de notre pays. Pour nous autres, Avignonais, l'intérêt est plus grand encore. Il s'agit d'une des premières pages de notre histoire locale, et du haut du rocher des Doms nous pouvons apercevoir le champ de bataille qui touche à notre territoire, ainsi que la colline couronnée jadis par l'enceinte de Vindalium. Là encore, tout comme pour *Cabellio* et *Aeria*, l'étude attentive des lieux et des trouvailles qui y ont été faites est le moyen le plus sûr pour la démonstration de la vérité.

Digitized by Google

Je dois indiquer préalablement quelles furent les causes de la guerre et quels en furent les résultats désastreux pour les Gaulois. Les Grecs marseillais alliés et protégés des Romains avaient eu à se plaindre des incursions des Gaulois saliens, leurs voisins, qui occupaient alors la plus grande partie de la région formant actuellement le département des Bouches-du-Rhône ; ils appelèrent les Romains à leur aide, et ceux-ci accoururent, toujours avides de prétextes de guerres et de conquêtes. Le consul Sextius dispersa les Saliens, s'empara d'une partie de leur territoire et contraignit leur roi Teutomalion à se réfugier chez les Gaulois allobroges, qui occupaient alors la partie nord de la région devenue plus tard le Dauphiné ; et pour assurer sa conquête, il fonda la cité romaine d'Aix, *Aquæ Sextiæ*. Les fastes consulaires constatent qu'il fut triomphateur des Saliens et des Voconces : *C. Sextius de Liguribus Salluviis et Vocanticis triumphavit* (1). Les Voconces avaient dû sans doute faire cause commune avec les Saliens. L'année suisuivante Domitius Ahenobarbus, successeur de Sextius, exigea que le roi Teutomalion, leur hôte, lui fût livré, contrairement au droit des gens. Les Allobroges s'y refusèrent ; une armée nombreuse se leva pour repousser la marche envahissante du proconsul. Celui-ci, après avoir passé la Durance, vint les attendre en occupant les collines qui sont au nord est d'Avignon, et il livra bataille lorsque l'armée gauloise se fut engagée dans le delta formé par le cours du Rhône, le cours de la Sorgue, et les collines de Sorgues et de Châteauneuf. La mêlée fut extrêmement meurtrière ; les Gaulois, bien que fort supérieurs en nombre, furent écrasés et eurent une perte de vingt mille morts et de trois mille prisonniers. Leur défaite fut occasionnée par la terreur que répandit dans les rangs de leur cavalerie la vue des éléphants de guerre d'Ahenobarbus, que leurs chevaux voyaient pour la première fois.

(1) Fasti consulares, AN. DCXXX.

Digitized by Google

Deux ans après, le consul Fabius remporta à son tour une pareille victoire contre l'armée des Arvernes, près du confluent du Rhône et de l'Isère. Le souvenir de ces événements nous a été transmis par les textes ci-après.

Le géographe Strabon nous donne les indications suivantes: « Entre la Durance et l'Isère il y a d'autres « rivières qui descendent des Alpes dans le Rhône; deux « baignent la ville des Cavares et réunies en un seul cours « d'eau se jettent dans le Rhône; la troisième, la Sor- « gue, qui se mêle au Rhône au bas de la ville de Vinda- « lon là où dans une grande bataille Cn. Ahenobarbus, « tailla en pièces plusieurs myriades de Gaulois (1). »

La partie des décades de Tite-Live relative à la guerre des Romains contre les Gaulois-Allobroges a péri, mais « son abréviateur résume ainsi le récit : « Le proconsul « Domitieus Ahenobarbus remporta près de la ville de « Vindalium une éclatante victoire contre les Gaulois- « Allobroges. La guerre avait eu pour cause l'asile que ces « derniers avaient donné à Teutomalion, roi des Saliens, « fugitif et les secours de toute nature dont ils l'avaient « aidé (2). »

L'historien Florus célèbre la victoire des Romains dans un style emphatique: « Au delà des Alpes, les Saliens « sentirent les premiers la force de nos armes, lorsque « la cité de Marseille, notre fidèle alliée, vint se plaindre à « nous de leurs incursions, ensuite les Allobroges et puis les « Arvernes, lorsque par de semblables plaintes les Eduens,

(1) « Μεταξύ δέ τοῦ Δρουεντιᾶ καί τοῦ Ἴσαρος καὶ ἄλλοι πόταμοι ῥεοῦσιν ἀπό « Ἀλπέων ἐπί τόν Ῥόδανον· δύω μέν οἱ περιῤῥέοντες πόλιν Καουάρων κοίνῳ ρεέθρῳ « συμβάλλοντες εἰς τόν Ῥοδανον, τρίτος δέ Σούλγας, ὁ κατά Ουίνδαλον πόλιν μισ- « γόμενος τῳ Ῥοδανῳ, οποῦ Γναίος Αηνόβαρβος μέγαλῃ μάχῃ πόλλας ἐτρέψατο « Κέλτων μυρίαδας ». Cougny, ΓΑΛΛΙΚΩΝ ΣΥΓΓΡΑΘΕΙΣ ΕΛΛΗΝΙΚΟΙ, *Extraits des auteurs grecs concernant les Gaules*, tom. I, p. 94.

(2) « Cn. Domitius proconsul contra Allobroges ad oppidum Vindalium multum, feliciter pugnavit. Quibus bellum inferendi causa fuit, quod Teutomalium, Salviorum regem, fugientem recepissent et omni ope juvissent » Titi Livii Decadum et epitome. Edition Aldine, Venise, 1521.

Digitized by Google

« vinrent demander contre ceux-ci aide et protection. Les « témoins de nos victoires furent le Var, l'Isère, la rivière « de Vindalium et le Rhône, le plus rapide des fleuves. Les « barbares furent frappés d'une extrême terreur par les « éléphants, dignes adversaires de ces nations farouches... « La joie qu'excitèrent ces deux victoires est attestée par « les tours de pierres qu'élevèrent sur les lieux mêmes « où ils avaient combattu Domitius Ahenobarbus et Fabius « Maximus, et les trophées dont ils ornèrent ces tours « des armes des ennemis. C'était un fait inusité chez nos « ancêtres ; car jamais le peuple romain n'avait insulté « à la défaite d'un ennemis vaincu (1). »

Enfin, Paul Orose raconte en ces termes la grande bataille de Vindalium : « Le proconsul Cn. Domitius vain- « quit les Gaulois allobroges près de l'oppidum de Vinda- « lium dans une guerre très grave. L'aspect tout nouveau « des éléphants frappa de terreur et mit en fuite la cava- « lerie des ennemis et puis toute l'armée. On rapporte « que les Allobroges eurent une perte de vingt mille morts « et de trois mille prisonniers. (2) »

(1) « Prima trans Alpes arma nostra sensere Salyi, quum de incursioni- « bus eorum fidissima atque amicissima civitas Massilia quereretur. » Allobroges deinde et Arverni, quum adversus eos similes Æduorum « querelæ opem et auxilium nostrum flagitarent. Varus victoriæ testis, « Isaraque et Vindelicus amnis, et impiger fluminum Rhodanus. Maxi- « mus barbari terror elephanti fuere, immanitati gentium pares.... utrius- « que victoriæ quod quantumque gaudium fuerit vel hinc existimari « potest, quod et Domitius Ahenobarbus et Fabius Maximus ipsis quibus « dimicaverant in locis saxeas erexere turres et desuper exornata armis « hostilibus tropæa fixere, quum hic mos inusitatus fuerit nostris. Num- « quam enim populus Romanus hostibus domitis victoriam suam expro- « bravit »

Ann. Florus. Edit ad usum Delphini, 1674, p. 95.

(2) « Cneius quoque Domitius proconsul Gallos juxta oppidum Vinda- « lium gravissimo bello vicit, maxime quum elephantorum nova forma « equi hostium hostesque conterriti diffugissent. Viginti millia ibi Allo- « brogum cæsa referentur ; tria millia capta sunt. »

Pauli Orosii Historiarum lib. v, cap. xiii. Cologne, 1561.

Digitized by Google

Dans ces divers textes, il n'est pas question des Gaulois cavares, sur le territoire desquels cependant on combattait. Peut-être se trouvaient-ils compris dans les rangs de l'armée allobroge; mais plus probablement avaient-ils été soumis déjà par Sextius ou par Ahenobarbus. Les géographes postérieurs à Strabon et les itinéraires ne font pas mention de Vindalium, tandis qu'ils continuent de relever d'autres villes de la contrée, Avignon, Orange, Cavaillon. L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem indique entre Avignon et Orange la station de *Cypresseta* (1), et il reste muet sur Vindalium. Il faut en conclure que la vieille ville avait perdu toute importance et même cessé d'exister dans les derniers temps de l'empire romain.

La vaste plaine qui forme l'arrondissement d'Avignon et une partie des arrondissements d'Orange et de Carpentras se trouve, comme on sait, partagée par une chaîne de collines dans la direction du nord-ouest au sud-est. Cette chaîne prend son origine sur la rive gauche du Rhône à côté d'Orange, se redresse dans le voisinage de Châteauneuf-du-Pape, sépare les territoires de Bédarrides et de Sorgues, d'Entraigues et de Vedènes et vient finir à l'extrême bord de la Durance, à côté du pont de Bonpas. Deux tranchées ou détroits la coupent dans sa largeur. L'une, assez étroite, paraît l'œuvre de la Sorgue et de l'Ouvèze réunies, qui se sont frayé dans les temps géologiques une issue près de Bédarrides, pour aller prendre de là leur embouchure dans le Rhône au lieu dit la Traille. Cette tranchée sert de passage à la route nationale de Paris à Marseille. L'autre, beaucoup plus large, est située près de Vedènes et donne passage à la route d'Avignon à Carpentras, ainsi qu'aux dérivations de la Sorgue qui viennent arroser les territoires de Sorgues et d'Avignon. Le

(1) Itinerarium Antonini Aug. et Hierosolymitanum, édit. Parthey et Pinder. Berlin, 1848, n° 553.

Digitized by Google

côté nord de cette seconde tranchée ou détroit est formé par une colline de molasse calcaire présentant de loin l'apparence d'une espèce de pyramide ou de cône tronqué.

Il s'agit maintenant de retrouver l'emplacement de la ville antique. Du moment que Strabon a eu soin de dire que le champ de bataille au confluent de la Sorgue et du Rhône était au-dessous, κατὰ, de Vindalium, il semblerait qu'aujourd'hui on devrait n'avoir aucun embarras à ce sujet. Il n'y a pas ici, comme pour Aeria, de vagues indications, au milieu d'une région de grande étendue. Cependant, la vérité a tant de peine à se faire jour, que toutes les solutions qui ont été présentées étaient évidemment fautives. Je crois pouvoir me flatter d'avoir trouvé la véritable :

Au commencement de ce siècle, à une époque où, on peut bien le dire, la critique historique et géographique était encore dans les langes, M. le marquis de Fortia, membre de la Société royale des antiquaires de France, avait fixé à Bédarrides l'emplacement de Vindalium (1). Comme il connaissait personnellement la topographie de ce pays, où il possédait des propriétés, on ne peut que s'étonner que le choix d'un pareil lieu lui soit venu dans la pensée, et qu'il l'ait sérieusement défendu. Il n'ignorait pas que ce chef-lieu de canton, situé à l'extrême confluent de la Sorgue et de l'Ouvèze, occupe un endroit tellement bas et submersible qu'à la moindre inondation il se trouve en péril. Assurément les Gaulois, qui redoutaient les lieux bas et humides et avant tout cherchaient, pour établir leurs *oppida*, des lieux élevés et faciles à défendre, se seraient bien gardés d'un pareil choix. Il me semble que dans toute notre région il n'existe point de localité qui fût moins propice à l'établissement d'une ville gauloise. L'opinion de M. de Fortia était uniquement fondée sur une étymologie que j'appellerai singulière. Dans certaines chartes du moyen-âge le village de Bédarrides portait le

(1) De Fortia, *Antiquités de Vaucluse*, 1808, p. 52 et suiv.

Digitized by Google

nom de *Bedarrida, Betarrita.* Or, nous venons de voir que, d'après l'historien Florus, Domitius Ahernobarbus et Fabius Maximus avaient élevé des tours sur les lieux où ils avaient combattu. De Bédarrides il a fait Biturrita, deux fois tourrelée, ville possédant deux tours. Il est inutile de dire qu'on n'y en trouve pas le moindre vestige, et qu'il n'en reste dans le pays ni souvenir ni tradition. D'ailleurs, l'emplacement de la ville ne saurait être confondu avec le champ de bataille (1).

D'autres, forçant les termes de Strabon, ont placé Vindalium à l'endroit appelé la *traille de Sorgues,* sur l'emplacement de la localité antique appelée *Cypresseta,* c'est-à-dire, juste au confluent de la Sorgue et du Rhône (2). Cypresseta, qui paraît avoir tiré son nom de grandes plantations de cyprès établies là pour servir d'abri contre les fureurs du mistral, était une station sur la grande voie romaine de Lyon à Arles, indiquée dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem. Des sépultures, des briques tombales, des fragments de poterie, une monnaie d'Adrien et une monnaie de l'un des Constantins concourent, avec le tracé de la voie, à justifier là l'attribution d'une station. Mais Cypresseta, sur un terrain plat et marécageux, fréquemment visité par les inondations, et d'ailleurs hors d'état d'être défendu contre une agression, n'a jamais pu recevoir, dans les temps antérieurs à la conquête, un oppidum gaulois.

M. Jules Courtet s'est plus rapproché de la vérité en fixant Vindalium à Vedènes ; il avait pour lui la ressemblance des deux noms, et, de plus un site élevé, qui, à défaut d'autres plus avantageux, aurait pu avoir été consacré à un oppidum (3). Mais la colline de Vedènes, accessible de plusieurs côtés, n'était pas facile à défendre, et d'ailleurs les terrains rocheux n'y laissent voir aucun travail

(1) Walckenaer, *Géographie des Gaules*, t. I, p. 179, 1839.
(2) J. Scaliger. — Ménard.
(3) J. Courtet, *Dictionnaire des communes de Vaucluse.* V° Vedènes.

Digitized by Google

fait de main d'homme, aucun terrassement ; enfin, circonstance essentielle à retenir, sur ses pentes et sur son plateau on n'a jamais fait aucune trouvaille de monnaies et autres objets archéologiques. Les rares fragments de poterie exhumés sur quelques terrains de la commune provenaient de villas ayant existé jadis dans la plaine au temps du bas-empire.

Quant à l'attribution à Venasque, près Carpentras, c'est-à-dire à vingt-cinq kilomètres du Rhône, elle est de la fantaisie et ne mérite pas d'être discutée (1).

C'est sur la colline en forme de pyramide ou de cone tronqué, que j'ai indiquée ci-dessus, qu'il faut chercher l'emplacement de Vindalium. Cette élévation d'une hauteur de quatre-vingts mètres environ, située dans le territoire de Sorgues, est appelée dans le pays la montagne de Sève, *lou mourre de Sève*. Sa configuration dès l'abord frappe l'attention ; on se dit qu'en temps de guerre, à toutes les époques, elle aurait pu être un point de défense excellent et parfaitement sûr. En effet, de trois côtés, au jourd'hui encore, elle est restée à peu près inaccessible à son sommet et l'on n'y parvient de l'autre côté qu'au moyen d'un chemin étroit et roide dont les rampes en lacet, taillées dans la pierre, formeraient autant de lignes de circonvallation. Plus bas, un ancien chemin, qui a l'apparence de chemin de ronde, en fait à peu près le tour. Ajoutons que jusqu'à moitié de sa hauteur elle projette deux contreforts, deux espèces de promontoires, qui, au besoin, peuvent lui servir de bastion. Ajoutons encore que deux petits mamelons, à une distance de trois ou quatre cents mètres, s'élèvent au milieu de la plaine comme des sentinelles avancées. Le plateau parfaitement nivelé qui la recouvre est surmonté, à son extrémité est, par un tertre, un *agger*, qui paraît peut-être un peu grand pour n'avoir été fait que de main d'hommes, mais qui nécessairement a été modifié par des travaux. C'est

(1) Honoré Bouche, *Chorographie*, liv. III.

Digitized by Google

l'*arx* ou donjon qui commande lui-même tout le plateau et le pays d'alentour, et permet d'observer jusqu'aux Alpines, au Luberon, au Ventoux, aux montagnes du Dauphiné et aux montagnes du Languedoc. L'aire de ce plateau présente une superficie totale de huit hectares environ, celle du tertre est de quarante ares environ. Sa distance est à environ cinq kilomètres du lit du Rhône, deux kilomètres de Sorgues, deux kilomètres de Vedènes, un kilomètre et demi d'Entraigues.

Évidemment la colline de Sève, paraît avoir été occupée par un refuge dans les temps préhistoriques et par un oppidum au temps des Gaulois jusques après la conquête romaine; un de ces endroits fortifiés, qu'en langue celtique on nommait *dun*, *dunum*. Tout y porte l'empreinte de la main de l'homme qui a transformé l'état des lieux. Si on la considère dans ses détails, on reconnaît que, selon la coutume, elle présentait plusieurs enceintes concentriques. La plus haute qui enfermait l'oppidum proprement dit, dominé lui-même par l'*arx*, ou donjon, occupait le plateau, protégé par des escarpements et en certains endroits par un mur en gros quartiers de pierres sèches tirées des carrières du voisinage. La seconde, dont on peut suivre encore le périmètre, pareillement formée par un mur en pierres sèches, et protégée par des escarpements, était sans doute destinée à recevoir le trop plein de la population. Enfin une troisième beaucoup plus grande se développait, dans les terrains plus bas étagés, en terrasse, d'un accès moins difficile, mais suffisamment à l'abri d'un coup de main par des pentes et par des travaux de défense ; elle devait servir à renfermer les troupeaux, les récoltes, les objets encombrants, toutes choses qui au moment d'un danger pressant n'auraient pû être transportées dans les enceintes supérieures. L'ensemble de ce système défensif était bordé à son tour par les chemins de ronde dont j'ai parlé. Mais, comme on le pense bien, les travaux agricoles dans le

Digitized by Google

cours des siècles ont çà et là altéré la régularité des lignes, et les contours sont devenus parfois vagues et incertains.

Nul autre oppidum dans notre région, Avignon excepté, n'était si bien favorisé par la nature. Au milieu d'une grande plaine, abondamment pourvu d'eau, de prairies et de terres labourables, il offrait un asyle sûr et facile pour renfermer les récoltes et les troupeaux et pour résister aux attaques de l'ennemi. Les moindres précautions pouvaient suffire pour se garantir contre une escalade et un assaut. Les fameuses citadelles gauloises de Gergovie et d'Alise présentent une configuration analogue, bien que dans des proportions beaucoup plus grandes. Il en est de même aussi de l'oppidum de Laudun, près Bagnols, dit le camps de César, et de celui d'Aouste, près Crest.

Mais toutes ces présomptions deviennent une certitude absolue, si nous considérons la grande quantité de fragments de poteries gauloises et romaines qu'on a découverts jadis sur le plateau. Encore aujourd'hui la culture des terrains et les excoriations produites par les pluies parfois mettent à nu des fragments céramiques portant le cachet de la fabrication gauloise. Tous ces humbles souvenirs d'un passé lointain sont des témoignages non moins véridiques et non moins précis que le seraient de grands monuments de pierres; ils attestent qu'une nombreuse population gauloise a habité là.

Sur la colline de Sève, moi-même, il y a quelques années, j'ai ramassé à pleines corbeilles des fragments de poterie antique de toutes formes et de toutes dimensions, des débris d'amphores, de *dolium*, de coupes, de vases, la plupart d'une forme et d'une composition archaïque et rudimentaire. Plusieurs paraissent avoir été grossièrement fabriqués à la main et à feu libre; plusieurs portent de fortes anses et ont des segments faisant supposer de grandes proportions avec une épaisseur de 0,025 ou davantage; plusieurs ont servi pour des usages domes-

Digitized by Google

tiques ; quelques-uns sont ornés de ces pointillés, de ces dentelures, de ces chevrons qui étaient chers aux Gaulois ; un petit nombre indique une civilisation et une industrie plus avancées et semble de fabrication gallo-romaine; parmi eux quelques petits morceaux bien rares de la poterie rouge dite Samienne. Il y avait aussi des briques plates et des morceaux rougeâtres d'épaisses briques à rebords. Mais de tous ces débris ce sont les fragments d'amphores et de dolium qui frappaient le plus l'attention par leur nombre, leur épaisseur et par les énormes anses dont fréquemment on les trouvait encore armés. Ils sont aussi les plus essentiels à retenir pour une démonstration, car l'existence de pareils restes est constatée presque toujours sur l'emplacement des anciens oppidums (1). Dans un lieu destiné à soutenir des sièges et à abriter une nombreuse population, n'y avait-il pas absolue nécessité de réunir une grande provision d'eau dans des vases capables de la conserver longtemps ?

J'ai ramassé aussi et je sais que d'autres ont ramassé quelques objets en silex, notamment des couteaux, des grattoirs et des pointes de flèche. Ils se sont trouvés particulièrement à la surface d'un petit terrain en terrasse à l'exposition du nord et qui paraissait vierge de culture.

Je n'ai aperçu aucuns restes de constructions ou de substructions bâties avec la pierre et le mortier, mais on sait que généralement les Gaulois ne bâtissaient leurs maisons qu'à pierres sèches ou avec des palissades et une espèce de pizet. Sur le plateau, on remarque de grandes agglomérations de pierres sèches paraissant avoir servi à des murs. Au pied de *l'arx* se trouve une ceinture de blocs de pierres plus gros que les autres et qui peut-être servaient de base à un rempart. Je n'ai pas reconnu des vestiges

(1) C'est ainsi que sur l'emplacement de l'antique Ilion les fouilles de Schliemann ont constaté l'existence d'innombrables debris d'amphores, jarres ou *dolium*. Quelques-uns de ces grands vases avaient jusqu'à $2^{m}40$ de hauteur et $0^{m}062$ d'épaisseur. (*Schliemann Ilios*, p. 35 et p 48).

Digitized by Google

d'anciennes citernes ; sans doute, les amphores et les doliums en tenaient lieu, et d'ailleurs il y avait une source au bas de la colline, et une branche de la Sorgue coulait tout près. Enfin, j'ai constaté, indépendamment de l'avenue principale, deux anciens chemins, l'un au nord, l'autre au midi, destinés à descendre dans la campagne et qui paraissaient avoir été rattachés à des espèces de poternes.

Il me reste à traiter des monnaies antiques ; l'ordre méthodique de cette étude ne m'a pas permis de le faire plus tôt. Tandis qu'à Barri-Aeria le caractère distinctif est l'énorme quantité de monnaies antiques qu'on y a découvertes dans d'innombrables trouvailles, le caractère distinctif et indélébile de la colline de Sève est la configuration toute particulière des lieux, évidemment disposés et aménagés par la main de l'homme pour l'habitation et la défense, et d'autre part la quantité considérable de débris d'amphores et de doliums témoignant d'un oppidum destiné à recevoir une population assez nombreuse, et à soutenir, au besoin, un long siège. Les monnaies antiques au contraire s'y sont trouvées rares. De plus, elles sont frustes pour la plupart, et les cultivateurs qui lesdécouvraient les jetaient comme des objets sans valeur. J'ai pris des soins malheureusement tardifs pour qu'ils n'en fût plus ainsi. Celles qui dans ces dernières années ont été acquises par moi ou par d'autres ne suffiraient peut-être pas à déterminer, à elles seules, l'emplacement de Vindalium ; elles n'en sont pas moins un auxiliaire très puissant pour accentuer ou compléter la démonstration de la vérité.

Je n'ai eu connaissance jusqu'à présent que de deux monnaies massaliotes de bronze au taureau cornupète, d'une monnaie du triumvir Marc-Antoine, d'une de la colonie de Nîmes COL. NEM. au crocodile, d'une paraissant d'Auguste, d'une autre presque fruste paraissant de Caligula ou de Claude. Les autres monnaies romaines dont j'aurai à parler ci-après, ont été découvertes sur les dernié-

Digitized by Google

res pentes ou dans les terrains adjacents. Cette rareté de monnaies en présence de cette abondance de fragments, d'amphores, est une preuve que Vindalium, à l'époque de la conquête romaine n'avait aucune importance commerciale comparable à celle de Cabellio, d'Avenio, d'Arausio, d'Aeria. Le numéraire n'y affluait pas ; elle n'était habitée que par des agriculteurs ou des pasteurs, possesseurs des riches terrains et des pâturages des environs, mais elle n'en avait pas moins une importance stratégique considérable, et elle devait être le principal centre de population de la région arrosée par l'Ouvèze, Avignon excepté. Strabon, au temps d'Auguste, lui donne le titre de ville, et nous voyons par le passage de Florus, cité ci-dessus, qu'environ un siècle plus tard elle donnait encore son nom à la rivière de la Sorgue, *Vindalicus amnis, la rivière vindalienne.* Ainsi donc, la numismatique est d'accord avec l'histoire et l'archéologie ; leurs documents concourent parfaitement.

Des deux monnaies massaliotes, l'une, que je possède, est en très petit module, et son état presque fruste, qui laisse à peine distinguer à la face la tête de la divinité, et au revers le taureau cornupète, ne permet pas de déterminer exactement à quelle époque du monnayage de Marseille on peut la rattacher ; l'autre n'est pas en ma possession, et je n'ai pu l'étudier et l'analyser. Quoi qu'il en soit, s'il est vrai que le monnayage de bronze a fait sa première apparition à Marseille à la fin du siècle d'Alexandre, c'est-à-dire à la fin du IV^e^ siècle avant l'ère chrétienne (1), et s'il est vrai qu'il a cessé avec le règne d'Auguste, selon l'opinion de Mommsen (2), alors que les diverses cités de la Gaule, Nîmes et Lyon exceptées, furent définitivement privées de la faculté de battre monnaie, il faut bien reconnaître que,

(1) Lassaussaye, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, p. 63 et 79.

(2) Mommsen, *Histoire de la monnaie romaine*, t. I, p. 171 et suiv. ; Ch. Robert, *Monnaies gauloises*, p. 13 ; contra. de Lagoy, *Attribution de monnaies gauloises*, p. 27 et Lassaussaye, loc. cit.

Digitized by Google

dans cette longue période d'environ trois siècles, des monnaies sans date qu'on puisse préciser ne sauraient servir de repère historique et chronologique absolu à l'égard de la ville de Vindalium. Contentons-nous d'en conclure que, d'après les présomptions les plus probantes, elles appartiennent à une époque antérieure à la domination romaine et témoignent de l'influence politique et commerciale qu'exerçait à Vindalium la république massaliote. Toutefois il est généralement admis aujourd'hui que les monnaies de bronze de Marseille du plus petit module et les plus mal frappées se trouvent être les plus récentes et contemporaines de la décadence de la cité phocéenne.

Une monnaie d'argent de Marc-Antoine avec la légende d'Antoine, augure-triumvir, et la galère prétorienne, et au revers avec une aigle entre deux enseignes militaires et une légende qui semble indiquer la V^e^ légion, m'a été cédée comme ayant été trouvée à Sève. Elle est assez commune dans notre région ; on peut la dater et elle nous reporte vers les dernières années du triumvirat d'Antoine, Octave et Lépidus, environ quatre-vingt-dix ans après la bataille de Vindalium, alors que le pays cavare était déjà entièrement acquis à la civilisation romaine.

Le moyen bronze d'Auguste est en assez mauvais état ; il laisse apercevoir de face la tête d'Auguste, et au revers une figure indéterminée, avec le sigle S. C., indiquant que la monnaie a été frappée par ordre du Sénat. Elle doit être à peu près contemporaine des premières années de l'ère chrétienne.

Un moyen bronze de la colonie de Nîmes, d'assez bonne conservation, porte sur la face les bustes d'Auguste et d'Agrippa, au revers le crocodile attaché à un palmier et les mots COL. NEM. Celle-ci doit appartenir au règne de Tibère. On sait que, lorsque à la fin du règne d'Auguste le monnayage de bronze fut supprimé dans les Gaules, les cités de Lyon et de Nîmes,

Digitized by Google

sous le règne de Tibère, conservèrent seules l'émission des monnaies de ce métal, la première avec l'autel d'Auguste, la seconde avec le crocodile et le palmier. Ce n'est pas le moment d'examiner les hypothèses auxquelles a donné lieu, dans le monde savant, cette représentation du crocodile et du palmier en souvenir de l'Egypte. Qu'il me suffise de dire que le monnayage de Nîmes, destiné à pourvoir de numéraire de bronze toute la Gaule Narbonnaise, est très commun dans les trouvaillles de notre région.

Enfin une autre monnaie de grand bronze, qui est presque fruste, laisse à peine deviner le buste d'un empereur, dont les traits sans barbe semblent appartenir à Caligula ou à Claude.

Je n'ai pas trouvé de monnaies plus récentes ; après le règne de ces deux empereurs il ne reste plus de traces de numéraire à Vindalium. La vieille ville n'avait pas profité de la civilisation apportée par les Romains ; au contraire le règne d'Auguste fut le commencement de sa décadence. Ainsi qu'il arriva dans tant d'autres oppidums gaulois, les riches, désertant des lieux peu commodes à habiter en temps de calme et de prospérité publique, vinrent s'installer dans des villas ou bien s'établir à Avenio, ou à Arausio, pour profiter des agréments de la ville ; les autres, à l'abri de tout danger, descendirent vers les pentes voisines et, suivant le cours des événements, allèrent plus tard former les villages limitrophes que nous représentent aujourd'hui Sorgues, Vedènes, Entraigues, St-Saturnin, Bédarrides. Conformément au témoignage de la numismatique, on peut tenir pour certain qu'au second siècle de l'ère chrétienne Vindalium n'existait déjà plus comme ville. Du reste, les documents épigraphiques, si communs dans le midi de la Gaule, durant le second siècle et les siècles qui ont suivi, y font absolument défaut. Au contraire, nous allons trouver en certain nombre au bas de la colline des monnaies romaines ainsi que des

Digitized by Google

vestiges gallo-romains. Ces vestiges d'habitations éparses dans la plaine ou sur quelques renflements de terrain viennent ajouter une nouvelle démonstration. En tout temps la fréquence des villas a attesté l'existence et le voisinage des villes.

Du côté du midi, à une exposition abritée contre le mistral, j'ai constaté dans la plaine, à une distance d'environ cent mètres de Sève et à une profondeur d'environ soixante centimètres dans le sol, les restes d'une villa paraissant avoir eu une certaine importance. Les fouilles mirent au jour des fragments de mosaïques, des dallages en pierres, des fondations en béton, un pavé de cailloux et une quantité de briques et de tuiles à rebord. Ces vestiges me parurent fournir une révélation à peu près complète : bâtiment de maître, bâtiment de ferme, écuries etc., dans de telles conditions, qu'il n'aurait pas été difficile de traiter le plan de la villa. Il me fut affirmé que près de là il existait des vestiges de plusieurs autres constructions. Enfin, dans tout le voisinage, j'observai parmi les tas de pierres des débris de pierres et de bétons, et plusieurs fragments de ces moulins à bras en pierres volcaniques, usités chez les Romains ; il s'était donc trouvé là un véritable faubourg.

Mes investigations dans les terrains du côté du nord furent encore plus intéressantes et plus fructueuses. J'eus l'heureuse chance de profiter des travaux que faisait opérer un entrepreneur pour l'exploitation d'une carrière de pierres au voisinage du chemin de fer de Carpentras. Le terrain à quatre cents mètres environ du plateau de Sève était un banc de molasse coquillière dépendant du col qui relie la colline de Sève à celle de Gigognan. C'était là qu'avant la Révolution il existait une chapelle dédiée à saint Martin. On affirmait qu'elle avoisinait un grand nombre de sépultures antiques, un ancien cimetière qui, du reste, n'avait rien de commun avec l'ancien cimetière de Gigognan.

Digitized by Google

En ma présence, il fut procédé à l'exhumation de plusieurs tombes antiques, dont les unes étaient formées de grossiers blocs de molasse plats et plus ou moins réguliers, mais non taillés, les autres de briques antiques et de tuiles à rebord ; la plupart se trouvaient recouvertes du côté de la tête de larges pierres plates non taillées, appelées en langue du pays des *laouzes*, et du côté des pieds, de tuiles à rebords ; ces tuiles ne portaient pas d'autre marque qu'une espèce de sillon paraissant creusé avec le doigt avant la cuisson. Dans ces diverses tombes, qui du reste n'étaient astreintes à aucune orientation particulière et où les ossements étaient intacts et en parfaite conservation, je n'ai remarqué aucunes traces de cercueil, aucun indice d'objets chrétiens, aucune croix ; mais, au contraire, il fut ramassé dans les déblais des fragments d'urnes cinéraires paraissant romaines, des morceaux de verre irisé provenant de fioles lacrymatoires, les deux moitiés d'une grossière écuelle, qui m'ont paru être de fabrication gauloise. Enfin, il existait un certain nombre de silos, de cavités, ou petits puits creusés dans la molasse, ayant une profondeur de 80 centimètres environ, parfois davantage, la plupart remplis de cendres paraissant venir d'incinération.

Tout près de là les fouilles ont fait découvrir les vestiges d'une ancienne construction romaine : des fondations, un dallage en pierre, des fragments de ciment recouverts de stuc ou enduits d'une belle couleur rouge ; enfin des amas de cendres, témoignage de quelque incendie. Tout fait supposer qu'à côté d'habitations gallo-romaines il y avait eu là un petit temple, un de ces petits édifices que les Romains, au temps de l'empire, contruisaient le long des routes pour les besoins des voyageurs. Celui-ci se trouvait, sans doute, bâti le long d'une route conduisant à Carpentras. Il dut être remplacé par une chapelle consacrée à St Martin. Les débris de poteries et autres objets qui y ont été trouvés ont un tout autre caractère que les grossiers et lourds débris ramassés sur le plateau de

Digitized by Google

Sève. Là haut étaient les Gaulois ; ici étaient les Gallo-Romains. Mais ce n'est pas sans étonnement que, sur ces mêmes terrains, j'ai constaté l'existence d'une certaine quantité d'objets en silex, petits couteaux, pointes de flèche, grattoirs. Ces menus objets d'un autre âge ont été réunis en collection, à Entraigues, par M. X. et M. X.

Dans ces lieux il a été recueilli, çà et là, un certain nombre de monnaies romaines, en plus grand nombre que celles provenant du plateau de Vindalium, notamment une monnaie de la colonie de Nîmes, une de Claude, une de Trajan, une d'Ælius Verus, une de Marc-Aurèle, puis d'autres de Philippe, de Gallien, de Probus, que je n'entreprends pas d'interpréter ici, parce qu'elles se rattachent moins directement à mon sujet.

Que conclure de la diversité que j'ai eu à constater dans les conditions des sépultures ? Nous savons que les Gaulois avaient l'habitude d'ensevelir dans des tombes formées de blocs grossiers, de *laouses,* ou bien aussi, mais plus rarement, dans des silos de pierre; qu'au contraire les Romains, quand ils abandonnèrent l'incinération, employèrent les tuiles plates plus ou moins larges. La population dont nous découvrions les sépultures, étant gauloise d'origine et romaine de mœurs, avait marié sans peine, dans le champ de la mort, la coutume gauloise et la coutume romaine.

Les trouvailles de monnaies autour de la chapelle de St-Martin confirment pleinement ce qui a été exposé, ci-dessus, sur le passé de Vindalium. La série des monnaies trouvées en bas est la continuation de la série de celles trouvées en haut; elles constituent l'une et l'autre un document historique incontestable qui complète la démonstration.

A. SAGNIER.

Digitized by Google

CONSANGUINITÉ [1]

Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupuerunt.

Les pères ont mangé du raisin vert, et les enfants en ont eu les dents agacées.

JÉRÉMIE, c. XXXI, v. 29.

Il serait difficile d'exprimer plus énergiquement le triste privilège que possède l'homme de transmettre à ses descendants les funestes conséquences de ses vices, et d'indiquer plus clairement la source des anomalies qui dégradent l'espèce humaine.

Depuis vingt-cinq ans je m'occupe de l'éducation des sourds-muets et des enfants anormaux, et j'ai entendu fréquemment cette question : *Le père et la mère de ces enfants étaient-ils parents ?*

On a cru trouver, en effet, dans *les mariages entre parents ou la consanguinité,* la cause principale de la plupart des anomalies qui affligent l'humanité, *de la folie, de l'idiotie, du crétinisme* et, en particulier, *de la surdi-mutité.*

Il en est tellement ainsi que le dictionnaire de Trousset, l'un des plus récents que nous possédions, très réservé dans ses jugements, croit exprimer une opinion généralement admise, en disant que *la cause la plus incontestable de la surdi-mutité, de la folie, de l'idiotie, du crétinisme, etc., est la consanguinité des parents.*

(1) Cet article est extrait d'un chapitre sur le *Mariage*, qui fait partie d'un ouvrage en préparation, intitulé : *Les Anomalies dans l'espèce humaine.*

Digitized by Google

Cette opinion est très accréditée, soutenue par des personnes recommandables, acceptée par beaucoup comme une vérité incontestable.

Quelque respectable qu'elle soit, quelque nombreux que soient ceux qui la partagent, elle ne doit pas être reçue sans examen. Elle mérite d'être sérieusement discutée, à cause de son importance exceptionnelle, et des graves conséquences qu'elle entraîne dans la pratique.

Ou elle est fondée ou elle ne l'est pas. Si elle est fondée, les mariages consanguins doivent être rigoureusement interdits : personne n'a intérêt à voir se multiplier les anomalies dans l'espèce humaine. Si elle ne l'est pas, il faut qu'elle cesse d'être un sujet de préoccupations pour ceux qu'une affection mutuelle ou des convenances sociales amènent à contracter de semblables unions.

Cette opinion ne paraît pas suffisamment fondée : elle a contre elle les faits les plus constants et les mieux établis ; la nature même de certaines infirmités, telles que *la surdi-mutité,* en faveur de laquelle on l'a si souvent invoquée ; enfin les lois générales qui président à la transmission de la vie.

A ceux qui demanderaient comment s'est accréditée une telle opinion, on peut répondre que les uns l'ont acceptée de confiance comme une foule d'autres préjugés qu'il serait trop long de rappeler ici ; les autres ont remarqué une anomalie dans une famille de consanguins, et se sont hâtés de conclure du particulier au général ; ceux-ci s'appuient sur des statistiques fantaisistes ; ceux-là supposent les consanguins atteints de vices organiques ; les catholiques l'ont acceptée parce qu'ils la croient favorable aux vues de l'Église, qui a toujours prohibé les mariages entre parents. La crainte des anomalies ne semble pas avoir guidé l'Église catholique dans cette prohibition, comme le prouve l'empêchement prohibant qui existe entre beau-frère et belle-sœur, entre parrains et filleules, filleuls et marraines, où la consanguinité est complètement étrangère.

Digitized by Google

Cette opinion a contre elle les faits les plus constants et les mieux établis.

Seront invoqués pour justifier cette assertion : les premiers ancêtres de l'espèce humaine ; la nation la plus connue qui ait existé sur la terre, la nation juive ; les Bohémiens, ces tribus nomades qui, depuis des siècles, parcourent le monde ; les familles royales, princières, aristocratiques dans lesquelles les mariages entre parents sont à peu près la règle commune ; les mariages consanguins de tous les temps et de tous les pays que chacun peut facilement constater parmi ses relations.

Il est facile d'établir que les anomalies n'ont pas été plus communes dans les âges primitifs qu'aux époques suivantes, plus fréquentes chez le peuple juif que chez les autres nations, plus multipliées parmi les Bohémiens que parmi les populations qu'elles traversent, plus nombreuses en un mot dans les familles de consaguins que dans les autres.

Le contraire fût-il prouvé, les faits seraient-ils contraires à cette thèse autant qu'ils lui sont favorables, il serait encore facile de démontrer que la consanguinité est étrangères aux anomalies qui ont pu se produire dans ces conditions et ne peuvent leur être imputées.

Quelle que soit l'époque assignée à l'apparition de l'homme sur la terre, qu'il remonte à Noë, à Adam, ou qu'il ait eu des ancêtres dans les âges préhistoriques, il faut nécessairement admettre que les premières unions ont été des mariages consanguins. Il est permis de supposer que les sujets anormaux n'ont pas été plus nombreux dans ces temps reculés qu'ils ne le sont aujourd'hui.

D'après le récit biblique les hommes actuels remontent à Noë. Noë et sa famille échappèrent seuls au déluge, d'où la nécessité absolue de s'allier entre cousins germains pour repeupler la terre. Celui-là rendrait un grand service à l'humanité qui pourrait dire jusqu'où s'étend la consan-

Digitized by Google

guinité, et où cessent les funestes effets qui lui sont attribués.

Pour conserver intactes les douze tribus d'Israël et empêcher les Hébreux de se mêler aux nations païennes, il était ordonné aux juifs de se marier entre parents. Ils observent encore cet usage autant que le leur permettent les lois civiles des peuples au milieu desquels ils vivent.

Abraham, tige de la nation juive, avait épousé Sara sa nièce; Isaac, fils d'Abram, avait épousé Rebecca, sa cousine germaine; Jacob, fils d'Isaac, avait épousé Rachel et Lia, ses deux cousines germaines, d'où sont sortis les chefs des douze tribus. Ces douze chefs sont donc issus de consanguins alliés entre eux depuis trois générations, ce qui ne paraît pas avoir altéré la constitution de ce peuple. Il a fallu même qu'il fût doué d'une vigueur peu commune, qu'une sève extraordinairement puissante circulât dans ses veines, pour traverser les diverses phases de son existence si tourmentée, et résister aux causes de destruction qui auraient dû l'anéantir depuis longtemps. Que tout cela se soit fait par un dessein particulier de la Providence, il n'y a pas lieu de l'examiner ici. Ceux qui désireraient savoir ce qu'a été le peuple juif peuvent lire le beau lire de Saint-Yves d'Alveydre: *Mission des Juifs*. Les témoins sont encore vivants; ils peuvent nous dire s'ils sont plus affligés que les autres par les anomalies.

Les Bohémiens, par suite de leur vie nomade, sont forcés de s'unir entre parents. Ils ne sont pas plus sujets aux infirmités que les peuples au milieu desquels ils vivent. Il faut, au contraire, qu'ils soient très robustes pour supporter les privations de leur vie errante.

Les mariages consanguins ont été dans tous les temps et sont encore très fréquents dans les familles royales, princières, ainsi que dans la plupart des familles riches, où il est assez difficile de les éviter, surtout dans les petits

Digitized by Google

pays. La surdi-mutité et les autres anomalies ne sont pas plus nombreuses dans ces familles que dans les autres. Il ne serait même pas téméraire d'affirmer que ces infirmités y sont plus rares, et il serait facile de le prouver. S'il s'y rencontre quelquefois des sujets anormaux comme il doit s'en rencontrer inévitablement, ils paraissent plus nombreux, parce qu'ils sont plus remarqués.

Enfin, dans toutes les conditions sociales, dans tous les pays et dans tous les temps, un peu moins parmi les nations catholiques, à cause des difficultés apportées par les lois de l'Église, il y a des mariages consanguins. Il serait injuste d'affirmer, sans des preuves sérieuses, que les anomalies sont le triste apanage de ces familles.

Si les mariages consanguins étaient la cause de la surdi-mutité ou de tout autre infirmité grave, ils ne devraient jamais être autorisés par l'autorité civile, et par l'Église, qui cependant les tolèrent.

Des statistiques récentes, faites sans aucune idée préconçue, sont venues donner à ces observations, que tout le monde a pu faire, une éclatante confirmation. M. le docteur Auguste Voisin, dans les différents services de Bicêtre et de la Salpêtrière, a pris les observations de 1557 sujets anormaux, *dont il a eu bien soin d'interroger lui-même les parents, et il a constaté que la consanguinité ne pouvait pas être une seule fois incriminée.*

Donc cette opinion a contre elle les faits les plus constants et les mieux établis. Cela suffit pour la rendre suspecte et commander la plus extrême réserve.

Elle a contre elle la nature même de certaines infirmités, telles que la surdi-mutité, pour n'en citer qu'une seule, et celle pour laquelle on l'a le plus souvent invoquée.

La surdi-mutité, comme l'indique le mot, est une double infirmité : *la surdité et le mutisme*, l'absence de l'ouïe, et, comme conséquence naturelle, l'absence de la parole. L'ouïe est un sens dont l'organe peut faire défaut. La parole est un art qui s'acquiert comme tous les autres arts.

Digitized by Google

Tous les enfants naissent muets et acquièrent, par l'imitation, la langue qu'ils entendent parler autour d'eux, avec son accent, ses qualités et ses défauts. L'enfant qui parlerait en naissant serait un phénomène extraordinaire, une anomalie, qui ne s'est jamais produite, et ne se produira probablement jamais. Elle constituerait un miracle de premier ordre et serait complètement en dehors des lois de la nature.

Les anomalies ne constituent pas des miracles, bien que tous les miracles, et tout ce qui est appelé de ce nom, soient de véritables anomalies, puisque tous ces faits sont une dérogation aux lois connues de la nature physique.

Celui qui entend, apprend dans un temps plus ou moins long, suivant ses aptitudes et son intelligence, à parler la langue en usage autour de lui. Celui qui n'entend pas, n'en apprend aucune. La preuve que le mutisme n'est que la conséquence de la surdité, c'est la possibilité d'enseigner la parole articulée à tous les sourds-muets. Il sera démontré ailleurs que tout homme qui respire peut acquérir la parole, à moins qu'il ne soit totalement dépourvu d'intelligence, que le mutisme n'existe pas, et doit être rayé désormais du nombre des infirmités humaines.

L'hérédité est donc étrangère à la transmission du mutisme. La consanguinité n'y est absolument pour rien.

Il ne faut pas se méprendre sur le rôle de l'atavisme et de l'hérédité, et leur attribuer des résultats dont ils ne sont pas responsables.

Les vices organiques, les aptitudes intellectuelles, les inclinations morales qui se traduiront par des infirmités ou par des faits dans la suite de la vie, peuvent se transmettre par l'hérédité, se transmettent malheureusement trop souvent, surtout les vices et les penchants mauvais. Les actes, la science, les qualités acquises ne se transmettent pas.

Un père peut léguer à ses enfants sa fortune, sa gloire, sa renommée, comme il leur lègue sa misère, son oppro-

Digitized by Google

bre, sa dégradation. Sa science, ses talents, son mérite, ses vertus, tous ces biens autrement précieux que les biens matériels, il ne peut les transmettre, et c'est souvent ce qui le désole. Il ne les a pas reçus lui-même, il ne peut les donner. Ils seront scellés avec lui dans son cercueil et l'accompagneront dans la tombe. Les fils du poète, du musicien, du peintre, de l'artiste, du savant devront acquérir péniblement à leur tour les connaissances, les talents, l'expérience qui ont fait la fortune et la gloire de leurs pères.

La parole est un art qui s'acquiert et ne se transmet pas. Le mutisme ne peut donc pas se transmettre. Le mutisme est une négation comme le froid, les ténèbres, l'ignorance. Ce qui n'est pas ne saurait se communiquer.

Donc, l'opinion qui attribue la *surdi-mutité* aux mariages consanguins a contre elle la nature même de cette infirmité.

La fréquence des anomalies dans quelques familles de consanguins est cependant un fait indéniable. Les causes doivent en être cherchées ailleurs que dans la consanguinité.

Des considérations de fortune, de convenances, de position sociale décident ordinairement ces unions, où se rencontre très souvent une grande disproportion d'âge. L'homme a mené la vie à larges guides ; il a goûté à tous les fruits défendus ; il a trempé ses lèvres à la coupe de toutes les voluptés, jeté à tous les vents du ciel les trésors de sa jeunesse, usé et abusé de tout ; il a gaspillé sa fortune, altéré sa santé, et, vieillard avant l'heure, pour faire une fin, se créer une position, il épouse sa nièce ou sa cousine, élevée avec des précautions infinies, qui n'a le plus souvent de la santé que les apparences. Leurs enfants naîtront difformes ; ils aboieront ; ils auront des tics bizarres comme ces malheureux qu'a décrits Gérard et que soigne Charcot. Il n'en faut pas davantage pour produire des anomalies. Il n'est pas nécessaire de faire intervenir

Digitized by Google

la consanguinité. Les époux n'auraient pas été parents, que les résultats auraient été probablement les mêmes.

On objecte fréquemment que les mariages consanguins ont des conséquences funestes, parce qu'ils aggravent, en les multipliant des tendances fâcheuses. C'est déplacer la question. Il ne s'agit pas de sujets malades ; il s'agit de sujets normaux. Si les consanguins sont scrofuleux, phtisiques, cancéreux, etc., le mariage ne les rendra certainement pas sains. S'ils sont bien portants, il ne leur créera pas non plus des infirmités.

Il est souvent difficile, impossible même, de déterminer les causes de certaines anomalies. Les lois de l'atavisme sont imparfaitement connus ; la science n'a pas dit encore quel est le temps d'incubation nécessaire aux microbes pour éclore et se manifester.

Cette opinion a contre elle les lois générales qui président à la transmission de la vie.

Les lois qui président à la transmission de la vie échappent aux investigations de l'homme. D'insondables mystères planent encore et planeront probablement toujours sur ces graves questions.

L'homme en sait assez néanmoins pour comprendre certains phénomènes. Il ignore l'essence intime de la lumière, de la chaleur, de l'électricité, d'une foule d'autres énergies ; la nature de la matière elle-même lui échappe complètement ; mais il sait dans quelles conditions se produisent certains effets, qu'il peut mettre à profit pour ses besoins ou ses commodités. S'il ignore l'essence de la vie, il sait dans quelles conditions elle se produit, il connaît les causes qui peuvent la modifier ou la compromettre.

Beaucoup de personnes admettent que les secousses violentes, les impressions profondes éprouvées par les mères, exercent une grande influence sur les enfants, sont souvent la cause de ces anomalies bizarres qu'ils apportent en naissant, vulgairement désignées sous le nom d'*envies*, qui revêtent les formes les plus variées. Une foule de faits

Digitized by Google

qu'il est inutile de rapporter, parce qu'ils sont connus de tout le monde, semblent donner quelque vraisemblance à cette conjecture, rejetée par Buffon et la plupart des physiologistes.

Un ordre constant préside à la reproduction des êtres, maintient leurs formes régulières, n'est que rarement troublé par des causes puissantes.

Puisqu'il en est ainsi, il est difficile de comprendre que la circonstance de la consanguinité, cause abstraite, morale, incapable de produire une impression profonde, une commotion violente, puisse exercer sur l'organisme une influence suffisante pour l'altérer, et produire les anomalies qui lui sont attribuées. Donc, cette opinion a contre elle les lois générales qui président à la transmission de la vie.

De ce qui précède, il est permis de conclure que l'opinion qui considère la consanguinité comme la cause des anomalies, et en particulier de la *surdi-mutité,* n'est pas suffisamment fondée et doit être rejetée. On peut même dire, ce qui paraîtra surprenant, qu'elle a causé beaucoup plus de mal qu'elle n'a produit de bien.

Elle n'empêche pas les mariages consanguins de s'accomplir et occasionne des préoccupations qui peuvent avoir des conséquences funestes.

Il s'est rencontré quelquefois des personnes, nées pour vivre ensemble, qui ont immolé les inclinations les plus vives, renoncé aux unions les plus ardemment désirées, dans la crainte d'avoir des enfants sourds-muets. Par une inexplicable fatalité, elles ont eu la douleur de voir se réaliser dans leurs familles ce qu'elles avaient tant redouté.

Il semble donc que, sans conseiller ni encourager les mariages entre parents, le mieux serait de ne tenir aucun compte de cette circonstance, puisque les funestes effets qui sont généralement attribués à ces unions ne sont pas démontrés.

Avant de terminer cet article, il convient de parler d'une

Digitized by Google

objection souvent formulée, qui paraît justifier l'opinion que nous combattons.

Les animaux domestiques et les plantes cultivées dégénèrent promptement si les espèces et les semences n'en sont pas renouvelées de temps en temps. Il en est de même pour l'espèce humaine. Les mariages entre parents sont une cause d'affaiblissement, de dégénérescence et de stérilité.

Cette objection est plus spécieuse que solide. Elle s'appuie sur des faits mal observés. Quelques mots suffiront pour en montrer la faiblesse.

En général les animaux sauvages et les végétaux indigènes ne dégénèrent pas, parce qu'ils choisissent les climats et les terrains qui leur conviennent. Si les conditions favorables à leur développement viennent à se modifier ou à disparaître, ils meurent ou vont chercher ailleurs les éléments nécessaires à leur conservation. Ils doivent rester dans le milieu que leur assigne la nature. Dans ces conditions ils ne dégénèrent pas.

Il n'est pas nécessaire qu'ils changent de climat pour voir ces phénomènes se manifester. Le défaut de soin et de culture amène les mêmes effets.

Les espèces exotiques dégénèrent assez rapidement. Elles ont besoin, pour être conservées pures, d'être souvent renouvelées. Il en est autrement des espèces indigènes. Les alliances des mêmes espèces, opérées par une sélection intelligente, loin d'être une cause de dégénérescenee, sont, au contraire, un excellent moyen de perfectionnement, qui a donné, dans ces derniers temps surtout, des résultats inespérés.

L'homme, les animaux et les plantes se modèlent sur le milieu dans lequel ils vivent. Il y a des pays où tout est grand d'aspect : l'horizon est immense, les arbres gigantesques, les fruits merveilleux, les hommes de haute taille. Dans d'autres, au contraire, l'horizon est borné, les arbres chétifs, les fruits rabougris, les hommes de petite taille.

Digitized by Google

Les plantes, les animaux, l'homme même prennent la physionomie du milieu dans lequel ils vivent. « *Les montatagnes, mon chien, mes bêtes et moi,* disait un berger, *nous nous ressemblons.* » Il en est de même dans l'ordre intellectuel et moral. L'homme fait ce qu'il voit faire, répète ce qu'il entend, quelquefois sans le comprendre, ce qui explique comment certains usages bizarres ont pu s'établir, certaines erreurs nuisibles s'accréditer. Il devient muet avec les sourds ; il sort orateur des luttes du forum.

Les animaux domestiques et les végétaux cultivés ont acquis, par les soins de l'homme, des qualités qu'ils ne possédaient pas à l'état sauvage. Ils sont devenus plus grands et plus beaux, mais moins forts et moins robustes.

La dégénérescence est en réalité un perfectionnement : c'est l'effort constant de la nature, en vertu de lois de l'atavisme, pour ramener à leur état primitif les êtres que l'industrie de l'homme en a momentanément éloignés.

Les fleurs doubles tendent à devenir simples ; les arbres greffés donnent des semences qui produisent des sauvageons, parce que la nature, qui ne fait rien d'inutile, ne produit pas de fleurs doubles, et ne souffre pas qu'un arbre multiplie d'autres fruits que ceux de son espèce.

La transformation qui s'opère chez les animaux se produit aussi chez l'homme. Son aspect change avec ses habitudes. La physionomie de l'homme des champs n'est pas celle de l'habitant des villes ; celle de l'homme heureux, à qui tout sourit, diffère de celle du malheureux, que torturent des chagrins cuisants.

Celui qui voudra chercher sérieusement les causes de la dégénérescence et des anomalies qui affligent l'espèce humaine les trouvera plus sûrement dans l'intempérance des uns et les privations des autres que dans les circonstances accessoires de la consanguinité et des accidents fortuits auxquels elles sont attribuées le plus souvent.

Le mariage ne fait ordinairement que transmettre les

Digitized by Google

vices et les altérations de l'organisme, qui se développeront quand l'heure sera venue.

Les causes des anomalies ne sont souvent pas plus obscures et plus mystérieuses que celles de beaucoup d'autres phénomènes. Il faut les chercher où elles sont, et ne pas oublier que *les pères ont des enfants qui ressemblent au fond de leur pensée.*

Puisqu'il est impossible d'appliquer la sélection à l'espèce humaine pour la perfectionner, de dire à celui qui est malade, infirme ou difforme, *de renoncer aux douceurs du mariage, aux joies de la paternité,* qu'il soit du moins permis de lui donner quelques conseils dans l'intérêt des générations à naître, afin qu'il ne transmette pas à ses enfants, avec le fardeau de la vie, des infirmités qui le rendront encore plus lourd et plus intolérable. *Les ronces ne produisent pas des raisins, et les buissons ne portent pas des figues.*

Que celui qui aspire à l'honneur de fonder une famille, au titre sacré de la paternité, remplisse dignement la mission sublime qu'il s'est donnée, afin que ceux qui lui devront la vie ne le maudissent pas un jour. Qu'il n'oublie jamais que ses vices iront souiller ses descendants, qu'il leur lèguera le triste héritage de ses infirmités. Qu'il se souvienne enfin que d'autres porteront la peine de ses fautes, que les enfants auront les dents agacées, parce que les pères ont mangé du raisin vert. Qu'aucun de ceux qui lui devront l'existence ne soit obligé de dire avec Job : « Périsse le jour où je suis né, et la nuit dans laquelle il a été dit : Un homme a été concu. *Pereat dies in qua natus sum, et nox in qua dictum est : Conceptus est homo.* »

GRIMAUD, *prêtre,*

Directeur-fondateur de l'Institut des sourds-muets, des bègues et des enfants anormaux, à Avignon (Vaucluse).

Digitized by Google

LES DIFFÉRENTS NIVEAUX
DE LA MER PLIOCÈNE
Observés a Roquemaure (Gard)

Je viens aujourd'hui vous entretenir d'un fait d'un intérêt important en ce qui concerne l'histoire géologique de la vallée du Rhône à l'époque pliocène. Vous n'ignorez pas que, pendant la période qui précéda celle-ci, la mer occupait la vallée du Rhône et pénétrait en Suisse en se prolongeant à l'Est dans la direction de Vienne (Autriche). Par suite du soulèvement des Alpes la mer fut chassée de nos régions en laissant à sec, mais disloqués et bouleversés, les dépôts sédimentaires formés par les eaux durant le calme antérieur. Un nouvel affaissement de la contrée permit à la mer de prendre possession de la vallée du Rhône, mais à une profondeur moindre que pendant la période précédente. M. l'abbé Boulay, dans son travail sur la flore pliocène dans la vallée du Rhône, a dressé la carte indiquant les limites du terrain occupé par la mer de cette époque géologique. Plus tard, par suite d'un mouvement d'exhaussement du sol, la mer pliocène dût se retirer à son tour, laissant de son passage des vestiges qui ont permis de rétablir les lignes de son littoral.

Ces vestiges sont des alluvions très largement représentées dans le bas de la vallée, et que nous rencontrons à Théziers, Roquemaure, Bagnols, mais qui sont très rares dans la partie supérieure, à cause des courants de la fin du pliocène, dans l'étroit couloir formé par la vallée, C'est l'explication que donne M. Torcapel, notre

Digitized by Google

savant collègue, qui a trouvé de ces alluvions bien caractérisées à Erome à 130 m. au-dessus de l'étiage et près de Loire, dans le ravin de Rolland (1).

Les débris fossiles, trouvés dans ces marnes, constituent à Théziers, à Roquemaure et à Orsan une faune marine très caractéristique. A Vacquières, Domazan et St-Geniez-de-Comolas c'est une faune saumâtre d'étangs et de marais avec des espèces d'eau douce amenées par les cours d'eau de l'époque en contact avec les formations marines.

Tous ces fossiles marins diffèrent complètement de ceux de l'époque miocène, et caractérisent parfaitement l'étage.

Ces faits prouvent évidemment que le creusement des vallées était effectué avant l'arrivée de la mer pliocène, mais que ce sol était soumis à des mouvements d'exhaussement ou d'abaissement qui chassaient la mer ou bien qui la faisaient varier de niveau à la suite de longues périodes de calme.

Il est difficile de suivre les mouvements du sol dans les dépôts argileux de la région, mais la falaise néocomienne très dure et très compacte de Roquemaure, contre laquelle venaient battre les vagues, indique d'une facon irrécusable les différents niveaux occupés par la mer pliocène.

Cette falaise est constituée par un immense rocher vertical de près de 100 mètres de hauteur, orienté de l'est à l'ouest, et dominant la vallée du Rhône. Une grande quantité de grottes, qui ont toutes été explorées et fouillées par notre sympathique et savant collègue, M. Nicolas, ont

(1) Tandis que la ligne supérieure des formations pliocènes oscille habituellement à 100 et 120 mètres sur la rive droite du Rhône, dans les départements du Gard et de l'Ardèche, elle atteint 250 et même 300 mètres à l'extrémité des anciens fiords de la rive droite, par exemple à Nyons, à Crest, dans la vallée de la Galaure. etc. On est amené de la sorte à conclure à un relèvement général dans la direction des Alpes. Ce mouvement, on le comprend sans peine, a dû concourir au retrait définitif de la mer. La vallée du Rhône s'est vidée à la façon d'un bassin que l'on incline en le relevant par l'un de ses bords. (*La flore pliocène dans la vallée du Rhône*, par M. l'abbé Boulay.)

Digitized by Google

fourni de nombreuses preuves de la station de l'homme préhistorique dans cette région. C'est, d'ailleurs, en les explorant qu'il a remarqué, le premier, les traces laissées par la mer sur cette muraille contre laquelle venaient battre les vagues qui agissaient alors avec une intensité d'autant plus grande que le vent du N.-O. (le Mistral), venait s'ajouter à leur violence. On sait que ce facteur a une grande importance et intervient avec les courants littoraux pour modifier plus ou moins la pression du flot. Ces traces sont accusées par trois évidements de la roche dont la surface est pétrie de trous de lithodomes qui ont creusé leur logement au niveau de la mer.

Le niveau le plus élevé est celui qui est le moins accusé. Il se révèle par un sillon peu profond et par la perforation des lithophages disséminés sur la surface de la roche. Toutefois, la mer s'étendait encore, mais sur peu de hauteur, au-dessus de la roche, car son sommet est arrondi et usé pour ainsi dire par les vagues, et les cimes un peu plus élevés, dentelées et aiguës des montagnes voisines, constituant le camp romain et la dent de Marcoul, indiquent un sol vierge de tout contact avec les vagues.

On ne peut pas invoquer un nouveau mouvement du terrain, car l'étude détaillée de la région sud-est a donné la certitude complète qu'à cette époque les montagnes avaient acquis leur configuration actuelle.

Le deuxième niveau, à moitié environ de la hauteur de la falaise, est beaucoup mieux accusé; l'enfoncement est presque circulaire, indiquant un effort plus constant des vagues pendant un temps beaucoup plus considérable. On ne peut invoquer que la roche a cédé là plus facilement qu'ailleurs à l'action corrosive et puissante des eaux, puisque les couches sont relevées verticalement et que, dès lors, c'est le même banc qui recevait le choc des vagues sur toute la longueur de la falaise.

Le troisième niveau, le plus rapproché du sol, indique un nouveau temps d'arrêt avec les mêmes traces de litho-

Digitized by Google

phages qui creusaient leurs trous jusqu'à 2 mètres environ au-dessous du niveau de la mer. La roche est ici beaucoup plus entamée et offre sur une grande longueur un creux profond et arrondi qui se distingue très bien vu de face et à une certaine distance, mais qui est souvent dissimulé sous les éboulis qui se sont produits en face de chaque échancrure de la grande muraille néocomienne, constituant d'énormes cônes de déjection formés dès lors depuis l'époque quaternaire aux dépens de la roche usée par les agents atmosphériques.

Les grottes apportent à leur tour tout un faisceau d'observations les plus utiles et les plus intéressantes qui viennent s'ajouter et concorder avec celles que l'on vient de donner.

La plupart étaient ouvertes au moment où la mer en balayait le pied ; d'autres, au contraire, ne se sont montrées qu'après son retrait. La plupart d'entre elles étaient parcourues par des cours d'eau douce qui ont déposé de nombreuses couches de carbonate de chaux, et, — détail intéressant, — depuis que l'homme les a habitées, de nouvelles couches ont recouvert leurs ossements, car on retrouve maintenant des crânes humains, des os brisés, des silex taillés, pêle-mêle, des poteries cachées sous le sol de la caverne ou bien ensevelis sous la couche de stalagmites. Certaines grottes sont d'un accès des plus difficiles et des plus dangereux, et l'on peut être reconnaissant envers M. Nicolas, qui a eu le courage et l'énergie d'étudier ces grottes, d'affronter ces dangers, risquant souvent sa vie pour le seul bénéfice de la science.

Toutes montrent des trous de lithodomes souvent remarquables par leur dimension et leur état de conservation. En fouillant légèrement le sol, ainsi que nous avons fait, MM. Nicolas, Allard et moi, on trouve dans la plupart d'entre elles le dépôt formé par la mer pliocène. C'est ainsi que nous avons pu recueillir en grande quantité les

Digitized by Google

fossiles suivants rejetés par les vagues et déposés précieusement dans ces excavations :

Cistella lunulifera.	*Pecten pusio.*
Id. neapolitana.	*Id. pes felis.*
Megathyris truncata.	*Anomia ephippium.*
Id. cuneata.	*Id. aculeata.*
Pollicipes pollicipes.	*Id. orbiculata.*
Argyope Davidsoni.	*Lima inflata.*
Pecten substriatus.	*Ostrea lacerata.*

Lithodomus lithophagus.

C'est un véritable aquarium Pliocène non soupçonné jusqu'à ce jour (1).

J'ai dit que la plupart d'entre elles furent visitées par les eaux douces, après le retrait de la mer. C'était probablement la grande cuvette ou dépression constituant maintenant l'étang désséché de Pujaut dont l'origine, d'après M. Torcapel, paraît être dans les érosions du Rhône à cette époque géologique et qui, adossée partout a des roches urgoniennes très résistantes, ne pouvait se vider que par les fissures de la grande falaise de Roquemaure. Celles-ci forment de longs couloirs, au fond desquels on constate la présence d'un dépôt limoneux et rougeâtre, régulièrement stratifié sur $1^{m}50$ d'épaisseur en quelques points. Les eaux venaient dès lors tomber en cascade dans la mer qui baignait encore le pied de la falaise.

En remontant un peu la vallée, on constate encore un témoignage du séjour de la mer aux environs de Chusclan, dans la pittoresque vallée de la Cèze, qui constituait alors un fiord étroit, profondément encaissé, dont la largeur ne dépassait pas 3 kilomètres, et qui s'enfonçait jusqu'à St-André-de-Roquepertuis à plus de 24 kilomètres de son débouché dans le golfe de St-Ariès. Cette trace se lit sur la roche qui protège Chusclan des vents du

(1) Etage Astien, II, 7, de Mayer Eymar

Digitized by Google

nord, un peu au-dessus d'une couche à ostrea du cenomanien, grâce à la présence de nombreuses coquilles d'huîtres et de trous de pholades pratiqués en cet endroit. Les blocs de grès détachés du rocher et qui sont tombés au bas de la montagne, sont littéralement criblés de ces trous.

Pour compléter cette étude sommaire j'ajouterai que l'examen des couches argileuses et sableuses qui constituent le sol de la plaine, indique d'une façon irrécusable qu'à la fin de cette époque géologique la région était transformée en marais d'eaux saumâtres qui, de plus en plus isolés de la mer, se transformèrent en marais d'eau douce voyant croître de nombreuses espèces de coquilles, précurseurs des nôtres. Ces dépôts furent souvent bouleversés par la mer, qui reprenait son domaine et qui l'abandonna complètement lorsque les sables et les cailloux se furent déposés.

Toute cette région offre une série d'études inépuisable; mais déjà, grâce aux études de MM. Fontannes, Torcapel, l'abbé Boulay, Viguier, Duperet, Nicolas et autres savants géologues, on arrive à formuler des conclusions appuyées sur un grand nombre de faits pour l'explication des phénomènes dont notre région a été le théâtre.

CAZIOT.

Digitized by Google

GUILLAUME D'ORANGE

DANS L'HISTOIRE ET DANS LA LÉGENDE

C'est surtout une figure légendaire que celle du paladin Guillaume, fondateur de la maison d'Orange. Elle déconcerte au premier abord, tant elle a été diversement reproduite, sous des aspects toujours assez vagues.

Trop laissé à l'écart par nombre d'historiens, trop recherché par l'imagination des troubadours, Guillaume a rempli tout un cycle de chansons de geste, rivalisant de popularité avec Roland et de gloire avec Charles-Martel, tout au moins dans le domaine de la fiction. Aussi ne faut-il pas s'étonner que des esprits sérieux aient fini par s'égarer en voulant suivre, dans la série de ses exploits réels ou non, l'infatigable héros d'Aliscamps, chanté par de non moins infatigables poètes. On en était arrivé à ne plus savoir s'il se nommait Guillaume au Cornet ou au Court-Nez, s'il était originaire du Nord ou du Midi, fils de Théodoric de Bourgogne ou d'Aymery de Narbonne, contemporain de Pépin ou Charlemagne ou Louis-le-Débonnaire ou Charles-le-Chauve. L'encens poétique l'avait rendu nébuleux.

Peu à peu s'est éclaircie cette intéressante figure ; dom Vaissète paraît avoir commencé à la montrer historiquement sous son vrai jour, et, aujourd'hui, elle ressort avec pleine netteté de la publication même des *Épopées françaises*, grâce aux savantes annotations de cette pléïade d'érudits qui puisent aux sources de notre génie national et parmi lesquels M. Léon Gautier s'est plus spécia-

Digitized by Google

lement consacré à l'étude du cycle de Guillaume d'Orange, après avoir rendu accessible à tous *La chanson de Roland.*

Depuis plusieurs années, on annonce que la *Chanson d'Aliscans* va être pareillement éditée, traduite et commentée; et, pour quiconque a lu les fragments déjà répandus de ce poème, c'est un nouveau chef-d'œuvre de notre littérature primitive qui promet de nous reposer des livres du jour, lesquels ne brillent guère, que nous sachions, par la naïveté.

On connaît la belle légende d'Aliscans. Notre Frédéric Mistral entre autres s'en est inspiré dans le VI^e^ chant de *Calendal*, où il retrace l'épisode du retour à Orange de Guillaume vaincu dans un premier combat contre les Sarrazins. La vieille chanson n'est pas moins émouvante. Le comte Guillaume, après avoir revêtu, pour se sauver, les armes d'un païen qu'il a occis et après avoir reçu sur le champ de bataille la confession si belle, si attendrissante de son neveu Vivien, a chevauché toute la nuit. Il est là, à la porte de sa ville: « Je suis Guillaume, dit-il, je reviens de l'Archant où tous mes hommes sont morts. Vite, baissez les ponts. » Le portier ne l'écoute pas et s'empresse d'aller trouver Guibourc, la comtesse d'Orange: « Dame, il y a à la porte un chevalier couvert d'armes païennes. Il est grand et sa fierté est étrange. Ses bras sont rouges de sang, et l'on voit qu'il sort de la bataille. Il prétend être Guillaume au Court-Nez. » A ces mots Guibourc change de visage, descend rapidement les degrés du palais et vient aux créneaux: « Que demandez-vous? » — « Baissez le pont, vingt mille turcs sont sur mes traces. » — Guibourc ne le reconnaît pas : — « Vous n'entrerez point, répond-elle. Je suis seule ici avec les dames de ceux que mon mari a amenés à Aliscans là-bas. Je n'ouvrirai la porte à personne, si ce n'est à Guillaume que j'aime tant. » — Le comte cependant pleure à chaudes larmes et l'eau lui court fil à fil sur le nez. « Je suis Guillaume,

Digitized by Google

répète-t-il. » Mais Guibourc ne le reconnaît pas. En ce moment, sur les collines qui environnent Orange, on voit paraître les bandes armées dont on entend les cris sauvages... « Voyez, dit Guillaume à sa femme, voyez tous ces tertres couverts de païens. » — Votre voix, lui répond la dame, ressemble bien un peu à celle de Guillaume; mais tant de gens se ressemblent au parler ! Non, vous n'entrerez point. » Le comte désespéré délace sa ventaille et lève son heaume d'or : « Regardez-moi, dit-il, voyez si je ne suis pas Guillaume. » — Guibourc se penche sur les créneaux, le reconnaît enfin... Mais à ce même instant d'horribles cris retentissent sous les murs d'Orange. Une bande de cent païens passant par là, chassait devant elle deux cents prisonniers chrétiens et trente dames : « Non, s'écrie Guibourc, vous n'êtes pas Guillaume. Ce n'est pas lui qui, sous ses yeux, eût laissé de la sorte emmener et battre des chrétiens. Vous n'êtes pas Guillaume et vous n'entrerez point ! » — Le comte soupire : « Comme elle me veut éprouver ! il est bien juste que je souffre un peu pour l'amour d'elle !...» Il relace son heaume, éperonne son cheval, met en fuite les païens, délivre les prisonniers. « C'est bien, dit Guibourc, tu es Guillaume et tu peux entrer. » Elle tombe dans ses bras.

Assurément, tous les chants du poème d'Aliscans ne sont pas à la hauteur de celui-là, qui touche au sublime ; mais l'ensemble constitue une œuvre de rare saveur qui tient le premier rang parmi toutes celles dont Guillaume d'Orange est le héros.

Sans nous attarder en d'autres citations, si agréables qu'elles fussent, voici, en résumé, quel est le Guillaume légendaire. Fils d'Aymery de Narbonne, il tient la tête du groupe des Narbonnais, dont chacun a inspiré une épopée.

Il conquiert Nîmes sur les Sarrazins, puis Orange ; dans cette dernière ville, il enlève la femme de Tibalt d'Arabe, chef des païens, la fait baptiser du nom de Guibourc et l'épouse. Tibalt va chercher du secours et revient avec une armée :

Digitized by Google

première bataille d'Aliscans, près d'Arles, où Guillaume est vaincu. Mais, à son tour, le comte demande du secours au roi de France, il en obtient non sans peine. Deuxième bataille d'Aliscans, où Guillaume taille en pièces et chasse les Sarrazins.

Or, si l'on s'en réfère à l'histoire, on trouve que Guillaume, duc de Septimanie et comte d'Orange, n'a livré que la première bataille; qu'elle eut lieu à Villedaigne sur l'Orbieu, près de Narbonne, et qu'il y fut vaincu assez glorieusement pour mettre les Sarrazins dans l'obligation de repasser les Pyrénées. Heureuse défaite, puisqu'elle sauva la France de l'invasion, tout aussi bien que la victoire de Poitiers.

Quant à la seconde bataille, elle eut lieu historiquement un siècle après, en Provence, dans les monts de l'Estérel, au Fraxinet, où les Maures furent écrasés, si bien qu'on ne les revit plus jamais sur notre sol. Et le vainqueur fut un autre Guillaume, celui d'Arles, surnommé le Père de la patrie, fils de Boson II, et l'un des fondateurs de la maison de Provence.

De bataille aux Aliscamps, il n'en fut point livré ; mais c'est dans cette nécropole que, selon la tradition, reposent les paladins de Roncevaux ; c'est là que l'imagination des poètes devait, de préférence, placer la défaite et la revanche, confondant les deux Guillaume pour l'unité du sujet.

Au reste, selon M. Léon Gautier, on pourrait citer jusqu'à treize comtes ou barons du nom de Guillaume, qui auraient, par certains détails, concouru à former celui de la légende.

M. Jules Courtet écrivait, il y a trente ans, dans son introduction au *Dictionnaire des Communes du département de Vaucluse :* « Le Guillaume de Provence qui chassa « les Sarrazins de leur dernier retranchement et mérita le « surnom de Père de la Patrie pour l'ordre qu'il remit dans « la Provence, dévorée par une effroyable anarchie ; qui,

Digitized by Google

« courbé sous le poids des ans et de la gloire, demanda le « froc à S. Mayeul son ami, et s'éteignit dans la pénitence « en 992 ; ce Guillaume de Provence a été confondu avec « Guillaume d'Aquitaine, le fameux leude de Charlema- « gne, également vainqueur des Sarrazins et des Vascons, « qui, chargé d'honneurs et de gloire, prend un jour congé « de son vieil empereur, dépose sur le tombeau de S. Ju- « lien de Brioude son casque et son épée, et s'ensevelit au « val de Gélone, dans un monastère fondé par lui, où il « meurt, en 812, en odeur de sainteté. Quelques traits de « ressemblance ont fait confondre ces deux grandes figu- « res, et le comte de Provence s'est trouvé éclipsé par l'au- « réole qui environne le fameux Guillaume au Cornet, le « héros de tant de chroniques méridionales. Ainsi donc, « le Guillaume d'Orange n'est autre que le grand comte de « Provence, Guillaume 1^er^, fils de Boson II. »

Cette conclusion de M. Courtet n'est pas appuyée par la concordance des dates ; il est plus exact de croire, avec la majorité des historiens, que Guillaume d'Orange n'est autre que le duc de Septimanie.

Où M. Courtet est plus près de la vérité, c'est lorsque après avoir nommé Guillaume au Cornet, il s'empresse de d'ajouter en note : « L'histoire de la croisade contre les hé- « rétiques albigeois l'appelle Guillelmet al Cort Nes, Guil- « laume au Court-Nez. Or, comme un nez camard ne « répandait pas une teinte assez chevaleresque sur le fon- « dateur de leur race, les princes d'Orange adoptèrent de « préférence le cornet. »

En effet, c'est Guillaume au Court-Nez que l'on doit dire, d'après les anciens manuscrits : Guillem doù Court-Nas, ou del Cort-Nas, dans la version romane, qui ne laisse aucun doute. Mais ce n'est pas d'un nez camard qu'il s'agit, c'est d'un nez glorieusement tranché en combat singulier par le sarrazin Colsolt, à qui Guillaume fit payer de sa vie ce coup malheureux. Il est vrai que les princes d'Orange n'ont guère tenu à rappeler cette étrange blessure de

Digitized by Google

leur ancêtre. Le Tableau de l'Histoire des princes et principauté d'Orange, dédié à Frédéric-Henri de Nassau, en 1639, par Joseph de La Pise, a grand soin de protester contre Nicolas Gilles et contre le Roman de la vie de Guillaume « qui tiennent qu'il a été surnommé au Court-Nez ». Mais, par malheur pour La Pise, historiographe officiel des princes, le Musée Calvet possède de lui un manuscrit en tête d'une généalogie, où il a, de sa propre main, écrit : « Guillaume au Court-Nes, fils d'Émery et « d'une des filles de Boniface, roy de Pavie, fut connesta- « ble de France, il conquist la cité d'Orange (lors occupée « par les Sarrazins) au retour du voyage que l'empereur « Charles-Maigne fit des Espaignes, l'an 812 (1). Il en « fut le premier prince ; et de luy sont venus les princes « d'Orange, qui pour le sur-nom de Guillaume au « Court-Nez portent en leurs armoiries un cournet. » — Et pour accentuer le jeu de mots, il dessine en marge le cornet tel que le montre encore le blason d'Orange, avec cette mention : « Icy faut mettre le cournet, armes des princes d'Orange. »

Au reste, l'un n'exclut pas l'autre, et Guillaume au Court-Nez pouvait fort bien avoir un cornet gravé sur son écu, comme il est représenté, selon La Pise, sur le grand autel de son abbaye.

On pourrait encore discuter la filiation de Guillaume et ne pas admettre, avec le même historiographe, qu'Aymery soit une corruption de Théodoric. Il semble plutôt que l'unité de composition ait entraîné les poètes à grouper tous leurs héros dans cette famille de Narbonne dont Aymery était le chef, en sorte qu'un auteur italien a pu, sous le titre des *Nerbonesi*, réunir en un seul interminable poème, les 24 chansons de geste du cycle de Guillaume.

Enfin, il reste la double question, fort controversée, de savoir si l'origine de ces chansons, comme l'origine du

(1) Date erronée.

Digitized by Google

héros principal, doit être attribuée au nord ou au midi de la France. M. Gaston Paris tient pour le Midi, et M. Léon Gautier pour le Nord.

Or, en ce qui touche le preux d'Aliscans, si l'on adopte l'opinion de M. Gautier lui-même, le Guillaume légendaire aurait été formé, en partie de celui d'Orange duc de Septimanie, de race bourguignonne, et en partie de celui de Provence, de race arlésienne : il serait donc plus qu'à moitié du Midi.

A. Mouzin.

Digitized by Google

DEUX SCEAUX INÉDITS

I

Le 13 juillet 1889, il fut découvert dans une tranchée ouverte sur la place de la Préfecture d'Avignon, un sceau recouvert d'une belle patine verte, dont voici la description :

S'F'STEPhI:D'MARLhACO : ORD'— MINOR'MAGRI' SACR'TEOLOG'; ce qui doit s'interpréter par : *Sigillum Fratris Stephani de Marlhaco, Ordinis Minorum, Magistri Sacræ Theologiæ.* Dans une baie à trois arcs, surmontée d'un dais architectural très orné et soutenue par des contreforts à clochetons, St François d'Assise debout, nimbé, en costume de son ordre, tenant de la main gauche un livre et de la main droite la verge, symbole de la disci-

Digitized by Google

pline conventuelle. Au-dessous, sous un porche surbaissé, le frère Étienne de Marlhac en prière.

Sceau ogival de la fin du XIV^e^ siècle. Lettres gothiques, sauf les deux T. L'A et l'R de MARLhACO sont liés. Matrice plate munie d'un appendice percé d'un trou.

Collection de Félix.

Il est utile de présenter quelques observations sur la ponctuation, les abréviations et l'orthographe de la légende, enfin sur le personnage représenté dans le champ.

La ponctuation a été pour ainsi dire omise ; elle se réduit à fort peu de chose, comme on le remarque sur bon nombre de sceaux dont les légendes ont une certaine longueur. Un point clos sépare STEPhI' de D' ; deux points clos ont été figurés entre MARLHACO et ORD'. Tous les autres mots ont été gravés en abrégé et sans nul souci d'en rendre la lecture facile.

En sigillographie, les abréviations insolites, les fautes d'orthographe, les erreurs mêmes sont plus fréquentes qu'on pourrait le supposer : ECCE pour ECCLIE, FRA' pour FR'IS, DOMISELLVS pour DOMICELLVS, PEREGRNI pour PEREGRINI, CAPPITULI pour CAPITVLI, STEHEPH' pour STEPHI', SIGILLOM.SAN'. VITTORIS (Sceau du prieuré de St-Victor-lez-Valence) au lieu de SIGILLVM.STI.VICTORIS, etc. Les abréviations sont irréprochables sur notre sceau. Lorsque les légendes se composent de plusieurs mots, et que l'espace est, par suite, limité, *Sigillum* et *Fratris* sont figurés par S' et par F' le plus ordinairement, DE s'abrège en D' comme IN en I', *Ordinis Minorum* et *Magistri* sont régulièrement représentés par ORD' MINOR' ou MIN' et par MAG'RI. La forme normale ORD'IS *(Ordinis)* ne se rencontre qu'exceptionnellement ; ORD' était usité le plus souvent. On employait simultanément *Magistri in Theologia* et *Magistri Theologiæ,* de même qu'on disait indifféremment *doctor in decretis* et *doctor decretorum.* Le titre de *Magistri sacræ theologiæ* donné à Étienne de Marlhac

Digitized by Google

ne saurait être critiqué. La seule faute d'orthographe imputable au graveur, est TEOLOG au lieu de THEOLOG. La légende d'un superbe sceau du XV^e^ siècle, œuvre probablement d'un artiste Avignonais, et dont l'administration du Musée Calvet a négligé de faire l'acquisition lors de la vente Charvet, le sceau d'A. Chaper, prévôt du chapitre de St-Didier et protonotaire du St-Siège, renferme un lapsus plus étonnant encore, CEDIS pour SEDIS (1). Bien que les graveurs fussent en même temps orfèvres et quelquefois changeurs, l'imperfection des légendes des sceaux prouve clairement que c'est à peine si aux XIV^e^ et XV^e^ siècles, ils avaient reçu une instruction primaire.

Le personnage du champ n'est pas St Étienne, patron d'Étienne de Marlhac. Les artistes de toutes les époques, graveurs, sculpteurs ou peintres, qui ont voulu représenter ce saint, ne pouvaient éviter de faire allusion aux circonstances de son martyre. Sur les sceaux, il est figuré tantôt à genoux, lapidé par deux personnages avec une main bénissante au-dessus, tantôt agenouillé sur un tas de pierres, les mains jointes et la tête environnée de projectiles, ou bien en prière et la tête nimbée avec une palme et une pierre sur la tête. On retrouve de même sur une foule de sceaux des représentations de divers saints, inspirées tout naturellement des récits plus ou moins légendaires de leur vie ou de leur mort, auxquels la crédulité sans bornes de nos aïeux ajoutait une foi illimitée. Le saint du sceau d'Étienne de Marlhac est debout et en habit monacal, les cheveux en couronne, un livre sur le bras gauche et la discipline symbolique à la main droite. C'est évidemment St François d'Assise, fondateur de l'ordre des Frères mineurs, dont la popularité fut si grande au moyen âge.

On pourrait citer un nombre respectable de sceaux de religieux, de prêtres ou de dignitaires de l'Église dans le

(1) *Vente Charvet. Médailles, antiquités, sceaux-matrices, objets d'art*, p. 90, n° 1035.

Digitized by Google

champ desquels ont été figurés des saints autres que leurs patrons. En ce cas, on y voit toujours le saint fondateur de leur ordre, le saint patron de leur église ou des saints qui rappellent leurs fonctions. Ainsi le champ du sceau d'Étienne, archevêque de Toulouse et camérier apostolique d'Avignon en 1354, est occupé par saint Pierre et par saint Paul. On connaît quelques représentations très simples de saint François d'Assise, par exemple debout et les deux mains ouvertes; mais généralement il tient de la main gauche un livre et de la droite un faisceau de verges, symbole de la discipline conventuelle, plus ou moins bien reproduit d'ailleurs. Les auteurs se sont fréquemment mépris sur la nature de ce dernier objet. Ils l'ont pris pour une palme! Saint François d'Assise n'a subi les épreuves du martyre que dans leur imagination.

Malgré la présence de lettres latines, les T, notre sceau appartient incontestablement à la fin du XIV^e^ siècle, ou au plus tard au début du siècle suivant. La gravure est d'un beau relief, le dessin d'un fini peu ordinaire, sauf cependant les mains.

Étienne de Marlhac, personnage inconnu, a-t-il habité Avignon? Y a-t-il enseigné la théologie? C'est possible, mais la découverte de son sceau dans cette ville n'est pas un critérium de nature à permettre d'être affirmatif. Le dépouillement des archives départementales pourrait peut-être jeter quelque lumière sur ce point. Le nom *de Marlhaco* paraît emprunté au lieu d'origine du frère Étienne, lieu qui serait fort éloigné d'Avignon (1). Quoi qu'il en soit, le prédicateur chargé de prêcher devant le Chapitre de St-Apollinaire de Valence, durant le carême de l'année 1546, portait un nom analogue, Bertrand Marlhac : « Item solvit de mandato Dominorum de Capitulo Fratri Bertrando *Marlhac*, pro helemosina gratis et liberaliter facta ac pro sermonibus Quadragesime..... XV ff. (2). »

(1) Marliac (Haute-Garonne), ou Marlhes (Loire).

(2) *Archives départementales de la Drôme. — Fonds du chapitre St-Apollinaire de Valence.* — Compte de 1545-1546, f. 34, 2° (recto).

Digitized by Google

Il a été déjà publié quelques sceaux, tous moins anciens que celui d'Étienne de Marlhac, de maîtres en théologie, tel que celui du frère Jean de St-Denis (XV^e siècle), et de membres de l'ordre des Frères Mineurs, notamment ceux du frère François Boniface (XV^e siècle) et du frère Henri de la Palme, vicaire à latere du ministre général de l'ordre (XVI^e siècle).

II

M. Rochetin m'a communiqué récemment un petit sceau orbiculaire, découvert aux environs d'Uzès :

Cinq annelets disposés en forme de croix de St André, S point clos, M point clos, ANDREE point clos, DE CRUCE deux points clos NOTARII I. Les lettres sont toutes gothiques. La gravure n'est ni d'un dessin absolument correct, ni d'un burin très fin. La ponctuation est elle-même irrégulière : entre NOTARII et I, on remarque l'absence de tout point. Enfin, à l'extrémité supérieure de l'S, est figuré le signe habituel d'abréviation.

La légende, entourée d'un grénetis bien exécuté, est assez difficile à déchiffrer. Elle doit être interprétée ainsi : SIGILLVM MAGISTRI ANDREE DE CRVCE NOTARII IMPERIALIS. Le champ est occupé par une croix double dans un quatrilobe.

Le sceau se termine du côté opposé par un appendice en forme de trèfle ajouré, relié par six facettes à la base. Sur l'une d'elles et précisément vis-à-vis les cinq annelets du commencement de la légende, quatre annelets ont été

Digitized by Google

disposés en forme de croix ordinaire, pour indiquer la position normale du sceau.

Diamètre: 21 mil. — Hauteur totale: 26 mil. et demi. — Laiton.

La double croix du champ et celle composée des cinq annelets qui précèdent la légende offrent une allusion directe au nom et au prénom du notaire. Les armes parlantes ont été recherchées en tous lieux et en tout temps. Elles se retrouvent non seulement sur les blasons usurpés ou d'une date récente, mais encore dans les armoiries d'une foule de familles très anciennes. Les étymologies des noms propres n'étant pas toujours aisées à préciser, les armes parlantes n'ont parfois aucun rapport avec la signification véritable des noms des personnes qui les ont adoptées. En sphragistique surtout les allusions se résolvent fréquemment en d'insipides jeux de mots. La sagacité des chercheurs est parfois mise de ce chef à une rude épreuve; ils se heurtent à de véritables énigmes, dont il est quelquefois impossible de saisir le mot.

St André, frère de St Pierre et l'un des douze apôtres, était un saint très populaire au moyen-âge. André figurait au nombre des prénoms les plus répandus. Il est même devenu nom de famille sous la forme André ou ses dérivés Andrieu, Drevet, Drevon, Dreu, Drieux, Drivon, etc. Toutefois la croix en X, dite croix de St-André, était assez rarement figurée. Dès lors il n'est pas étonnant qu'André de La Croix n'ait pas pris pour armes une croix de St André. Il est, de plus, fort possible qu'un ou plusieurs membres de sa famille aient déjà employé ces armes, que notre notaire n'a fait que conserver. Si le prénom André était commun, le nom de La Croix ne l'était pas moins autrefois, aussi bien au nord qu'au midi de la France. Ainsi M. G. Demay donne la description des sceaux de dix personnages différents du nom de *de Cruce*, vivant en divers lieux à des dates variant entre 1305 et 1539 (1).

(1) *Inventaire des sceaux de la collection Clairambault à la Bibliothèque Nationale*, t. I, nos 3026 à 3035.

Digitized by Google

De même Jacques de La Croix habitait Valence en 1443 et Jean de La Croix y exerçait le métier de brochier en 1372 (1). Giraud de La Croix était procureur des anniversaires du chapitre de St-Barnard de Romans en 1553 (2), etc. — Il serait aisé de multiplier à l'infini des citations de cette nature, même sans rappeler la fondation de l'ordre des Carmes déchaussés par l'espagnol Jean de La Croix au XVI^e^ siècle. Aujourd'hui on rencontre les formes De la Croix, Delacroix ou Lacroix et la forme provençale Lacroux.

Notre notaire se qualifie simplement de notaire impérial. Dès lors il peut sembler téméraire de vouloir essayer de déterminer dans quelle ville ou en quel lieu il exerçait ses fonctions. La forme des lettres et l'aspect général du sceau prouvent qu'il vivait vers le milieu du XIV^e^ siècle.

Les minutes de trois notaires Avignonais du nom de *de Cruce* sont conservées aux archives départementales de Vaucluse, Jean de Cruce (1431-1486), Guillaume de Cruce (1512-1516), Jean de Cruce (1533-1586). A première vue il semblerait naturel d'essayer de rattacher André de La Croix à la famille des notaires Avignonais du nom de *de Cruce*. La mention du seul titre de *notaire impérial*, au lieu de celui de *notaire apostolique* ou de la double qualité de *notaire apostolique et impérial*, me fit supposer immédiatement le contraire. J'étais convaincu qu'André de la Croix n'avait pas dû être notaire à Avignon ou dans le Comtat, mais en Provence, en Languedoc ou en Dauphiné. Toutes mes recherches étaient demeurées vaines, lorsque M. Gustave Bayle, notre savant secrétaire général, voulut bien me signaler le texte suivant, qui donne la solution du problème.

« ... Anno Incarnationis M° trecentesimo quinquagesimo
« octavo, et octava die mensis junii.... noverint universi...
« quod congregato consilio Ville Balneolorum, in opera-
« torio Rostagni de Albanhaco, draperii, videlicet nobilibus

(1) *Archives départementales de la Drôme. Fonds du chapitre de St Apollinaire de Valence*, passim.

(2) Ibid.

Digitized by Google

« viris.... ac etiam probis hominibus infrascriptis, vide-
« licet.... *magistris Andrea de Cruce,* Francisco Poncii,
« *notariis,* .... concorditer statuerunt.... in modum qui se-
« quitur infrascriptum (1). »

André de La Croix était donc notaire impérial à Bagnols au milieu du XIV^e^ siècle.

L'I qui suit le mot NOTARII de la légende n'est pas dû à une erreur du graveur et n'est pas une superfétation. C'est l'initiale de l'adjectif *imperialis,* comme je l'ai déjà indiqué. Les notaires impériaux étaient, en effet, très jaloux de leur titre; ils se considéraient comme étant des êtres d'une essence bien supérieure aux notaires simplement apostoliques et aux notaires royaux si nombreux, qu'ils regardaient avec mépris. Ils avaient d'ailleurs le privilège d'exercer dans toute l'Europe. Une ordonnance de Charles VIII, datée de 1490, les supprima en fait, en décidant qu'à l'avenir il était défendu de « faire passer ou recevoir aucun contrat par notaires impériaux, apostoliques ou épiscopaux en matière *temporelle,* sur peine de n'être foy ajoutée auxdits instrumens, lesquels d'oresnavant seroient réputéz nulz (2). » Néanmoins les titulaires des offices jadis impériaux et leurs successeurs conservèrent longtemps le droit d'instrumenter en dehors de leur compétence territoriale. Beaucoup d'actes furent reçus à Avignon au XVI^e^ siècle par M^e^ Anastais, notaire à Villeneuve. De même M^e^ de Sapet, notaire à Crussol, rédigea notamment, le 16 octobre 1524, un acte de vente à Valence, « in domo Domini Nycolai de Montessaco, prope portam Sonerii. » (3).

Le mode de nomination des *notaires impériaux* n'ayant pas encore été étudié d'une manière suffisante, on ne peut que souhaiter la prochaine publication du mémoire con-

(1) *Mémoires de l'Académie de Nimes,* VII^e^ série, t. XII, 1889, p. 34. — *Statuts et Criées de Bagnols, textes de 1358 et 1380*

(2) Du Cange, v° *Notarius.*

(3) *Archives de la Drôme. Minutes* de M^e^ de Sapet.

Digitized by Google

sacré par M. Bayle à cette question. Parmi les personnages de la région créés comtes palatins par les empereurs, c'est-à-dire investis du privilège de nommer des notaires impériaux, on peut citer : 1° Jean de Poitiers, évêque de Valence et de Die (1390-1448) : « L'an 1415, le 4 août, Sigismond, empereur, faict comte du Sacré Empire et de la Chambre Impériale Mre Jean de Poitiers, évêque, avec les privilèges et honneurs que les prédécesseurs comtes ont eu, *avec pouvoir de créer notaires* et légitimer les bâtards et les rendre habiles à tenir charges (1). » 2° Au XVIIe siècle, Alexandre Aldonce de Rolery, époux de Marie de Gautier de Carpentras. 3° Son fils, Paul Aldonce de Rolery, avocat et procureur général de N. S. P. le Pape dans le Comtat, qui s'unit à Françoise d'Agard, fille de Paul d'Agard et d'Anne-Marie de Barexy, habitant également Carpentras (2). 4° La famille de Panisse à qui l'empereur Charles IV aurait accordé ce privilège, s'il faut en croire l'abbé Robert (3). J'ai déjà exprimé ailleurs mes doutes sur l'authenticité de l'origine qu'on attribue à cette famille (4). Cette énumération qu'on pourrait allonger sans peine prouve que le titre de *comte palatin* était assez répandu.

Les offices des notaires d'Avignon étaient très lucratifs. La plupart de leurs titulaires parvinrent non seulement à la fortune, mais encore à la noblesse. De même, en Dauphiné, les notaires prirent souvent la qualité de nobles, et la question de savoir s'ils devaient contribuer aux tailles était controversée. Sur divers points de la France, leur situation était fréquemment précaire. Une ordonnance

(1) *Inventaire raisonné des archives et des droits des évêques de Valence*, par MOLINIER DE LA FAERÈGUE, 1651. Manuscrit aux *Arch. dép. de la Drôme*, v° *Concessions*. — COLVMBI. *De rebus gestis Valentin. et Diens. Episcop.*, p. 181.

(2) *Archives dép. de Vaucluse* B, 1974, (1697-1701).

(3) *L'État et le nobiliaire de la Provence*, t. II, p. 437 (2e édition).

(4) ROGER VALLENTIN. *Treizain de Mariage de Claude de Panisse, conseiller au Parlement de Provence*.

Digitized by Google

royale de juillet 1384 leur défendit notamment de remplir l'état de barbier ou celui de boucher. Au XVII[e] siècle, les produits de beaucoup d'offices étaient à peu près nuls, même en tenant compte du pouvoir de l'argent, et leur prix de vente insignifiant. En 1618, Antoine Fressin, notaire royal, « tant dans la province de Languedoc qu'en celle de Dauffiné, » acquit du commissaire du roi, de Fouquet, un office aux environs d'Annonay (Ardèche), moyennant 33 livres. Son fils, Antoine Fressin, notaire royal à Etoile (Drôme), le céda, en 1662, à François Fournier, « procureur en la cour ordinaire du comté de Crussol, » au prix de 55 livres (1).

Les notaires se servaient au moyen-âge du seing authentique *(signum authenticum)*, du seing manuel *(signum manuale)*, du petit seing ou seing du nom et du sceau *(sigillum)*. Ces deux derniers ne pouvaient être apposés que sur les actes d'un intérêt personnel; le seing manuel et le seing authentique étaient réservés pour les actes publics, auxquels ils conféraient l'authenticité. Pour qu'un sceau pût être utilisé, il fallait qu'il portât ce que les anciens auteurs appelaient *caracter* : « Sigillum debet habere carac-« terem, hoc est imaginem, vel arma sigillantis. » De là l'extrême variété des motifs des sceaux.

ROGER VALLENTIN.

(1) *Minutes* de M[e] Fombarlet, notaire à Crussol.

Digitized by Google

LES VAUCLUSIENS

PAR A. AUBERT

Messieurs,

Le livre dont je suis chargé de vous entretenir a pour titre : *Les Vauclusiens ou Dictionnaire spécial du département de Vaucluse.* Ce titre nous induirait en erreur sur le contenu de l'ouvrage, si l'auteur n'avait pris soin de le faire précéder de l'observation que voici : Par exception, des notices ont été consacrées à des hommes qui ne sont pas nés à Avignon, ni en Venaissin, ni dans la viguerie d'Apt. Tels sont Pétrarque, René d'Anjou, de Cohorn, Sadolet, Mignard, etc. Il suffit souvent à M. Aubert qu'un homme ait traversé le département de Vaucluse ou y ait séjourné à un titre quelconque pour qu'il le revendique comme Vauclusien.

N'aurait-il pu indiquer les motifs qui l'ont engagé à faire figurer, dans ce Dictionnaire, spécial à une région, des personnages qui n'en sont point originaires ? De ce que certains membres d'une famille ont appartenu à ce pays, fallait-il accorder même droit de cité à quelques-uns de leurs parents qui n'y avaient jamais eu la moindre attache ?

A mon sens, il eût mieux valu que l'auteur se montrât un peu plus esclave de la vérité historique. Pour procéder avec méthode, il devait, peut-être, nous donner, en tête de son livre, la définition du Vauclusien telle qu'il la concevait, et n'y admettre ensuite que ceux qui entraient dans

Digitized by Google

cette définition. Et alors, en un supplément, il eût mentionné quelques personnages qui, sans appartenir directement au Vaucluse par droit d'adoption ou par droit de naissance, étaient associés à son histoire par un nom que d'autres avait illustré.

Enfin, il serait délicat de critiquer le choix légèrement arbitraire des hommes que l'auteur a admis dans son recueil. Le brevet d'illustration octroyé par lui à certains d'entre eux ne paraît pas toujours suffisamment justifié. Il a, de plus, consacré des notes trop écourtées à des Vauclusiens jouissant en France d'une notoriété beaucoup plus grande que le livre ne le laisse supposer. Je signalerai de même quelques omissions regrettables qu'il s'empressera certainement de réparer dans une prochaine édition.

Ces réserves faites avec une franchise autorisée entre collègues, je rends volontiers à l'auteur l'hommage qui lui est dû pour la somme de travail dépensée dans les biographies des hommes qui ont honoré notre beau département; on y trouve, en fragments, l'histoire de notre contrée et notamment de ce Comtat dont on va bientôt célébrer l'incorporation séculaire à la grande patrie française.

Ce livre est intéressant par les nombreux documents qu'il nous fournit, soit sur des Vauclusiens universellement connus, soit sur d'autres ignorés du plus grand nombre.

Je passerai rapidement en revue quelques-uns des noms les mieux étudiés à mon sens, puis quelques autres de ceux qui sont un peu sacrifiés, et, en dernier lieu, ceux qui ne brillent que par leur absence.

Parmi les premiers, je citerai :

Jean Althen, cet Arménien, fils de Persan, qui conquit ses lettres de grande naturalisation par d'éminents services rendus à sa patrie d'adoption.

Théodore Aubanel, le profond passionné, le grand co-

Digitized by Google

loriste de la *Grenade entr'ouverte* et des *Filles d'Avignon,* le dramaturge shakespearien du *Pain du péché.*

Bernus, le sculpteur élégant dont on admire les œuvres à Notre-Dame-des-Doms, à Saint-Siffrein de Carpentras, au musée d'Avignon et dans plusieurs autres localités du département de Vaucluse.

Castil-Blaze, compositeur de musique et critique d'art, admirateur passionné et conservateur ardent de cette harmonieuse langue provençale, dans laquelle il a beaucoup écrit. Laissez-moi vous citer de lui un *Sic vos non vobis* imité de Virgile comme celui de Victor Hugo dans *Marion Delorme :*

> Ansin, vous noun per vous, moutouns, sias de lanaïres,
> Ansin, vous noun per vous, bious, tirassas l'araïre
> Ansin, vous noun per vous, mousques, fasés lou meou,
> Ansin, vous noun per vous, nisas, pichos ouseous.

Les frères Brian, sculpteurs éminents, à qui l'on doit notamment les statues de Corneille et de Molière du théâtre, le Faune du musée Calvet et le beau Mercure inachevé qui valut à Louis la grande médaille d'honneur au Salon de 1884.

Crillon, l'ami de Henri IV. Je n'aurai pas la naïveté de vous redire le mot que le grand roi lui écrivait après la bataille d'Arques ; je vous en donnerai seulement une variante, qui appartient à celui que l'on a surnommé le prince des critiques. Jules Janin se promenait un jour sur la place de l'Horloge; arrivé en face de la statue un peu massive de Crillon, engoncée dans son armure de bronze, comme dit Paul Arène, il lui lança cette boutade : *Pends-toi, brave Crillon, la corde cassera.*

Félicien David, le musicien suave, l'auteur du *Désert,* son chef-d'œuvre, et de ces opéras charmants qui ont pour titre : *La Perle du Brésil, Herculanum* et *Lalla-Rouck.*

Eugène Dévéria, le peintre de Notre-Dame-des-Doms, coloriste habile, mais peu solide.

Digitized by Google

Fléchier, évêque de Nîmes, l'élégant orateur sacré, qui excella surtout dans les oraisons funèbres.

Le comte de Gasparin qui fut tour à tour préfet de la Loire, de l'Isère et du Rhône, pair de France, et deux fois ministre de l'Intérieur en 1836 et 1839, membre de l'Académie des Sciences et auteur de nombreux ouvrages sur l'agronomie. La ville d'Orange, vous le savez, lui éleva une statue en 1864.

Philippe de Girard, l'Edison français, auquel on doit une foule d'ingénieuses inventions, entr'autres celle de la machine à filer le lin, le fondateur, en Pologne, d'une filature qui fut le berceau de la ville de Girardow. Le bronze a aussi récompensé les immenses services rendus à son pays.

Mais il faut abréger et vous énumérer rapidement ces noms connus : Pétrarque, Armand de Pontmartin, Raspail, le roi René, Roumanille, le spirituel successeur de Saboly, qui fut avec notre grand Mistral l'auteur de cette glorieuse Renaissance provençale, à laquelle nous devons déjà tant d'œuvres inspirées.

Alexis Mouzin, le poète d'un goût si sûr, acclamé, en 1886, dans cet admirable théâtre d'Orange, lors de la représentation inoubliable de son beau drame : *L'Empereur d'Arles.*

Joseph Vernet, le peintre des brouillards, des clairs de lune, des coups de vent et des tempêtes. Quant à son fils Carle et à son petit-fils Horace, je n'ai pas bien saisi la raison qui a décidé l'auteur à les désigner comme Vauclusiens, puisqu'ils sont nés tous les deux à Paris et qu'ils n'ont presque jamais séjourné dans le département de Vaucluse.

Je pourrais citer encore M. de Loménie, de l'Académie française ; mais je me demande pourquoi l'auteur l'a inscrit dans son ouvrage, puisqu'il nous apprend qu'il est né à Saint-Yrieix (Haute-Vienne). S'il fut élève du lycée d'Avi-

Digitized by Google

gnon, cela ne me paraît pas constituer un titre suffisant pour être admis au nombre des illustrations de ce pays.

Même remarque au sujet de M. Mignet, né à Aix-en-Provence, auquel M. Aubert consacre un long article, sous prétexte qu'il a fait beaucoup d'honneur au même établissement.

Je passe maintenant aux études incomplètes. Si des morts et même des vivants peu connus ont été gratifiés de notices très documentées, il en est d'autres beaucoup plus méritants vis-à-vis desquels on s'est montré par trop parcimonieux. Je n'ai pas la prétention de suppléer à tout ce qui manque dans ce livre ; qu'il me suffise de vous faire connaître quelques noms sur lesquels on a glissé un peu trop légèrement.

Audemard d'Alençon, fils d'un vieux praticien de cette ville. A sa sortie de l'École polytechnique, dont il avait été un des plus brillants élèves, il fut nommé officier du génie et il dut plus tard à ses hautes capacités d'être appelé aux fonctions de chef des services administratifs au ministère de la guerre, d'intendant militaire de 1re classe et de contrôleur général. Il est grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur. Atteint depuis quelques années par la limite d'âge, il est rentré dans la vie privée.

Félix Hément, un Avignonais de marque et un savant doublé d'un lettré. Il professa les sciences dans les classes supérieures d'un grand lycée de Paris et devint plus tard inspecteur général de l'Université. On a de lui plusieurs ouvrages scientifiques très estimés, entre autres, un admirable *Traité de l'Instinct et de l'Intelligence,* couronné par l'Académie française.

La notice sur Mirabeau est aussi bien écourtée, mais ici l'auteur a eu pour excuse que cette grande figure historique était trop connue, pour que de longs détails ne fussent pas considérés comme une superfétation.

Enfin, parmi les noms qui appartiennent de droit à tout Dictionnaire biographique des hommes distingués du dé-

Digitized by Google

partement de Vaucluse et dont je ne trouve aucune mention dans l'ouvrage de M. Aubert, je citerai ;

Bastet (Antoine), statuaire aussi distingué que modeste, auquel nous devons les œuvres élégantes qui s'appellent : le *Paradis perdu,* la *Fontaine de Vaucluse* et l'*Abandonnée,* récompensée par une deuxième médaille au Salon de sculpture ; les bustes si vivants de Laure, de Parrocel, d'Armand de Pontmartin, du docteur Yvaren, etc. J'en passe et des plus gracieux.

Puisque l'auteur a admis dans son Panthéon Vauclusien un de ses homonymes pharmacien à Orange et fondateur d'une petite Revue, il me semble qu'il aurait pu consacrer quelques lignes à cet artiste d'une valeur incontestée.

Paul Vayson, peintre habile et d'une touche magistrale, un des premiers animaliers de ce temps-ci. Après avoir obtenu les plus hautes récompenses du Salon, il a été fait chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur. Depuis nombre d'années, il est constamment élu membre du jury de peinture par le suffrage de ses pairs. Plusieurs musées de France ont tenu à honneur de posséder quelques-unes de ses œuvres ; on nous fait espérer que celui d'Avignon ne tardera pas à lui ouvrir ses portes.

Henri Fabre, dont l'esprit encyclopédique a embrassé une bonne partie des connaissances humaines.

D'abord simple élève de l'école normale d'Avignon, il fut nommé, à sa sortie, instituteur primaire à Carpentras, après avoir obtenu son brevet supérieur. C'est en professant les mathématiques qu'il se sentit attiré vers l'étude des sciences. Doué d'une intelligence d'élite et d'une puissance de travail extraordinaire, il conquit presque seul et sans maîtres tous ses grades universitaires, y compris celui de docteur ès-sciences, que lui décerna, en 1852, la Faculté de Paris. Nommé professeur à Ajaccio, il en revint après un court séjour pour occuper la chaire de physique et de chimie au Lycée d'Avignon. En 1870, il quitta subitement l'enseignement et consacra désormais tous ses loisirs aux

Digitized by Google

études qui le passionnaient. C'est à Orange d'abord, puis à Sérignan, où il s'est définitivement établi, que, dans le recueillement d'une vie très retirée, *Beatus procul negotiis,* il a écrit, de sa plume savante, une longue série d'ouvrages de philosophie naturaliste et de vulgarisation scientifique très répandus dans les établissements d'instruction. Leur énumération complète sortirait du cadre de ce travail. Je vous citerai seulement les plus connus : Chimie agricole, Histoire de la Bûche, les inventeurs et leurs inventions, Physique, Chimie, Géométrie, Algèbre, Histoire naturelle, etc. ; sans compter une foule de mémoires qui lui valurent de nombreuses récompenses à la Sorbonne et à l'Institut. Mais la partie la plus attrayante de son œuvre est celle qui comprend ses travaux sur l'Histoire naturelle. Les divers volumes qu'il a publiés sous le titre de *Souvenirs entomologiques* l'ont classé parmi les savants de premier ordre. Dès le début de sa carrière, il avait été sollicité à ce genre d'études par Requien d'abord, puis par les naturalistes Dufour, Milne-Edwards, Geoffroy St-Hilaire, Moquin-Tandon et Lecoq, qui l'honoraient tous de leur amitié. Il fut aussi particulièrement distingué par Darwin, qui le tenait en très haute estime, et par le grand économiste anglais John Stuart-Mill, dont, soit dit en passant, nous aurions aimé à lire le nom dans ce livre, puisqu'il vécut longtemps à Avignon et qu'il y dort son dernier sommeil.

Comme celle de ses ouvrages, la liste des distinctions dont il fut l'objet serait trop longue à énumérer si nous voulions la donner complète ; contentons-nous d'en faire connaître les principales. Il est officier de l'Instruction publique, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur et membre correspondant de l'Institut, qui lui a décerné dernièrement un prix de dix mille francs. Tel est l'homme dont le département de Vaucluse a le droit de s'enorgueillir.

Je terminerai ce petit travail par une réflexion qui s'est présentée naturellement à mon esprit lorsque j'ai eu

Digitized by Google

achevé la lecture du livre de M. Aubert. Comment se fait-il, me suis-je demandé, qu'après avoir inscrit dans un ouvrage exclusivement consacré au département de Vaucluse, des noms à demi-étrangers à ce département, l'auteur n'ait pas eu l'idée d'y faire figurer, au moins pour mémoire, les sept papes qui, de 1309 à 1377, ont séjourné à Avignon, et y ont construit le magnifique palais qui fait l'admiration de tous? Quoique leurs noms vous soient bien connus, je les rappellerai ici, pour le principe, afin que l'auteur pense à eux dans le prochain remaniement de son Dictionnaire.

Clément V (Bertrand de Goth), le protégé de Philippe-le-Bel;

Jean XXII, le rival de l'antipape Nicolas V, que Louis de Bavière avait fait élire à sa place;

Benoit XII, dit Fournier, fils d'un boulanger de Saverdun;

Clément VI, qui acheta en 1348 la suzeraineté d'Avignon à la reine Jeanne de Sicile;

Innocent VI, le protecteur des gens de lettres;

Urbain V, qui, malgré sa qualité de Français, fit une tentative pour retourner en Italie, qu'il dut quitter trois ans après.

Enfin, Grégoire XI, le dernier des papes d'Avignon; sur les instances des Romains et de sainte Catherine de Sienne, il reporta le Saint-Siège à Rome et mit ainsi fin à ce qu'on appelait peut-être à tort, selon les bons Vauclusiens, la captivité de Babylone.

J'ajouterai même à la liste les antipapes Clément VII et Benoit XIII, Pierre de Luna qui est une grande figure historique.

Voilà, Messieurs, aussi impartiale qu'il m'a été possible de la faire, l'analyse de l'ouvrage de M. Aubert. Si je l'ai émaillée de quelques critiques, je n'en félicite pas moins l'auteur d'avoir élevé un monument aussi remarquable aux hommes célèbres ou simplement notables de ce département. Du reste, les développements un peu longs que je

Digitized by Google

viens de vous lire lui prouveront bien mieux que les plus grands éloges à quel point j'ai su apprécier son travail. En terminant, je l'engage vivement à se livrer à de nouvelles recherches, persuadé qu'il reste encore bien des noms à tirer de l'oubli pour les inscrire sur ce nouveau livre d'or des illustrations vauclusiennes.

A. LIMASSET.

Digitized by Google

LE MOULIN DE LA FOLIE

Au mois de janvier 1772, le docteur Calvet écrivait la lettre suivante à l'abbé de Sade, auteur des *Mémoires pour la vie de François Pétrarque :*

« Vous me pardonnerez sûrement, Monsieur, le retardement que j'ay mis à vous répondre ; quelque flatté que je sois de m'associer à vos travaux littéraires, la rigueur de la saison et des affaires importantes m'ont forcé d'attendre un beau jour et quelques heures de loisir. Je remplis enfin l'objet de votre lettre ; j'ay l'honneur de vous envoyer le dessin que vous m'avés demandé.

« Je n'ay pris que le simple trait du monument, sans m'arrêter à exprimer le relief des figures. J'espère que cette esquisse vous suffira. Le froid est encore vif, il falloit dessiner en rase campagne. C'étoit d'ailleurs un moment où la distribution des lumières et des ombres ne favorisoit pas le dessinateur.

« Cet ancien ouvrage de sculpture est à un quart de lieue d'Avignon, en sortant par la porte de St-Lazare. On le voit sur le mur du levant d'un moulin à eau, très solidement bâti, appelé aujourd'hui le *Moulin de la Folie.* Trois figures forment le sujet de la composition : les deux principales statues, d'une pierre très fine qu'on prend d'abord pour du marbre, sont détachées du mur et de ronde bosse ; la troisième n'est qu'à mi-corps, d'un bas relief très saillant ; elle tient à la muraille même et sert de support, en guise de cariatide, au pied d'estal qui soutient les statues.

Digitized by Google

Des inscriptions placées çà et là annoncent l'intention du monument et forment l'âme de cette espèce de devise.

« Je vais, Monsieur, vous décrire avec exactitude chaque partie de ce groupe singulier; souvenés-vous, je vous prie, que la notice d'un monument exige des détails souvent minutieux et quelquefois insipides.

« L'héroïne du sujet, d'environ deux pieds de hauteur, est placée debout, dans une niche peu profonde, taillée proprement dans le mur. Cette niche, sans encadrement ni moulure, est d'une proportion trop longue pour sa largeur. On lit au-dessus, hors de la niche, sur la muraille même, ce mot SAGIESSE. Il est à remarquer, 1° que les lettres de ce nom sont d'une très belle forme, bien différentes de celles des trois autres inscriptions qui expliquent le monument (1); 2° que l'on a écrit *sagiesse,* tandis que partout ailleurs on a mis *saigesse,* conformément à l'ortographe et à la prononciation consacrées par l'usaige de ce temps. Cette figure a un voile sur la tête; elle est couverte jusqu'aux pieds d'une large draperie très bien jettée; sa main droite est appuyée sur la poitrine, et sa gauche porte un rouleau déplié où l'on voit cette inscription en caractères romains, maigres, peu espacés, mais parfaitement lisibles :

AY MIS PAR MON SENS ET PAR MA SAIGESSE
SOVBZ MES PIES FOLIE ET EN GRANT DESTRESSE.

« La figure qui prononce cet élégant distique n'est pas cependant tout à fait de mauvais goût, quoique gothique; on y remarque une juste proportion dans l'ensemble et de la vérité dans les draperies; mais le caractère de tête est

(1) Je n'ai pas jugé que ces inscriptions eussent assez d'importance, au point de vue de l'épigraphie, pour exiger une reproduction exacte de la forme des caractères; je me suis borné à les imprimer uniformément en lettres romaines.

Digitized by Google

froid et sans vie. Elle a d'ailleurs souffert par les injures du temps.

« Sous les pieds de cette première statue se trouve une autre figure couchée en travers, d'une proportion, ce semble, un peu plus forte. La tête de celle-ci manque, ses attributs sont détruits ; la partie inférieure n'existe plus ; à peine ai-je pu en saisir le contour et le développement ; sa draperie ne descend que jusqu'au dessous de la ceinture. Cette statue m'a paru d'un ciseau différent de la première.

« Sur une pierre assés fine, carrée, sans ornement et sans bordure, enchassée dans le mur, à gauche du fragment, on lit les vers suivans, gravés de la même main et en caractères semblables à ceux de l'inscription qui précède :

TANT NAY SEV FOVIR DE SI BONNE GVISE
QVE SAIGESSE SOVBS SES PIES NE MAIT MISE
FoviLLie 1531.

« Ces deux figures sont absolument détachées de la muraille et n'y tiennent que par l'appui ; on dirait que la seconde, d'abord destinée à un autre objet, a été ensuite réunie à l'autre. J'observe qu'elle ne porte aucune marque de compression, accident que l'artiste aurait dû néanmoins indiquer dans l'attitude d'une figure écrasée et souffrante ; il n'y a pas même du désordre dans les draperies.

« La troisième figure, qui soutient les autres, fait partie du mur et a été sculptée sur une pierre à laquelle on avait laissé une saillie suffisante. C'est un buste drapé, environné de pampres, d'épis et de fruits. Quoique la tête soit assez défigurée et le caractère peu reconnaissable, on peut encore juger du ciseau. Pour que tout concoure à rendre ce monument incompréhensible, il est certain que le travail de ce buste est beaucoup meilleur. On voit au dessous une pierre carrée, simple, enclavée dans le mur, avec ces mots rimés écrits dans le même goût et à la même époque que les deux précédents distiques :

Digitized by Google

EN MOVLT GRAN TRAVAIL JE GAIGNE MA VIE
PVISQVE JE SOVBSTIENS SAIGESSE ET FOVLLIE
... EVR.

« Les premières lettres du mot qui termine l'inscription sont éffacées ; c'est sans doute le nom du personnage allégorique que le buste représente.

« Les symboles de l'abondance et de la fertilité qui l'environnent permettent de suppléer ce nom sans incertitude ; c'est au *labeur* que nous devons les productions dont nous sommes nourris ; cette réflexion, autorisée encore par la syllabe qui reste, me persuade que l'on doit lire : LABEVR.

« Remarquons en passant que le goût de l'art et surtout la forme des lettres paraissent indiquer dans ce monument la nuance intermédiaire de l'antique au gothique ; les lettres conjointes des trois inscriptions sont évidemment une réminiscence ou une imitation des inscriptions latines des anciens.

« Voilà donc, Monsieur, le travail qui soutient la sagesse foulant aux pieds la folie. Grâce aux inscriptions, l'allégorie devient parfaitement transparente et n'exige aucun effort d'imagination pour en découvrir le sens. C'est une énigme qu'on ne cherche plus à deviner, puisqu'on en lit le mot. Mais il n'est pas aussi aisé d'en connaître l'auteur, l'objet, le motif et l'époque. Il l'est bien moins encore d'en faire une juste application. Je vous avoue que je me perds dans ce labyrinthe. Aurait-on voulu désigner sous ce voile mystérieux et symbolique quelque événement de la vie privée d'un des papes qui ont siégé à Avignon ? Certaines anecdotes peu connues semblent justifier cette conjecture ; nous les discuterons quand nous serons à portée de causer ensemble, car il n'est pas sans inconvénient de mettre de pareilles idées par écrit.

« Ce monument n'a certainement rien de commun avec Pétrarque, il ne vous fournira aucune addition pour l'ouvrage important dont vous venez de nous enrichir ; je suis

Digitized by Google

fâché que certaines personnes, d'ailleurs éclairées, s'obstinent à reconnaître Laure sous cet emblème (1).

« Le système que le peuple s'est formé sur ce groupe n'est pas moins inadmissible : accoutumé à ne juger que sur l'apparence, et séduit par le voile et l'habit de la figure principale, il s'est persuadé qu'elle représente une religieuse aimée et vertueuse, dont la sagesse fut, dans la suite, approuvée et célébrée par son amant même. »

Le moulin de la Folie, qui appartient aujourd'hui au grand hôpital, faisait autrefois partie des domaines de la maison de Pérussis ; on y voit, sur le haut de la muraille du nord, les armoiries de cette famille, aux *trois poires* seulement, tandis qu'elles avaient porté dans des temps plus anciens des *poires sans nombre*. Au-dessus de l'écu, simple, sans casque et sans supports, est un ruban de bon goût et d'un développement agréable, sur lequel on lit :

DATVM EST DE SVPER

« Il est temps que je termine cette description ; veuillez, Monsieur, me faire part, à votre tour, de la première impression que vous aurez éprouvée à la vue de cette allégorie (2). »

Après avoir lu cette lettre, mon premier soin fut d'aller visiter le moulin de la Folie, qui se trouve à deux kilomètres d'Avignon, en sortant par la porte St-Lazare, sur la route de St-Saturnin. Je vis un bâtiment carré, massif, construit en pierres de taille, percé autrefois sur toutes ses façades de grandes fenêtres à meneaux, aujourd'hui murées en grande partie : tout le style des édifices des XIV^e^ et XV^e^ siècles. La façade méridionale, que termine un pignon

(1) « Cette idée a dû venir d'un bas-relief fait par Simon de Sienne, en 1343, et trouvé à Florence dans la maison d'un Peruzzi, *Laure voilée.* » *Note du D^r^ Calvet.*

(2) « Manuscrits du D^r^ Calvet, *Archéologie*, tome II, fol. 344, à la Biblioth. publ. d'Avignon,

Digitized by Google

pointu, regarde le béal du moulin. On y aperçoit, dans la partie inférieure, des traces de ravalements, et, au-dessus, une niche à moitié comblée. Sur cette niche on lit, en caractères du XVI^e^ siècle, le mot SAGIESSE, gravé dans la pierre. C'est tout ce qui reste du curieux monument décrit par Calvet. L'architecture intérieure est toute moderne. Le meunier me fit avec beaucoup de politesse les honneurs de sa maison ; mais il ne put me montrer aucun vestige d'antiquités. Il me conta, en revanche, sur l'origine du nom du moulin, la légende à laquelle Calvet fait allusion, et qui ne manque pas de sel. La voici, sans autre changement qu'une forme un peu plus littéraire.

Il y avait jadis à Avignon un riche bourgeois qui possédait deux moulins. Dans le même temps les religieuses qui desservaient l'hôpital St-Bernard avaient une abbesse d'une rare beauté. Le bourgeois la vit et en devint éperdûment amoureux. Après maints assauts inutilement livrés à la vertu de la sainte femme, il lui proposa de donner ses deux moulins à l'hôpital, si elle consentait à passer une nuit avec lui. L'abbesse fut très embarrassée, car la maison qu'elle gouvernait était pauvre, et les moulins valaient au moins 50,000 livres. Elle consulta son médecin. Celui-ci était un homme avisé : « Prenez, dit-il, les moulins, et promettez ce qu'on vous demande ; je me charge du reste. » Au jour convenu, le notaire du couvent dressa l'acte de donation, et l'abbesse invita son soupirant à souper en tête-à tête avec elle, en s'engageant à rester avec lui jusqu'au lever du soleil. Le bonhomme était ravi, et de fréquentes rasades d'un vin généreux excitaient encore sa gaîté. Mais tout à coup un sommeil irrésistible s'empara de lui et il s'endormit profondément sur la table. — Le médecin avait mêlé au vin une drogue narcotique. — Dès que le jour parut, l'abbesse, qui avait passé la nuit auprès du dormeur à lire ses heures et à égrener son rosaire, le réveilla non sans peine. — Où suis-je ? s'écria-t-il en se frottant les yeux. — A l'hôpital St-Bernard, répondit la nonne ; avez-

Digitized by Google

vous oublié notre marché ? J'ai tenu ma parole et ne vous ai pas quitté de toute la nuit. — Et mes moulins ? — Ils appartiennent maintenant à l'hôpital à qui vous les avez donnés. — Ah ! quelle folie j'ai faite ! — Ah ! combien j'ai eu de patience ! — L'aventure courut la ville, et le peuple avignonais en perpétua le souvenir en nommant l'un des deux moulins *La Folie,* et l'autre *La Patience.*

M. Paul Achard, dans sa *Notice historique sur les anciens remparts d'Avignon,* rapporte une autre légende : « Le « canal de la Durançole, dit-il, sur lequel est construit le « moulin de la Folie, date du XIII^e^ siècle ; la ville eut « pour but, en le faisant creuser, de soustraire les habi- « tants au monopole qu'exerçait le chapitre de la cathé- « drale, alors propriétaire du canal de la Sorgue et des « moulins établis sur son cours, et les chanoines ayant « traité cette entreprise de *folie,* l'un des moulins cons- « truits sur la Durançole en aurait tiré son nom. »

Je donne ces diverses traditions pour ce qu'elles valent, mais l'origine du canal dérivé de la Durance est historiquement vraie. Le 7 mars 1213, le Conseil général de la ville d'Avignon, sur la proposition de l'un de ses membres, Pons Rainaldi, décida de prendre l'eau de la Durance près du pont de Bonpas, en un lieu où le rocher qui bordait la rive était coupé, *per rupem incisam,* et de l'amener à Avignon, en mettant à profit le lit antique des moulins des chanoines de St-Ruf, et cela aux frais desdits chanoines. Il délibéra en outre d'obliger les propriétaires des terres et vignes que devait traverser le nouveau canal à vendre, pour un juste prix, le terrain qui serait nécessaire pour le creusement ou l'élargissement de ce canal. Des arbitres furent constitués à l'effet de fixer le montant des indemnités, comme le fait de nos jours un jury d'expropriation.

Les consuls, l'évêque et le juge d'Avignon approuvèrent cette délibération, ce qui dément le rôle malveillant attribué par la légende aux chanoines de N.-D. des Doms.

Digitized by Google

C'est vraisemblablement à cette époque ou peu de temps après, que fut construit le moulin de la Folie ; il se pourrait cependant qu'il existât bien avant et qu'il fût un des moulins appartenant aux chanoines de St-Ruf, dont il est parlé dans l'acte précité. Il est nommé pour la première fois dans la donation accaptive faite, en 1229, par les consuls d'Avignon, en faveur de Pierre-Ruf de Porte-Ayguière et d'Isnard de Morrières, fils de Rostaing. L'acte est signé par les consuls, parmi lesquels Audibert de Noves, l'un des ancêtres de Laure, et par 110 conseillers.

Ces premiers concessionnaires reçurent en participation de leur société Pierre Hugonis, un des co-seigneurs de Barbentane. On les laissait libres de construire de nouveaux moulins sur le canal de la Durançole, depuis la prise d'eau, à Bonpas, jusqu'à la porte Aurose, à Avignon, et de les affecter, à leur convenance, à la trituration du blé ou au foulage des draps. Les actes subséquents mentionnent l'existence de quatre moulins : celui de *Tartays,* dans le territoire de Caumont, celui de *la Folie,* celui du *Portail Matheron* et celui de *la Porte Aurose.*

Ces moulins appartenaient à la ville, qui les concédait à des particuliers par des baux emphytéotiques. Il serait oiseux de rechercher quels furent, dans le cours des siècles, les divers bénéficiaires ou emphytéotes du moulin de la Folie ; j'en indiquerai quelques-uns seulement, dont j'ai rencontré les noms d'un côté ou d'autre.

En 1401, ce moulin était possédé par maître Albert de Rociis, de Milan, procureur de la Cour romaine, qui succédait à Pons Renaud, avocat près la même Cour.

En 1487, il paraît avoir fait retour à la ville par droit de commise, et il donne lieu à des représailles exercées par la Cour du Parlement du Dauphiné, à l'instance des hoirs de Jean Textoris de Montélimar, pour raison de leur créance sur ledit moulin. Le 1^er^ mars de la même année 1487, le Conseil de ville prend une délibération pour éteindre sa dette.

Digitized by Google

Je ne sais à quelle époque la famille Péruzzi acquit le domaine utile du moulin de la Folie, sous la haute seigneurie de la ville ; d'après un document tiré des comptes du trésorier communal, année 1536 ; ce serait à la fin du XV^e^ siècle. Au sujet des dépenses faites à l'occasion du camp de François I^er^, ce trésorier eut la bonne idée de décrire l'emplacement de ce camp. Voici ce qu'il dit :

« Étant pour lors consuls de la présent cité d'Avignon « magnifics seigneurs François Galien, seigneur des « Essarts, Jean Dony et Michel Noguier, environ le 5^tme^ « jour de julhet, fut encommencé à dresser le camp de « France par Françoy roi de France, I^er^ de ce nom, lequel « envoya le s^r^ de Mémoranci, grand maître de France, » pour son lieutenant, et fut assis auprès de la dite ville « d'Avignon, jusques à la Font couverte, traversant jus- « qu'au Rhône. La tente du Roi fut dressée à St-Laze, « celle du grand Maître au moulin de Rodolphe, celle du « s^r^ d'Aubigni au colombier de Panice, et dura jusqu'à la « Croix de septembre que commencèrent quelques uns à « deslouger, suivant l'Empereur que s'en retourna de « de Provence vers Italie. Et fut merveilleuse assemblée « de LX mille combatans et bien 2000 lances. »

Où était ce moulin de *Rodolphe ?*

Le premier des Péruzzi dont les Généalogistes d'Avignon et du Comté Venaissin fassent mention avait ce prénom. Il était gonfalonier de Florence lorsqu'il fut banni de cette cette ville, avec sa famille, en 1434, par les partisans des Médicis. Son fils, Louis Péruzzi, se réfugia à Avignon, avec ses neveux François et Jean. Il y fut premier consul en 1470, et mourut au commencement de mai 1484, laissant un fils appelé Rodolphe, comme son aïeul. Rodolphe Péruzzi épousa Hélène de Fallet et en eut plusieurs enfants, dont l'aîné, Philippe Péruzzi, se maria avec Isabelle de Luna, d'une famille florentine, et mourut en 1531.

Comme il n'y a jamais eu, dans l'enceinte du camp de François I^er^, un autre moulin portant le nom de *Rodolphe,*

Digitized by Google

on peut affirmer sans hésitation que celui où le connétable de Montmorenci avait son quartier général était bien le moulin de la Folie, qui se trouvait d'ailleurs au centre du périmètre du camp royal. L'honneur d'avoir reçu dans ses murs l'illustre capitaine qui délivra la Provence de l'invasion allemande et mérita par sa valeur prudente le surnom de *Fabius français,* est un titre suffisant pour faire classer cet édifice parmi les monuments historiques.

La veuve de Philippe Péruzzi aliéna la plus grande partie de son héritage, notamment le domaine de la Tour, à Caumont, et le moulin de la Folie, qui fut acquis par Pons de Bus. L'acte de vente fut dressé par le notaire Jean Baroti, le 6 juin 1532. C'est évidemment à ce Péruzzi qu'il faut attribuer l'origine du monument qui fait l'objet de cette étude ; la date de 1531, qui suit la seconde des inscriptions ci-dessus ne permet aucun doute à cet égard. Cette inscription, sur pierre compacte, fut donnée au Musée-Calvet, en 1835, par les administrateurs des hospices, avec un chapiteau de colonne octogone, sur chacun des pans de laquelle est une poire, arme parlante des Péruzzi, dont le nom s'écrit aujourd'hui *Pérussis.* Le musée possède aussi un écusson à fond d'azur, portant 3 poires d'or tigées et feuillées de même, qui a la même provenance. On y lit, sur un ruban posé en chef, la devise :

DATVM EST DE SVPER.

Le motif qui porta Philippe Péruzzi à ériger ce monument échappe à toute recherche ; l'imagination peut là dessus se donner libre carrière. Mais le peu qui en reste atteste l'authenticité de la description de Calvet, et cette description nous montre qu'en 1531 il était admis que le nom du moulin de la Folie était la traduction du moulin de la démence, *molendinum Stultitiæ.* C'était, du reste, en ces termes, que ce moulin était désigné, en 1410, dans les comptes du trésorier de la ville ; le dénombrement des

Digitized by Google

biens de Pierre de Séguret porte : *Vinea sita prope molendinum Stultitie.* Je crois cependant qu'il faut chercher à ce nom une autre étymologie.

Un grand nombre de villages ou de domaines portent en France une dénomination semblable :

La Folie, commune de Caen ;

La Folie, arrondissement de Bayeux ;

La Folie, commune d'Arc, dans la Haute-Saône ;

La Folie, commune de St-Germain-les-Arpajon, dans Seine-et-Oise ;

La Folie, commune de Bracquetuit, Seine-Inférieure ;

La Folie-Couzon, commune de Prauthoy, Haute-Marne ;

La Folie de Grosboy, commune de Villecresne, Seine-et-Oise ;

La Folie-Herbault, commune de Faïns-en-Dunois, Eure-et-Loir ; dans le même département, la *ferme de la Folie,* dans la commune de Change, et une métairie du même nom, près de Morancez, etc., etc.

Ce ne sont pas des légendes analogues à celles d'Avignon qui ont fait dénommer ainsi tant de localités ; la raison de cette homonymie doit être cherchée ailleurs. Plusieurs hypothèses se présentent pour résoudre ce petit problème historique. On voit d'abord que divers domaines appelés dans de vieux titres : *locus stultitiæ* sont attenants à d'anciens sanctuaires druidiques, tels sont ceux des communes de Change et de Morancez, auprès desquels se trouvent des dolmens remarquables ; leur dénomination ne serait-elle pas due au ridicule que les premiers prêtres chrétiens s'efforçaient de jeter sur le culte idolâtrique qu'ils ont eu tant de peine à détruire ?

Ne pourrait-on pas, en second lieu, la traduire par les les mots de *Foleya, Folèze,* qui désignaient au moyen-âge une maison de plaisance, *domus voluptatis ?* Il y avait même alors, devant les villas des riches patriciens, un emplacement où les jeunes gens se livraient aux jeux de leur

Digitized by Google

âge, et qu'on appelait *Foleia* ou *Folia*, à cause des arbres dont il était ombragé. On lit dans une charte de Mathieu de Montmoranci, publiée par Duchêne (année 1218) : *Item de Foleia que erat ante domum Herberti de Latiniaco in terra mea quam diruerunt, unde peto emendam mihi dari.*

Enfin, il serait possible que le moulin de la Folie ait été d'abord un moulin à fouler les draps, industrie très florissante à Avignon au moyen-âge, *molendinum fullonium sive folelhum,* et qu'il ait pris de là son nom actuel. En fait d'étymologies on cherche souvent bien loin ce qu'on a sous la main ; le savant Paul Achard en fit plusieurs fois l'expérience ; mais il avait le mérite de reconnaître qu'il s'était trompé. Il avait souvent cherché d'où pouvait venir le nom bizarre de *Réal Panier (Reale Panerium) ;* il n'admettait que sous réserve la tradition populaire qui fait venir ce nom de la bannière royale surmontant la tente de François 1^er^, en l'année du camp, et de fait, il suffisait, pour le voir mentionné dans des actes du XIII^e^ siècle, d'ouvrir au hasard un cartulaire du chapitre de N.-D.-des-Doms, le *Liber Sorgie,* par exemple. Je proposai un jour une interprétation qui me paraissait rationnelle : Le canal de Vaucluse, disais-je, par l'abondance et la pureté de ses eaux, a offert de tout temps des avantages exceptionnels aux pareurs de draps et aux blanchisseurs de toile ; aussi plusieurs moulins à foulons et blanchisseries furent-ils construits sur son cours, d'où le nom de *Reale pannorum,* ruisseau des draps, devenu par la suite *Reale pannerium.* Ce nom est resté au plus important des moulins bâtis le long dudit canal. C'est bien cela ! s'écria M. Achard avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle ; et dans un travail sur les anciens quartiers du territoire d'Avignon, publié dans le *Bulletin historique de Vaucluse,* il s'appropria ma prétendue découverte. Quelques mois plus tard, le hasard, ce grand inventeur, me fit rencontrer, dans un cartulaire des Cordeliers de L'Isle-sur-Sorgues, le mot de l'énigme ; une redevance annuelle en faveur de ces religieux y était dé-

Digitized by Google

signée ainsi : *Census super vineam sitam prope Regalem panerium sive paratorium.* Réal-Panier était un moulin paroir appartenant aux rois de Sicile. Nous nous inclinâmes, M. Achard et moi, devant ce *sive* révélateur. Sous une autre forme, le nom du moulin de la Folie me paraît avoir la même signification que celui de Panerium.

Pour en finir avec l'histoire de ce moulin, j'ajoute qu'après l'avoir possédé pendant quelques années, la famille de Bus le vendit à Ménard Guilhermi, qui le revendit, le 21 juin 1545, à l'hôpital de Ste-Marthe, aliàs de Bernard Rascas, qui en est encore aujourd'hui propriétaire.

Ainsi s'est réalisé le dénouement de la légende que le meunier m'a contée, sans qu'il en ait rien coûté à la bourse ni à la vertu de personne.

Je ne sais ce que l'abbé de Sade répondit à la lettre du Dr Calvet ; je présume qu'il dut sourire en voyant un savant d'aussi bon aloi prendre au sérieux les rêveries populaires sur l'origine du nom du moulin de l'hôpital. S'il avait été aussi versé dans la connaissance des antiquités avignonaises que dans celle de l'histoire des Grecs et des Romains, il n'aurait pas songé aux Papes qui siégèrent à Avignon pendant le XIVe siècle, pour expliquer une dénomination alors déjà vieille de près de cent ans.

G. Bayle.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

DISCOURS PRONONCÉ PAR M. ROCHETIN,

Président de l'Académie de Vaucluse,

AUX OBSÈQUES DE M. CHANTRON

Le 7 octobre 1891, l'Académie de Vaucluse, représentée par un grand nombre de ses membres, assistait aux obsèques de M. Antoine Chantron, son trésorier, inspecteur de l'enregistrement et des domaines en retraite, membre de la Commission de l'École des Beaux-Arts de la ville d'Avignon, décédé dans cette ville le 5 octobre, à l'âge de 72 ans.

Au cimetière, deux discours ont été prononcés, l'un par M. Sauret, inspecteur de l'enregistrement et des domaines en retraite, l'autre par M. Rochetin, président de l'Académie de Vaucluse. Voici ce dernier discours :

Messieurs,

« Je remplis un triste et pieux devoir en venant dire un dernier adieu à l'homme si méritant que nous avons perdu. Cet hommage de profond regret, je le lui rends en mon nom et au nom de tous les membres de notre Académie, qui pleurent en lui le meilleur et le plus aimé des collègues,

« M. Chantron avait pris sa retraite d'inspecteur de l'enregistrement en 1879. Quelques années après, il entrait dans notre compagnie, et nous acquittions en haute estime pour son carac-

Digitized by Google

tère et ses talents l'honneur qu'il nous avait fait en prenant place au milieu de nous. Lorsque M. le docteur Villars, trop occupé par les devoirs de sa profession, résigna les fonctions de trésorier, nous ne crûmes pouvoir mieux faire qu'en les confiant à M. Chantron. Ce choix a été admirablement justifié, et jamais ces pénibles et souvent délicates fonctions ne furent remplies avec plus de zèle, de soin et de bienveillance. Il n'épargna ni son temps ni sa peine, et son dévouement à la compagnie qui l'avait distingué fut absolu. Ce dévouement se traduisait par ces belles qualités d'ordre, de scrupuleuse exactitude, de consciencieux travail, et aussi par cette douceur et cette bonté inaltérables qui ont rendu nos relations si cordiales. C'est par ces grandes qualités du cœur et de l'esprit qu'il sut se faire aimer, et je puis dire que nous l'affectionnions tous profondément.

« Lettré délicat, peintre et aquarelliste émérite, musicien distingué, M. Chantron nous appartenait à ces différents titres ; mais sa modestie, qui n'eut d'égale que sa bonté, le rendaie timide et réservé et l'empêchait de montrer tout ce qu'il valait. Son père, ancien colonel d'artillerie, decédé en 1842, avait été un brillant paysagiste, et le Musée d'Avignon garde précieusement et montre avec fierté deux de ses tableaux. Le fils devait suivre sa glorieuse trace. Il a cultivé son art passionnément, jusqu'au dernier jour. Quand j'allai le voir samedi dernier, pour causer avec lui de notre Académie, je le trouvai, comme d'habitude, assis devant son chevalet, achevant un de ces beaux paysages des bords du Rhône, dont son pinceau était familier, entouré de ses œuvres qui faisaient de son cabinet de travail comme un petit musée de famille, intime et recueilli. Ainsi s'écoulait sa vie, adonnée tout entière à l'art. Mais l'heure suprême avait sonné, et son rêve d'artiste allait être interrompu. Il est mort sans trouble, chrétiennement et doucement, comme il avait vécu. Ce sont de telles vies et de telles morts qui ont fait dire au poète :

« .... Et les simples, et les bons, et les doux, bienheureux ! à la faveur « d'un vent subtil, au ciel ils s'envoleront tranquilles, et quitteront, « blancs comme des lis, un monde où les saints sont continuellement « lapidés ! »

Digitized by Google

« Adieu, excellent et affectueux collègue, nos regrets les plus sincères et les plus émus te suivent dans la mort. Nous garderons de toi le plus cordial souvenir, car ton âme fut aimante, elle fut douce et dévouée pour tous ceux qui eurent le bonheur de te connaître. »

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Extraits des Procès-Verbaux.

MAI-JUIN-JUILLET 1891

Séance du Samedi 2 Mai. — Présidence de M. Rochetin.

M. le Président annonce que M. Fauvelle, membre correspondant de l'Académie de Vaucluse, vient de faire hommage à cette Société d'une étude sur les *Sépultures puniques de Carthage*.

Sont nommés membres de la commission chargée d'examiner les travaux adressés à l'Académie pour le concours historique et poétique, MM. F. Mistral, Mouzin, Roumanille, Mordon, Pamard, Ducos, Pilate, Limasset, Tiquet et Bayle.

M. Sagnier lit un mémoire sur les *Restes d'un monument antique, découvert, en* 1818, *dans le sol de la place de l'Horloge,* à Avignon. Après avoir fait un excellent historique de cette place, l'auteur exprime le regret que les fouilles entreprises par la municipalité n'aient pas été continuées de manière à permettre de déterminer la destination dont les ruines avaient été mises à jour et sur lesquelles M. Paulin Malosse avait recueilli de précieuses notes.

M. l'abbé Grimaud présente un compte rendu très complet du mémoire de M. Bourgoint-Lagrange sur la *Réforme de l'orthographe.* Il y résume un grand nombre de documents très instructifs qui intéressent vivement l'Académie.

M. de Kesling entretient l'assemblée de ses recherches et de ses découvertes dans la ville des Baux et dans son territoire. Il a pu constater sur le plateau où gisent les gigantesques débris de cette curieuse nécropole, au nord du château, un séjour prolongé de l'homme préhistorique.

L'Académie félicite et remercie notre nouveau collègue de cette communication si intéressante.

Digitized by Google

M. Paul Roger, propriétaire à Paris, rue Racine, 5, présenté par MM. Tiquet, Vallentin et Bayle, est élu membre titulaire à l'unanimité des suffrages.

Séance du samedi 6 juin. — Présidence de M. Rochetin.

M. le Président est heureux d'annoncer que M. Roger Vallentin a été nommé officier d'académie. Cette distinction était bien due aux savants travaux de notre excellent collègue.

Il communique une lettre de M. Marius Girard, de St-Remy, l'informant que les félibres ont l'intention d'ériger dans cette ville un monument à Roumanille, et invitant l'Académie de Vaucluse à s'associer à la souscription qui est ouverte à cet effet.

Après avoir consulté M. le trésorier sur la situation financière de l'Académie, l'assemblée vote une somme de 100 fr. qui sera imputée sur deux exercices. Elle est heureuse de pouvoir donner ce témoignage de sympathie et d'estime au principal initiateur de la Renaissance de la langue provençale, à l'auteur de tant de charmantes créations littéraires, au regretté collègue qui honora l'Académie en acceptant dans cette société un des fauteuils de la vice-présidence.

M. Rochetin dépose sur le bureau un exemplaire d'une brochure sur Laure et Pétrarque, offert à l'Académie par notre collègue, M. Aubert, juge de paix à Chenérailles.

Conformément à l'ordre du jour, M. Rey, inspecteur d'académie, lit la première partie d'un mémoire sur l'enseignement primaire dans les États pontificaux de France, avant 1789. Ce travail, pour lequel notre érudit collègue a consulté un grand nombre de documents dans les archives locales, est écouté avec un vif intérêt. Il rend justice au libéralisme de l'ancien gouvernement papal qui laissait une grande indépendance d'action aux autorités municipales dans toutes les questions d'enseignement public.

M. Paul de Faucher et M. l'abbé Clément présentent quelques observations relatives à l'intervention de l'Église dans la préparation des maîtres, la fondation des écoles et la direction des études. M. Rey dit que ces divers points seront traités dans la suite de son mémoire.

M. Charles Monnier a mis à profit son séjour momentané à Avignon pour colliger dans les manuscrits du Musée-Calvet de très intéressants récits des réceptions officielles faites dans notre ville aux souverains, princes et autres personnages de marque. Ces récits, enrichis de notes que M. Monnier a puisées dans son érudition de bibliophile, seront l'objet de communications successives. Aujourd'hui, notre collègue nous a parlé du roi Jacques III, dit *le Chevalier de St-Georges*, de Charlotte Aglaé,

Digitized by Google

princesse d'Orléans, et de la princesse de Holstein-Beck, sœur du maréchal de Saxe.

M. Paul de Faucher donne lecture d'une notice biographique sur Raffélis de Roquesante, conseiller au Parlement d'Aix, l'un des juges de Nicolas Fouquet, le célèbre surintendant des finances. Cette notice est extraite d'un ouvrage que M. de Faucher prépare et où il nous fera connaître les amis de Mme de Sévigné en Provence. Il n'y en avait pas de plus honorable que ce conseiller au Parlement qui, pour rester fidèle à l'amitié et à la justice, osa braver le ressentiment de Louis XIV, et qui supporta si noblement sa disgrâce.

Les digressions orales dont M. de Faucher a parsemé sa lecture, avec ce pétillement d'esprit et de verve qui rend sa parole si sympathique, y ont ajouté une piquante saveur.

Séance du Samedi 4 juillet. — Présidence de M. Rochetin.

M. le Président communique une lettre de M. Marius Girard, de St-Remy, qui remercie l'Académie de Vaucluse, au nom des Félibres, de la souscription qu'elle a votée pour le monument à ériger à Roumanille dans sa ville natale.

Il donne la parole à M. Rey, inspecteur d'académie, pour lire la suite de son mémoire sur l'enseignement primaire dans les États pontificaux de France, avant 1789. Dans la première partie de cet important travail, M. Rey nous avait fait connaître les programmes de l'enseignement donné dans les écoles ; aujourd'hui il expose, dans un récit riche de faits et plein d'intérêt, les conditions d'existence des instituteurs, au point de vue matériel : logement, salaire, nourriture. Il parle des écoles libres ouvertes en concurrence avec celles qui fonctionnaient sous le patronage des communes, et il insiste de nouveau sur la liberté laissée en cette matière par le gouvernemement papal aux autorités municipales. Il dit enfin ce qu'on avait fait alors pour l'éducation des jeunes filles.

L'Académie félicite vivement M. Rey après cette lecture.

Le mémoire de M. Torcapel sur la géologie du département de Vaucluse est accueilli avec la même faveur. Notre savant collègue a surtout étudié les terrains crétacés ; il appuie ses théories par des démonstrations au tableau noir.

La lecture de M. Bayle sur Antoine de Comis, viguier d'Avignon, donne lieu à un incident. M. le Président lit une lettre que M. l'abbé Requin lui a adressée, et dans laquelle il expose que, lors du dernier congrès des sociétés savantes à la Sorbonne, il a présenté un mémoire sur le sujet traité par M. Bayle. Cet ecclésiastique demande, en conséquence, à l'Académie de consacrer par un vote son droit de priorité.

Digitized by Google

M. l'abbé Requin, présent à la séance, confirme sa réclamation écrite.

M. Bayle répond que le travail de M. l'abbé Requin n'ayant pas encore été publié, il ne saurait être accusé de plagiat. Les documents conservés dans les dépôts publics et privés d'archives constituent un fonds commun où tout le monde a le droit de puiser pour les mettre en œuvre. M. Bayle entend user de ce droit et utiliser les nombreux matériaux qu'il recueille depuis de longues années pour l'histoire d'Avignon.

Après discussion, l'Académie donne acte à M. l'abbé Requin de ses protestations, qui seront mentionnées au procès-verbal de la présente séance, avec la réponse de M. Bayle.

Deux candidats au titre de membre titulaire sont proposés aux suffrages de l'Académie :

1° M. Gustave d'Audeville, ancien sous-préfet, lauréat des jeux floraux, résidant à Avignon, présenté par MM. Rochetin, Mouzin et Pilate.

2° M. Alfred Delaly, ingénieur de la Cie des chemins de fer de la Méditerranée à Avignon, présenté par MM. Rochetin, Sagnier et Torcapel.

Ces candidats sont admis à l'unanimité des voix.

G. Bayle,
secrétaire-général.

Digitized by Google

SÉANCE PUBLIQUE

DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE

Du 20 Décembre 1891.

Le Dimanche, 20 décembre 1891, à 3 heures et demie de l'après midi, l'Académie de Vaucluse a donné, dans la grande salle de l'hôtel-de-ville, une séance publique. Cette solennité a été présidée par M. le général de division Quenot. Une assistance aussi nombreuse que choisie avait répondu à l'invitation de l'Académie. Sur l'estrade, outre de nombreux membres de cette Société, on remarquait M. l'adjoint Jacob, M. Caladou, conseiller de préfecture, M. le colonel Grasset, du 58e de ligne, M. le colonel Moriau, du 1er régiment d'artillerie-pontonniers, et M. le capitaine de Flotte, officier d'ordonnance du général. A 3 heures et demie précises, M. le général Quenot déclare la séance ouverte et donne la parole à M. Rochetin, président de l'Académie, qui s'exprime ainsi :

MESDAMES, MESSIEURS,

Au début de cette séance, le premier devoir de l'Académie de Vaucluse est de souhaiter la bienvenue à M. le Général de division, qui nous fait aujourd'hui le grand honneur de nous présider. M. le Préfet devait tout d'abord, selon nos traditions, occuper le fauteuil de la présidence. On n'a pas oublié l'allocution si spirituelle et si bienveillante qu'il voulut bien prononcer, lors de notre dernière réunion. Les

Digitized by Google

circonstances l'empêchent, à cette heure, d'être au milieu de nous. Mais elles nous procurent, en retour, l'occasion de dire à M. le général Quenot combien nous lui sommes reconnaissants de s'intéresser à nos travaux et de les diriger au moins cette fois. Du reste, ainsi que l'indique notre programme, parmi ceux de nos collègues qui vont prendre la parole, deux des plus méritants appartiennent à l'armée, et, en nous témoignant hautement sa sympathie, M. le Général de division cimente l'alliance de l'élément militaire et de l'élément civil dans de communes études.

Nous avions espéré que M. le Maire pourrait assister à cette séance ; à notre grand regret, il est retenu à Paris. Nous n'en exprimerons pas moins notre profonde gratitude au premier magistrat de la cité et au conseil municipal pour l'appui si précieux qu'ils ne cessent de nous prêter.

Fortifiée par tant d'encouragements, notre compagnie marchera avec plus d'ardeur dans la voie qu'elle s'est tracée. Quoi qu'on ait prétendu, elle continue à s'occuper exclusivement de ses travaux, dans les calmes régions de la pensée, comme il convient à ceux qui ont le culte de la science et des belles-lettres. Quelqu'un a dit : « Le bruit ne fait pas de bien, le bien ne fait pas de bruit. » Ce mot n'est-il pas particulièrement applicable aux hommes d'étude ? Plus que tous, n'ont-ils pas besoin de paix et de recueillement ? Nous poursuivrons donc nos divers travaux, préparant ainsi la monographie du département, et invitant à venir à nous tous les amis désintéressés du beau et du vrai. Notre secrétaire général vous montrera, dans un instant, avec plus de détails, comment certains d'entre nous ont entrepris d'écrire l'histoire naturelle de Vaucluse et s'adonnent plus spécialement à l'étude de sa géologie, de sa faune et de sa flore, alors que d'autres se sont voués à celle de son archéologie et de son histoire. Il vous parlera aussi de nos littérateurs qui tressent en guirlandes fleuries leurs élégantes fictions. Les poètes sont aux archéologues

Digitized by Google

ce qu'est à nos vieux monuments le soleil de Provence : il les illumine et répand sur eux cette belle couleur dorée, qui fait l'admiration des voyageurs et des artistes. C'est ainsi qu'avec l'aide de tous et en se partageant la tâche, on réussit à faire la moisson.

Mais, tandis que nous travaillons, le temps s'écoule rapide, et plus d'un arrive au terme que Dieu lui a fixé. Pendant ces deux dernières années, notre Académie a fait de nombreuses et bien regrettables pertes : nous avons eu à déplorer la mort de MM. de Pontmartin, Roumanille, Barbeirassy et Chantron. Ancien directeur de l'Enregistrement et des Domaines, M. Barbeirassy était un collègue aimable, qui avait le goût des choses de l'esprit. Il était resté longtemps un des membres les plus assidus de nos séances. Depuis un an, sa mauvaise santé le retenait chez lui. Il vivait au milieu de sa belle bibliothèque littéraire et historique et passait à lire les longues heures de son repos forcé. M. Chantron, qui avait aussi appartenu à l'administration de l'Enregistrement, et avait pris sa retraite en qualité d'inspecteur, était devenu notre trésorier. C'était un lettré et un artiste, à la fois peintre et musicien, dont le mérite était rehaussé par une modestie charmante ; il mettait à s'effacer le même soin que d'autres apportent à se produire. Si nous faisons l'éloge des qualités de son esprit, que ne dirons-nous pas de celles de son cœur? Il n'est personne qui n'ait regretté cet homme, dont toute la vie fut faite de bonté et de dévouement. M. de Pontmartin, un de nos membres d'honneur, a laissé le souvenir d'un spirituel et brillant critique, d'un écrivain délicat, d'un merveilleux causeur. Littérature et art, romans et nouvelles, récits de sa jeunesse et de son âge mûr, portraits et biographies de personnages célèbres ou connus, histoire anecdotique de la première moitié de ce siècle, qu'il possédait à fond, tous ces sujets revenaient tour à tour sous sa plume et dans ses entretiens ; il en écrivit ou en parla jusqu'à la fin avec la même abon-

Digitized by Google

dance, le même atticisme, le même piquant, la même verve. La mort seule a pu tarir sa veine inépuisable. Roumanille fut le père de la poésie provençale contemporaine. C'est lui qui apprit à cette muse enfant à bégayer ses premiers vers. Auteur de noëls qu'on chantera et de contes qu'on lira toujours, il représente, parmi ses confrères du félibrige, avec sa langue simple et populaire, mais constamment châtiée, la naïveté, la grâce, et aussi la fine et malicieuse raillerie. Nous observons un pieux usage en rappelant, au commencement de nos séances publiques, les noms de nos morts regrettés et en consacrant une dernière louange à leur chère mémoire.

Je ne veux pas finir, sans remercier, au nom de l'Académie, les représentants des pouvoirs publics, ainsi que toutes les personnes qui ont bien voulu se rendre à notre invitation. Merci particulièrement à vous, Mesdames, qui êtes, vous le savez, le charme des yeux, et qui parez de votre grâce exquise les froides sévérités de nos méditations.

M. le général Quenot, répondant à ce discours avec autant d'esprit que de gracieuse courtoisie, a prononcé les paroles suivantes :

MESDAMES, MESSIEURS,

Vous devez vous demander à quel titre j'occupe un fauteuil qui, semble-t-il, ne devrait être réservé qu'à un savant. Je vous avoue que mon étonnement est non moins grand que le vôtre, car j'ai beau chercher dans mon bagage scientifique et littéraire, je ne trouve rien qui justifie un si grand honneur.

La vérité est que l'Académie de Vaucluse a voulu donner à l'armée, dans ma personne, un témoignage d'estime et de sympathie, dont je lui suis profondément reconnaissant. Je remercie en particulier son Président et son vice-président, M. Mouzin, dont la démarche, faite avec la plus gracieuse insistance, me vaut aujourd'hui l'illusion d'être un académicien.

Digitized by Google

Vous avez pensé, avec raison, que je m'intéresse à vos travaux. Comment, en effet, ne pas ressentir un vif sentiment de satisfaction en voyant ce cadre charmant et si bien décrit par votre Président, au milieu duquel la science, l'histoire et la littérature se sont donné rendez-vous ?

Si notre époque vaut bien les autres, il faut reconnaître cependant qu'elle est quelque peu entachée de scepticisme et que Schopenhauer a fait des prosélytes, même sur les bancs des écoles, où, déjà, l'on rencontre des blasés ; aussi combien est réconfortant le spectacle de savants qui n'ont jamais cessé de croire et d'espérer, et qui, après avoir sondé les arcanes de la nature et du passé ou parcouru les sublimes régions de l'idéal pour y découvrir le *beau*, le *grand* et le *vrai*, viennent apporter devant ce brillant auditoire le résultat de leurs efforts !

Savant pour quelques heures, si je suis obligé de laisser ici les illusions qu'a pu me donner ma souveraineté éphémère, j'emporterai du moins dans mon cœur le délicieux souvenir des trop courts instants que j'ai passés dans votre compagnie.

Nous donnons ci après et dans leur ordre, les divers travaux dont la lecture a fait l'objet du reste de la séance.

Digitized by Google

RAPPORT DE M. BAYLE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE

MESDAMES,
MESSIEURS,

Permettez-moi de vous faire une confidence : un usage, qui a force de loi, oblige le secrétaire général de l'Académie de Vaucluse à lire, en séance publique, un exposé des travaux de cette compagnie. J'ai eu l'honneur, il y a trois ans, de remplir ici cette tâche en agrémentant mon rapport d'appréciations un peu trop élogieuses, paraît-il, des œuvres passées ainsi en revue. La modestie de mes collègues s'en est émue, et je suis condamné à vous apporter aujourd'hui une statistique toute sèche, sans aucun assaisonnement.

Pourquoi ne pas la supprimer aussi ? penserez-vous peut-être.

Je vais vous le dire.

A l'expiration de leurs pouvoirs, les membres des assemblées politiques se présentent devant leurs électeurs pour rendre compte de la manière dont ils ont rempli leur mandat ; les académiciens de Vaucluse n'ont pas été nommés par le suffrage universel de leurs concitoyens, mais ils se considèrent comme ayant reçu d'eux, tacitement, une mission dont ils ont le devoir de leur faire connaître les résultats. Cette mission, j'essaierai de la définir en quelques mots.

Il y a aujourd'hui, dans tous les départements, des So-

Digitized by Google

ciétés qui portent divers noms, mais qui appartiennent à la même famille intellectuelle. Une statistique récente en fixe le nombre à 525 pour toute la France. Dans leur sphère d'action, ces Sociétés appellent et groupent dans leur sein des hommes qui voient dans la vie autre chose que des affaires ou des plaisirs, dont l'esprit demande un peu d'idéal, dont la curiosité s'exerce à soulever les voiles de l'inconnu, à dérober leurs secrets au temps, à la nature et aux arts.

Ceux-ci aiment à fouiller les registres des archives publiques ou privées, pour en exhumer des documents avec lesquels ils pourront faire revivre les mœurs, les usages, les habitudes sociales ou domestiques, les arts, les sciences, les industries des ancêtres; reconstituer la cité du moyen-âge, avec son organisation civile, politique, religieuse; découvrir les véritables origines des familles historiques; rendre à la lumière bien des faits et des noms que les siècles avaient couverts de leur rouille. Ils interrogent aussi les ruines des vieux monuments pour apprendre ce qu'ils ont été et ce qu'ils ont vu.

Ceux-là remontent plus haut: c'est la connaissance des antiquités grecques, romaines, gauloises, qui tente leur curiosité, et ils ne la demandent pas seulement aux livres anciens ou modernes, mais à tous les vestiges des races et des sociétés éteintes, à toutes les épaves des barbaries préhistoriques. La pioche à la main, ils ouvrent le sol pour y chercher les témoins, si éloquents bien que muets, des premières manifestations de l'activité humaine, aussi bien que ceux des âges héroïques, des hautes civilisations, des époques décadentes.

Il en est qui préfèrent à l'étude de l'homme celle de son habitat terrestre; leurs recherches les conduisent dans les profondeurs du sol; les couches géologiques sont pour eux comme les feuillets d'un livre immense où sont racontés en caractères infaillibles, par les roches, les dépôts sédimentaires, la flore et la faune fossiles, les mystères de la création et les révolutions du globe.

Digitized by Google

D'autres, épris des beautés de la nature vivante, s'emparent du vaste domaine de la zoologie et de la botanique, étudient les mœurs, les transformations si curieuses des insectes, scrutent avec la loupe et le microscope le monde admirable des infiniments petits, dressent la généalogie des espèces végétales, en tracent la géographie; tandis que d'autres, s'élançant dans l'immensité des espaces célestes, révèlent les routes et les lois mystérieuses des astres et des météores.

Il en est enfin dont l'âme a reçu du ciel des ailes qui leur permettent de planer au dessus de toutes les œuvres merveilleuses du Créateur, un sens presque surhumain pour en comprendre les harmonies, une langue divine pour les chanter, des doigts de fée pour les peindre: j'ai nommé les poètes et les artistes.

Une loi d'affinité sympathique porte tous ces ouvriers de la pensée et du sentiment à s'unir entre eux pour former de petites républiques où, comme dans celle des abeilles, après avoir butiné librement, selon ses goûts et ses aptitudes, chacun vient déposer dans la ruche commune le miel de ses conceptions et de ses travaux.

Le même besoin d'expansion et de mutualité conduit ces associations à échanger leurs mémoires, leurs vues, leurs aspirations, les programmes de leurs concours; elles créent ainsi des courants intellectuels qui répandent au loin, au-delà même des frontières françaises, leurs effluves fécondantes, la vie de l'esprit, la lumière morale, l'amour de l'étude, le goût des choses supérieures, en même temps qu'un esprit d'estime réciproque, de confraternité, de tolérance, de bienveillance universelles. Voilà le rôle éminemment civilisateur, moralisateur, pacificateur des Sociétés savantes, ce qu'on peut sans vanité appeler une mission patriotique et humanitaire. Je n'oublierai pas de rappeler ici que le gouvernement, par l'organe du ministre de l'Instruction publique, reconnaît, encourage, consacre officiellement cette mission, et cimente l'union des acadé-

Digitized by Google

mies provinciales, dans les assises solennelles tenues, chaque année, à la Sorbonne.

La série des travaux mis au jour par l'Académie de Vaucluse pendant les années 1889, 1890, 1891, publiés dans ses Mémoires ou communiqués au cours de ses séances périodiques, montre que cette Société a parfaitement compris et accompli son mandat et qu'elle n'a pas été moins féconde que précédemment. S'il m'est défendu de louer, je dois cependant, en énumérant ses travaux, vous en nommer les auteurs.

M. Rochetin, notre président, nous a payé richement son écot en nous donnant une étude sur Uzès aux temps préhistoriques, et à l'époque gallo-romaine ; des sonnets sur Pétrarque et Laure ; des mémoires sur les Baux dans l'antiquité, sur l'ancien village de Caumont, sur Avignon antique, sur un autel votif du dieu des jardins.

M. Sagnier, notre vénéré ancien président, nous a lu la suite de son mémoire sur le cimetière ligurien de Gadagne ; des études sur des ossements fossiles découverts à St-Laurent-des-Arbres, sur un autel antique trouvé près de Crillon, et sur un temple d'Auguste dont on voit les restes à St-Paul-trois-Châteaux ; enfin un travail tout à fait neuf et très savant — le mot m'est échappé ! — sur la numismatique appliquée à la topographie et à l'histoire du département de Vaucluse.

M. l'ingénieur Torcapel, dont les travaux ont une notoriété si étendue, nous a communiqué une description géologique des environs du Pont-St-Esprit ; une étude sur les tempêtes et les tremblements de terre du mois de janvier 1891, et un mémoire de longue haleine, mais que personne n'a trouvé trop long, sur la géologie de notre département.

L'Académie avait ouvert, en 1889, un concours scientifique ; M. l'abbé Boulay, professeur à Lille (Nord), un de nos collègues, nous a présenté une belle thèse sur la flore pliocène des environs de Théziers, dans le Gard. A cause

Digitized by Google

de sa valeur exceptionnelle, ce Mémoire a été mis hors concours, sur les conclusions du rapport de M. le capitaine Caziot. Ce rapport ne pouvait être confié à une plume plus compétente, car M. Caziot a traité lui-même, dans une de nos séances, la question étudiée par M. l'abbé Boulay, en comparant la flore pliocène de Théziers avec la flore actuelle des Canaries.

Nous lui devons, en outre, une curieuse étude sur le mistral, le seul survivant des trois fléaux de la Provence; des mémoires sur les climats aux temps géologiques et sur les différents niveaux de la mer pliocène, à Roquemaure; enfin, la primeur d'une remarquable Histoire des pontonniers.

M. Gilles, d'Eyragues, dont l'esprit toujours vert ne cesse de porter des fruits, a poursuivi ses travaux sur les habitats celtiques de la région des Alpines.

M. de Kesling, officier de dragons, nous a révélé un aspect tout à fait inédit de l'antique ville des Baux, en y découvrant des traces de l'homme préhistorique.

Le même pays a fourni à M. Destandau, pasteur à Mouriès, le sujet d'une intéressante étude historique, pour des temps moins éloignés de nous.

M. Ollier de Marichard, à propos d'un *fullo* en bronze trouvé à Quintenas (Ardèche), nous a adressé une note érudite sur l'industrie des foulons dans l'antiquité.

Les sciences physiques et naturelles comptent parmi nous de nombreux adeptes, qui sont des maîtres : M. le docteur Chobaut a étudié les mœurs domestiques, et je puis ajouter conjugales, de l'*Emenadia flabellata,* un insecte qui vit dans les canons des roseaux.

M. l'abbé Durand, professeur à Beaucaire, a traité doctoralement la question de l'*unification des heures.*

M. Nicolas a plusieurs cordes à son arc : le naturaliste nous a lu des mémoires sur la faune malacologique française, sur l'importance des représentations en *Malacologie ;* l'archéologue, un rapport sur les fouilles du dolmen

Digitized by Google

de Coutignargues, près d'Arles, effectuées par le frère Savinien.

M. le docteur Réguis nous a fait des conférences très attrayantes sur les rongeurs de la Provence, sur la théorie de la formation de la racine et de la tige, sur la flore du mont Ventoux et celle des environs de Villeneuve-lez-Avignon, sur les générations spontanées.

Ceux de nos collègues qui courtisent les Muses ne se plaindront pas d'être placés à côté d'un botaniste; s'il est vrai, comme dit Ampère, que la *poésie est la fleur des lettres,* on peut dire aussi que *la botanique est la fleur des sciences.* C'est bien une gerbe fleurie et parfumée que forment les *vers élégiaques* de M. Limasset; *les Sonnets sur les saisons, le Christ au jardin des Oliviers, Orange et ses monuments, Vaucluse,* de M. Chansroux; et *Salut à Avignon!* de M. d'Audeville.

L'Académie de Vaucluse ne peut-elle pas aussi revendiquer comme un des plus beaux ornements de son parterre les sonnets de notre confrère M. Paul Manivet, si finement appréciés, dans une de nos dernières séances, par M. le capitaine Pilate?

Je dois inscrire encore au compte de M. Limasset une Notice biographique sur Victor de Prilly, soldat, poète, évêque, et un compte rendu de l'Essai biographique de M. Auber sur les *Vauclusiens.*

Le nom de M. Mouzin vient naturellement sous ma plume en parlant des poètes; je ne dirai rien des beaux vers que vous entendrez tout à l'heure; je mentionne seulement ici, à l'avoir de notre vice-président, un compte rendu de la tragédie provençale de Frédéric Mistral : *la Rèino Jano,* et une dissertation sur les diverses traditions relatives à Guillaume d'Orange. Ces travaux ne sont pas rimés, c'est pourtant de la poésie.... en prose.

On pourrait en dire autant des œuvres littéraires du capitaine Pilate, une nouvelle intitulée : *Feu Baradoul,* et un proverbe qui a pour titre : *A qui perd gagne.*

Digitized by Google

Les historiens sont, dans notre société, aussi nombreux que les archéologues et non moins féconds. Voici l'inventaire, bien sommaire, de leurs productions.

M. le docteur Laval, l'habile historiographe de l'Université d'Avignon :

Une étude sur l'état de cette Université en 1789, et une biographie de Faure, chirurgien à Avignon, au XVIII^e^ siècle.

M. Bruguier-Roure :

Un mémoire sur le pont St-Bénézet ;

Des épisodes de la guerre de Cent Ans, qui se sont déroulés dans la vallée du Rhône, deux œuvres où le *disant*, pour parler comme François I^er^, n'est pas *surmonté par le sujet.*

M. de Gerin :

Une étude importante sur les sénéchaussées de Provence.

M. Rey, inspecteur d'académie :

Un mémoire, ou, pour mieux dire, un livre très documenté sur l'enseignement primaire dans les États pontificaux de France avant 1789.

M. Charles Monnier, résidant à Paris, mais avignonais d'origine et de cœur :

Des récits des réceptions officielles faites, à Avignon, aux souverains et autres personnages de marque.

M. Paul de Faucher :

Une notice biographique écrite avec autant d'esprit que de cœur sur Raffelis de Roquesante, conseiller au Parlement d'Aix, un des juges du surintendant Fouquet.

M. l'abbé Carrière, curé de Villeneuve :

Des notes historiques et anecdotiques sur le fort St-André.

Celui qui a l'honneur de vous parler : divers travaux sur Avignon et le Comté Venaissin, entre autres : une notice sur un trésorier général de la ville d'Avignon au XIV^e^ siècle ; une étude introductive à l'histoire de Vaucluse

Digitized by Google

dans les temps antiques et au moyen âge; un mémoire sur les résidences des Comtes de Provence à Avignon; la chronique du Moulin de la Folie.

L'histoire, l'archéologie, la numismatique, la sphragistique conduisent la main avec laquelle M. Roger Vallentin a écrit tant de pages érudites. Je citerai seulement des études sur l'atelier monétaire d'Avignon en 1589, sur les pinatelles d'Urbain VIII, sur une bague du V^e^ siècle et sur une hache carolingienne ; un mémoire sur le premier vice-légat d'Avignon, dont l'existence était ignorée, et la découverte d'un atelier monétaire fonctionnant à Courthézon en 1270.

La science juridique a dans nos rangs un représentant autorisé, M. Loubet, ancien président du tribunal civil de Carpentras, qui nous a lu l'introduction d'un ouvrage sur le jury en matière criminelle.

La physiologie y trouve un organe expérimenté: M. l'abbé Grimaud, auteur d'un mémoire sur *les anomalies de l'espèce humaine.* Dans ce mémoire, et dans le compte-rendu d'un travail considérable de M. Bourgoint-Lagrange sur *la Réforme de l'orthographe*, M. l'abbé Grimaud nous a montré qu'en vivant avec des muets, il est loin d'avoir désappris la science du beau langage.

C'est pour me conformer à l'usage qui nous fait placer à la fin de nos *Mémoires* les nécrologies, que je termine cette revue par un touchant et éloquent hommage rendu par M. Mordon, au nom de l'Académie, à la mémoire de M. Abel Jeandet, assassiné au Sénégal, où il remplissait une mission du Gouvernement. M. Jeandet avait remporté dans un de nos Concours une couronne littéraire; M. Mordon lui en a tressé une autre où le cyprès du deuil s'entrelace au laurier des martyrs du patriotisme.

La liste de ces travaux est, vous le voyez, assez longue, et je reconnais que, si je n'avais gardé pour moi le bien que j'en pense, mon rapport aurait excédé de beaucoup le temps qui m'est accordé. Qu'il me soit permis toutefois

Digitized by Google

de dire, en finissant, que l'accueil bienveillant fait aux Mémoires de notre Académie par les nombreuses Sociétés savantes avec qui nous correspondons, en France et à l'étranger, les associés nouveaux que nous avons recrutés, l'amabilité avec laquelle, Mesdames et Messieurs, vous avez répondu en si grand nombre à notre invitation, enfin, l'honneur que nous fait M. le général Quenot, commandant la 30e division militaire, en présidant cette réunion, sont pour nous à la fois un gage de succès, une récompense et un encouragement.

Gustave Bayle.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DU CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE

Par M. MORDON.

Lu à la séance publique du 20 décembre 1891.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Chargé de rendre compte du concours de poésie française, je ne saurais mieux faire, ce me semble, que de placer ici, comme pour servir en quelque sorte d'épigraphe à cet exposé, le sonnet suivant en l'honneur de notre cité d'Avignon :

Avignon m'apparaît dans sa charmante enceinte
D'un joli, grave encor, d'un gracieux mignon ;
Si bien que l'on dirait, sans jouer sur le nom,
Que Mignard, d'après Rome, en copiant l'a peinte.

Ce Mignard le Romain aimait fort Avignon :
Jolis remparts sans louve, un Vatican sans crainte,
Pour Tibre le grand Rhône, orageux compagnon,
Mais aussi la Durance ; et puis Laure pour sainte.

C'est du romain plus tendre, en Provence il est né ;
C'est du romain venu près du bon roi René.
Des papes sommeillants le tombeau rit encore ;

Et mon sonnet léger et pourtant attendri
N'est qu'un feston de plus sur leur marbre fleuri,
Une perle de plus dans ta couronne, ô Laure !

Je me hâte à regret, Mesdames et Messieurs, pour ne pas vous laisser sous le charme prolongé d'une illusion possi-

Digitized by Google

ble, de vous apprendre que l'Académie n'est point appelée à proclamer lauréat l'auteur de ce sonnet, qui est signé : Sainte-Beuve.

Et puisque j'ai nommé Sainte-Beuve, permettez-moi d'ajouter que l'éminent écrivain n'était rien moins que partisan des concours de poésie, car il a dit : « La poésie paraît fuir depuis longtemps ces concours et s'abstenir des sujets proposés ; elle n'y est que de nom. Il y aurait lieu, je le crois, d'aviser à une application meilleure et plus appropriée d'un prix qui trop souvent, à continuer comme on fait, se dérobe à son titre. »

Le concours qui nous occupe actuellement serait-il dans ce cas ?

Sur les quinze pièces de poésie qui nous ont été envoyées, il a paru à notre commission que douze ne comportaient aucune récompense.

Voltaire, dans son Dictionnaire philosophique, a écrit ceci : « Il y a plus de soixante ans que j'étudie l'art des vers, et peut-être suis-je en droit de dire mon sentiment. Je dis donc qu'un vers, pour être bon, doit être semblable à l'or, en avoir le poids, le titre et le son : le poids, c'est la pensée ; le titre, c'est la pureté élégante du style ; le son, c'est l'harmonie. Si l'une de ces trois qualités manque, le vers ne vaut rien. »

La vérité est que voilà des qualités qui font malheureusement trop défaut à notre concours de poésie française.

La commission a été d'avis, à l'unanimité, qu'*il n'y* avait pas lieu d'accorder de médaille d'or ; mais elle a pensé qu'une médaille d'argent devait être attribuée à la pièce de poésie intitulée : *Le doute,* présentée par M. Contier.

L'auteur débute par quelques strophes où il demande à la nature le secret de ses phénomènes mystérieux et sans doute pour longtemps encore impénétrables ; il le fait en un style qui ne manque ni d'élégance, ni d'harmonie :

Pourquoi la fleur sitôt ravie
Jette-t-elle, avant de mourir,
Le pollen, semence de vie
Qu'un rayon fait naître et grandir ?

Digitized by Google

Pourquoi des sentiers de l'espace
L'oiseau, sans guide et sans compas,
Trouve-t il l'invisible trace
Que l'homme fier ne connaît pas ?

. . . . . .

Lointains soleils, blanches étoiles,
Les mondes que vous éclairez
Ont-ils aussi de sombres voiles
Que nulle main n'a déchirés ?

Assurément, ce ne sont point là des vers de grande allure, comme ceux auxquels l'auteur des *Méditations* confiait les anxiétés de son âme :

. . . . . .
J'ai cherché vainement le mot de l'univers,
J'ai demandé sa cause à toute la nature,
J'ai demandé sa fin à toute créature ;
Dans l'abîme sans fond mon regard a plongé ;
De l'atôme au soleil j'ai tout interrogé.
. . . . . .
. . . . . .

Des empires détruits je méditai la cendre ;
Dans ses sacrés tombeaux Rome m'a vu descendre ;
Des mânes les plus saints troublant le froid repos,
J'ai pesé dans mes mains la cendre des héros :
J'allais redemander à leur vaine poussière
Cette immortalité que tout mortel espère.

Cependant, la poésie alerte et simple de M. Contier n'est pas sans charme, et ce qui lui donne, du moins à mes yeux, un mérite de plus, c'est que j'y trouve une pensée qui n'a rien de banal :

. . . . . .
Soumis à l'immuable loi,
L'homme se croit dupe ou victime,
Aussitôt qu'il n'a plus la foi.

Mais qu'importe le but suprême !
Nous devons lutter jusqu'au bout.
Dans le combat, le doute même
Nous soutient : demeurons debout !

Digitized by Google

Le doute est un de ces thèmes qui se prêtent à toutes les variations de la fantaisie. Georges Sand en fait une malédiction ; Alfred de Musset, une désolation ; Lamartine, un blasphème ; Xavier de Maistre, la fièvre des âmes. Ces doutes-là, je les crois quelque peu pathologiques, tandis que le doute dont il est question dans la pièce de M. Contier, c'est le doute philosophique, celui dont Aristote a dit qu'il est le commencement de la sagesse, et Renan, qu'il est un hommage à la vérité. En tout cas, l'homme ne doute que parce qu'il ignore, et n'est-ce pas en ce sens qu'il faut entendre cette parole de Lamennais : « Le doute est une ignorance aperçue » ? Mais qui donc peut prétendre ne point ignorer et, par conséquent, ne pas douter ? Où est-il, le mortel assez heureux pour avoir trouvé sa véritable route de Damas ? Quel nouveau César, plus grand que le César antique, pourrait s'écrier : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai *su* » ?

« Qui n'a jamais douté, lisons-nous dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Franck, n'a jamais pénétré le fond de rien, n'a jamais pensé ». Le doute n'est donc pas un blasphème, ni une désolation, ni une malédiction. Je doute, donc je pense, donc je suis, a dit Descartes. Il y a là une affirmation, une force, une raison de « lutter jusqu'au bout ».

Après la pièce de M. Contier, il en est une autre qui a mérité l'attention particulière de la Commission ; elle a pour titre : « Deux larmes ». La pensée de l'auteur s'y dégage moins nettement que dans « Le Doute ». Nous sommes, cette fois, en plein mysticisme. Le poète fait un rêve : il croit voir s'envoler l'âme d'un enfant et s'écrie :

. . . . . J'envie
Ton destin d'avoir pu sitôt quitter la vie,
Pour goûter le bonheur des saints du Paradis.

Mais à peine a-t-il exprimé ce vœu, qu'il entend l'enfant, dans les yeux duquel « une larme a perlé », lui dire :

J'eusse voulu rester bien longtemps sur la terre
. . . . . .

Digitized by Google

Puis l'auteur reprend :

. . . . . .

Pendant qu'avec lenteur il déployait son aile,
En regardant perler une larme à mes yeux,

. . . . . .

Il poursuivit : « O toi qui gémis ici-bas,
Où le faible se plaint des maux de l'existence,
Songe au prix de l'épreuve et bénis la souffrance :
Le triomphe est plus cher après les fiers combats.

Il est doux de servir le Dieu qui nous fit naître
Et de laisser pour lui saigner nos cœurs blessés,
Dans les divers chemins qu'à l'homme il a tracés,
D'être fils, vierge, époux, apôtre, soldat, prêtre.

Ces « Deux larmes », qui expriment deux regrets, l'un de rester sur la terre, l'autre de la quitter, je leur eusse voulu un cadre plus léger. Ces « perles » ne sont-elles pas un peu sévèrement enchâssées dans des alexandrins uniformes ?

Telle qu'elle est, pourtant, cette poésie nous a semblé digne d'une récompense, et nous avons été d'avis d'accorder une médaille de bronze à son auteur, Mademoiselle Ouradou.

Enfin, la Commission a examiné avec intérêt une histoire en vers du Comtat-Venaissin, par M. Jules Cassini.

Tout en estimant que cette étude documentée, ce résumé consciencieux, n'était pas à sa place dans un concours de poésie, la Commission a tenu à lui décerner tout au moins des éloges. Il ne nous appartenait pas d'apprécier la valeur historique de cette pièce ; la question était seulement de savoir si elle devait être considérée comme une poésie pouvant participer au concours. Nous ne l'avons pas pensé, je le répète. L'histoire s'écrit en prose, de même que la géographie, la géologie, l'archéologie..., ajouterai-je : de même aussi que l'astronomie ? Je ne l'ose, car il s'agit là d'un monde qui relève bien un peu du domaine des rêveurs. La poésie, c'est le rêve ; c'est, dirai-je encore avec M. de Pontmartin, « le recueillement d'une âme d'élite ».

Digitized by Google

Mais l'histoire n'est ni un rêve, ni un recueillement. Elle est faite d'événements souvent trop réalistes, non d'idéal. Vouloir être à la fois historien et poète, c'est, à mon sens, commettre une véritable hérésie.

Cependant, on ne saurait refuser à l'auteur du « Comtat-Venaissin » une grande facilité de versification. Non que, parmi les sept cents vers qui composent cette étude historique, on ne relève des défaillances de style, des expressions incorrectes. On y rencontre même des néologismes d'une hardiesse que n'excuse pas la rime. Mais, en général, le vers est aisé, clair, et ne sent pas — peut-être pas assez — la recherche. Il y a là un travail de longue haleine qui se recommande, après tout, par des qualités sérieuses. Le rejeter nous aurait paru une trop dure loi, et nous nous sommes souvenu du vieil adage :

« *Summum jus, summa injuria* ».

En résumé, la Commission a proposé d'accorder une médaille d'argent à l'auteur de la pièce de poésie intitulée « Le Doute », M. Contier, d'Avignon, et une médaille de bronze, à l'auteur de la pièce ayant pour titre « Deux Larmes », Mademoiselle Ouradou, de Brassac (Tarn).

Elle a proposé, en outre, la mise hors concours, avec éloges, de l'histoire en vers du « Comtat-Venaissin », ayant pour épigraphe « Lou bon es bèu, lou juste es fort », par M. Jules Cassini, d'Avignon.

F. MORDON.

Digitized by Google

COMPTE RENDU
DU CONCOURS HISTORIQUE

PAR M. A. LIMASSET

Lu à la séance publique du 20 décembre 1891.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Avant mon rapport sur le concours historique, je dois vous donner lecture, en partie, de celui sur le concours de poésie provençale. Je m'empresse d'ajouter qu'il n'est pas mon œuvre. Par une abnégation rare dans les mœurs académiques, notre président, qui en est l'auteur, ne voulant pas prendre deux fois la parole en cette séance, m'a laissé le soin de citer les fragments essentiels de son travail. Vous y perdrez comme lui-même, et moi seul j'y gagnerai de me parer de sa prose.

Après avoir fait connaître que cinq pièces provençales ont été réservées sur les quatorze reçues par l'Académie de Vaucluse, voici en quels termes il les apprécie :

« La pièce de vers placée au premier rang et récompensée d'une médaille d'argent, est intitulée : *Li Grafiéu*, les Bigarreaux. C'est une fraîche et gracieuse poésie idyllique, un riant tableau où le poète, qui s'est certainement souvenu de la cueillette des feuilles de mûrier, au second chant de *Mireille*, se représente cueillant des cerises avec celle qu'il aime. Rappelons aussi, en passant, dit le rapport, que, dans ses *Confessions*, Rousseau a peint un tableau du même genre, et que c'est une des plus délicieuses pages de son livre :

Digitized by Google

Dins li coumbo, sus li clapiho,
Pèr lou campestre e long di riéu,
Quand s'ausis canta l'auceliho,
Pertout maduron li grafiéu.

L'aubre a bos dur e pèu cremado,
Cran pas lou souléu, lou mistrau,
Es un fièr pacan qu'uno fado
Vestis de perlo de courau.

Dintre mitan, soun si jitello
L'escoundudo dis amourous,
Que se soun fa la courcassello,
Pèr soun fru vermeiau e dous.

O ma Mirèio ben amado!
Aparo toun poulit faudiéu,
Vo!e di branqueto cremado
Culi per tu li bon grafiéu.

Pièi à toun Vincent, sus ti labro,
Becado d'amour baiaras,
E lou fio que dins moun cor abro,
Tu, Mirèio, l'encintaras.

« Et le refrain revient, comme un écho de la chanson joyeuse qui se prolonge dans la combe :

O frucho tant poulido
Te culiren,
Te manjaren,
O frucho benesido
Te cantaren !

« L'auteur de cette jolie idylle est M. Bompard, instituteur à Donzère (Drôme).

« Au second rang ont été classées quatre pièces toutes d'un même auteur, M. Amiel, de Marseille, auquel notre Société décerne une médaille de bronze.

« Deux de ces pièces sont des contes facétieux en dialecte marseillais. L'idée n'en est pas nouvelle, mais elle a été assez bien traitée par l'auteur. Le premier est intitulé : *Lou nega que se seco*. Il y est question d'un berger naïf

Digitized by Google

qui, par deux fois, sauve un valet de ferme obstiné à se noyer, et qui le voyant, peu après, pendu dans la bergerie, se débattant et tirant la langue, n'a pas l'idée de couper la corde : Je l'ai vu tout mouillé, il n'y a qu'un instant, répond-il à son maître qui lui reproche son inaction stupide, et j'ai cru bonnement qu'il se faisait sécher :

L'ai vist tout trempe, tout esca
Mai cresiéu bounamen que se fasié seca.

« Dans le deuxième conte, il s'agit d'un vieux Monsieur qui rencontre en wagon une jeune fille du peuple, et, tout en causant avec elle, lui montre une tabatière en or ornée de pierreries. La jeune fille l'admire et la regarde avec convoitise. Le vieux Monsieur s'en apercevant lui dit : Je vous la donne. La cupide allait la mettre en poche, lorsqu'il l'arrête : En vous l'offrant, dit-il, j'ai fait mon devoir ; le vôtre, vous saurez, est de la refuser :

Iéu ai fa moun devé, quand vous l'ai semoundudo
E lou vostre, sauprès, es de la refusa.

« Dans les deux autres poésies du même auteur : *La bóumiano* et *A Vaucluso*, le rapporteur, expert en littérature félibréenne, signale, à côté de quelques beaux vers, un certain nombre de négligences et aussi quelques provençalismes marseillais, qui détonnent dans des pièces écrites en dialecte rhodanien. »

Enfin, comme il se voit obligé de constater que nos jeux floraux auraient pu donner des résultats plus brillants, il se tourne vers l'avenir, en vue de meilleurs succès : « Laissons donc aux jeunes gens, dit-il, le temps de grandir et d'ici à quelques années, nous en avons le ferme espoir, s'épanouiront à nos yeux charmés de nouvelles et poétiques floraisons. Puisque je viens de vous entretenir spécialement de poésie provençale, conclut-il, je dirai en particulier aux débutants du félibrige : Lisez et relisez sans cesse les poèmes de vos maîtres et devanciers ; c'est en se pénétrant des immortelles beautés de ces œuvres que

Digitized by Google

l'âme s'élève, que la pensée s'ennoblit, que le style s'épure et qu'on parvient, sinon à les égaler, du moins à marcher sur leurs traces. »

Je passe maintenant, Mesdames et Messieurs, à un autre rapport bien moindre, il est de moi. Je serai d'autant plus bref que je n'ai à rendre compte, comme rapporteur du concours historique, d'aucun mémoire digne de récompense.

Notre Société, inspirée par un sentiment que l'on reconnaîtra tout au moins opportun, avait choisi pour sujet de ce concours : L'annexion d'Avignon et du Comtat-Venaissin à la France en 1791. Nous n'ignorions pas que cette période des Annales vauclusiennes avait fourni déjà quelques publications, dont une ou deux fort discutées. Je citerai dans l'ensemble : les deux volumes de mémoires de M. Thomas, notaire de Cavaillon, le livre de M. Grasson et les lettres intéressantes d'un anonyme, parmi les travaux les plus anciens en date ; puis, les Histoires de la Révolution d'Avignon, de M. l'abbé André et de M. Charles Soullier, les deux volumes de M. Bonnel ; et enfin, comme œuvres toutes récentes, les documents recueillis et commentés par M. Duhamel, l'Esquisse historique de M. Clément St-Just, et l'important ouvrage de M. Charpenne. Je n'aurai garde d'oublier la très intéressante lecture faite, lors de la dernière distribution des prix, au lycée d'Avignon, par le consciencieux et érudit professeur, M. Morel.

Après ces différents auteurs, et, en se restreignant dans les limites d'un mémoire, ainsi que nous le proposions, on pouvait, sans exposer minutieusement tous les faits, en déduire largement la philosophie, ou bien encore, avec des visées plus modestes, se contenter de mettre au jour des matériaux inédits.

Les concurrents nous ont fait défaut, soit qu'ils aient

Digitized by Google

été rebutés par la difficulté de la tâche offerte à leurs efforts, soit qu'ils aient jugé la matière épuisée par leurs prédécesseurs. Une seule production nous a été envoyée, mais elle ne révèle aucune étude sérieuse, n'apporte aucun document nouveau et affecte plutôt, s'il faut tout dire, l'allure passionnée d'un pamphlet que l'impartiale gravité d'une œuvre historique.

Nous devions dès lors nous résigner à garder nos récompenses, avec le regret sincèrement avoué, de n'avoir pu propager au dehors, dans la modeste mesure de notre influence, cet amour de l'histoire vauclusienne qui est et qui restera le principal mobile de nos travaux.

A. LIMASSET.

Digitized by Google

MON PLUS ANCIEN AMI

CAUSERIE

Mesdames, mon Général, Messieurs,

Mon plus ancien ami, vous croyez peut-être que c'est moi-même. Détrompez-vous : mon plus ancien ami, c'est un chien, une de ces bonnes bêtes sans prétention que Baudelaire a si excellemment appelées des chiens « calamiteux », un de ces mendiants de caresses près de tout passant, un de ces lécheurs de museaux enfantins, à la langue enveloppante.

Avez-vous remarqué — et je vous conjure de ne me soupçonner d'aucune intention malicieuse — avez-vous remarqué combien est important le rôle joué par les bêtes dans notre existence? Feuilletez des mémoires de vieillesse, des souvenirs d'âge mûr, des impressions d'enfance, et vous trouverez l'animal mêlé souvent à la vie du vieillard, parfois à celle de l'homme fait, toujours à celle de l'enfant. Qui n'a pas — je vous le demande — un chien, un chat ou un oiseau dans ses souvenirs? Et qui sait si, pour diagnostiquer le caractère d'un homme, la première question à lui poser ne serait pas la suivante: « Dis-moi avec quelles bêtes tu as vécu? »

Pour moi, au risque de me compromettre, je déclare que mon premier ami fut un épagneul mâtiné, de race douteuse et de filiation incertaine, enfant errant et batteur du pavé tourangeau, et je saisis l'occasion de faire publiquement l'éloge des compagnons aimables qui ne nous marchandent ni une affection dont nous ne sentons le prix

Digitized by Google

qu'aux jours de tristesse, ni un secours dont nous aurions bien de la peine à nous passer.

En doutez-vous ? Que votre orgueil médite cette légende :

Quand Dieu eut créé l'homme, il se dit : — « Voilà un animal qui a bon estomac » — dans ce temps-là, l'homme avait l'estomac bon ; — « le régime végétarien ne va pas lui convenir longtemps, et il va certainement avoir envie de dévorer de la viande. Mais il n'aura jamais ni la patience de garder seul les moutons aux champs, ni l'adresse de les rassembler en galopant sans cesse à leurs trousses. Donnons-lui le chien de berger. » — Et la côtelette fut.

Peu après, il se dit encore : — « J'ai eu décidément tort de faire l'homme gourmand — si je sais pourquoi, par exemple...! enfin, il l'est. — Il va prochainement se lasser du mouton et s'aviser de manger du salmis de perdreaux et du lièvre à la royale. Mais — je le connais, puisque je l'ai fait — jamais il ne sera assez fin pour attraper le gibier. » — Et Dieu fit le chien de chasse.

Du coup, il croyait bien avoir, grâce aux talents variés du chien, suffisamment protégé à ses origines la misérable et chétive humanité — car j'omettais de dire qu'il avait entre temps créé le chien de Terre-Neuve, auquel l'homme préhistorique a peut-être été redevable de la première brandade de morue ; le chien de garde et sa niche, modestes précurseurs du factionnaire et de sa guérite, et le chien du Saint-Bernard, qui se distingue des autres en ce qu'il porte suspendue au cou une gourde pleine d'excellente liqueur — exemple que n'ont malheureusement pas suivi les autres espèces canines.

Mais voilà qu'un jour Dieu rencontra un pauvre homme privé de la vue qui s'en allait tâtant du bâton le pavé dur et pointu. — « Allons, bon ! s'écria-t-il, j'avais oublié les Quinze-Vingts. Décidément, il faut que j'ajoute encore à mes bienfaits. » — Et il donna à l'homme le chien d'aveugle.

Digitized by Google

Et même — comme ses regrets étaient fort grands d'avoir créé l'homme si imparfait —, il lui donna encore la clarinette.

Je ne sais si je m'abuse sur la portée philosophique et sociale de cette histoire; mais elle me paraît établir que l'homme a contracté envers un collaborateur, qui lui fait l'honneur d'être son ami, une dette comparable aux plus fortes dettes connues à la Bourse, et dont l'extinction ne paraît pas le préoccuper suffisamment. Il n'est pas parfait, notre compagnon, je le sais bien; mais — pour emprunter à Figaro la vive formule d'une de ses réparties — aux vertus qu'on exige dans un chien, connaissez-vous beaucoup d'hommes qui fussent dignes de marcher à quatre pattes?

Comme tous les animaux de sa race — je suis obligé de le reconnaître — mon vieil ami Black avait ses défauts. Ainsi, parmi les talents variés qu'une longue pratique avait développés chez lui, il faut de toute nécessité compter le larcin subtil des volailles rôties. Il n'était point de buffet si bien fermé qu'il ne réussit à l'ouvrir ou à le forcer, et il fut pendant quinze ans la terreur des ménagères tourangelles.

On l'aimait néanmoins, et il y a dans l'affection que tous lui accordaient quelque chose de ce sentiment inexplicable qui, si l'on en croit Rabelais, lia le sage et vertueux Pantagruel à ce vaurien de Panurge, au point que, du jour où le prince rencontra l'aventurier, « il l'aima toute sa vie ». L'auteur ne disant pas pourquoi, vous sentez bien qu'il y aurait quelque prétention à tenter de le faire.

Nul chien non plus ne s'entendait mieux à trancher les queues des chats d'un seul coup de dent et avec une grande propreté. Quand il en poursuivait quelqu'un, il arrivait d'ordinaire à l'entrée du trou de cave, dans lequel disparaissait le fugitif, juste à temps pour enrichir d'un échan-

Digitized by Google

tillon nouveau la collection de *scalps* qu'il se plaisait à former.

Cette haine atavique, que le chien suce aux mamelles de sa mère, s'accrut encore à la suite de circonstances particulièrement douloureuses pour Black : un jour, nous adoptâmes Bichette.

La stupeur indignée de Black quand il vit une chatte — l'ennemie héréditaire — installée au foyer, près de moi, sa colère, qui se fondit en une douleur navrante; ses grognegnements réprimés, qui se terminaient en gémissements, tout cela ne peut être décrit.

Et pourtant, si dévouée était sa tendresse, si entière l'abnégation faite par lui de ses préférences et de ses antipathies que, peu après, Bichette étant devenue mère, le chien accepta le rôle modeste de bonne d'enfants et promena les chatons par la maison, les léchant d'une grosse langue paternelle, les remettant d'un coup de museau affectueux dans la bonne voie quand ils s'en écartaient, remplissant avec une gaucherie émue et respectueuse tous les devoirs de sa charge. Spectacle touchant dont le côté grotesque échappait complètement à mon vieil ami, parce que, comme tous les animaux, il avait sur l'homme cette supériorité : il ignorait le ridicule.

Depuis, tous les petits de Bichette passèrent par la langue et les pattes du bon chien, tandis que leur mère, abandonnant à l'ennemi invétéré de sa race le soin d'élever ses enfants,.... s'empressait à lui préparer de nouveaux travaux.

Ce fut sans doute au sein de ces occupations pacifiques que se développa chez Black la passion de la maternité,— je dis *maternité*. — Il la poussa jusqu'à poursuivre d'une affection étrange et de caresses imprévues un poussin qui n'y comprit jamais rien, et, ayant réussi un jour à s'en emparer, il le coucha dans sa niche et s'étendit lui-même

Digitized by Google

à côté du petit être affolé et palpitant, sans doute dans l'intention de l'allaiter, — aberration singulière que le poulet paya cher : — on le trouva le lendemain étouffé dans la paille. Black se consola difficilement de ce trépas.

Cependant, la condescendance du bon chien et la tolérance dont il usait chez nous n'avaient point énervé les sentiments de haine farouche qu'il laissait au vestiaire et reprenait en sortant; son désir des queues d'autrui puisait même une nouvelle férocité dans la contrainte qu'il s'imposait. Jamais tant de *chevaliers des gouttières* ne se virent raccourcis par ses soins, et il faut sans doute attribuer à cette recrudescence de colère rageuse l'acte de véritable vandalisme qu'il perpétra en assassinant un rat savant, dont les exercices faisaient sur le mail Béranger l'admiration d'un cercle de badauds.

Ce rat savait la charge en cinq temps et l'exécutait avec une admirable précision; ce rat était le gagne-pain d'un homme qui avait consacré les plus belles années de sa vie à créer un phénomène. N'importe! aucune de ces considérations artistiques et philanthropiques ne suffit à arrêter Black, et il lui cassa les reins au milieu de la foule indignée.

Faut-il croire qu'une folie instantanée s'était emparée du pauvre chien? S'indigna-t-il de voir dressé au jeu cruel de la guerre perfectionnée un animal ignorant de ces ingénieuses folies, et voulut-il *donner une leçon* à l'homme? Ses facultés déclinaient-elles déjà? Crut-il — il avait toujours eu la vue basse — crut-il avoir affaire à un chat? — Jamais il ne s'expliqua sur ce point, même auprès de moi qui fus — je m'en flatte — son plus intime confident.

C'est à cette époque que Black cessa d'exercer les fonctions de nourrice sèche des petits de Bichette, parce que Bichette n'eut plus de petits — et Bichette cessa de multiplier sa race parce qu'elle mourut. Le récit des circonstances singulières qui accompagnèrent son trépas allonge-

Digitized by Google

rait outre mesure cette causerie : sachez seulement qu'elle termina par le suicide une vie de dérèglements et que sa dépouille mortelle fit par eau le voyage de Tours à Nantes, en compagnie d'un fort caillou.

Et peut-être parfois, dans l'âpre et lamentable symphonie, dans le concert douloureux et lugubre qu'aux jours de tempête l'Océan jette aux falaises grises, peut-être quelque miaulement posthume de Bichette fait-il sa partie. — Mystère de la voix des choses !

Black l'eût pleurée probablement — car il était chien *épitaphoïde*, je veux dire chien à oublier tous les défauts réels d'un défunt et à lui attribuer même des qualités imaginaires — si des préoccupations d'un ordre bien différent ne l'eussent entièrement absorbé. Disons tout : Black était amoureux — à son âge ! — mais amoureux comme un jeune premier, amoureux à chanter des sérénades, amoureux à faire des vers. On ne sait pas, voyez-vous, à quoi peut en arriver un chien quand il se met à faire la bête.

C'est pendant les vacances, au petit village de Sorigny, que se développa cette passion malheureuse, dont l'objet appartenait à l'un de nos voisins et s'appelait Fluette. C'était bien — hommes et chiens, hélas ! se prennent aux mêmes pièges — c'était bien la plus jolie petite rusée coquinette de chienne café au lait qu'on pût voir. Certes, si jamais chien vigoureux éclaboussa du piétinement large de ses pattes les touffes de genêt doré et de bruyère pâle, c'était toi, mon Black ! mais si jamais petite bête délicate posa ses pieds fins sur la boue sans les salir, sur l'herbe sans la froisser, c'était toi, Fluette !

Elle ne s'amusait pas tous les jours, la pauvre Fluette. Rigoureusement enfermée par la jalousie d'un tuteur barbare — o Rosine ! — elle faisait le matin seulement une courte promenade, conduite en laisse par son maître qui,

Digitized by Google

tenant en main un long fouet, repoussait énergiquement, par crainte d'une mésalliance, les avances d'une dizaine de chiens de tous poils, de toutes races et de toutes conditions sociales qui essayaient d'entamer des relations avec la prisonnière. Elle — petit monstre moral ! — un coup d'œil à droite, un mouvement de tête à gauche, avec des ondulations félines et des hanchements provoquants, semblait enchantée de se voir entourée d'une cour d'adorateurs et aspirait avec délices l'encens grossier de leurs hommages.

La promenade terminée, elle était remise en cage et, souvent, autour de la prison à claire-voie placée dans la cour de la ferme, les soupirants formaient longtemps encore le cercle, louant à l'envi les mérites de leur belle, interprétant comme des faveurs ses gestes les plus insignifiants et finissant généralement, à la manière des chevaliers du moyen-âge, par se chamailler en des combats singuliers, tournois moins courtois que galants, d'où ils ne sortaient pas toujours sans blessures.

Black ne figurait pas d'ordinaire en ce cortège : son amour délicat voulait plus de mystère. Il préférait déserter notre maison la nuit, se glisser sous la grande porte du voisin en y laissant beaucoup de son poil et un peu de sa peau ; et, s'asseyant près de la recluse, séparé d'elle — hélas ! — par les cruels barreaux, reprendre cet éternel entretien des amoureux qui n'a pas varié depuis les temps les plus anciens et dont la troublante cantilène a voltigé sur les lèvres de Roméo comme elle avait chanté aux oreilles de la Sulamite.

Là, dans le silence étoilé de la nuit propice au chuchotement des aveux, Black bâtissait des chenils en Espagne, et Fluette, amoureuse du roman banal comme une chienne de portière, rêvait je ne sais quel poétique enlèvement à travers l'assoupissement de la campagne, je ne sais quelle sentimentale évasion vers les splendeurs de l'orient, vers le pays béni où le soleil bas-

Digitized by Google

sine éternellement les fossés des grandes routes, le lit providentiel des chiens en état de vagabondage.

Comment finit cette aventure ? — de la façon la plus vulgaire, comme une amourette de grisette et d'étudiant. Mes vacances étant terminées, je dus revenir à Tours, et Black m'y accompagna.

Au moment où nous approchions de la ville, le soir descendait des coteaux, tranquille et lent. Là bas, vers Sorigny, l'horizon vibrait du tournoiement d'une poussière de feu, et, au-dessus, de plus en plus pâles, de plus en plus lointains, des nuages légers et pourprés semblaient un vol de grandes ailes mystérieuses. Black se retourna une dernière fois. Hélas ! ce reflet d'or, c'était la dernière lueur de sa jeunesse ; ce vol éperdu, c'était la fuite éplorée de ses illusions. Il sentit que jamais, jamais plus cette flamme ne se ranimerait, que jamais, jamais plus ces grandes ailes ne l'emporteraient, et il me dit tout cela d'un coup de langue affectueux et navré, tandis que, lui l'œil profond, moi l'œil mouillé, nous nous regardions comme deux bêtes.

Dirai-je maintenant la vieillesse de Black, la perte de la vue, la perte de l'ouïe, la perte de l'odorat? Dirai-je le morne désenchantement dont il était envahi? — Non. Comme la postérité ne veut, de l'existence des grands hommes défunts, retenir que la période glorieuse et triomphante, ainsi mon souvenir s'attachera au chien hardi et aimable qui collectionnait les queues des chats et élevait leurs enfants, qui détruisait les rats savants et tentait d'allaiter les petits poulets ; mais je vous épargnerai le spectacle du pauvre être maladif, abruti, usé par une vie de surmenage, pour qui la mort fut une délivrance.

A partir de cette époque, d'ailleurs, j'entrai dans la vie sérieuse, j'eus à travailler, à m'instruire, à conquérir ma place au soleil, et — plus tard — à y construire le nid de

Digitized by Google

mes chères amours. Ne croyez pas que, pour cela, j'aie rompu tout commerce avec les bêtes : j'en ai encore connu et fréquenté beaucoup ; mais elles étaient pour la plupart moins intéressantes que mon vieux Black. — C'est peut-être parce qu'elles n'avaient que deux jambes.

Capitaine PILATE (*P. Noël*).

Digitized by Google

ESPRIT CALVET

ET LE XVIII^e SIÈCLE A AVIGNON

« Je ne pense pas, écrivait une dame de la cour au commencement du siècle dernier (1), qu'il y ait au monde un séjour plus agréable que celui d'Avignon. » Tout s'y trouvait réuni : le charme de sa position et de son climat, l'avantageuse condition politique de ses habitants avaient attiré une foule de grands seigneurs et d'artistes incontestés. Quand la France entière gémissait sous le poids de lourds impôts, on ne connaissait pas ici les charges écrasantes de la capitation, des dizièmes, vingtièmes, etc. Beaucoup de nobles avaient fait leur résidence dans la ville, et de nombreux étrangers s'y arrêtaient, pour y vivre dans les fêtes et les plaisirs.

Mais au milieu de ce bien-être général, les mœurs s'étaient singulièrement relâchées. On faisait bonne chère, on buvait « vin de l'Hermitage et de Cante-Perdrix, qu'on

(1) Madame Dunoyer, *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 2. La première édition de ces *Lettres* parut sans nom d'auteur à Cologne, 1704, en 7 vol. in-12. Parmi les autres éditions, il faut signaler celle qui fut faite à Avignon par François Seguin en 1790, 12 vol. in-12. C'est cette dernière édition que je cite.

Digitized by Google

peut appeler vin des dieux, puisque c'est le même qu'on envoie à Rome pour la bouche du saint père (1) » ; les maisons de condition étaient toutes autant de tripots, où l'on jouait gros jeu. « On voit là, disait madame Dunoyer (2), de très belles dames mises d'un fort bon air ; les unes coupent au lansquenet, les autres pontent à la bassette, et d'autres se donnent des airs penchés sur des canapés et poussent les beaux sentiments avec des cavaliers bien tournés. » Une extrême galanterie était la caractéristique de l'époque, et l'occupation la plus sérieuse était de chercher à plaire. C'était, du reste, une imitation parfaite de ce qui se passait au même temps à la cour de France, où le luxe était d'un raffinement inouï et où les mœurs les plus faciles étaient affichées.

Cependant, si le XVIII^e^ siècle, malgré ses plaies et ses vices, a encore fondé quelque chose de durable et a encore fait avancer l'esprit humain dans la voie du progrès, c'est qu'il existait alors des caractères fortement trempés, des volontés robustes et des travailleurs énergiques. C'était le temps où Avignon montrait avec fierté les marquis de Calvière (3) et de Pérussis (4), les médecins Gastaldy (5) et

(1) *Lettres historiques et galantes*, t. I, p. 4.

(2) *Ibid.*

(3) Charles-François marquis de Calvière, né à Avignon en 1693 et mort en 1777, « le plus grand homme qu'ait produit sa patrie », selon Calvet, qui lui consacre une notice biographique dans le *Courrier d'Avignon* de novembre 1777. Il fut premier page de Louis XIV (1714) et de Louis XV ; il arriva jusqu'au grade de lieutenant-général des armées du roi en 1748. Il se retira plus tard dans son château de Vezenobre et s'y occupa de peinture et d'antiquités. On a de lui des *Fables* imprimées à Paris chez Didot en 1792, 1 vol. in-12, et des Mémoires sur la cour de France de 1722 à 1725. Le manuscrit original de ces Mémoires encore inédits se trouve à la Bibliothèque d'Avignon ; Calvet en a fait une copie dans le t. V de ses *Œuvres*, fol. 70.

(4) Louis-Elisabeth de Pérussis, lieutenant-général des armées du roi depuis 1748, gouverneur de la ville et du pays d'Ardres en Picardie, mort en 1771.

(5) Jean-Baptiste Gastaldy, primicier de l'Université d'Avignon, né à Sisteron en 1674, mort à Avignon en 1747. Voir la liste de ses ouvrages

Digitized by Google

Calvet, le chirurgien Manne (1) ; où Péru (2) animait la pierre et le marbre de son ciseau ; où Joseph Vernet (3) allait porter au loin la réputation de sa ville natale. Si le XVIII[e] siècle, en comparaison des siècles précédents, fut une époque de décadence, il faut reconnaître que les efforts de ces artistes et de ces savants réussirent à enrayer cette décadence et même à augmenter le trésor des connaissances humaines.

Aujourd'hui mon but serait de mettre en lumière un des grands caractères de ce temps et de montrer son action bienfaisante sur ses concitoyens. Le docteur Calvet a mené une vie de travail, d'abnégation et de dévouement; sa modestie lui avait fait une loi de rester caché (4), et il semble malheureusement que tous ceux qui ont profité de ses générosités, aient eu trop à cœur de respecter cette modestie excessive et de laisser dans l'ombre les actes d'une vie aussi bien remplie.

Esprit-Claude-François Calvet (5), né à Avignon le

dans Barjavel, *Dictionnaire... du département de Vaucluse*, t II, p. 8. Calvet fit son éloge funèbre : *Œuvres de Calvet*, t. I, fol. 32 v°.

(1) Louis-François Manne, mort à Avignon le 28 décembre 1755, chirurgien du grand hôpital et de l'hôpital Saint-Bénézet. Voir la liste de ses ouvrages dans Barjavel, *ibidem*, p. 142.

(2) Jean Baptiste Péru, né à Avignon en 1721, mort en 1800. C'est lui qui fit le buste en marbre de Calvet conservé au Musée de la ville.

(3) Joseph Vernet est trop connu, pour que je donne ici autre chose que les dates de sa naissance (1714) et de sa mort (1789).

(4) « Je défends de me nommer dans des inscriptions, affiches, journaux, gazettes, imprimés ou annonces quelconques avec indication de ces dons. » Testament de Calvet du 10 janvier 1810.

(5) Sur Calvet, peu de choses ont été dites En 1825, le D[r] Guérin, conservateur du Musée-Calvet, publia une *Vie d'Esprit Calvet* (Avignon, Seguin aîné, 1 vol. in-12), où il ne fit que résumer très brièvement la notice biographique dressée par Calvet lui-même (*Œuvres*, t. VI, fol. 391). Le manuscrit du fonds Requien *(Recueil sur Avignon*, 1806-1815), de la Bibliothèque d'Avignon, contient son éloge par Hyacinthe Morel. Des renseignements biographiques assez nombreux, se rapportant surtout aux dernières années de la vie de notre personnage, existent encore dans les pièces du procès soutenu par la ville d'Avignon, légataire universelle de

Digitized by Google

24 novembre 1728 (1), appartenait à une famille déjà célèbre et très connue dans le Midi. Ses aïeux étaient originaires de Toulouse, où, dès 1115, Guillaume Calvet souscrivait à une vente faite à Bernard Aton, vicomte de Béziers et de Carcassonne (2). Au XIV^e^ siècle, cette famille atteignait aux premières charges municipales. Bernard Calvet fut capitoul une première fois en 1326 et revint au pouvoir à quatre reprises différentes (3). Dès lors, de par les privilèges attachés à cette fonction (4), la famille des Calvet fut ennoblie (5). La peste qui ravagea une partie du Languedoc vers le milieu du XV^e^ siècle, obligea un de ses membres à quitter Toulouse et à venir s'établir sur les

Calvet, contre M. J. Blaze, de 1810 à 1815, à propos de la terre de la Condamine (manuscrit de la Bibliothèque d'Avignon). Mais rien n'égale comme source d'informations les manuscrits et lettres laissés par Calvet et conservés dans les Bibliothèques publiques d'Avignon, de Carpentras et de Marseille. Il faut mentionner ici spécialement le recueil en six volumes autographes des *Œuvres de Calvet*, commencé en 1790 et continué jusque dans les derniers temps de sa vie. Ce recueil existe en double exemplaire : l'un est conservé dans les manuscrits de la Bibliothèque d'Avignon, il a été légué par l'auteur lui-même ; l'autre se trouve parmi les manuscrits de la Bibliothèque de Marseille, à laquelle il a été donné par le médecin Achard, correspondant de Calvet. J'aurai souvent l'occasion de citer ce recueil ; mes citations seront toujours faites d'après l'exemplaire d'Avignon. — Cf. encore sur Calvet : Barjavel, *op citat.*, t. I, p 321 ; Aubert, *les Vauclusiens*, p. 44 ; O. Hirchsfeld, *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XII, p. 131.

(1) Son acte de baptême, du 28 du même mois, se trouve dans les registres de la paroisse de la Madeleine conservés aux Archives communales d'Avignon (*Naissances*, 1714 1730, fol. 390). Son parrain fut Esprit-François d'Hugues ; sa marraine Claire de Calvet de Miellon.

(2) D. Vaissette, *Histoire générale du Languedoc* (anc. édit.), t. II, *preuves*, p. 395. — Calvet (*Œuvres*, t. II, fol. 395) a dressé une liste généalogique des membres de sa famille.

(3) Raynal, *Histoire de Toulouse*, table des capitouls, p. 480 — François Calvet fut aussi quatre fois capitoul de 1351 à 1381, Jean Calvet le fut en 1371, Philippe en 1411 et 1418, Raimond en 1422, Jean en 1603. — Cf. Calvet, *Œuvres*, ibid., fol. 396 v°.

(4) Raynal, *op. citat.*, p. 465 et 466.

(5) Elle portait *d'argent au chêne arraché de sinople, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or*. Cf. Pithon-Curt, *Histoire de la noblesse du Comté-Venaissin*, t. I, p. 345 et t. IV, p. 389*.

Digitized by Google

bords du Rhône, à Villeneuve puis à Avignon, où il devint conseiller noble en 1493 (1). Le père d'Esprit Calvet, Claude-Joseph, était « un philosophe tranquille et réfléchi », qui laissa à sa femme, Marguerite d'Hugues, le soin de veiller sur l'éducation de leur enfant (2).

Celui-ci fut placé très jeune au collège des jésuites d'Avignon, où il termina sa rhétorique vers l'âge de 14 ans. On l'envoya ensuite à Lyon pour compléter son instruction, en attendant le moment d'entrer au collège de Louis-le-Grand (3). La mort subite de son père (30 décembre 1743) (4) l'obligea à retourner dans son pays au bout d'une année et dès lors il ne fut plus question pour le jeune homme d'aller étudier à Paris. Il fut réduit à terminer ses cours philosophiques au collège qu'il avait fréquenté en premier lieu (5).

Pendant un certain temps, il fut très embarrassé sur le choix d'une carrière : déjà il avait le goût des antiquités, qu'il développa si bien plus tard (6); mais alors il n'existait pas, comme aujourd'hui, des écoles spéciales qui répondissent à ses aptitudes. Les pères jésuites, qui avaient pu apprécier les sérieuses qualités de leur brillant élève, ne se trompaient pas sur sa valeur ; ils avaient pressenti en lui un homme d'étude et de réflexion : aussi essayèrent-ils de se l'attacher, en proposant au jeune Calvet d'entrer dans leur congrégation. L'influence de sa mère fut plus

(1) Fantoni, *Histoire d'Avignon*, p. 347. C'était Gabriel Calvet, qui acquit de grands biens à Villeneuve, aux Angles, à Rochefort, etc., et fut la tige des familles Calvet de Villeneuve, des Angles et d'Avignon.

(2) Calvet, *Vie de l'auteur*, dans ses *Œuvres*, t. VI, fol. 391 v°.

(3) *Id., ibid.*, fol. 392. Il eut pour professeurs à Lyon les PP. Béraud, Charles et Cnapin et pour principal le P. de la Tourrette.

(4) L'acte de décès, conservé dans les registres de la paroisse de la Madeleine, dit qu'il était presque septuagénaire.

(5) Les cahiers de classe de Calvet (logique, philosophie) sont conservés dans la Bibliothèque d'Avignon. Il eut comme professeurs à Avignon les PP. Antoine et Morand.

(6) M. Hyacinthe Morel, dans son Eloge de Calvet (*loc. citat.*), prétend même que c'est en allant à Lyon, en passant à Orange devant l'arc de triomphe, qu'il sentit naître ce goût des antiquités.

Digitized by Google

forte et Calvet, malgré la vénération qu'il avait pour ses maîtres, se décida pour la médecine. Cette profession lui plaisait d'autant mieux, qu'elle nécessitait des études plus longues et plus suivies et qu'elles lui permettaient de rester auprès de sa mère (1).

L'Université d'Avignon, sans être dans la splendeur des siècles précédents, jouissait alors d'un renom assez mérité; le célèbre Jean-Baptiste Gastaldy, premier professeur de médecine, en était le primicier. Ce fut lui qui reçut Esprit Calvet, avec Noël Vigne, Antoine Martin, etc., maître ès-arts libéraux, le 7 décembre 1746 (2). Moins de trois ans après (3), Calvet prenait l'un après l'autre tous ses grades de médecine : le baccalauréat d'abord (18 avril 1749) (4), puis la licence (8 juillet) (5), l'agrégation (18 juillet (6) et enfin le doctorat (28 juillet 1749) (7). L'Univer-

(1) Calvet, *Vie de l'auteur*, *loc. cit.*, fol. 392 v°.

(2) Archives départementales de Vaucluse, D, Université d'Avignon, *Livre des gradués*, 1745-1750, fol. 162 v°.

(3) Le 6 mai 1748, les étudiants de droit et de médecine, au nombre de 56, nommèrent Calvet abbé des étudiants (*Ibid.*, fol. 316). Le 18 avril 1749, le primicier Gastaldy lui délivra son diplôme d'attestation d'études en l'Université d'Avignon (*Ibid.*, fol. 404 v°). Une autre attestation lui fut donnée le 18 juillet 1749 (*Ibid.*, fol. 432 v°).

(4) *Ibid.*, fol. 404 v°. Sa thèse pour le baccalauréat traitait des fièvres intermittentes; elle fut reprise comme thèse de doctorat, le 23 juillet 1762, par Goujon et a été transcrite, ainsi remaniée, par Calvet dans ses *Œuvres*, t. I, fol. 140.

(5) Archives départementales de Vaucluse, D, Université d'Avignon, *Livre des gradués*, 1745-1750, fol. 433.

(6) *Ibid* Dès le 24 mai 1749, Calvet s'était fait inscrire pour l'agrégation et le doctorat (*Ibid.*, fol. 414). L'agrégation lui fut donnée à condition de payer « la somme de cinq cents livres au profit de l'établissement du jardin botanique, comme est porté par la conclusion du 24 avril 1725, et sous la condition que led. sieur Calvet recevra le bonnet de docteur dans le terme d'un mois. » Calvet remercia par un compliment en latin qui ne nous a pas été conservé; le 19 juillet suivant, accompagné de Gastaldy, il rendit ses visites à l'archevêque, aux professeurs, etc. (*Ibid.*, fol. 433 v°); et le 21 du même mois, il donna son dîner d'agrégation (*Ibid.*).

(7) *Ibid.*, fol 439. Sa thèse était intitulée : *Quod sola urinae inspectio ad morborum diagnosim neutiquam sufficiat ;* elle est insérée dans ses *Œuvres*, t. I, fol. 68.

Digitized by Google

sité n'avait plus rien à lui apprendre; mais le nouveau médecin, au lieu d'exercer son art avec plus ou moins d'inexpérience, comme la plupart des jeunes docteurs et agrégés, voulut perfectionner ses études et partit pour Montpellier, où il fit connaissance avec les professeurs Lazerme, Sauvage, Lamure (1), etc. C'est même à Montpellier que Calvet, avec un de ses professeurs, commença en 1750 des expériences sur l'action thérapeutique de l'électricité et sur son application dans les cas de paralysie (2).

C'était surtout Paris qui attirait le jeune homme : il eut le bonheur d'y passer les années 1751 et 1752 et de suivre les cours de la Faculté (3). Mais la médecine n'était déjà plus son unique préoccupation : il sentait renaître beaucoup plus vif et plus prononcé encore son goût pour l'antiquité. Il se mit donc à étudier le grec avec ardeur, à se créer des relations utiles avec les savants (4), à visiter les collections et à acquérir les connaissances nécessaires pour former ce qu'on appelait alors un cabinet. L'étude était devenue pour lui une passion (6), il s'y était entièrement

(1) La bibliothèque d'Avignon possède dans ses Mss. les cours de physiologie. anatomie et pathologie, que Calvet transcrivit à Montpellier.

(2) *Œuvres de Calvet*, t. II, fol. 16 v°. Calvet continua ses études sur l'application de l'électricité en médecine et fut assez heureux pour guérir un cas de paralysie en 1778. (Lettre de Calvet à M. Vicq d'Azir, du 1er juillet 1778 : *Œuvres, ibid.*, fol. 7.)

(3) *Vie de l'auteur, loc citat*, fol. 393.

(4) Il faut citer entr'autres le savant Astruc. « M Morand, chirurgien de la plus grande réputation, membre de l'Académie des sciences et secrétaire de celle de chirurgie, luy offrit une place de médecin dans un régiment, qu'il ne jugea pas à propos d'accepter. Il fut connu de M. de Réaumur,... de l'abbé Barthélemy, du comte de Vaux, de Ferrein, de Verdier, de Capperonnier, de l'abbé de la Bletterie, de l'abbé Poulle, dont les sermons, prêchés alors pour l'avent devant le roy. faisoient beaucoup de bruit à Paris, qui l'introduisit dans plusieurs hôtels. Il s'acquit l'amitié d'Antoine Petit, dont il suivit les cours et qui le prévint par sa correspondance, lorsque les convenances et son devoir exigèrent son retour à Avignon. M de Chicoineau, premier médecin du roy,.. lui permit de luy faire visite à Versailles... » (*Vie de l'auteur*, fol. 393 v°).

(5) C'est ainsi qu'il suivit les cours de Capperonnier, professeur de grec

Digitized by Google

consacré et dédaignait les plaisirs et les dissipations que la société offrait aux jeunes gens de son âge et de sa condition. Car il ne faut pas oublier que Calvet était d'une famille aisée, et que sa noblesse pouvait lui ouvrir tous les salons de Paris et de Versailles.

Il est facile de s'imaginer les regrets que Calvet dut avoir en quittant ce milieu scientifique (1), mais il n'oubliait pas qu'il était avignonais et qu'il se devait à son pays. Il n'y rentra pourtant pas encore immédiatement. Pendant tout le moyen âge et jusqu'au moment de la Révolution, il était d'usage pour les artisans, qui voulaient passer maîtres dans leur corporation, de faire leur tour de Provence. Calvet fit comme eux et visita successivement Aix, Toulon, la Ciotat, Hyères, les îles Ste-Marguerite et enfin Marseille (2). C'est à dessein que je suis entré dans tous ces détails, car ils indiquent très bien comment au XVIII[e] siècle on entendait compléter son éducation.

Tous ces voyages furent profitables au jeune médecin, à qui ils donnèrent de l'expérience et un certain usage du monde. Il était revenu depuis quelque temps à peine à Avi-

au Collège Royal, et qu'il fit l'étude de cette langue, qui ne rentrait pas dans les programmes de l'enseignement secondaire Calvet suivait encore d'autres cours au Collège Royal et à la Sorbonne ; ses après-midi étaient habituellement consacrées à assister aux ventes de livres et de pièces d'antiquités. (*Vie de l'auteur*, fol. 394 v°.)

(1) Avant de partir de Paris, il adressa à un de ses amis une pièce de vers (*Œuvres*, t. II, fol. 413 v°), où lui-même exprima ses regrets, tout en faisant une satire de la capitale :

....
Du païs où l'on ne respire
Que l'imposture et les détours,
De Paris enfin, c'est tout dire,
Je vais m'éloigner pour toujours.
A ces couleurs, qui donnent l'être
Au plus ridicule portrait,
Cher ami, tu juges peut-être
Que je pars libre et sans regret,
Tu t'abuses.....

(2) Il fit connaissance du président de St-Vincent à Aix, de M. Achard et du P. Pézenas à Marseille, etc. (*Vie de l'auteur*, fol. 394 v° et 395).

Digitized by Google

gnon, lorsque ses connaissances et son habileté le mirent en relief. L'Université jeta les yeux sur son ancien élève : ce fut pour lui confier d'abord une chaire d'anatomie, puis la première chaire de médecine pour trois ans (1756) (1). Pendant seize années consécutives (2), il fut titulaire de cette dernière chaire et il l'aurait encore occupée bien plus longtemps, si ses nombreux travaux, sa santé chancelante, des difficultés avec ses collègues et l'abaissement du niveau des études classiques après l'expulsion des jésuites, ne l'avaient poussé à donner sa démission en 1772 (3).

Ce temps de professorat fut la période la plus brillante de la vie de Calvet. Il avait su rendre son enseignement si attrayant que les étudiants de droit et de théologie désertaient leurs cours et venaient s'instruire, eux aussi, dans l'art de guérir. Des plaintes nombreuses furent portées par les autres professeurs jaloux de cette popularité, et il fallut des ordonnances ecclésiastiques pour obliger les jeunes théologiens à revenir sur leurs bancs. Des étudiants de Montpellier et de nombreux étrangers étaient venus éga-

(1) 10 mars 1756 : Archives départementales de Vaucluse, D, Université d'Avignon, *Livre des gradués*, 1750-1757, fol. 522. Il fut élu par 33 voix sur 34 votants ; Calvet a conservé dans ses *Œuvres* (t. I, fol. 47) le compliment qu'il adressa à cette occasion à ceux qui l'avaient nommé. Il succédait à Esprit Roux. (Archives départementales de Vaucluse, D, Université d'Avignon, *Registre des conclusions*, 1745-1766, fol. 240 v°).

(2) Le 19 avril 1759, il fut continué pour trois ans (*Ibid.*, *Livre des gradués*, 1757-1767, fol. 148 v°) ; il le fut encore pour six années le 3 mai 1762 (*Ibid.*, fol. 350 v°) ; enfin le 24 mars 1768, on lui conféra à l'unanimité la première chaire de médecine, *ad libitum collegii*, c'est-à-dire à perpétuité (*Ibid*, *Livre des gradués*, 1767-1772, fol. 45 v°) Voir les compliments en latin qu'il fit en ces diverses occasions : *Œuvres*, t. I, fol. 47 v°, 48 et 48 v°.

(3) Il donna comme prétextes de sa démission le grand nombre de ses malades et sa faible santé ; on élut pour son successeur Isidore-Dominique Vicary (Archives de Vaucluse D, Université d'Avignon, *Registre des conclusions*, 1766-1791, fol. 59). Calvet indiqua les vrais motifs de sa démission dans plusieurs endroits de ses *Œuvres*, notamment dans sa *Vie* (fol. 396 v°).

Digitized by Google

lement prendre leurs grades à Avignon (1). Calvet, qui les avait attirés par la renommée de son enseignement, aimait beaucoup à diriger ses élèves, il surveillait attentivement leurs travaux et les aidait dans la confection de leurs différentes thèses (2).

Vers la même époque, les hôpitaux Ste-Marthe et St-Bénézet le choisirent pour leur médecin en chef, ce qui permit au professeur de faire des cours pratiques. Là aussi, l'influence de Calvet fut très heureuse, car il était scrupuleux sur l'admission et la sortie des malades, il tenait à présider lui-même au choix des remèdes et il veillait à leur bonne distribution (3). C'était là un labeur incessant, des travaux pénibles, car dans les temps d'épidémie, plus de trois cents personnes passaient par ses mains.

Rentré dans sa maison de la rue Pugelle (4), il trouvait constamment son cabinet encombré de malades. Il est curieux de l'entendre lui-même raconter comment il recevait ses clients, et quelle était à cet égard la conduite des médecins contemporains. « Quand on vient vous consulter (5) (Calvet a l'air de s'adresser à une autre personne, mais c'est lui-même qu'il dépeint), il est inouï qu'on fasse antichambre chez vous : vous êtes d'un accès facile, vous

(1) *Vie de l'auteur*, fol. 395 et 396. Il dressa lui-même la liste des étudiants qui, pendant la durée de sa professorat, prirent leurs grades de médecine en l'Université d'Avignon. (*Œuvres*, t. I, fol. 52.)

(2) Beaucoup de ces thèses nous ont été conservées dans les *Œuvres de Calvet* (*Ibid.*, fol. 80 et suiv.). Bien souvent Calvet faisait l'ébauche et dressait les plans des thèses, puis il les revoyait et les corrigeait.

(3) Voir les formules de médicaments qu'il a rectifiées et corrigées pour l'hôpital d Avignon : *Ibid.*, fol. 339.

(4) Aujourd'hui rue Calvet.

(5) *Réflexions importantes adressées à un jeune médecin, sur sa conduite irrégulière et inusitée dans l'exercice de sa profession* : *Œuvres*, t. II, fol. 68 et suiv. Ces longues réflexions sont écrites avec une verve ironique qu'on ne rencontre pas souvent sous la plume si sérieuse du docteur Calvet ; aussi a-t-il soin de dire dans une note : « L'ironie de cette plaisanterie est manifeste ; je ne crains pas qu'on m'impute les principes odieux et atroces qu'elle contient ; il serait superflu d'avertir que je les réprouve. »

Digitized by Google

recevez obligeamment, sans morgue, sans faste ; le laquais, la blanchisseuse sont admis et ont le droit de s'asseoir, parce qu'ils sont malades ; vous écoutez avec intérêt, vous répondez avec simplicité. » C'était là un sujet d'étonnement pour tous : « l'étranger, ajoute Calvet, qui ne vous avait jamais vu, se reproche de vous avoir pris de loin pour un Esculape, » il vous regarde alors « comme l'homme le plus ordinaire. » Voulez-vous au contraire suivre la méthode de vos collègues : « changez de conduite, faites attendre, tandis que, comme Tronchin, vous prendrez des mouches dans votre cabinet ; tirez ensuite le cordon de votre sonnette, paraissez, présentez-vous avec un air de prétention, tenez-vous ou debout, en faisant le gros dos, ou assis, les jambes allongées, crachez loin de vous, parlez avec les sourcils élevés, enveloppez vos courtes réponses de quelques mots inintelligibles. Les malades seront pénétrés de respect, ils se croiront dans l'antre de Trophonius ou au temple de Delphes ; les uns par orgueil, les autres par timidité, tous par vénération, laisseront une riche offrande sur vos autels. »

La même simplicité absolue et la même conscience accompagnaient Calvet dans ses visites chez les malades. Il y perdait bien souvent, car au XVIII^e^ siècle, comme aujourd'hui du reste, pour réussir il fallait de l'affectation ; et puis, au lieu de traiter avec le même zèle et les mêmes soins le riche et le pauvre, le marquis et l'artisan, il fallait « pour les uns des distinctions, pour les autres tout au plus des égards. » Calvet raconte lui-même qu'ayant un jour osé proposer à une marquise le remède qu'il avait appliqué à une boulangère, on lui avait répondu : « Fi donc, Monsieur, ne me donnés pas les drogues de ces sortes de gens ! » Une autre grande dame lui demandait : « Purgez-moi en femme de qualité ! » (1).

Les médecins du XVIII^e^ siècle ne manquaient pas de se plier à tous les travers de la société, et les charlatans

(1) *Réflexions importantes, loc. citat.*

Digitized by Google

avaient beau jeu pour exploiter la vanité humaine. Ainsi, au lieu de dire au malade de qualité qu'il avait par exemple une fluxion de poitrine, ils employaient les grandes périphrases : « C'est une pleuropéripneumonie catharrale-putride-maligne. » Le terme était noble, distingué : on l'admirait sans le comprendre et on avait confiance.

Chez tous se révèlait le besoin d'en imposer et de cacher leur ignorance sous des dehors plus ou moins pompeux. Je citerai un exemple, toujours d'après Calvet (1), car un contemporain est placé mieux que personne, pour dauber les ridicules de ses semblables. « Un de nos docteurs, dit-il avec ironie, infiniment habile dans la politique des voyages, doit vous servir de modèle et de guide... Appellé fréquemment à deux lieues d'ici par un riche hypocondriaque, sur qui Pandore ouvrait chaque jour une nouvelle boîte, il s'y faisait constamment voiturer en chaise à porteur, précédé de deux cavaliers de maréchaussée et suivi au moins d'un laquais. Ce bruyant équipage commençait d'en imposer; mais l'adroit guérisseur ne s'y bornait pas. Ce n'était que le premier acte de la pièce. Arrivé au village, il allait droit chez l'apothicaire du malade et s'instruisait auprès de lui du détail des symptômes antécédents. Alors il courait chez le vaporeux, et en lui tâtant le pouls, il lui disait d'un air réfléchi : Je m'apperçois que vous avez eu durant mon absence des tiraillements dans la tête, des raideurs de membres, une constipation importune. C'était ce que l'apothicaire venait de lui rapporter. Le malade ravi s'imaginait que le médecin était inspiré, il se prosternait devant la divinité et après avoir écouté ses oracles, il laissait partir l'Esculape, comblé des témoignages les plus expressifs de reconnaissance et d'admiration. C'était le dénouement de la comédie. »

D'autres médecins attiraient sur eux l'attention et se fai-

(1) *Réflexions*, *loc. citat.* Sur le charlatanisme médical à Avignon au temps de Calvet, voir ses *Œuvres*, t. II, fol. 29 v°, 36 et 70.

Digitized by Google

saient une clientèle, en portant des accoutrements singuliers. « Quelquefois, dit encore Calvet (1), un peu de ridicule dans la forme sied au médecin, ainsi qu'au courtisan; il est bon qu'il porte de temps en temps une perruque *de cette façon-là,* un habit de telle couleur, de telle tournure, un manchon trop grand, trop petit, une fourrure d'un animal fantastique; il n'est pas inutile qu'on dise : Voilà l'homme *au ruban vert.* On rit d'abord, si vous voulez même on censure, on condamne, qu'importe, tout cela fait parler; les médecins sont comme les comédiens : on les siffle et on les paye. »

On pense bien que Calvet dédaigna toujours de recourir à de pareils expédients, qu'il blâmait lui-même très sévèrement. Toujours exact dans ses visites comme aux rendez-vous de consultation, il agissait avec la plus grande simplicité. Franc d'allures, il n'aimait pas ce qu'il appelait les vaporeux, « ces êtres, souvent estimables, toujours malheureux », qui « forment une classe particulière dans l'espèce humaine » (2); il refusait de se plier aux caprices de ses riches clients, qui le congédiaient bien souvent, en disant : « Ce n'est pas un homme du monde ». Mais la maladie venait-elle à être plus sérieuse, vite tous les charlatans, qui avaient profité de la sévérité de Calvet pour le supplanter, l'appelaient à leur secours.

Avec cette réputation et les devoirs qui le retenaient soit à l'Université, soit aux hôpitaux, Calvet ne pouvait pas avoir beaucoup de loisirs. Et cependant cet homme d'étude et de travail acharné trouvait encore le moyen de composer des mémoires de médecine très importants (3).

(1) *Reflexions, loc. citat.*

(2) *Ibid.*

(3) Ces ouvrages de médecine sont pour la plupart transcrits dans le t. I de ses *Œuvres*; M. Guérin (*Vie d'Esprit Calvet,* p. 49 et suiv.) en a dressé la liste. Ils se divisent en plusieurs espèces : les discours sur des sujets de médecine, qu'il fit comme professeur de l'Université, les thèses, mémoires ou dissertations qu'il écrivit ou qu'il inspira aux étudiants; les lettres qu'il écrivit à d'autres médecins; enfin les observations médi-

Digitized by Google

C'est pourquoi, si les nobles dames avignonaises, dont il ne respectait pas assez les vapeurs, ne l'affectionnaient pas beaucoup, les véritables savants le tenaient en grand honneur. Le chirurgien Pamard, d'Avignon, recourait à ses conseils pour des opérations délicates (1), et il arriva même que des médecins de Paris lui demandèrent des consultations (2). MM. de Caylus, de Calvière, de Pérussis, de Cambis, Mgr Durini (3), etc. s'honoraient de son amitié. La Société royale de médecine (4) le nomma d'abord son correspondant en 1777 (5), puis lui donna le titre d'associé régnicole en 1784 (6). Ce fut l'occasion pour Calvet d'envoyer chaque année, et souvent plusieurs fois par an, des observations médicales, dont la haute valeur était appréciée comme elle le méritait (7).

cales (*Œuvres*, t. II) qu'il adressa à la Société royale de médecine, en sa qualité de correspondant. Deux manuscrits de la bibliothèque d'Avignon contiennent les lettres médicales de ses correspondants.

(1) Cf. *Œuvres*, t. II, fol. 67 v°.

(2) Cf. *Ibid.*, t. IV, fol. 355.

(3) Ange-Marie Durini était déjà lié avec Calvet, lors du séjour de celui-ci à Lyon. Calvet le retrouva à Paris auprès de son oncle, le nonce Durini (*Vie de l'auteur*, *loc. citat.*, fol. 394) Ce même Durini vint plus tard à Avignon en qualité de président ; Calvet et lui « alloient quelquefois, dans les temps chauds, se promener tête à tête sur le rocher jusqu'à minuit ou une heure. Ce fut ce jeune sçavant qui luy avoit persuadé à Paris d'apprendre le grec » (*Ibid.*). Calvet lui adressa en 1775 une ode :

Dans la première ardeur d'une active jeunesse...

qui fut imprimée chez Niel à son insu (*Œuvres*, t. II, fol. 420), et Mgr Durini fit imprimer à la suite quelques vers latins à la louange du docteur, son ami. Cf. Guérin, *op. citat.*, p. 159.

(4) « La Société royale de médecine fut établie par arrêt du Conseil du 29 avril 1776 ; je fus appelé des premiers à sa correspondance, avant même que j'eusse été informé de l'existence de cet établissement. » *Œuvres de Calvet*, t. II, fol. 1, note.

(5) Cf. les lettres de M. Vicq d'Azir, secrétaire perpétuel, et de M. de Lassonne, directeur de la Société : *Ibid.*, fol. 383.

(6) Cf. les lettres du baron de Breteuil, 29 avril 1784, et de M. Vicq d'Azir, 11 mai : *Ibid*, fol. 49 v° et 384.

(7) Ces observations ont été transcrites par Calvet, en tête du t. II de ses *Œuvres* ; elles sont comprises entre le 8 décembre 1777 et le 9 janvier 1787.

Digitized by Google

Mais plus il avançait, plus il devenait sceptique pour sa profession. Il faut le dire aussi : au XVIII[e] siècle, la médecine n'agissait que par tâtonnements : les remèdes les plus bizarres étaient courants, des maladies invraisemblables étaient inventées. Calvet lui-même subissait sous ce rapport l'influence de son temps : n'imagina-t-il pas un jour, pour guérir je ne sais quelle maladie, de faire avaler à une patiente des lézards coupés en morceaux (1) ? Arrivé à un âge assez avancé, il n'eut plus qu'un principe : laisser agir la nature. « J'ai observé assez constamment dans mes longues lectures, dit-il (2), que la plupart des grands hommes ont voulu mourir sans remèdes et sans médecins... La vraie médecine, l'art de faire vivre ne consiste que dans une conduite sage et retenue, des attentions sur soi-même, un régime sobre et choisi, et surtout s'éloigner *(sic)* soigneusement des passions, le choix réglé, modéré, d'une habitude de travail. Comment deviner le résultat d'un remède essentiel, non seulement sur différents hommes, mais même sur un seul ? Les préjugés, l'imagination, l'idée de la mort et de ses suites... une nouvelle inattendue, sont capables d'interrompre cet effet et même de l'anéantir... Nous avons abrégé notre vie par les remèdes. » Ou bien : « Le médecin est un homme qui amuse le malade, jusqu'à ce que la nature l'ait guéri (3). » Ailleurs encore, il préconise comme un moyen certain, pour arriver à un grand âge, « l'abstinence des remèdes et des médecins (4) ».

Calvet était un homme universel, il toucha à tout. Vers 1752 ou 1753 (5), une maladie d'yeux, qu'il avait contrac-

(1) *Œuvres*, t. II, fol. 32.
(2) *Ibid.*, t. V, fol. 391.
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*, t. VI, fol. 339 v°.
(5) *Vie de l'auteur*, *loc. citat.*, fol. 395 v°. « A Paris, il avait poussé l'imprudence jusqu'à ne lire à la messe, les jours de fête, que des prières d'un grec horriblement menu... Son après-souper de tous les jours était rempli par la lecture d'un Ovide en petits caractères de Jansson, qu'il acheva tout entier... »

Digitized by Google

tée par ses trop nombreuses lectures, l'obligea à se reposer; il s'occupa alors de musique et de peinture. Le Musée d'Avignon, qui porte son nom, a conservé plusieurs tableaux de lui (1), qui montrent qu'il s'entendait assez bien au dessin et à la composition. Ce ne fut là qu'une occupation passagère. De retour à la santé, en dehors de la médecine, il cultiva les sciences naturelles, et surtout les sciences archéologiques. Je ne parlerai pas de ses poésies latines et françaises, qu'il composait avec une facilité étonnante et quelquefois avec un rare bonheur (2), témoin ce quatrain adressé avec deux écrans à une jolie femme :

A la fraîcheur d'un teint qu'embellirent les dieux,
D'un meuble bienfaisant je consacre l'hommage.
Daignez, Thémire, en approuver l'usage,
Et ne plaignez que nous, s'il nous cache vos yeux (3).

La géologie et la botanique d'Avignon et du Comtat lui étaient parfaitement connues (4); la preuve en est dans le cabinet d'histoire naturelle, qu'il avait composé lui-même et qu'il légua à sa ville natale (5). Ses connaissances spéciales en ces matières lui permirent plus d'une

(1) Ce sont des copies de tableaux de Joseph Vernet.

(2) Calvet a rassemblé une partie de ses poésies dans le t. II de ses *Œuvres*, fol. 411 et suiv. M Guérin leur a consacré un article spécial dans sa *Vie d'Esprit Calvet*, p. 153. Ses poésies sont en français et en latin ; il recevait également des vers du chirurgien Pamard, d'Hyacinthe Morel, de l'abbé de Saint-Véran, bibliothécaire de Carpentras, etc.

(3) Cité par M. Guérin, p. 158.

(4) Calvet a consigné dans ses *Œuvres*, t. II, fol. 91, 98, 101, 108, 124, 229, t. III, fol. 275, 408, 374, t. VI, fol. 89, 105, 123, ses observations sur l'histoire naturelle du Comtat, et dans le t. II, fol. 106, 110 et le t. V, fol. 13, 239, 243, 259, 284, 413, etc., ses observations sur l'histoire naturelle étrangère au Comtat. (Cf. Guérin, p. 114). M. Guérin a encore dressé la liste des opuscules de physique, chimie, géométrie d'Esprit Calvet (p. 122 et suiv.).

(5) Voir la *Notice raisonnée de mon cabinet d'histoire naturelle*, lettre à M. de Courtois, de Beaucaire (*Œuvres de Calvet*, t. III, fol. 229). où Calvet a dressé lui même le catalogue des objets d'histoire naturelle qu'il possédait. Sa collection a été considérablement augmentée par M. Requien, elle forme aujourd'hui une faible partie du Museum-Requien de la ville d'Avignon.

Digitized by Google

fois d'être utile à ses concitoyens. C'est ainsi qu'en 1764 notamment, le pays étant menacé par les fermiers généraux de France d'une augmentation sur le prix du sel, Calvet, à la demande du vice-légat, parvint à établir que la population d'Avignon et du Comtat pourrait se suffire avec les fontaines salées de Beaume et de Malaucène (1).

J'ai déjà dit que ses aptitudes le portaient bien plutôt à l'étude de l'antiquité : c'est en effet comme archéologue qu'il acquit sa plus grande renommée, et c'est son amour des études historiques qui lui inspira l'idée, dont nous lui sommes très reconnaissants, de doter Avignon d'une bibliothèque-musée. De bonne heure, il avait pris soin de recueillir les médailles et les monuments antiques qu'il avait pu rencontrer ; de bonne heure, il adressa à ses correspondants des notices très intéressantes sur ses trouvailles (2). Le comte de Caylus, qu'il soignait comme médecin, le fit recevoir à son insu membre correspondant de l'Académie des Inscriptions et des Belles-Lettres en 1763 (3). Calvet se montra digne de cet honneur et envoya immédiatement une *Dissertation sur un monument singulier des utriculaires de Cavaillon*, où il élucidait plusieurs points curieux sur la navigation des anciens. Ce mémoire, lu en séance, le 22 février 1765, eut un très grand succès :

(1) Voir les *Observations sur les fontaines salées de Beaume et de Malaucène dans le Comté-Venaissin*, 28 juillet 1764 : *Œuvres de Calvet*, t. II, fol. 91.

(2) Les travaux de Calvet sur les antiquités forment la partie la plus importante de ses *Œuvres*, notamment dans les t. II, III, IV et V. M. Guérin en a dressé une nomenclature assez complète (p. 60 et suiv.) ; mais cet auteur n'a pas signalé les lettres très intéressantes de Calvet, conservées dans les bibliothèques de Carpentras (collection Tissot, t. II) et de Marseille, qui sont remplies de renseignements sur les antiquités méridionales, les inscriptions principalement, les médailles, etc. Sous ce rapport, il serait fort à désirer qu'une bonne partie des lettres de Calvet fussent publiées, car elles contiennent beaucoup de documents, qui ne peuvent se trouver ailleurs.

(3) Extrait des registres de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres, du 5 juillet 1763 : *Œuvres de Calvet*, t. II, fol. 382.

Digitized by Google

il fut imprimé (1) et bientôt très répandu ; on en fit même une traduction latine en Allemagne (2).

Ce fut un encouragement pour lui de continuer dans cette voie et il consacra dès lors à peu près tous ses loisirs à l'étude de l'archéologie. Son œuvre principale fut la réunion de son médailler, qui finit par être composé de près de 12.000 pièces (3). Il le forma avec les collections entières du marquis de Bruce, d'Aix, de milady Inwerness (celle-ci tenait ses médailles de la générosité de Jacques III d'Angleterre), du P. Moutte, du marquis de Calvière, de l'abbé Pichony, de Nîmes, de Chapat et de St-Laurent, d'Orange, et enfin avec une partie de la collection d'Ennery (4). De telle sorte que Calvet lui-même, malgré sa modestie, pouvait se vanter de posséder le médailler le plus beau et le plus complet de France après la Bibliothèque du roi. A cela il joignit un certain nombre de marbres, d'inscriptions et autres monuments égyptiens, grecs, étrusques et romains,

(1) Calvet l'a transcrit dans ses *Œuvres*, t. I, fol. 414 et t. II, fol. 145. « Il fut imprimé la même année, à la sollicitation de M. Le Beau, secrétaire de cette Académie, chez Niel, à Avignon, et Desaint, à Paris. Les imprimeurs eurent leurs raisons d'y mettre la date de 1766. On l'annonça dans le *Journal des savants* de cette même année, p. 182, vol de mars, et on en fit un extrait détaillé, p. 368, vol de juin. » Calvet y fit des additions et corrections (t. II, fol. 186) et en prépara une seconde édition, qui resta manuscrite (t. V, fol. 17). Par malheur, l'inscription sur laquelle se fondait la dissertation de Calvet, a paru tellement singulière, qu'on la considère maintenant comme fausse. Cette inscription a été donnée par Calvet lui-même au cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale, en 1800 ; aujourd'hui elle en a disparu. Cf. O. Hirschfeld, *op. citat.*, p. 14*.

(2) C'est Georges Henri Martini, directeur du collège de St-Nicolas à Leipsick, qui fit imprimer cette traduction (*Lipsiæ*, 1787, in-12) ; mais Calvet y remarqua des fautes très graves qu'il releva dans des lettres adressées au traducteur, le 24 décembre 1790 et le 31 janvier 1791 (*Œuvres*, t. II, fol. 181 et 183). Cf. encore *ibid.*, t. I, fol. 363 et 369.

(3) Calvet en dressa lui-même le catalogue, dans ses *Œuvres*, t. IV, fol. 1 : *Nummi veteres, ex omni modulo, metallove, omnes quidem... quos assidua undequaque congessit industria Spiritus Claudius-Franciscus Calvet,... Manuscriptum* αὐτόγραφον, *anni* 1795.

(4) *Œuvres de Calvet*, t. V, fol. 425. — Voir encore *ibid.*, fol. 375 et t. VI, fol. 7 v°.

Digitized by Google

qui ornèrent son cabinet et sa propre bibliothèque (1). Celle-ci était relativement peu considérable, puisqu'elle ne comprenait qu'environ 1.500 ouvrages; mais elle était surtout bien choisie, en ce sens qu'elle contenait tous les recueils et volumes nécessaires aux travaux d'érudition (2).

Calvet s'occupa longtemps, et ses nombreuses relatives lui furent très utiles sous ce rapport, de former un grand recueil d'inscriptions antiques sur la région et réussit à produire un savant mémoire qu'il intitula : *Spicilegium inscriptionum antiquarum, scilicet antiqui lapides votivi, honorifici, sepulcrales promiscui, quos excerpsit, recensuit, atque perpetuo commentario illustravit Spiritus Calvet, Avenniensis* (3). Ce recueil était forcément incomplet ; cependant il nous a conservé un certain nombre

(1) Voir *Catalogue des principaux monuments de mon cabinet,* dressé par Calvet dans ses *Œuvres*, t. III, fol. 170. Ce catalogue indique 45 antiquités égyptiennes, 8 runiques, 54 étrusques, 23 grecques; pour les antiquités romaines, 40 marbres et pierres, 210 bronzes, 22 verres, 123 terres cuites ; pour les monuments de l'art moderne, 4 en ivoire, 10 en marbre, 38 en argent, bronze et fer, et 12 en terre cuite et porcelaine. Il y a en outre 15 additions.

(2) Voir *Catalogue des livres de ma bibliothèque : Œuvres*, t. III, fol. 277.

(3) Ce *Spicilegium* est conservé dans ses *Œuvres*, t. III, fol. 1 et fol. 33 bis. Comme Calvet y travailla jusqu'au dernier moment, il y fit plusieurs suppléments, qui sont aussi transcrits dans le même recueil, t. V, fol. 327 et 354 v°, et t. VI, fol. 148. Dans un grand nombre de ses lettres à M de Saint-Véran, Calvet demandait des copies d'inscriptions ; il les discutait avec une rare sagacité et finissait bien souvent par trouver une solution juste Cette habileté l'avait rendu célèbre, aussi s'adressait-on à lui pour la composition de devises et inscriptions : c'est ainsi qu'il est l'auteur de la devise MVSIS, ARTIBVS, ARVIS de l'ancienne Athénée et de l'Académie actuelle de Vaucluse. (*Ibid*, t. II. fol 390 bis et t. VI, fol. 405.)

Voici le jugement que porte, sur le recueil de Calvet, Otto Hirschfeld dans le *Corpus inscriptionum latinarum*, publié par l'Académie royale de Prusse (t. XII, p. 131) : « Calveti sylloge, cum titulos ineditos permultos, deperditos haud paucos contineat, magnam partem diligenter et perite a Calveto, Véronio, St-Vérano et aliis descriptos, plurimum valet ad epigraphiam harum regionum, imprimis territorii Vocontiorum, stabiliendam; attamen non silendum est inter titulos a Calveto prolatos nonnullos esse valde suspectos. Ac primum quidem tesseram illam aeream, quae Calveto dissertationis de utriculariis conscribendae argumentum praebuit, fraudis suspicioni vel maxime obnoxiam esse, nemo, opinor, negabit... »

Digitized by Google

d'inscriptions aujourd'hui perdues, et quoique l'Académie royale de Berlin fasse sa grande publication des inscriptions latines, je pense que la mise au jour de l'ouvrage de Calvet lui ferait encore grand honneur.

J'ai parlé déjà à plusieurs reprises des relations de Calvet : elles lui servirent beaucoup, surtout pour ses études archéologiques. Il serait trop long et fastidieux de donner la liste de ses correspondants ; je me bornerai à signaler ici les principaux. Ce furent le comte de Caylus et le marquis de Calvière, que j'ai déjà mentionnés, le chevalier de Courtois, M. Vicq-d'Azir, secrétaire perpétuel de la Société royale de médecine, M. Lebeau, secrétaire de l'Académie des Inscriptions el Belles-Lettres, M. de la Tourrette, secrétaire perpétuel de l'Académie de Lyon, le bailli de Gaillard, commandeur de Valence, le chevalier de Gaillard, commandeur du Poët-la-Val, le président de Vérone, à Grenoble, les pères jésuites Béraud et Rivoire, le président Séguier, de Nîmes, le médecin Achard, de Marseille, etc. (1). Outre l'Académie des Inscriptions, les Académies de Lyon (2), de Marseille (1789) (3), de Grenoble (1790) (4), et de Nîmes (5) le nommèrent leur correspondant. Un jour même

(1) Calvet a conservé la plupart des lettres de ses correspondants et les a reliées en plusieurs volumes, qui sont auiourd'hui parmi les Mss. de la Bibliothèque d'Avignon.

(2) *Œuvres*, t. II, fol. 382 v°.

(3) *Ibid.*, fol. 385. Il fut élu associé régnicole le 15 avril 1789, et nommé membre titulaire le 9 février 1791. Calvet fut reçu dans la séance publique du 4 mai suivant : il y lut son discours de réception et une dissertation sur les mosaïques d'Aix (*Ibid.*, fol 372, 374 et 215) Le Lycée de Marseille, qui succéda à l'Académie des belles-lettres, sciences et arts, l'admit au nombre de ses associés correspondants le 5 germinal an IX (26 mars 1801); mais Calvet déclara ne pouvoir accepter cet honneur. Il suivit du reste la même conduite vis-à-vis du Lycée d'Avignon, malgré les instances de M. Pélet, préfet de Vaucluse, qui l'en avait nommé membre, en organisant cette Académie (1er thermidor an IX) ; mais Calvet fut inébranlable et ne consentit jamais à en faire partie; il en fut cependant membre honoraire (*Ibid.*, t. II, fol. 386 à 390.)

(4) *Ibid.*, fol. 385 v°.

(5) *Vie de l'auteur*, *loc. citat.*, fol. 399. Le Lycée de Nîmes, qui succéda à l'Académie, le nomma encore son associé, le 10 floréal an X. Calvet

Digitized by Google

Calvet, reçut par la poste, sans en être averti, un paquet assez volumineux qu'il refusa d'abord d'accepter; sur les instances du marquis de Pérussis, il se décida à l'ouvrir : c'était un diplôme de l'Académie étrusque de Volaterra, en Toscane, qui l'inscrivait au nombre de ses membres (1).

Une renommée aussi répandue (2) valut à Calvet des visites de personnages considérables : les étrangers de distinction, même les princes royaux, qui passaient à Avignon, demandaient à le voir et à visiter ses collections (3). Une fois, même, les neveux de Poniatowski lui demandèrent d'être le médecin de la cour polonaise (4) ; mais Calvet était trop affectionné à son pays pour le quitter aussi facilement.

On aurait pu s'attendre à trouver en lui un homme entièrement absorbé dans ses rudes travaux ; aussi l'étonnement était-il grand de voir un parfait homme du monde, qui savait tourner des compliments de la façon la plus agréable (5). Il fréquentait assez la haute société avignonaise, non pas celle que j'ai représentée, au début de ce récit, galante et joueuse, mais cette société à peu près in-

refusa aussi, en objectant son âge avancé « et une infirmité grave, dont les paroxismes douloureux se sont rapprochés. » (*Œuvres*, t. II, fol. 391.)

(1) *Vie de l'auteur*, *ibid.* et *Œuvres*, t II, fol. 382 v°.

(2) Il avait des correspondants jusqu'en Sicile; sa réputation s'étendait d'autre part jusqu'au Danemark; le 29 juin 1809, M Bronstokol, naturaliste danois, venait lui rendre visite. (*Œuvres*, t. VI, fol. 408 v°.)

(3) Parmi les visiteurs les plus illustres du docteur avignonais, il faut citer le comte de Pach, le général Zboïnski, le comte de Ramzau, le célèbre Lalande, le prince Ruspoli, M. de Leiden, arrière-petit-fils de Boerhaave, le prince Ernest-Auguste, cinquième fils du roi d'Angleterre, etc. (*Vie de l'auteur*, *loc citat.*, fol. 400, *Œuvres*, t. VI, fol. 375 v°, 378 v°, 396 v°.)

(4) *Vie de l'auteur*, *ibid.* Ils lui avaient été présentés par M. Salviati, vice-légat d'Avignon, qui aspirait alors à la nonciature de Pologne.

(5) Calvet rapporte ainsi (*Vie de l'auteur*, fol. 401) le compliment qu'il fit au prince Ernest-Auguste : « Il est sans contredit un des plus beaux hommes de l'Europe ; aussi le médecin d'Avignon, quoyqu'il ait toujours eu en aversion le métier de courtisan, s'oublia-t-il jusqu'à luy dire en luy montrant des médailles, toujours belles et bien gravées, de l'empereur Auguste : « M. le comte, remarqués, je vous prie, que tous les Au« gustes sont beaux. » Le prince baissa les yeux et ne répondit point. »

Digitized by Google

connue aujourd'hui, où l'on venait se délasser de ses études, en compagnie de nobles prélats et de ces dames si raffinées par la civilisation du XVIII^e^ siècle, aux conversations tour à tour sérieuses et enjouées. Calvet ne manquait pas de venir, à peu près tous les jours, passer quelques heures au milieu de ce monde d'élite ; les réunions avaient lieu le plus souvent chez le vice-légat ou chez l'archevêque et c'était continuellement un brillant assaut d'esprit où notre médecin-archéologue faisait bonne figure. S'attendrait-on, par exemple, à trouver sous la plume de l'auteur du *Spicilegium inscriptionum,* des phrases comme celle-ci, qu'il écrivait, en 1802, à Madame d'Alissac de Blégier : « Croiriez-vous, Madame, que votre philosophe, votre hermite, votre misanthrope, se propose d'aller ce soir au *Mariage de Figaro* ? Je me dois cette dissipation. La pièce je le sçais, est un peu libre, mais il n'y a plus de pièce libre pour des oreilles cachées sous des cheveux blancs (1).»

La Révolution de 1789 le surprit au milieu des travaux et des études que l'affaiblissement de sa santé ne ralentissait pas. Il était en voyage à Marseille et à Toulon, quand les premiers troubles s'élevèrent et l'avertirent de la gravité des événements (2). L'évêque d'Agde (3) le fit venir pour le soigner dans le printemps de l'année 1790 ; mais il était inquiet sur le sort de sa fortune et de ses collections, laissées sous la seule garde de sa vieille domestique (4). Il revint donc à Avignon ; ce fut pour y voir les plus grands désordres : la ville mise au pillage, les hôpitaux encombrés de blessés, et finalement le massacre de la Glacière. Dans ces malheureuses circonstances, Calvet n'oublia pas son devoir : en sa qualité de médecin en

(1) Lettre du 22 juin 1802 : *Œuvres*, t. VI, fol. 378. Cf. Guérin, p. 140.

(2) *Vie de l'auteur*, fol. 403 v°.

(3) Charles-François-Simon de St-Simon de Sandricourt. Ce fut le dernier évêque d'Agde, 1759-1794. Calvet avait fait sa connnaissance à Avignon chez M. de Beaupré. (*Œuvres*, t. VI, fol. 382 v°.)

(4) Thérèse Féraude. Calvet lui laissa par son testament une rente viagère de 300 livres.

Digitized by Google

chef des hôpitaux, il consacra tout son temps au soin des malades, qu'il ne quittait plus ni le jour, ni la nuit. Son dévouement absolu ne l'empêcha pas de devenir lui même suspect et il était menacé d'arrestation, quand un de ses amis le fit évader secrètement (1). Il avait cependant réussi à mettre son médailler dans une grande malle qu'il avait fait transporter à l'hôpital (2).

Il se sauva à pied jusqu'à Orgon, puis il gagna Marseille (3), alors plus tranquille qu'Avignon. Il y fut si bien accueilli (4), et il garda si bon souvenir de cette réception, que par un de ses derniers testaments il donnait son médailler à la ville de Marseille (5). Son grand projet fut de partir pour l'Italie avec le président de Vérone, pour y attendre la fin des malheurs de la France et pour continuer lui-même ses travaux archéologiques. La maladie de celui qui devait être son compagnon de voyage, l'empêcha de donner suite à ce projet (6).

La Révolution l'expulsa encore de sa retraite deux ans après et il fut réduit à errer de village en village pour conserver au moins sa liberté. Mais il se fatigua vite de cette vie nomade et résolut, coûte que coûte, de rentrer chez lui. De nouveaux sujets de tristesse l'y attendaient. On lui vola toute sa fortune mobilière, presque sous ses

(1) *Vie de l'auteur*, fol. 404.

(2) Lettre de Calvet au conventionnel Goupilleau de Montaigu, 9 fructidor an II, intercalée dans l'exemplaire de la *Vie d'Esprit Calvet*, par M. Guérin, que possède la Bibliothèque d'Avignon.

(3) Lettre de Calvet à M. Ycard, 6 décembre 1791 : *Œuvres*, t. III, fol. 371.

(4) C'est alors qu'il assista régulièrement aux séances de l'Académie de Marseille, dont il fut un des membres les plus actifs. Voir les rapports qu'il lut en 1791 et 1792 : *Ibid.*, t. II, fol. 378 et t. V, fol. 351.

(5) « Je lègue et laisse au Musée public de la ville de Marseille mes cabinets de médailles dans les trois métaux, or, argent et bronze, avec toutes leurs armoires et layettes. » Art. 12 du testament olographe, en date du 12 mars 1808 : *Œuvres*, t. VI, fol. 419 Calvet révoqua cette disposition testamentaire par un codicille du 2 novembre 1808 et légua son riche médailler à la bibliothèque qu'il créait à Avignon. (*Ibid.*, fol. 424 v°).

(6) Lettre de Calvet à M. Ycard, déjà citée.

Digitized by Google

yeux ; on enleva même des pièces très importantes de sa collection (1). Il se vit un moment sans aucune ressource et fut obligé de vendre ses propriétés foncières pour subsister. Pour comble de malheur, il fut arrêté le 5 juin 1794 et incarcéré à St-Didier, puis à la maison d'arrêt de réclusion : son médailler lui-même fut enlevé de l'hôpital et transporté au district (2).

Sa réputation de savant le sauva d'une mort certaine; l'inexpérience des médecins ordinaires fut cause qu'on le mit en liberté, le 4 septembre suivant, pour soigner non seulement les malades de l'hôpital civil, mais encore ceux des deux hospices : c'était en moyenne 600 personnes à visiter tous les jours. Les fatigues de ce service ruinèrent tout à fait sa santé, et quand des temps plus calmes furent revenus, il dut abandonner complètement sa profession. Cependant il voulait conserver toujours son titre de médecin en chef et protesta avec énergie, quand, en 1806, on le lui enleva pour lui donner celui de médecin honoraire (3).

Depuis 1790, il s'était retiré dans son intérieur; il y revoyait ses travaux d'érudition, les corrigeait, les annotait; il écrivait même sa propre vie et réunissait en volumes les lettres de ses correspondants. Après les fatigues de 1794-1795, les souffrances s'accrurent, et il fut réduit, vers 1808, à ne plus quitter le fauteuil, où la goutte l'avait cloué (4). Il conserva jusqu'à la fin une intelligence lucide, une tran-

(1) *Œuvres*, t. III, fol. 270 bis. Calvet avait remis le 11 thermidor an IX (30 juillet 1801), au préfet de Vaucluse, une liste détaillée des objets qui lui avaient été volés.

(2) *Œuvres*, t. II, fol. 434, note; *Vie de l'auteur*, fol. 404; lettre au conventionnel Goupilleau de Montaigu, déjà citée.

(3) La lettre de la commission administrative des hospices est du 8 avril 1808 ; la réponse de Calvet est du 10 avril. (*Œuvres*, t. VI, fol. 435 et 436)

(4) Déjà même en 1805, il lui était impossible de sortir de chez lui; il fut même réduit pendant quelque temps, à cause de la faiblesse de ses yeux, de prendre un secrétaire pour sa correspondance. (Lettres de Calvet à l'abbé de Saint-Véran, 18 avril, 21 novembre 1805, 20, 23, 31 janvier 1806, etc., *loc. citat.*)

Digitized by Google

quillité parfaite et même une force de volonté pour le travail, qui en faisait un objet d'admiration pour ses amis et visiteurs (1).

Une vie aussi bien remplie méritait un magnifique couronnement. Dès sa jeunesse, Calvet, outre sa passion pour l'étude, avait deux amours au cœur : l'amour des pauvres et des vieillards et l'amour de sa ville natale. Aux premiers il voulait, pendant sa vie, prodiguer sa science gratuitement et après sa mort assurer une partie de sa fortune ; il voulait doter la seconde d'une bibliothèque « utile tout à la fois à la religion, aux mœurs et aux sciences ». C'est avec ces dispositions qu'en 1771, il écrivit son premier testament, par lequel il fondait une bibliothèque publique. Ce testament fut renouvelé dans le même sens en 1785, puis en 1788, après la mort de Marguerite d'Hugues, sa mère (13 janvier) (2) ; et toujours la ville d'Avignon était instituée son héritière universelle.

Les malheurs de la Révolution touchèrent d'autant plus ce généreux bienfaiteur, que sa fortune fut presque anéantie ; il est vrai que des restitutions et des placements

(1) Jamais dans ses lettres il n'eut un mot de plainte pour sa situation et pour ses longues et continuelles souffrances. Jusque dans les dernières lettres qu'il dicta à l'adresse de M. de Saint-Véran, il se montrait d'un esprit tranquille et rassuré ; il discutait le sens des inscriptions, que le savant bibliothécaire de Carpentras lui transmettait. Voici la dernière lettre qu'il adressa à M. de Saint-Véran (non datée) : « Mon cher ami, Je ne lis plus et je n'écris plus, Dieu le veut ainsi. Excusés-moi, je vous prie, auprès des Blégier et de tous nos amis. A l'égard de M. de Montfort, je ne voudrois pas qu'il prît la peine de venir me consulter, je ne me sens pas en état de lui dire un mot. Je devois recevoir aujourd'hui le viatique, mais j'ai été arrêté par l'extrême-onction qu'il auroit fallu m'administrer auparavant ; ma situation n'est pas encore assés extrême pour ce sacrement. Ne m'écrivés plus, j'ai renoncé aux lettres ; ma table en est pleine, et je vous assure que je ne répondrai plus à personne. Adieu mon ami. Calvet. » (Bibliothèque de Carpentras, Collection Tissot, t. II) Les lettres de Calvet sont ainsi toutes pleines de résignation : jamais un mot de plainte pendant sa longue maladie.

(2) Registre des décès de la paroisse de la Madeleine, Archives communales d'Avignon. Marguerite d'Hugues mourut à l'âge de 92 ans.

Digitized by Google

heureux (1) lui permirent de la rétablir en partie ; mais alors ce furent les lois françaises, qui s'opposèrent au beau projet qu'il caressait depuis si longtemps. Il en fut désespéré et il confia sa peine à un de ses amis, dans une lettre admirable (2), qui à elle seule suffirait à faire bénir sa mémoire. Par bonheur, un décret du 4 germinal an VIII lui rendit à peu près sa liberté de tester ; il en profita pour faire immédiatement un nouveau testament en faveur de sa chère ville. Ce fut sa préoccupation constante jusque dans ses derniers jours. Après bien des réflexions et bien des hésitations, il arriva, le 10 janvier 1810, à écrire définitivement les dernières volontés que vous connaissez tous (3). Le résultat, vous le savez, fut la fondation d'une bibliothèque et d'un musée, alors que la ville elle-même ne pouvait pas encore livrer ses collections à l'étude et à l'admiration du public. Ce furent des richesses très importantes, dont la conservation fut assurée, ce fut une gloire pour Avignon.

Le musée fondé par lui n'était pas considérable ; ce qui faisait surtout l'avantage de son legs, c'étaient les revenus qu'il consacrait à son augmentation ; il lui laissa ainsi près de 500,000 francs en propriétés foncières et mobilières. Je dois dire que cet établissement serait encore bien loin d'avoir l'importance qu'il a aujourd'hui, si en 1820, la ville d'Avignon ne lui avait adjoint la masse imposante des volumes de sa bibliothèque et les nombreux monuments de peinture et de sculpture, que la Révolution lui avait attribués.

(1) Entre autres l'acquisition de la terre de la Condamine, au sujet de laquelle eut lieu ce fameux procès entre la ville d'Avignon et J. Blaze de Cavaillon (1810-1815).

(2) *Lettre à M. l'abbé de ***, doyen de ***, à ***, sur la révocation forcée de mes dernières dispositions*, 15 février 1794 : *OEuvres*, t. II, fol. 407.

(3) M Guérin en a donné des extraits à la suite de sa *Vie de Calvet*, p. 29 : il a été imprimé en entier en 1842 par les soins de l'administration du Musée Calvet Le testament olographe de Calvet, du 22 février 1809 (*OEuvres*, t. VI, fol. 425), contenait à peu de chose près les mêmes dispositions.

Digitized by Google

Esprit Calvet avait assez fait ; il mourut à Avignon le 25 juillet 1810 (1) ; il fut enterré, comme il en avait manifesté le désir, le corps enveloppé d'un sac, sans cercueil. Ses restes furent déposés dans le cimetière de Notre-Dame des Doms ; vers 1850, ils furent transportés en grande cérémonie dans le jardin de l'établissement qui porte son nom (2).

Vous ne vous attendez pas que je revienne encore sur ses qualités et sur ses mérites, il n'en est pas besoin : un caractère loyal, une franchise qui allait jusqu'à la rudesse, une exactitude scrupuleuse dans l'accomplissement de ses devoirs, une grande austérité de mœurs, des bienfaits répandus sans compte ni mesure, des fondations utiles et durables suffisent pour ennoblir sa mémoire ; aussi bien la courte biographie que je viens d'esquisser n'a pas la prétention de dire le dernier mot sur cet homme de dévouement (3). Trop heureux serai-je, si j'ai pu mettre en lumière quelques faits de sa vie trop peu connue et le faire honorer et aimer de tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la science et la gloire de leur patrie.

H. LABANDE.

(1) Registres d'état civil de la ville d'Avignon, 1810.

(2) Une délibération du Conseil municipal d'Avignon, du 1er août 1811, avait décidé qu'une messe solennelle de *Requiem* serait célébrée chaque année à perpétuité, dans l'église de Saint-Agricol, pour le Dr Calvet, bienfaiteur des pauvres et fondateur du Musée.

(3) J'espère revenir moi-même d'ici à peu sur ce sujet, étudier d'une façon plus complète le caractère de ce généreux citoyen et faire connaître ses savantes dissertations, restées manuscrites. — Voici le jugement que porte M. Hirschfeld, dans son *Corpus Inscriptionum latinarum* (t. XII, p. 131), sur l'œuvre de Calvet : « Calvetus bene meruit, non solum collectaneis diligenter conscribendis, sed magis etiam amplo museo comparando, quod totum urbi patriae testamento legavit. »

Digitized by Google

DE L'UTILITÉ

ET DE

L'ATTRAIT DE LA GÉOLOGIE

Le sujet que je me propose de traiter a pour titre : « *De l'utilite et de l'attrait de la géologie* (1) »; il n'est certes pas nouveau; mais cette science prend aujourd'hui un tel développement, ses applications sont maintenant si nombreuses, entrant de plus en plus dans le domaine pratique, que la matière est loin d'être épuisée.

Je parlerai d'abord de son utilité, laissant de côté son histoire propre et ses premières constructions de théories géogéniques; car, si à l'état de doctrine reconnue, la science du globe ne compte que peu d'années d'existence, ses premiers bégaiements remontent aussi loin que l'histoire peut nous conduire.

Sans parler des Grecs, qui déjà se divisaient en Neptuniens et Plutoniens, le neveu du grand César n'avait-il pas rassemblé une belle collection de fossiles dans sa villa de Capri?

(1) Consulter, pour plus de détails, le cours de géologie de M. de Lapparent, dans lequel j'ai puisé de nombreux renseignements.

Digitized by Google

Néanmoins les lois les plus simples et les plus élémentaires sont de dates assez récentes : le célèbre peintre Léonard de Vinci, né, comme vous le savez, en 1445, fut un des premiers à entrevoir la véritable nature des fossiles, et combattit l'étrange opinion, accréditée de son temps, qu'ils devaient leur origine à l'influence des étoiles !

Pendant de longs siècles, et jusqu'au milieu de celui-ci, la géologie ne fut qu'une science conjecturale, qui prêtait à rire aux esprits forts et incrédules. Il n'en est plus de même aujourd'hui, et, si quelques détails sont encore inconnus, les grandes lignes en sont maintenant nettement dessinées.

Comme beaucoup d'autres sciences, elle peut se présenter sous une forme accessible à tout le monde. A la vérité, l'astronomie, la physique, la chimie, la météorologie, la botanique, la zoologie et plusieurs autres branches de l'histoire naturelle concourent à son développement; mais la géologie ne traverse quelques parties de ces sciences que pour arriver plus sûrement à la sienne, et pour se rendre compte des diverses particularités qui s'y rattachent.

Les environs de 1830 marquèrent le point culminant de la première phase d'activité, car la grande quantité de routes qui furent établies à cette époque devint l'occasion de précieuses constatations ; ensuite la construction des lignes de chemin de fer mit à découvert des gîtes fossilifères d'une richesse inespérée; enfin ce ne fut pas sans un étonnement profond qu'on apprit, à la suite des expéditions polaires, que le pôle a vu vivre et prospérer des faunes et des flores des régions équatoriales !

Ces faits, si opposés à ce que l'on avait sous les yeux, parurent ne pas pouvoir être expliqués par les influences agissant encore actuellement et réglant les distributions des climats et des êtres organisés ; et si l'on y joint beaucoup d'autres faits révélés par des observations sérieuses ; si l'on se rappelle les traditions des déluges plus ou moins universels conservées chez la plupart des peuples, on com-

Digitized by Google

prendra combien les imaginations purent se donner carrière pour expliquer ces faits si extrordinaires par des théories qui ne tardèrent pas d'ailleurs à diviser les savants.

Les uns, les premiers en date, expliquaient les différents phénomènes par des causes brusques, des cataclysmes, des déluges ; les autres, par les effets de causes qui agissent encore actuellement ou peuvent encore agir sur la croûte terrestre.

Nous sommes actuellement dans une phase nouvelle, caractérisée par une telle activité scientifique que l'on ne peut songer à vouloir énumérer tous les travaux qui contribuent à son éclat.

Si dans nos réunions, il y a une trentaine d'années, on eût parlé d'une excursion géologique de 5.5oo lieues, telle que viennent de l'effectuer certains naturalistes sur la terre américaine, cela eût paru invraisemblable. Des habitudes nouvelles s'introduisent dans la science à son profit, et les échanges d'idées avec les autres pays du monde ne peuvent qu'élargir nos esprits.

Après ce court historique des progrès de la géologie, développons son utilité.

A la seule inspection du sol dans une contrée connue ou étudiée, le géologue indiquera sûrement les richesses qu'il est susceptible de recéler à des profondeurs diverses ; houilles, mines, minéraux, sources, eaux profondes, etc.

Toutes les entreprises qui ont pour but l'exploitation des dites matières ou bien l'utilisation de leurs forces, ont tout à demander à la science qui nous occupe, car des travaux mal conçus peuvent conduire à des résultats vains ou funestes.

Personne n'ignore que, si Paris possède des puits artésiens, c'est grâce aux renseignements et aux encouragements donnés par les géologues aux sondeurs découragés.

Je suis convaincu que c'est d'après leur avis et leurs déductions qu'on vient de creuser le puits artésien de 943 mètres de profondeur pour la Compagnie des fers d'Ash-

Digitized by Google

land, dans le Visconsin. Il fallait bien être assuré du succès pour tenter un travail aussi colossal.

Mais c'est surtout aux travaux publics proprement dits que la géologie a rendu les plus grands services. Après tant de déboires causés aux ingénieurs par la rencontre de terrains ébouleux, on a été obligé de reconnaître la convenance de faire appel aux géologues dans l'étude des chemins de fer et des routes.

C'est grâce à cette science que le projet du tunnel sous-marin entre la France et l'Angleterre a pu être débarrassé des incertitudes que l'exécution définitive du travail semblait seule être en mesure de lever.

Il en a été de même pour le percement des isthmes de Panama, de Corinthe, des tunnels dans les Alpes, etc., etc..., dont l'étude de la construction géologique a exercé une très grande influence sur la marche générale des travaux d'arts.

L'agriculture elle-même, ce premier élément de la prospérité d'un pays, n'a pu demeurer étrangère à la géologie, depuis qu'on a compris la nécessité de restituer méthodiquement au sol les éléments que les récoltes lui enlèvent chaque année ; elle apprend à l'agriculteur que le succès de ses opérations ne dépend pas toujours de la profusion de ses engrais et de la perfection de ses labours.

C'est à la suite d'études raisonnées, de déductions scientifiques, que l'on a découvert les gisements d'amendements, de marne et de phosphate de chaux !

Si l'on étudie les guerres anciennes et modernes, on verra ausi que les grands capitaines, soit par suite de leur science acquise, soit poussés par le génie et par leur intuition, ont tenu grand compte des formations géologiques. Cette phrase si simple « connaître le terrain » suppose une réunion heureuse de dons militaires acquis ou naturels qui jamais ne se trouvent en défaut. Un colonel espagnol, Don Angel, a traité ce sujet d'une manière approfondie,

Digitized by Google

et a présenté l'étude des formations géologiques comme donnant la clef de la stratégie militaire.

Enfin, dans un tout autre ordre d'idées, l'étude de la composition des corps tombés du ciel nous apprend que ces météorites ont une constitution chimique analogue en tout point à celle dont les régions profondes de notre planète, à plusieurs kilomètres de la surface, présentent des indices. En constatant ces liens d'une intimité surprenante, on arrive à faire ressortir la parenté naturelle des différentes parties de l'univers, et c'est ainsi que la géologie prise à un large point de vue, se rattache intimement à l'astronomie physique, contribuant à l'éclairer et à la compléter.

Enfin cette science ne se réduit pas à rechercher avec plus ou moins d'exactitude la chronologie des âges de la terre; elle apporte aussi des matériaux sur la biologie de chacune des grandes périodes pendant lesquelles se sont successivement développées les organisations des êtres vivants, pour les amener, par une succession quelquefois interrompue, à ce que nous les voyons aujourd'hui.

Dans ce rapide aperçu, je n'ai donné que les principales applications de la géologie; toutefois, combien d'autres encore méritent une mention ! Mais nos moments sont comptés, et je me hâte d'achever mon premier chapitre « de l'utilité », pour passer à celui de l'attrait.

La science qui nous occupe ne le cède à aucune autre. Est-il, en effet, une étude pouvant offrir plus d'intérêt que celle qui nous dévoile l'origine de la terre et ses diverses phases de formation? Cet intérêt ne vient pas, comme autrefois, du besoin de satisfaire une vaine curiosité; mais parce que, grâce à ses progrès constants, cette science est devenue indispensable à la société actuelle, qui demande de nouvelles ressources matérielles pour satisfaire à ses besoins. Elle voit s'ouvrir devant elle un avenir immense; elle deviendra aussi industrielle que la chimie et la physique, car elle possède à un suprême degré des éléments

Digitized by Google

d'utilité publique. Ce grand et merveilleux livre, dont les feuillets sont des roches, les lettres des fossiles, renferme de nombreux, d'inépuisables secrets qui séduisent et entraînent à mesure qu'on fouille dans les entrailles de la terre.

Les excursions ont toujours lieu dans de riantes contrées, au milieu des défilés des montagnes ; elles nous mettent en présence des grands spectacles de la nature, dont la contemplation élève l'âme, tout en fortifiant le corps par la salutaire gymnastique du voyage. Tous les naturalistes doivent être bons marcheurs, comme ces maîtres regrettés qui ont enrichi la science du passé. Les Brongniart, les Cordier, l'illustre Élie de Beaumont se vantaient d'avoir le pied géologue !

Entraînés par leurs études, oubliant toute règle d'hygiène, Fontannes, dans la vallée du Rhône ; Charpy, dans la Savoie, ont perdu la vie à la suite de courses passionnées. Deux pertes relativement récentes dont la science portera toujours le deuil.

La recherche des fossiles, ces médailles de l'ancien temps, a le don de passionner ceux qui s'y adonnent, et l'intérêt va toujours croissant, car on espère toujours trouver des espèces nouvelles, offrant de nouvelles transitions qui permettent de démontrer des rapports encore ignorés.

« J'ai compté parmi les meilleurs moments de ma vie « les mois que j'ai passés dans le ravin de Pikermi, dit le « savant professeur Gaudry, l'illustre successeur de Cu- « vier, à extraire les débris de quadrupèdes qui ornaient « autrefois les campagnes de Grèce.

« En vérité, ces animaux devaient former de magnifi- « ques spectacles. Bêtes géantes et innombrables, la pen- « sée de vos imposantes cohortes a souvent transporté « mon esprit ; je ne peux songer à vous sans m'élever « jusqu'à l'artiste infini dont vous êtes l'ouvrage, et sans « lui dire merci de nous faire assister aux grandes scènes

Digitized by Google

« qui semblaient réservées pour lui seul, jusqu'au jour « où a été soulevé le voile sous lequel la paléontologie « était cachée.

« Des trésors de poésie sont enfoncés dans l'écorce de « notre globe. Combien d'hommes qui ont soif du beau « auraient de douces jouissances, s'ils se mettaient à la « recherche des sources mystérieuses de la vie ! Combien « s'en vont par les chemins où ils cueilleront des fruits « insipides et quelquefois amers, qui seraient heureux en « scrutant les merveilles de la nature !

« A ces hommes, je leur dirai : Venez nous aider ; notre « science a de quoi charmer vos activités, aussi bien que « les âmes des philosophes ! »

On voit, d'après ces paroles, quels sentiments de douce satisfaction et de légitime orgueil peuvent laisser dans l'âme du naturaliste les découvertes qu'il fait dans cette branche de l'histoire naturelle.

On est généralement trop porté à ne voir dans la géologie qu'un simple délassement. Si on la considère comme une distraction pour une personne vouée à d'autres travaux, ce n'est que parce qu'une occupation délasse d'une autre ; mais ce délassement est loin d'être oisif, et son usage demande en même temps l'activité du corps et celui de l'esprit. Si son étude est attrayante, elle n'en est pas moins complexe ; aussi le principe salutaire de la division du travail s'y est-il depuis longtemps introduit.

La science du globe est d'ailleurs parvenue aujourd'hui à un degré de complications qui ne permet plus à l'intelligence la mieux douée d'embrasser d'un coup d'œil assuré toutes les parties d'une seule des branches naturelles dans lesquelles elle se partage ; chacun s'attache donc de préférence à un chapitre déterminé : pétrographie, paléontologie, statigraphie, se bornant souvent à l'étude d'une seule époque, d'un seul horizon, et ainsi la géologie se développe par le concours d'une foule d'activités diverses, contribuant ainsi d'une façon utile à ses progrès.

Digitized by Google

Dans les grandes villes, cette science est très cultivée, non seulement à cause de l'agrément qu'elle peut présenter en elle-même, mais grâce surtout aux intéressantes leçons des hommes spéciaux dont la parole attire les auditeurs en foule autour de leur chaire.

Heureux celui qui peut trouver dans sa position acquise et dans son indépendance le temps et les moyens de satisfaire sans restriction un goût qui lui procurera de douces sensations et l'assurance d'une vieillesse occupée!

A Paris, on a chaque dimanche le choix entre plusieurs excursions relatives à l'histoire naturelle : le succès de ce genre d'expéditions va chaque année en grandissant. Combien de personnes qui y prendraient part et intérêt en ignorent encore l'existence!

Plusieurs géologues distingués font partie de l'Académie de Vaucluse. A Avignon, nous avons la bonne fortune de posséder M. Torcapel, aussi bienveillant que savant, auteur de nombreux et intéressants travaux, parmi lesquels il y a lieu de citer, à cause de leur importance, l'étude sur l'âge des alluvions tertiaires et quaternaires, et l'étude des terrains de la rive droite du Rhône, traversés par les lignes de chemin de fer dont il dirigeait la construction.

M. Nicolas, qui consacre depuis de longues années toutes ses heures de loisir à l'étude des terrains des alentours, fait chaque jour de nouvelles découvertes qui enrichissent l'histoire de notre région en comblant les lacunes encore existantes,

Enfin, M. le docteur Réguis invite souvent, par la voie de la presse, à se joindre à lui des personnes désireuses de s'instruire en botanique, en biologie et en géologie.

Sa parole vive et originale, ses connaissances en histoire naturelle, lui sont un sûr garant de succès.

En vulgarisant chez tout le monde, mais surtout chez les instituteurs, les choses de la nature, nous n'assisterons plus à ces actes de vandalisme scientifique dont nous sommes chaque jour témoins; nous verrons, au contraire,

Digitized by Google

les sources d'informations multipliées, les témoins des anciens âges conservés ; et, par suite, les collections régionales, formées sur tous les points du territoire, aider puissamment au progrès de cette science qui inspire tant de dévouement, procure tant de réelles jouissances, s'adressant à la fois au goût des collections et à l'amour de la nature, qu'on demeure étonné à la société géologique de France de ne pas recruter chaque année de plus nombreux adeptes ; aussi devons-nous être reconnaissants à M. le docteur Réguis de n'avoir pas hésité à consacrer sa parole passionnée à la propagation et à la vulgarisation de la géologie.

CAZIOT.

Digitized by Google

AHIMER LE CHÉTIF

GESTE CARLOVINGIENNE

« Unkes n'amai cuard ne cuardie ».
(Chanson de Roland).

Seul, dolent, quand son père et seigneur l'eut maudit,
Devers les monts, le soir, Ahimer se perdit
Et longtemps chevaucha pour fuir loin de Narbonne.
Or, ce maudit, d'une âme héroïquement bonne,
Était le plus féal des fils au gré de Dieu.
Avec pleine douceur, en un baiser d'adieu,
Déjà l'avait absous la comtesse Hermengarde :
« Beau fils, que monseigneur votre patron vous garde! »
Et le vœu de sa mère et les astres du ciel
Dans sa nuit le suivant, il est parti sans fiel.

Le vieux comte Aymery, d'un âge qu'on ignore,
Vassal de l'empereur Charle, plus vieux encore,
Haut baron, pair de France et noble palatin,
Bien grandement s'est mis en courroux, ce matin.
— « Holà! les miens! » Et tout a vibré dans les salles
Couvertes aux parois d'armures colossales.
Il est debout, l'épée au poing, le heaume au front.
A sa voix se présente Ahimer le plus prompt.
« Chevalier, lui remontre Aymery, ton costume
« Semble d'un ménestrel. J'entends qu'on s'accoutume
« Dans ma race à vêtir le haubert tous les jours.
« Es-tu faiseur de vers? Mes fossés et mes tours

Digitized by Google

« Sont pour qu'on y bataille et non pour qu'on y rêve.
« Tu sais lire en latin, sais-tu jouer du glaive ?
« Laisse à mon dernier-né, peu mûr pour nos dangers,
« Le goût des faibles arts, des vêtements légers ;
« Sois gentilhomme, écris de l'épée une geste.
« Écoliers, clercs, jongleurs et pleutres font le reste. »

Ahimer simplement dit : « Je n'ai peur jamais. »
— « Il le faudra prouver ; promets-tu ? » — « Je promets. »

Viennent cinq autres fils. Cinq fois, le vieillard gronde ;
Il fronce défiant, quoi que chacun réponde,
Les blancs sourcils qui font plus sombres ses yeux noirs.
Du temps que florissaient en exploits les manoirs,
Lui, pour orner ses murs, conquit mainte dépouille.
C'est le harnois des siens, à présent, qui s'y rouille !
Les fiefs n'entendent plus l'appel guerrier du cor.
Tout décline. Un vassal aspire au globe d'or,
Et, comme Charlemagne a cent ans, l'on partage
Dans des complots de cour, son prochain héritage.
Arnould, duc de Mayence, émeut la trahison,
S'impose au roi ! Le comte en aurait eu raison
S'il n'était pas tenu d'honneur sur sa frontière...
Ses jouvenceaux pour lui feraient-ils l'œuvre entière ?
— « Certes ! » protestent-ils. — Aymery brusquement,
Par un soupçon étrange et hautain les dément :
« Voudrais-je, sans épreuve, aucun chevalier lige ?
« Montrez-vous ! » — A s'armer voici qu'il les oblige :
« Çà, de taille et d'estoc ! Ahimer, toi d'abord ! »

— « Me battre avec vous ? » — « Oui. Ne pâlis point si fort ! »
— « Seigneur père, ma main est brutale en escrime.
« Si j'allais vous blesser, Dieu le tiendrait pour crime ;
« Vous ordonnez, mais lui, l'autre Seigneur, défend... »
— « Assez ! n'affecte pas des scrupules d'enfant.
« Toi qui n'as jamais peur, voyons, veux-tu qu'on dise
« Que tu m'as réservé toute ta couardise ? »

Ce mot réveille aux murs un froissement de fer,
La grand'salle a frémi . Point ne bouge Ahimer.

Digitized by Google

Le comte exaspéré : « Corps-Dieu ! qu'on nous baſoue,
« Mon lignage pieux, honni, tendra la joue !
« Arnould a menacé de m'envoyer son gant...
« Las ! il vous connaît donc le perfide intrigant ?
« Tel qui se prétend mien, tel qui paraît un homme,
« N'est au fond qu'un chétif et Chétif je le nomme ;
« Oui, chétif, non d'aspect, mais de cœur, mais de rang !
« Tu n'es plus chevalier, tu n'es plus de mon sang :
« Chétif, reste allégé du harnois des batailles,
« Suspens à tout jamais ton épée aux murailles
« Et disparais. Au lieu du fougueux destrier,
« Monte un pesant cheval de somme et va prier,
« Chétif, à tous les seuils ; va-t-en, hors ma demeure,
« Sans craindre pour autrui ni pour toi qu'on en meure,
« Va lutter en chansons ! Chétif, je te maudis,
« Car, dans l'ombre où l'on tient l'empereur de jadis,
« Tu n'oserais, portant ma loyale parole,
« Crier au moribond : Lève-toi, l'on te vole ! »

...Effaré, le maudit s'en va.
— « Toi, seras-tu,
« Bernart, un meilleur fils ? » — Bernart a combattu,
Désarmé le vieux maitre et souri de l'épreuve.
De même a fait Garin, de même Hernaut et Beuve.
Guillaume, le plus fort, est resté le dernier :
« Père, à quoi bon ? Je suis aide gonfalonnier,
« Depuis que pour gravir une côte mauvaise,
« J'ai porté sur mes bras Charlemagne en sa chaise. »
— « N'importe ! » fait le père. Et l'autre, obéissant,
Le culbute d'un choc, puis s'excuse innocent.
Aymery, quoique un peu brisé, point ne l'écoute :
« Sus donc aux Mayençais, mes preux, et bonne route ! »

II

Là-haut, sur son perron, était assis ce roi
Que les peuples lointains nommaient avec effroi,
Tandis qu'en son palais une troupe félonne
Raillait son chef branlant sous la triple couronne.

Digitized by Google

Lui restait calme, instruit par son ange en secret
Que jusqu'au bout de l'an dans sa gloire il vivrait.

Près du trône est Arnould, son armure émerveille.
Le Chétif brille moins, arrivé de la veille ;
Ses frères qu'il rencontre en la cour du palais,
Lui trouvent l'air peu noble et les vêtements laids.
— « Chétif, maugrée Hernaut, tu viens nous faire honte ? »
— « Non ». Et quoique offensé, le Chétif se surmonte.
— « Tu viens te plaindre au roi ? » poursuit Guillaume. — « Non. »
— « Tu cherches quelque office égal à ton renom ?
Interroge Bernart. — « Scribe ! », ricane Beuve.
— « Plutôt jongleur de geste, il a fourni sa preuve, »
Conclut Garin. — Chacun se montre plus amer,
Et toujours froidement : « Non, » réplique Ahimer.

Charlemagne observait, il s'enquiert, il le mande.
Bien lui déplaît la trop griève réprimande
Dont souffre un loyal fils, malgré toute raison ;
Il ouvre à ce maudit sa clémente maison,
Et lui baille recours contre un fol anathème.
— « Non, » répond Ahimer au monarque lui-même,
Car il juge à son tour que son père et baron
Lui doit redonner seul l'épée et l'éperon.
Charles, qui d'un chacun prévoit la destinée :
« J'attendrai, j'ai, dit-il, encor toute l'année.
« Fils d'un mien compagnon, toi qui rends à nos yeux
« Sa ressemblance avec un air de penser mieux,
« Pour que tu sois baron, Dieu te fera, j'espère,
« Ravoir ta claire épée au manoir de ton père. »

Lors, intervient Arnould : « Un conseil, sire roi.
« Défends aux Narbonnais de s'attarder chez toi ;
« Les Mores, le sais-tu, campent devant leur ville. »
— « Oui, duc, nous le savions, » fait l'empereur tranquille.

Ahimer s'est ému : « S'il est vrai, nous allons
« Tout en hâte férir sur les païens félons ;
« Mais te laisserons-nous, toi, sire, en confiance ?
« Il est d'autres félons ici, ceux de Mayence.

Digitized by Google

« Lève-toi contre Arnould, le pervers conseiller,
« Qui, t'estimant caduc, vise à te dépouiller!
« Le sais-tu, qu'un larron couve cette espérance
« De te voler, ô roi, le doux sceptre de France? »
— « Nous le savions, » reprend le tranquille empereur.
— « Sus! crie alors Guillaume, et plus de discoureur! »
— « Montjoie! » ajoute Charle. — On sonne la bataille.
Ahimer court choisir une armure à sa taille,
Simple heaume bruni, lourde cotte d'acier;
Comme un servant il prend en main l'épieu grossier,
Puis, fait son œuvre.
Adonc, devinant bien qui gagne,
Sur son perron de marbre est assis Charlemagne.

Grand heurt dans le palais! Guillaume, avec dédain,
D'abord fauche et transperce au hasard, quand soudain:
« J'oublirais à ce jeu le duc Arnould peut-être,
« Écuyer, avisons à dépêcher le traître? »
— Mais, plus loin, ils l'ont vu gisant, le crâne ouvert,
Trépassé misérable en son riche haubert,
Bien puni, l'écusson brisé, la dextre nue.
Guillaume a dit: « Sa mort n'est point mal advenue. »

L'empereur rendait grâce à Dieu le lendemain;
Et les fils d'Aymery se mettaient en chemin.
Hors du palais, à pied, l'air distrait et modeste,
Comme s'il méditait une chanson de geste,
Ahimer sous l'habit du ménestrel rêveur,
Passait près d'eux. — « Nul n'est plus que nous en faveur,
« C'est justice, affirmait Bernart, Charles nous aime,
« Charlemagne m'a fait baron. » — « Et nous de même, »
Ripostaient quatre voix, Ahimer se taisant.
— « De plus, je suis doté d'un glorieux présent,
« J'ai des carolins d'or à solder dix mille hommes. »
Et les autres, tous quatre: « Ainsi dotés nous sommes. »
— « Puis en outre, il m'octroie un bon fief bien assis,
« J'aurai Busbant. » — « Et moi, dit Beuve, Commarcis. »
— « Moi Garin, Anséune. » — « Et moi Guillaume, Orange. »
— « Moi, dans les mieux lotis, le cher sire me range,

Digitized by Google

Déclare Hernaut, j'aurai Gironde, un large bien,
« Un manoir sûr. — Et toi, Chétif ? » — « Moi, je n'ai rien. »
Il les quitte, revient s'armer, lace son heaume,
Et, derrière eux, traverse inconnu le royaume.

III

D'un dur galop, parmi les rocs et les graviers,
Sous les pins noirs et sous les pâles oliviers,
Les barons Narbonnais accourent vers leur ville ;
Ils y poussent leurs gens : chacun en a dix mille.
Ah ! le vieil Aymery bien reçoit leur secours !
Ses vrais enfants, ceux-là, font prouesses trois jours...
Mais un autre a lutté mieux qu'eux, — c'est presque honte. —
Les Mores enlevaient le dernier-né du comte
Pour le garrotter vif et l'exposer en croix,
Cet autre l'a repris, en leur tuant deux rois ;
Il a sauvé Garin, Hernaut, de mort très sûre ;
Leur disant : « Vous m'aviez une fois fait injure. »
Quel est-il ? Sans blason ni bannière, humble preux
S'abritant sous un heaume à l'aspect ténébreux,
Il n'a pour éblouir que la cime pointue
De son épieu traçant des éclairs dont il tue.

A la fin des trois jours, les Mores consternés,
Sur la glèbe laissant des monceaux de damnés,
Se sont enfuis delà les mers, au bout du monde,
Et leurs dromons sanglants teignaient l'écume blonde.
Au donjon Narbonnais montent les chevaliers,
Troupe d'airain, heurtant aux murs des escaliers,
Criant : « Salut et joie à madame Hermengarde,
« A messire Aymery ». Le comte les regarde,
L'air tout pensif. — L'altier Guillaume, à peine entré :
« Père, avez-vous enfin lignage à votre gré ?
« Nous voici cinq barons ». Aymery songe encore.
— « Père, aucun n'eut merci, ni Mayençais, ni More.
« Vous avez eu partout bon droit, loin comme près.
« Arnould n'est plus ; il git, sans tombeau, ni cyprès,
« En son ignominie à jamais reconnue ;
« Nous le vîmes, le crâne ouvert, la dextre nue.

Digitized by Google

« Mais celui qui l'occit, — c'est notre seul regret, —
« Agit sans nous et fit de sa gloire un secret ».

Ainsi parlant Guillaume en vrai baron, ses frères
L'ont approuvé — Le comte aux yeux toujours sévères :
« Fils, l'incomplet succès corrige notre orgueil.
« Louanges l'on vous doit d'ailleurs et bon accueil :
« Vous avez tous de front déblayé notre route.
« Qu'un de tous ait manqué, c'est ma faute sans doute ;
« J'en ai remords. Si rien chez Dieu ne m'avait nui,
« L'on verrait à mon mur pour trophée aujourd'hui,
« Comme une main inerte et clouée en sa paume,
« Le gant d'Arnould ».

Chacun se tait.

— Or, sous son heaume
S'avance l'humble preux, il s'incline courtois,
Et, tandis que tressaille Hermengarde à sa voix :
« Dieu soit pour vous ! Voici le gant, noble messire ».
Aux pieds du comte il l'a jeté. — Lui, de sourire :
« Viens, ami, viens plus près ; tu te caches, pourquoi ?
« Il sied, quand un trophée est d'aussi bon aloi,
« De proclamer bien haut, en se faisant connaître,
« Qu'on l'a requis dûment avec l'âme du traître. »
— « Ainsi l'ai je requis, messire, et de par vous. »
Lors, lui tendant les bras, le vieillard, l'œil très doux :
« Quel es-tu ? nomme-toi, sois mon fils, vaillant homme ! »
— « C'est, dit l'autre tout bas, le Chétif qu'on me nomme. »
Puis il a délacé son heaume en fer bruni.
Ce jour là, par son père Ahimer fut béni.
Après quoi, non suspect de noblesse usurpée,
Aux murs de la grand'salle il reprit son épée.

Alexis Mouzin.

Digitized by Google

SÉANCES DE L'ACADÉMIE

Extraits des Procès-verbaux

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1891.

Séance du 10 *octobre*. — Présidence de M. Rochetin.

M. le Président prononce les paroles suivantes :

« Messieurs, au début de cette séance, je dois quelques mots de regret aux deux collègues que notre Académie a perdus ces temps derniers: M. Barbeirassy et M. Chantron, notre trésorier, le premier, directeur, le second, inspecteur de l'Enregistrement, en retraite, étaient d'excellents et très sympathiques collègues, qui joignaient aux qualités du cœur le goût des choses de l'esprit.

« M. Barbeirassy, avec lequel je m'étais lié d'amitié, était un homme aimable, qui avait formé patiemment et à grands frais une fort belle bibliothèque littéraire et historique, et qui consacrait à la lecture les loisirs que lui avait faits sa mise à la retraite. Pendant longtemps et tant que sa santé le lui avait permis, il avait été un des membres les plus assidus de nos séances mensuelles.

« M. Chantron, qui avait remplacé dans notre compagnie M. le docteur Villars, comme trésorier, était, en même temps qu'un grand cœur, un lettré et un artiste, à la fois peintre et musicien, et nous garderons un souvenir particulièrement attendri de ce collègue, qui fut si dévoué à notre compagnie, si bon et si affectueux pour tous »

Digitized by Google

M. le Président ajoute :

« Par suite des concours de poésie française, de poésie provençale et d'histoire, qui avaient été ouverts il y a près d'un an, les commissions se sont réunies le 9 octobre, et il a été pris les décisions suivantes :

« Les rapports sur ces concours seront lus, à la séance du mois de novembre, par les membres des commissions à ce désignés ; les médailles décernées seront remises aux auteurs des pièces récompensées, à la séance publique du 20 décembre, et aucune de ces pièces ne sera insérée dans nos Mémoires, étant donnée la médiocrité des résultats des concours. »

« Plusieurs brochures ont été offertes par leurs auteurs à l'Académie :

« 1° *L'historique du corps des pontonniers* et la *Description de quelques mollusques fossiles du terrain lacustre des Baux et de St Remy-en-Provence*, par M. le capitaine Caziot ;

« 2° Une *Notice historique sur Bandol et ses origines*, par M. l'abbé Rouden, offerte aussi à l'Académie par M le capitaine Caziot ;

3° « *Les sonnets* de M. Paul Manivet, notre collègue, parus dans le *Charivari*, et publiés en volume par Lemerre. »

M. le Président prie M. le capitaine Pilate de faire un rapport sur ce dernier ouvrage.

M. Sagnier continuant ses intéressantes études sur la *Numismatique appliquée à l'histoire des villes antiques du département de Vaucluse*, lit un mémoire sur l'antique village de Cairanne, où a été faite dernièrement la découverte des vestiges d'un temple de grandes dimensions, d'une statuette en bronze, qui représente la divinité tenant de la main droite le *poculum*, et très certainement, de la main gauche disparue, le marteau au long manche, plus une quantité assez considérable de monnaies antiques.

M. le capitaine Caziot, profitant de son récent séjour dans le département du Tarn, avait étudié ce qu'on appellle dans le pays *les rocs branlants de Sidobre*, très curieux par les dessins variés et phalliques qu'ils présentent. Ces roches, qui se sont formées de la même manière que les concrétions calcaires stalagmitiques de nos grottes, fait le sujet de l'étude minéralogique dont il donne lecture.

M. le Président termine la lecture de son mémoire intitulé : *Avignon dans l'antiquité*. Il est question, à la fin de ce travail, de l'ancien hippodrome d'Avignon, dont les restes subsistent dans les maisons situées au levant de la Petite-Fusterie et dans celles qui bordent la rue des Grottes, au couchant ; puis, du point de savoir s'il a existé un pont romain de pierre sur le Rhône, en face d'Avignon. On pourrait le croire, dit l'auteur du mémoire, étant donné que les anciennes chartes parlent d'un pont antérieur de cent ans au pont construit par saint Bénézet, et en tenant compte d'une culée qui subsiste sur la rive gauche du Rhône : elle a tout à fait l'aspect d'une construction romaine et n'est pas bâtie dans l'axe des constructions du pont St-Bénézet. Les anciens qui recherchaient dans le lit des

Digitized by Google

cours d'eau les affleurements de rocher pour y asseoir solidement leurs ouvrages, auraient trouvé ici un fond de roche pour y faire reposer les piles de leur pont.

Enfin, M. d'Audeville termine agréablement la séance, en donnant lecture des belles stances intitulées : *Salut Avignon!*

Séance du 15 novembre. — Présidence de M. Rochetin.

M. Rochetin et M. Mordon donnent lecture des rapports qu'ils ont été chargés de faire sur les Concours de 1891.

Il résulte du rapport de M. Rochetin sur le concours de poésie provençale, que deux pièces seulement ont paru dignes d'une récompense. La Commission propose de décerner une médaille d'argent à M. Bompard, instituteur à Donzère (Drôme), et une médaille de bronze à M. Amiel, de Marseille.

Dans son rapport sur le concours de poésie française, M. Mordon propose, au nom de la Commission, d'accorder une médaille d'argent à M. A. Contier, demeurant à Avignon, et une médaille de bronze à Mlle Ouradou, de Brassac (Tarn).

Une poésie de M. Jules Cassini, d'Avignon, est mentionnée hors concours avec éloge.

Les conclusions de ces rapports sont approuvées par un vote de l'Académie.

M. Bayle demande que, conformément à l'usage des années précédentes, les rapports de MM. Rochetin et Mordon soient lus in-extenso dans la séance publique de l'Académie fixée au 20 décembre prochain, et dans laquelle seront proclamés les résultats des concours.

L'Académie, consultée, décide de laisser au Bureau la solution de cette question.

Elle entend ensuite la communication de M. Torcapel sur la *Géologie du département de Vaucluse.* Ce travail, d'une haute valeur scientifique, sera publié dans les Mémoires de l'Académie.

En l'absence de M Roger Vallentin, M. Bayle lit la note que notre érudit secrétaire nous a adressée sur l'atelier monétaire existant à Courthézon en 1270.

M le Président expose qu'il y a lieu de pourvoir à la nomination d'un nouveau trésorier, en remplacement de M. Chantron, décédé. Il propose, à cet effet, M. Tiquet, bibliothécaire adjoint.

A l'unanimité des suffrages des membres présents, M. Tiquet est élu trésorier de l'Académie de Vaucluse.

Avant de clore la séance, M. le Président propose les candidatures suivantes :

Digitized by Google

M. Claude Guérin, professeur de sciences à l'École normale d'Avignon, présenté pour le titre de membre titulaire par MM. Mouzin, Réguis et Caziot.

M. Paul Mariéton, chancelier du Félibrige, et M. l'abbé Boudin, aumônier à Beaucaire, sont présentés pour le titre de membres correspondants par MM. Mouzin, Limasset et Bayle.

Ces trois candidats sont nommés à l'unanimité des voix.

Séance du 5 décembre. — Présidence de M. Rochetin.

M. le Président communique une lettre du Syndicat des ouvriers typographes d'Avignon, priant l'Académie de lui accorder les ouvrages dont elle pourrait disposer pour la bibliothèque de cette Association.

Cette demande est accueillie favorablement. L'Académie décide qu'une collection complète de ses Mémoires sera mise à la disposition du Président dudit Syndicat, et qu'on y joindra, s'il y a lieu, un exemplaire des livres que notre bibliothèque posséderait en double.

M. le Président invite les membres de l'Académie à ajouter à ce don collectif les publications dont chacun d'eux, en particulier, pourrait gratifier la Société des Typographes avignonais.

Il annonce qu'à la fin de la séance, l'assemblée aura à voter sur la candidature de M. de Saint-Venant, inspecteur des eaux et forêts à Uzès, présenté pour le titre de membre correspondant, par MM. Rochetin, Torcapel et Nicolas.

Il expose ensuite le programme de la séance publique qui sera tenue le dimanche 20 décembre courant par l'Académie, à l'Hôtel de Ville.

L'Académie approuve le choix et l'ordre des lectures qui y sont inscrites.

M. le capitaine Pilate offre à l'Académie, qui l'en remercie, un exemplaire d'un ouvrage qu'il a publié, sous le pseudonyme de *P. Noël*, et qui a pour titre : *Aventures de trois canonniers recueillies par un quatrième.*

Il rend compte, en excellents termes, du recueil des sonnets de notre collègue, M. Paul Manivet, et reçoit les félicitations de l'Académie.

M. le Président donne lecture d'un Mémoire de M. l'abbé Durand sur *Une Seigneurie temporelle des Évêques d'Avignon*.

Ce travail, écrit avec des titres originaux, puisés à des sources authentiques, donne lieu à un échange d'observations entre divers membres de l'assemblée.

La conférence de M. le Dr Réguis, sur *les générations spontanées*, termine la séance.

Naître spontanément, dit le savant professeur, ne signifie pas naître de

Digitized by Google

rien, mais naître sans parents. Il développe cette thèse en s'appuyant sur les travaux de Redi, de Spallanzani, de Réaumur, de Pasteur. Il invoque même l'autorité de Virgile. L'invention du microscope a fait faire un pas immense à la théorie entrevue par le poète des *Géorgiques*. Les expériences que ce merveilleux instrument a permis d'accomplir, ont démontré que les microbes qui paraissaient sortir du néant ont leur origine dans l'atmosphère, ce grand réservoir des êtres microscopiques.

M. le Dr Réguis discute savamment, avec la forme pittoresque d'expression qui lui est naturelle, les objections formulées contre cette doctrine, et prouve que les parasites internes viennent aussi du dehors. Les aliments sont leur véhicule habituel ; l'argument tiré du *tournis* des moutons n'infirme point ce principe ; les larves de ténias découvertes dans le cerveau de ces animaux y sont venues par les artères et par suite d'une erreur de direction ; au lieu de descendre dans les intestins, elles sont montées dans la pulpe cérébrale. De curieuses transformations s'opèrent dans les migrations des téniadés : assexués chez l'herbivore, ils deviennent sexués chez le carnivore.

M. le Dr Réguis rend pourtant hommage aux travaux des partisans des générations spontanées ; ils ont provoqué de grands progrès dans l'art chirurgical.

Il signale incidemment, comme une œuvre vraiment scientifique, le livre de Dom Xavier de Fourvières sur la création du monde.

Répondant à une question de M. le Dr Arnaud de Fabre, il dit qu'il prépare un travail sur Raspail, dont il apprécie hautement la science et les découvertes.

Par un vote unanime, M. de Saint-Venant est élu membre correspondant de l'Académie.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

TOME X.

AHIMER LE CHÉTIF. Geste carlovingienne (Alexis Mouzin)..... 285
ARCHÉOLOGIE VAUCLUSIENNE. — Caumont, Bonpas, l'Aqueduc de Vaucluse à Arles (L. Rochetin)..... 56
COMPTE-RENDU DU CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE (F. Mordon).. 229
— — HISTORIQUE (A. Limasset)..... 235
COMTES (LES) DE PROVENCE A AVIGNON. — Le Palais royal, le Palais de la reine Jeanne, la Maison du roi René (G. Bayle)..... 95
CONSANGUINITÉ (Abbé Grimaud)..... 151
DEUX SCEAUX INÉDITS (Roger Vallentin)..... 176
DIFFÉRENTS (LES) NIVEAUX DE LA MER PLIOCÈNE OBSERVÉS A ROQUEMAURE (GARD), (Caziot)..... 163
DISCOURS PRONONCÉS PAR M. ROCHETIN :
Aux obsèques de M. Roumanille 129
Aux obsèques de M. Chantron..... 208
ESPRIT CALVET ET LE XVIII^e SIÈCLE A AVIGNON (H. Labande)..... 249
GUILLAUME D'ORANGE DANS L'HISTOIRE ET DANS LA LÉGENDE (A. Mouzin)..... 169
ICONOGRAPHIE MALACOLOGIQUE. Reproduction et agrandissement par projection (H. Nicolas)..... 111
MŒURS ET MÉTAMORPHOSES DE L'*Emenadia flabellata F.* (D^r A. Chobaut)..... 83
MON PLUS ANCIEN AMI. Causerie (Capitaine Pilate)..... 240
MOULIN (LE) DE LA FOLIE (G. Bayle)..... 195
NÉCROLOGIE..... 126, 208
NUMISMATIQUE APPLIQUÉE A LA TOPOGRAPHIE ET A L'HISTOIRE DES VILLES ANTIQUES DU DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE (A. Sagnier) :
II. Barri-Aeria..... 1
III. Vindalium..... 133
POSITION (DE LA) DES ROSES DES ARMES DU PAPE CLÉMENT VI (Roger Vallentin)..... 123
PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE L'ACADÉMIE..... 130, 211, 292
RAPPORT DE M. BAYLE SUR LES TRAVAUX DE L'ACADÉMIE..... 220
SÉANCE PUBLIQUE DE L'ACADÉMIE DE VAUCLUSE, du 20 décembre 1891..... 215
UNIFICATION (L') DES HEURES (Abbé Albert Durand)..... 24
UTILITÉ (DE L') ET DE L'ATTRAIT DE LA GÉOLOGIE (Caziot)..... 276
VAUCLUSIENS (LES), par A. Aubert (A. Limasset)..... 186

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

32101 073495846

Digitized by Google

Digitized by Google